



LANGELIER

*UNE HISTOIRE DE LA FAMILLE LANGELIER
UNE DYNASTIE EN FRANCE
PIONNIERS EN NOUVELLE-FRANCE ET AU CANADA*

COMPILÉE PAR
CAPITAINE WILLIAM BROWN MCCREADY, JR
ET
PAULE LANGELIER MCCREADY

DEUXIÈME ÉDITION - JUILLET 2019

DÉDIÉ AUX
DESCENDANTS DE
SÉBASTIEN LANGELIER
ET
MARIE DE BEAUREGARD

COPYRIGHT JUILLET 2019

WILLIAM BROWN MCCREADY, JR. & PAULE LANGELIER MCCREADY

MOUNT PLEASANT, SOUTH CAROLINA

UNE PUBLICATION DE:

MC3D PRESSE

MOUNT PLEASANT, SOUTH CAROLINA

DEUXIÈME ÉDITION

JUILLET 2019

HISTOIRE FAMILIALE DE LANGELIER
UNE DYNASTIE EN FRANCE
PIONNIERS EN NOUVELLE-FRANCE ET AU CANADA

CONTENU

<u>Chapitre</u>		<u>Page</u>
	Nom de famille vignettes.....	-
	Introduction.....	1
I.	RECHERCHE D'ANCÊTRES LANGELIER EN FRANCE.....	3
II.	LE COMMENCEMENT DE LA FAMILLE LANGELIER.....	7
III.	FAMILLE LANGELIER AU MOYEN ÂGE.....	25
IV.	FAMILLE LANGELIER AU DÉBUT DE LA FRANCE MODERNE.....	39
V.	FAMILLE LANGELIER-PIONNIERS DE LA NOUVELLE-FRANCE:	
	Sébastien Langelier - Pionnier.....	93
	Parents et naissance/Fresquiennes/vallee Lubin/St. Lubin/migration vers la Nouvelle-France/Le Saint Nicolas & le Saint Nazaire/Archives de la vie au Québec avant le mariage	
	Marie de Beaugard - Filles du Roi.....	110
	Mariage avec Sébastien Langelier/migration vers la Nouvelle-France/filles du roi/enfants/Archives de la vie au Québec après le mariage/décès de Sébastien & Marie	
	Vie familiale.....	121
VI.	RÉFLEXIONS FINALES SUR L'HISTOIRE DE LA FAMILLE LANGELIER.....	131



Annexe

A.	QUELQUES NOTABLES DU NOM LANGELIER-POST 1700.....	133
B.	ANCÊTRES INDIENS LANGELIER.....	185
C.	CHRONOLOGIES HISTORIQUES.....	193
	• Chronologie de l'histoire familiale de Langelier	
	• Chronologie de Langelier avec les histoires européennes et néo-françaises	
D.	ARBRES FAMILIAUX LANGELIER.....	217
	• France-pré 1100	
	• France-1100 à 1650	
	• Nouvelle-France-post 1650 (application & généalogie pour la Société des filles du roi)	
E.	ANALYSE D'ADN.....	271
F.	BIBLIOGRAPHIE.....	273

BLANK



Ton nom

*Ça vient de ton père,
C'était tout ce qu'il avait à donner.
Donc c'est à toi de l'utiliser et de le chérir,
aussi longtemps que tu vivras.*

*Si tu perds la montre qu'il t'a donné,
Elle peut toujours être remplacée.
Mais une marque noire sur ton nom, fiston,
ne peut jamais être effacée.*

*Il était propre le jour où tu l'as pris,
et un nom digne à porter.
Quand je l'ai eu de mon père,
Il n'y avait aucun déshonneur là.*

*Donc, assure-toi de le garder sagement,
Après tout est dit et fait,
Tu seras heureux que le nom soit impeccable,
Quand tu le donneras à ton fils.*

Auteur inconnu

*Il n'y a pas de roi qui n'a pas eu d'esclave parmi ses
ancêtres, et aucun esclave qui n'a pas eu un roi
parmi les siens.*

Hélène Keller

*Le Québec n'a pas d'opinions, mais seulement des
sentiments.*

Wilfrid Laurier

*Reconnaître le Québec comme étant différent,
reconnaître notre histoire, reconnaître notre
identité, n'a jamais signifié un affaiblissement du
Québec et n'a jamais été une menace pour l'unité
nationale.*

Jean Charest

*Toutes les familles heureuses se ressemblent;
chaque famille malheureuse est malheureuse à sa
manière.*

*Notre famille est un cercle de force et d'amour. À
chaque naissance, à chaque union le cercle
s'agrandit. À chaque crise que nous affrontons, il
se renforce.*

Vos pieds quitteront le foyer mais pas votre coeur.

*Le plus beau cadeau qu'on m'ait jamais offert vient
de Dieu... c'est notre famille.*

*La famille, c'est avoir quelqu'un à aimer. Le foyer,
c'est avoir un endroit où aller. La bénédiction, c'est
d'avoir les deux.*

*On ne choisit pas sa famille. Elle est un don de Dieu
pour vous, comme vous l'êtes pour elle.*

*D'autres choses peuvent nous changer, mais nous
commençons. et finissons comme une famille.*



BLANK

INTRODUCTION

Nous commençons avec l'histoire et finissons avec le ADN, cependant, ce n'est pas seulement une histoire de ce qui est dans notre sang, mais surtout comment il est arrivé là. Le long du chemin, nous trouvons des connexions étonnantes: à Noé; à Meleagar, un cousin d'Hercule, qui a tué le sanglier calédonien et a été un Argonaute voyageant avec Jason à la recherche de la Toison d'or; à Diomedes qui était au siège de Troie, et dont la flèche a blessé Athéna; et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il atteigne Verus, "qui a été baptisé par Marcellus l'année 41" et dont le deuxième fils descendit Milon de Vere (735-795), le premier Comte d'Angers, beau-frère de Charlemagne, et le progéniteur de la famille l'Angevin qui gouvernerait la France et L'Angleterre et finalement devenait Langelier.

Ce qui a commencé comme un simple projet pour en savoir plus sur notre ascendance Langelier en Nouvelle-France, se transforma en un voyage étonnant à travers l'histoire de l'Amérique du Nord et de retour dans le temps à travers l'évolution du Royaume de France jusqu'à la chute de l'Empire romain. En fin de compte, nous avons pu reconstruire l'arbre de notre famille en retournant de 10 générations en Amérique et plus de 1 000 ans en Europe. En cours de route, nous découvrons des liens remarquables à la royauté, aux personnes qui ont influencé l'évolution de la culture occidentale et aux gens communs avec des histoires peu communes.

Notre premier objectif était d'identifier, compiler et documenter les ancêtres Langelier aussi loin que les données le permettraient. Deuxièmement, nous voulions construire une image détaillée du contexte historique dans lequel vivaient nos ancêtres; expliquer non seulement qui sont nos ancêtres, mais aussi comment leur vie a été façonnée par les gens et les événements qui les entouraient. Troisièmement, nous révélons de nombreux faits et anecdotes surprenants sur notre famille. Quatrièmement, nous découvrons et corrigeons un certain nombre d'erreurs et d'incohérences historiques et généalogiques. Dans tout cela, nous essayons de fournir une documentation claire pour nos constatations.

Au Moyen âge, peu de gens avaient ou utilisaient des noms de famille. La plupart des gens ont été identifiés par ce qu'ils ont fait, d'où ils venaient ou leur apparences. Ainsi, le nom de Langelier peut les avoir identifiés comme venant du village de l'Ouest de la France de Sainte Jean d'Angely, nommé d'après Jean-Baptiste; ou, les Langelier peuvent avoir été religieux et faisaient des baptêmes; ou, les membres de la famille peuvent simplement avoir été vus comme ayant une apparence angélique. En tout état de cause, les noms de famille au Moyen-âge et au-delà étaient souvent enregistrés aux caprices des scribes qui appliquaient leurs propres variations orthographiques. Ainsi, nous trouvons le nom Langelier relié aux familles avec les noms: Anelier, Angelier, l'Angelier, ainsi que Angely, l'Angely, Anglois, Langlois, Langlais, Langle, Langevin, l'Angevin, Langeviniere, et Langevinaye entre autres.

Bien que cela puisse sembler créer une tâche intimidante, en réalité plus loin vous allez dans le temps moins de personnes se distinguent dans le dossier historique et généalogique. Notre tâche a été de passer au crible nos grains ancestraux de sable et de construire un dossier cohérent. Nous réexaminons et discutons les travaux généalogiques existants et nous racontons l'histoire de Langelier depuis ses débuts, à travers le Moyen âge, la France moderne, et aux ancêtres pionniers en Nouvelle-France. Nous regardons également les notable Langelier des temps modernes; discutons des légendes sur l'ascendance amérindienne autochtone; présentons une chronologie de Langelier dans l'histoire et les arbres familiaux de 1100 à aujourd'hui. Enfin, nous incluons notre documentation sur la lignée familiale pour la Société des filles du roi et les résultats de l'analyse de l'ADN.

Notre résultat final est la révélation d'une histoire riche et fascinante d'une famille qui était une dynastie durable en France et parmi les premiers pionniers en Amérique du Nord.

NOTE DU TRADUCTEUR

Ce livre a été écrit et publié en anglais. Il a ensuite été traduit en français à l'aide d'un programme de traduction informatique. Enfin, la traduction générée par ordinateur a été révisée et éditée pour corriger de nombreuses erreurs de choix de mots, de grammaire et de style. Bien que nous espérons maintenant que cette dernière édition de langue française soit exempte d'erreurs c'est peu probable. Prenez en considération que la traductrice a vécu et vit encore aux États-Unis depuis 45 ans et sa langue principale est l'anglais, de sorte que son français laisse à désirer malheureusement. Veuillez pardonner les erreurs et concentrez-vous sur l'expérience instructive et agréable d'apprendre l'histoire incroyable de la famille Langelier.

Certains des documents insérés provenant de source anglaises n'ont pas été traduits – cartes, graphiques ou formes qui sont relativement faciles à interpréter, quelle que soit la langue.

RECHERCHE D'ANCÊTRES LANGELIER EN FRANCE

Notre voyage pour trouver les ancêtres de la famille Langelier en France commence par de vastes recherches généalogiques et des recherches historiques. La recherche généalogique peut nous donner des noms de parents et peut-être même quand et où ils vivaient, mais, nous ne pouvons pas vraiment comprendre les racines de notre famille sans comprendre les circonstances historiques de l'époque dans laquelle nos ancêtres vivaient. Dans ce travail, nous ne voulons pas simplement identifier les ancêtres Langelier, mais aussi décrire comment la vie était pour eux.

Notre recherche commence avec les sites généalogiques les plus populaires: Ancestry.com; FamilySearch.com; MyHeritage.com; WikiTree.com; et, Geneanet.com. Ici, notre recherche rapporte des milliers de listes pour le nom de famille Langelier entre l'année 1400 jusqu'à ce jour. Par exemple, Ancestry.com rapporte 4,214,861 enregistrements pour Langelier, 239,324 photos et 3,448 arbres familiaux Langelier. Une recherche de Ancestry.com donne 42,268 résultats pour une recherche mondiale du nom avec l'orthographe exacte Langelier. Lorsque la même recherche mondiale est effectuée pour l'orthographe exacte, orthographes similaires et des sons comme les orthographes, les résultats zooment à 94,823. Une recherche de l'orthographe exacte Langelier mais au Canada donne 17,184 résultats. Si nous limitons nos paramètres de recherche à l'orthographe exacte de Langelier, née au Canada, dans une vaste période aux alentours de 1700, les résultats sont de 1,415. Si nous effectuons la même recherche, mais dans une période plus étroite de +/-10 ans, les résultats sont plus gérables à 231. En affinant à plusieurs reprises nos paramètres de recherche, nous découvrons finalement les enregistrements de Sébastien Langelier. Nous avons également été capable d'obtenir un nombre gérable avec la distillation de la liste des ancêtres immédiats de Sébastien.

Les informations suivantes ont été générées à l'aide des principaux sites généalogiques: Ancestry.com; FamilySearch.com; Geneanet.com; WikiTree.com; et, MyHeritage.com.

Recherche du nom de famille Langelier, avec l'orthographe exacte/pas de variantes, dans le monde entier, pour tous les temps:

Ancestry.com a trouvé	42,268
FamilySearch.com a trouvé	182,221
Geneanet.com a trouvé	23,795
WikiTree.com trouvé	108 (tous étaient dans la ligne de Michel Langelier)
MyHeritage.com trouvé	164,227

Recherche du nom de famille Langelier, avec l'orthographe exacte/pas de variantes, seulement en France, pour tous les temps:

Ancestry.com a trouvé	
FamilySearch.com a trouvé	6,723
Geneanet.com a trouvé	13,046
WikiTree.com trouvé	1 (Michel Langelier)
MyHeritage.com trouvé	1,938

Recherche du nom de famille Langelier, avec l'orthographe exacte/pas de variantes, seulement au Canada, pour tous les temps:

Ancestry.com a trouvé	42,268
FamilySearch.com a trouvé	182,221
Geneanet.com trouvé	9,731
WikiTree.com trouvé	108
MyHeritage.com trouvé	16,172

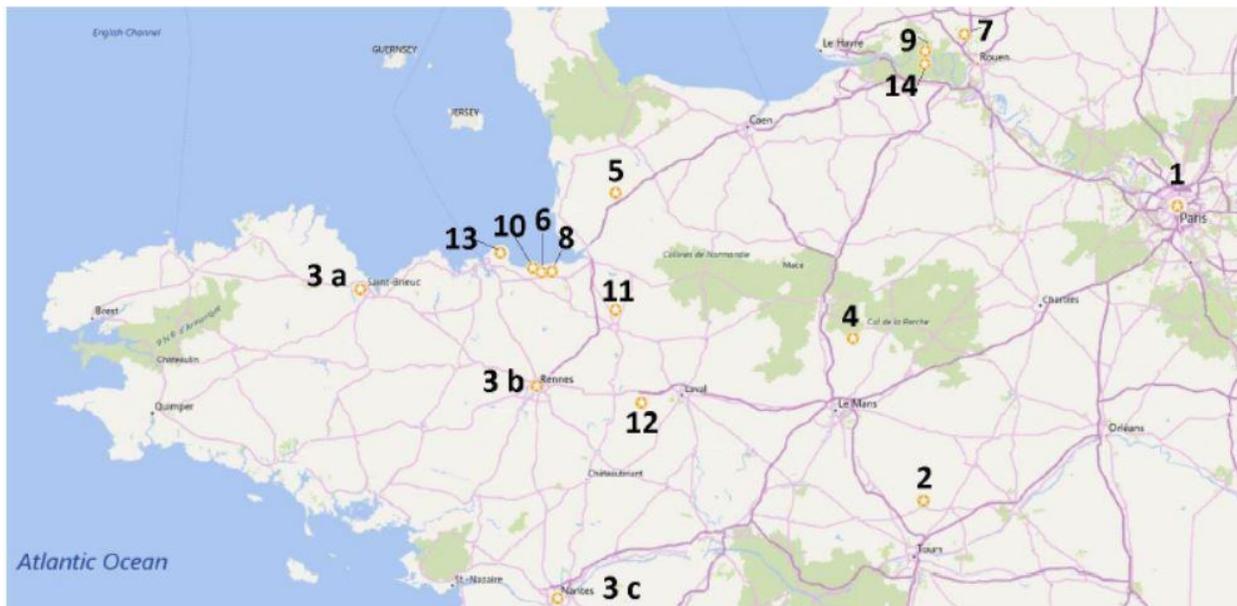
Recherche du nom de famille Langelier, avec l'orthographe exacte/pas de variantes, seulement en France, pré-1600:

Ancestry.com a trouvé	208
FamilySearch.com a trouvé	373
Geneanet.com trouvé	1,775
WikiTree.com trouvé	1 (Michel Langelier)
MyHeritage.com trouvé	2,647

Tous les résultats ci-dessus incluent de nombreuses entrées en double.

Nous avons également utilisé la même méthodologie pour essayer de trouver la lignée de Sébastien Langelier en France. Une recherche du site FamilySearch.com pour l'ensemble de la France de 1300 à aujourd'hui a produit 5,530 résultats. Une recherche du même site pour toutes les orthographes variables de Langelier en France de 1300 à 1650 a produit 1,015 résultats. Une période de temps plus courte de 1300 à 1600 (le temps des parents de Sebastian et avant) a produit 368 résultats. La grande majorité de ces résultats ont été en Bretagne.

Tous ces résultats de recherche ont été examinés de près pour éliminer les listes dupliquées. Par exemple, les résultats pour une personne peuvent inclure des registres pour la naissance, le baptême, le mariage, les naissances d'enfants, ainsi que le témoignage des mariages d'enfants. Après beaucoup de travail de vérification croisée des noms, nous avons éliminé les entrées en double pour la France de 1300 à 1650, cette dernière contiendrait les ancêtres de Sebastian Langelier. La liste maîtresse finale non dupliquée comptait maintenant moins de 200 Langelier. Sur ce total, 82 sont des femmes dont les descendants ne seraient pas porteurs de la lignée Langelier. Cela laisse environ 112 hommes Langelier vivant dans la période de 1300 à 1650 en France, une liste gérable à partir de laquelle nous pouvons cartographier les sites familiaux ancestraux. La carte du Nord de la France présentée ci-dessous montre les emplacements pour nos ancêtres français. Pour beaucoup de ces ancêtres des histoires plus détaillées sont racontées plus tard dans ce travail.



- | | |
|---|-----------------------------|
| 1. PARIS | 7. FRESQUIENNES |
| 2. LA FERRIERE, INDRE ET LOIRE | 8. ROZ SU COUESON |
| 3a. SAINT BRIEUC - Bishop Nicolas Langelier | 9. NOTRE DAME DE BLIQUETUIT |
| 3b. RENNES - Bishop Nicolas Langelier | 10. CHERRUIEX |
| 3c. NANTES - Bishop Nicolas Langelier | 11. PARIGNE |
| 4. SAINT CALEZ EN SAONOIS, SARTHE | 12. LE PERTRE |
| 5. PRECEY, MANCHE | 13. CANCALE |
| 6. SAINT BROLADE | 14. GUERBAVILLE |

Il est notable qu'aucun site généalogique ne révèle un ancêtre Langelier avec l'orthographe exacte de ce nom de famille avant 1300. En outre, beaucoup de Langelier énumérés de 1300 à 1650, sont des arbres de famille créés par l'utilisateur-peu d'entre eux fournissent des documentations historiques ou des preuves de soutien.

Après tous les travaux généalogiques, nous avons commencé à rechercher les différentes archives historiques de France pour croiser les noms sur notre liste. Nous avons examiné les Archives nationales de France, qui nous ont amenés à étudier les Archives historiques dans de nombreuses provinces et villes (une liste complète de ces archives est présentée dans la bibliographie). Cela nous a aidé à réduire d'abord notre liste, mais nous avons été surpris de trouver de nouveaux noms de parents Langelier pas dans les dossiers généalogiques. Peut-être plus important encore, les Archives historiques nous ont donné des informations beaucoup plus détaillées sur la vie de beaucoup de nos ancêtres. Finalement, notre recherche d'ancêtres Langelier en France nous a emmené bien au-delà de l'époque médiévale. Et c'est là que commence notre histoire.

BLANK

LE COMMENCEMENT DE LA FAMILLE LANGELIER

Dans les chapitres précédents, nous avons appris la distribution de nos ancêtres Langelier comme rapporté par divers services généalogiques. Dans cette section, nous allons plonger plus profondément dans la vie de nos premiers ancêtres.

L'histoire politique de la France (v. 117 – 1180)

La chute de l'Empire romain était vraiment un processus de déclin au cours des siècles dans lequel l'Empire n'a pas fait respecter ses règles et a vu son territoire divisé en plusieurs entités politiques succédantes. La baisse a été précipitée par une érosion de l'efficacité militaire, faiblesse économique, empereurs incompetents et luttes de pouvoir internes. Les invasions croissantes des tribus barbares contribuèrent également à l'effondrement.

Certaines dates pertinentes comprennent:

- 117, lorsque l'Empire était à sa plus grande étendue territoriale;
- 376 des pertes territoriales majeures irréversibles ont débuté avec une invasion à grande échelle par les Goths suivie par d'autres groupes barbares. Les forces armées de l'Empire sont devenues peu nombreuses et inefficaces et la règle centrale n'a jamais été rétablie efficacement.
- 476, l'Empereur romain exerçait une puissance militaire, politique ou financière négligeable et n'avait aucun contrôle effectif sur les domaines occidentaux dispersés qui pouvaient encore être décrits comme romains. Les royaumes barbares ont établi leur propre pouvoir dans une grande partie de la région de l'Empire occidental. Alors que l'influence culturelle de l'Empire romain demeure aujourd'hui, elle n'a jamais eu la force militaire ou politique de se lever à nouveau.
- 496 des vestiges de l'Empire romain occidental sont apparus en Francia, également appelé le Royaume des Francs, le plus grand des royaumes barbares d'Europe occidentale. Après une période de domination fragmentée, Clovis I unit les tribus dans un Royaume unique et a été couronné Roi des francs. La règle des héritiers de Clovis, appelée la dynastie Mérovingienne, dura 3 siècles.
- 768, Charlemagne, également connu sous le nom de Charles I (742 – 814), fut couronné Roi des francs. En 800, il est couronné Saint Empereur Romain par le Pape Léon III. Charlemagne est souvent appelé le «père de l'Europe» considérant qu'il a uni la plupart de l'Europe Occidentale en élargissant l'État Franc, en ajoutant des terres en Lombardie (Italie), en Saxe (Allemagne), la Plaine du Danube (les Balkans) et la Marche Espagnole (Catalogne). Toutes les terres de Charlemagne, appelées l'Empire Carolingien, se sont effondrées en moins de cent ans après la mort de Charlemagne en 814. Plusieurs facteurs ont conduit à la chute de l'Empire Carolingien. La Division des terres Franquines parmi les membres masculins de la dynastie Carolingienne a été un facteur majeur avec les héritiers des guerres fréquentes les uns avec les autres.
- 814-987, se caractérise par l'incapacité des Rois carolingiens de l'ouest à maintenir l'ordre. L'Empire de Charlemagne est devenu fragmenté en raison de litiges entre successeurs qui ont conduit à la formation de deux unités politiques indépendantes-la Francia de l'Ouest qui est devenue le Royaume de France et la Francia de l'Est, le précurseur de l'Allemagne. En 987, Hugh Capet fut couronné Roi de France, commençant la dynastie Capétien des souverains français.

L'émergence de la France

Du 9ème au 11ème siècle, l'Empire Carolingien s'effondra en raison de la fragmentation interne du pouvoir et des pressions exercées par les invasions extérieures. Gênés par les mauvaises communications et le manque d'attention, les Rois Francs perdirent contact avec leurs nobles et leurs évêques, tandis que certains chefs et ducs puissants, avec des populations et des économies grandissantes, forgeaient leurs propres alliances de nobles fidèles en Principautés. Ces princes (comme ils se voyaient) n'étaient pas des

rebelles et le plus souvent ils se sont alliés avec le Roi Franc, mais dans leurs domaines ils ont exercé des pouvoirs de justice, typiquement ils ont entrepris la défense des colonies locales et des églises de barbare envahisseurs, ainsi que les princes voisins concurrents.

Une de ces principautés, centrée sur Paris était l'Ile-de-France, et elle deviendrait le noyau du Royaume de France, cependant il serait plusieurs siècles avant que la Couronne Française pourrait imposer son autorité sur la plupart du comté.

La fragmentation du pouvoir politique après les Carolingiens signifiait que les Rois de France faisaient face à des rivalités intenses et à des conflits avec les princes régionaux, qui étaient depuis de nombreuses générations les vrais dirigeants sur leur territoire. En dehors du domaine royal de l'Ile de France, les puissances les plus septentrionales étaient la Flandre, la Normandie, l'Anjou, la Bretagne et Blois-Champagne. Les seigneurs de ces terres sont souvent descendus de ou liés aux rois Carolingiens. En ajoutant des protectorats sur les églises à leurs bureaux hérités, domaines, et fiefs tout en acquérant d'autres Seigneuries et comtés par la guerre ou le mariage, ils ont construit des principautés qui étaient aussi précieuses qu'ils étaient puissants.



Avant de discuter des duchés de France du Moyen âge, il est important de comprendre une certaine terminologie. Le Roi, le Duc, le Comte et le Baron (Seigneur en Français) sont tous des titres de noblesse avec des liens à la terre, dont certains sont originaires de l'époque Romaine. Par exemple, count dérive du Romain vient; à l'origine un compagnon de maison de l'empereur. Sous les Francs, un comte était un commandant local et un juge dans un comté. Dans le système féodal, Dukes contrôlaient généralement de plus grandes étendues de territoire appelés duchés, qui comprenaient des comtés où certains chefs étaient devenus subordonnés aux ducs. Quelques comtés de France et leurs Comtes étaient aussi puissants que les Dukes et leurs duchés. Il est également à noter que, jusqu'à la fin du Moyen âge, de nombreux Comtes et Ducs de France étaient aussi puissants, parfois plus, que le Roi Français.

Les Duchés de France

Le Duché de Flandre couvrait une zone qui comprenait les pays qui sont aujourd'hui Pays-Bas et la Belgique. Au Moyen âge, les ducs de Flandre étaient puissants dans le domaine économique et militaire. Considérant que peu d'ancêtres Langelier y étaient situés, nous ne donnons à la Flandre qu'une brève mention.

Le Duché d'Anjou couvrait une zone comprenant la côte Atlantique de la basse vallée de la Loire et une grande partie du Maine. C'était dans un emplacement stratégique entouré par les duchés concurrents de Bretagne, Normandie, Blois/Champagne et Aquitaine ainsi que les terres royales (notamment Ile de France et Orléans). Anjou a été parmi les terres déléguées à Robert le Fort en 853 un comte d'une famille puissante qui a servi les rois Carolingiens de France. Robert était un chef militaire audacieux et inspirant qui chassait les Vikings de son territoire. Ses fils, Eudes et Robert I, tous deux devinrent Rois de

l'Ouest de la Francia; et les Rois Capétiens de France étaient ses descendants directs. Anjou a survécu et prospéré sur la base de son contrôle des châteaux, son fort réseau de Barons vassaux et les capacités de ses Comtes/Ducs de former des alliances stratégiques avec des duchés concurrents par le mariage. Comme nous le verrons plus tard, les Comtes (plus tard Ducs) d'Anjou établiraient la dynastie des Angevins qui contrôlaient Anjou, la Bretagne, la Normandie et l'Angleterre.

Le Duché de Bretagne, couvert d'une zone au nord de l'Anjou et à l'ouest de la Normandie, est mis à part par son emplacement éloigné, partiellement entouré par la Manche et l'océan Atlantique, et sa forte tradition Celtique. La Bretagne a atteint son identité indépendante au IXe siècle sous le chef natif Nomenoe, qui a pris le contrôle des terres au mépris des Carolingiens. Ses successeurs ont été durement battus par les Vikings mais ont gagné la reconnaissance en tant que Ducs au Xe siècle. Les Ducs de Bretagne ont été largement incapables de consolider leur pouvoir sur les Barons inférieurs, mais son éloignement a aidé la Bretagne à survivre en tant que duché indépendant au XIIe siècle. Ce n'est qu'après 1166 que les Bretons ont atteint une administration territoriale centralisée systématique, lorsqu'une série de crises de succession a permis au roi Henri II d'Angleterre de le soumettre à la règle Angevin/Plantagenet.

Le Duché de Blois (plus tard Blois-Champagne), était au sud et à l'est des terres royales de l'Île de France. Blois a été initialement accordé à Robert le Fort par les Carolingiens. Le duché fut plus tard saisi par Theobald I, qui commença les Comtes de Blois en 940. Ses successeurs annexèrent les comtés de Sancerre (1015) et de Champagne (1019 – 23) formant l'une des principautés les plus puissantes de France. Les comtes de Blois-Champagne ont obtenu leur plus grande force au XIIe siècle quand ils ont été de redoutables rivaux des rois de France Louis VI et Louis VII. Plus tard, les terres du duché furent divisées parmi les héritiers qui restèrent encore des seigneurs prestigieux du Royaume. Le Champagne était parmi les terres françaises les plus riches, les mieux organisées et les plus cultivées.

Parce que les ducs et comtes postérieurs de ces terres étaient souvent descendus ou liés aux rois Carolingien ou Capétien, ils se voyaient bientôt comme des princes avec des droits tirés non seulement des possessions terrestres mais des revendications de sang.

Les princes ont trouvé presque aussi dur que les rois de sécuriser leur pouvoir administrativement. Ils exploitent leurs terres par le travail des vassaux-une personne qui accorde des droits fonciers et d'autres privilèges par un seigneur féodal en échange des obligations de loyauté et de soutien militaire mutuel. Les vassaux se battent avec le seigneur lorsqu'ils sont appelés et les seigneurs protégeront et combattront pour leurs vassaux. Des problèmes se posent car de plus en plus de vassaux sont évalués moins pour la compétence que pour la loyauté; ces serviteurs étaient des hommes qui avaient tendance à se considérer comme des seigneurs indépendants plutôt que comme des agents de princes. Cette tendance a été particulièrement marquée parmi les barons du seigneur des châteaux fortifiés, qui, d'ici l'année 1000, revendiquent le pouvoir de commander et de punir, ainsi que le droit de conserver les revenus qu'ils génèrent. Ainsi, la puissance dévolue de l'Empire non divisé du 9ème siècle à un mélange de seigneuries au 11ème-seigneuries dans lesquelles le contrôle des châteaux était la principale caractéristique du pouvoir.

Cette décentralisation du pouvoir a conduit à une politique fragmentée; à chaque niveau, les seigneurs dépendaient des services de serviteurs assermentés qui étaient généralement récompensés par des concessions terrestres appelées fiefs-terres accordées sur la base de l'allégeance. Au IXe siècle, le petit nombre de fiefs ne suffisait pas à saper l'ordre public protégé par la règle des rois et de leurs vassaux. En effet, les fiefs étaient au début une récompense des terres royales pour le service au roi. Cette

pratique a grandi au XIe siècle. D'ici là, les châteaux et les fiefs accordés par les rois, les princes et les seigneurs s'étaient multipliés au-delà de contrôle, entraînant des amas fragmentés de pouvoir local que seulement quelques-uns des princes majeurs ont réussi à consolider avant 1100. Cette prolifération des chefs indépendants a conduit à des guerres fréquentes pour étendre le pouvoir, l'influence et le territoire et que les comtes cherchaient à subjuguier plus de vassaux ou saisissaient ceux de leur voisin. (Source: France en 987. Encyclopædia Britannica, Inc).

Ce sont les circonstances à partir desquelles nos ancêtres Langelier ont surgi au XIe siècle. Nous avons appris que nos premiers ancêtres vivaient principalement dans le nord de la France, avec les plus grandes concentrations de Langelier en Normandie, en Bretagne et en Anjou. Alors que ces territoires étaient parmi les plus puissants duchés en France, en réalité chaque Duché et même le pays dans son ensemble peut être caractérisé comme "une grande famille malheureuse". Les héritiers Carolingiens, leurs seigneurs et les familles moins nobles ont régulièrement formé alliances par le mariage; évolué au point où presque tout le monde est lié à tout le monde. Les princes sont liés aux autres princes et aux ducs et aux comtes qui sont liés à leurs barons, seigneurs, et aux modestes vassaux. La Normandie, la Bretagne, l'Anjou ainsi que les autres duchés deviennent des domaines familiaux et ces domaines sont reliés les uns aux autres par le mariage. Comme toute famille, les désaccords internes, les turbulences, les batailles et les guerres mènent à la formation d'alliances. Dans la France médiévale, ces alliances ont souvent été faites par le mariage et les dons de fiefs pour le service.

Les Langelier peuvent provenir de simples fermiers, artisans ou marchands, mais chacun a une obligation envers un seigneur. Beaucoup de Langeliers servaient leurs seigneurs au cours des années et formeraient également des alliances de mariage. Certains seraient récompensés avec des successions seigneuriales. Nous avons appris qu'il y avait des seigneurs Langelier en Bretagne, en Normandie et en Anjou. Bien que la plupart de ces seigneurs Langelier apparaissent après le XIVe siècle, nous pouvons examiner les emplacements des ancêtres avec d'autres variantes d'orthographe Langelier pour en apprendre davantage sur notre histoire de famille plus en arrière dans le temps.

Il existe de nombreuses variantes orthographiques pour le nom de famille **Langelier** utilisé par nos ancêtres dans les temps anciens. En fait, **Langelier**, comme nous orthographions le nom aujourd'hui, est une variante relativement récente. Au fil du temps, nous trouvons le nom orthographié: Anelier, Angelier, l'Angelier, ainsi que Angely, l'Angely, Anglois, Langlois, Langlais, Langle, Langevin, l'Angevin, Langevinier, et Langevinaye entre autres. Nous avons également spéculé sur le sens du nom: certains disent ce nom signifie «les anglais»; ou, qu'il provient de Saint Jean de'Angely (une ville médiévale dans l'ouest de la France nommée d'après Saint Jean-Baptiste); ou, que le nom est dérivé de la ville d'Angers ou de la province historique d'Anjou dans l'ouest de la France; ou, que le nom vient d'un lien familial ou politique avec les princes Angevins. En fait, si nous regardons attentivement les apparences historiques et géographiques de nos ancêtres, toutes ces spéculations peuvent être vraies et toutes ces familles sont apparentées. Allons jeter un coup d'oeil.

À Anjou/Angers

l'Angevin est un nom de famille signifiant *d'Anjou* le territoire médiéval entourant la ville d'Angers dans l'ouest de la France. La région fut conquise par César et tomba aux Francs au 5ème siècle. A partir du Xe siècle, l'Anjou est gouverné par les comtes d'Anjou. Les anciens Hérauts étaient imaginatifs dans leurs généalogies de l'Angevins. Certains les dérivent de Noé, de Meleagar qui a tué le sanglier calédonien, de Diomedes qui était au siège de Troie, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on atteigne Verus, "qui a été baptisé par Marcellus l'année 41" et de qui le deuxième fils descend Milon de Vere (735-795), le comte d'Angers et de Mentz, beau-frère de Charlemagne, et le progéniteur de la famille l'Angevin.

Les historiens considèrent les l'Angevin comtes d'Anjou comme débutant avec Fulk le Rouge. En 899, Fulk devint vicomte de Tours et en 905 comte de Tours. Vers 900 – 918, il était comte de Nantes. Il a augmenté son territoire en tant que vicomte d'Angers et, vers 929, il a revendiqué le titre de Comte d'Anjou. Au cours de sa seigneurie, Fulk le Rouge était souvent en guerre avec ses voisins, ce qui était devenu un modèle qui s'étendrait à ses héritiers pendant des siècles. Peut-être à cause de ces guerres, les Angevins sont devenus habiles à établir des alliances de mariage qui ont favorisé leurs buts. De nombreux fils et filles Angevin ont été mariés aux ducs de Bretagne, en Normandie ainsi qu'aux rois de France. Geoffrey I, petit-fils de Fulk le rouge, succède à son père en tant que comte d'Anjou vers 960, à l'âge de 20 ans. Il épousa une petite-fille du roi Robert I de France, un descendant direct de Charlemagne. Grâce à ce mariage, les Angevins ont rejoint les plus hauts rangs de la noblesse française occidentale. Fait important, les barons vassaux d'Angevin ont formé des alliances de mariage similaires pour préserver et améliorer la qualité de famille.

Le Fulk III Nerra (Fulk le Noir) (970 – 1040), duc d'Anjou, fils de Geoffrey Ier et arrière-petit-fils de Fulk le Rouge, fut l'un des premiers grands constructeurs de châteaux médiévaux. En 994, Fulk termine son premier **château à Langeais**, à environ 60 milles à l'est d'Angers, sur les rives de la Loire. **Le château de Langeais** est le deuxième plus ancien château médiéval connu. Alors que Fulk combattit les guerres successives avec ses voisins, il construirait environ 100 châteaux, ainsi que des abbayes, à travers la vallée de la Loire.

Au fil du temps, les Angevins gouvernèrent des parties de la France, ainsi que l'Angleterre, Naples, la Hongrie, la Pologne, et ils revendiquaient Jérusalem. Fulk V d'Anjou, est devenu en 1131, le roi de Jérusalem un titre détenu par ses héritiers jusqu'à 1186. Le fils aîné de Fulk V, Geoffrey IV (Geoffrey Plantagenet), hérita d'Anjou, épousa la fille du roi d'Angleterre et conquiert la Normandie. En 1154, leur fils devint le premier Angevin (ou Plantagenet) roi d'Angleterre comme Henry II. De Henry descend la dynastie des Angevin qui gouvernerait l'Angleterre et une grande partie de la France pendant plusieurs centaines d'années.



Sceau officiel de Fulk III Nerra

En présentant l'histoire des Angevins, il est important de noter que les Langelier peuvent ne pas être des descendants directs, bien que cela soit certainement possible. Il est plus certain que certains membres de **la famille Langelier** étaient barons vassaux des comtes d'Anjou, de Bretagne et de Normandie. Très probablement les Langelier provenaient de la région d'Angers et par leur service aux comtes et ducs d'Anjou, Bretagne et Normandie, ont déménagé dans le nord de la France. Ceci est soutenu non seulement par les preuves historiques mais aussi par les localisations de Langelier en France aujourd'hui.

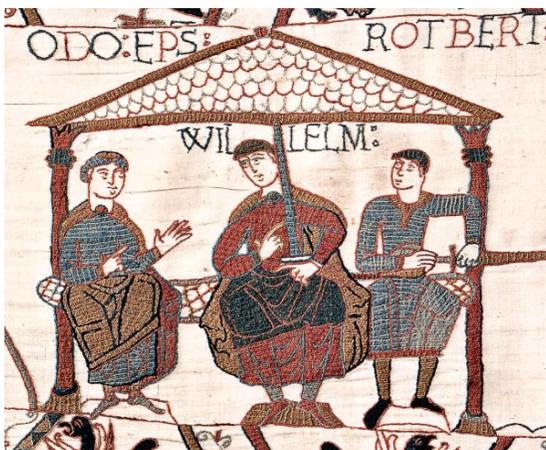
En Normandie

Avant que nous puissions parler de notre famille en Normandie menant à la conquête de l'Angleterre par Guillaume/William II, le duc de Normandie, nous avons besoin de mettre la scène.

Dans le nord de la France au IXe siècle, les Raiders Vikings attaquaient régulièrement les successions et les monastères dans le nord de la France, saisissant des provisions et des richesses mobilisatrices. Au Xème

siècle, ils ont établi des colonies à l'embouchure des rivières le long de la côte, mais ils ont été particulièrement attirés par la vallée de la Seine. Ces Normands (ou *Northmen*, ou *Normanni*, en latin) qui s'installèrent dans la région Nord-Ouest de la France étaient des descendants des Vikings des pays nordiques d'Europe. Ils ont attaqué à plusieurs reprises Paris, parfois ils ont été repoussés par des défenses, mais plus souvent ils sont partis après le paiement d'un hommage. Le Duché de Normandie fut créé en 911, lorsque le chef Viking Rollo (Hrolf) accepta le territoire de la basse vallée de la Seine du roi Charles III des Francs-occidentaux. Avec ses pâturages, ses pêcheries et ses forêts, ce territoire était un prix riche, et Rollo et ses successeurs ont travaillé agressivement pour étendre leur domination du Nord.

En 942, le fils de Rollo, Guillaume I (Guillaume I, connu sous le nom de Longsword) fut assassiné et la succession alla à son fils de 10 ans, Richard I Sans Peur (Richard I l'Intrépide, 933-996). En raison de son âge, une Régence a été établie qui comprenait quelques nobles Normands de haut rang, y compris **Osmond I l'Angevin, de Conteville** (925-990) qui était le tuteur et mentor de Richard. Conteville (parfois incorrectement orthographié Centeville) est approximativement à mi-chemin entre Fougères et Rouen, une zone remplie de **Langelier** venus plus tard. Osmond I a été influent dans le sauvetage de Richard I et la préservation de son règne en Normandie (comme il est apparent ci-dessous). (Source: *Histoire Des Normands*, par Dudo de Saint-Quentin, TRANS. Eric Christiansen, Boydell Press, Woodbridge, Royaume-Uni, 1998; et, 'la première maison de Bellême', par Geoffrey H. White, dans *Transactions De La Société Historique Royale*, quatrième série, vol. 22 (1940)



Une section de la Tapisserie Bayeux montre William I (au centre) avec ses demi-frères Odo (à gauche) et Robert (à droite)

Osmond I est un prédécesseur d'autres ancêtres importants: Osmond II l'Angevin (950-1010) était un ancien évêché (évêque) de Bayeux; Osmond III l'Angevin (1000-1060) était un tuteur et conseiller du roi Edward le confesseur d'Angleterre; et, Osmond IV l'Angevin qui, plus tard, a participé à la conquête normande de l'Angleterre.

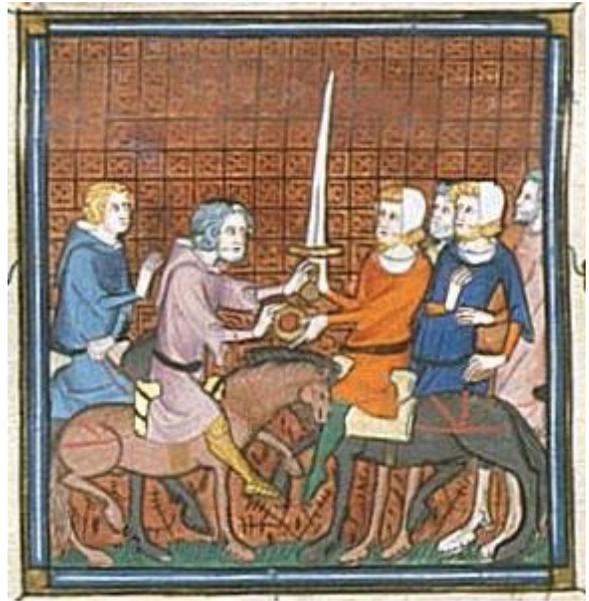
Mais, peut-être le plus significatif, Osmond I de Conteville est le père de Herluin de Conteville (1001 – 1066) (parfois référé comme Herluin de Conteville). Herluin était un Seigneur de revenu modéré mais tenait des manoirs comme vicomte de Conteville à Sainte-Mère-Église, une zone de la péninsule Contentin dans le nord-ouest de la Normandie. Herluin épousa Herleva, la maîtresse de Robert Ier, duc de Normandie qui était déjà mère de Guillaume le bâtard (plus tard Guillaume II, duc de Normandie, qui devient Guillaume le

Conquérant). Herluin et Herleva eurent deux autres fils: ODO (plus tard évêque de Bayeux) et Robert, comte de Mortain. Ils eurent aussi deux filles, dont l'une est la mère d'Osmond III l'Angevin. Herluin mourut en 1066, l'année où son beau-fils conquiert l'Angleterre. (Source: *Histoire Chronologique De La Normandie Et Des Normands: Des Origines À 1204*, par Jean Dubuc, 2003)

Le roi de France, Louis IV, chercha à utiliser le jeune duc Richard Ier pour réunir la Normandie dans sa domination. Sous prétexte de protéger Richard et de guider ses études, Louis a capturé le jeune duc et l'a détenu pendant plusieurs années (943 à 945) dans la ville de Laon à environ 150 milles à l'est de Rouen. Enfin, avec l'aide d'**Osmond I**, Richard s'enfuit, mais le roi les poursuivit en Normandie et captura la ville de Rouen. **Osmond I**, au nom de Richard, fit des alliances avec Hugh le grand (le comte de Paris), et le roi de Danemark et les Normands chassèrent Louis de Rouen, vainquit les Français et captura le roi Français. Louis n'est libéré qu'après avoir signé un Pacte «*pour ne pas molester Richard pour le plaisir de son duché*». Il a également dû céder ses deux fils et certains de ses nobles comme

otages pour assurer son respect. Après le traité a été arrangé, jeune duc Richard, maintenant 13 ans maria Emma 8 ans, fille de Hugh, le Duc de Paris. Quelques années plus tard, Hugh le grand, sur son lit de mort, a nommé Richard pour être le gardien de son fils et successeur, Hugh Capet. Richard pour mériter cette confiance aida Hugh Capet à devenir le Roi de France en 987 et commença la dynastie des Capetians.

Pendant les 30 dernières années de son règne jusqu'à sa mort en 996, Richard I évite les querelles politiques Franquantes et les guerres mesquines. Il travailla à renforcer la Normandie à l'intérieur, à stabiliser ses terres et à unir les Normands, en forgeant la Principauté la plus cohésive et la plus redoutable de la Francia de l'Ouest. Richard a introduit le système féodal et construit un solide réseau de barons fidèles et il a réorganisé l'armée normande basée seulement sur la cavalerie lourde. Richard I pris aussi contrôle des églises et pendant son règne, la Normandie est devenue complètement christianisée.



Richard I, Sans Peur



Richard II

Après Richard I, les ducs de Normandie jouissent de la prospérité et continuent à créer des fiefs. Son fils, Richard II, épousa Judith la fille de Conan Ier, comte de Rennes et duc de Bretagne et la petite-fille de Geoffrey I, comte d'Anjou. Richard II a exploité cette Alliance et d'autres pour importer d'autres vassaux nobles d'Anjou dans le duché et établir un cadre de nouveaux Baron/chevaliers fidèles à lui. Richard est mort après avoir nommé son fils Richard III comme son successeur, cependant, son autre fils Robert I a contesté la revendication de son frère au duché dans une guerre civile. Richard mourut et Robert devint duc de Normandie; Cependant, l'instabilité régnait dans le duché à la suite de la guerre civile. Robert I ne s'est jamais marié et est mort en revenant d'un pèlerinage à Jérusalem, mais pas avant de désigner son fils bâtard Guillaume II pour lui succéder. Avant sa mort, Robert a obtenu une promesse d'Henri I, roi des francs, d'être le protecteur de Guillaume. Guillaume II, aussi connu sous le nom de Guillaume II, devint duc de Normandie à l'âge de sept ans.

Maintenant, nous pouvons discuter de l'**Angevin** en Normandie, les ancêtres probables des **Langelier**. Cette famille est célèbre non seulement comme compagnons de Guillaume le Conquérant de l'Angleterre, mais aussi pour avoir aidé à sauver Guillaume/William II, le duc de Normandie, pendant les révoltes des Barons de 1047 et 1054.

Le premier ancêtre de l'Angevin en Normandie est **Raoul II de Baisson (fils du blaireau) l'Angevin** (985-circa 1024) (latin: *Radulfus Taxo Andegavensis* signifiant *Raoul le blaireau d'Anjou/Angers*; il était aussi connu sous le nom de *Raoul l'Angevin ou Raoul d'Anjou/Angers*). Raoul est devenu un baron Normand autour de l'année 1000. Il est aussi connu sous le nom de Raoul de taison-signifiant Raoul le blaireau (latin: *Taxo* signifiant *blaireau*; dans le vieux Normand Français: *taiisson* ou *tesson*). Les légendes de famille diffèrent sur la façon dont ils ont obtenu l'étiquette-blaireau. On dit que c'est pour leur ténacité

à saisir et à détenir des possessions; un autre dit qu'il est du nom de leur maison d'origine à l'Anjou: *la-Roche-Tesson* (rocher du blaireau). Raoul l'Angevin (ou Raoul Tesson) a été le premier des *Seigneurs De Cinglais* avec le pouvoir basé dans un château *Thury* (aussi leur cri de guerre) à *la-Roche-Tesson* dans la région forestière de Cinglais au sud de Caen dans le nord-ouest de la Normandie. (Source: *Memoires de la Societe des antiquaires de Normandie*, Caen, 1836, tome X, "Familles Illustres de l'ancien Pays De Cinglais", pp 78-93)

Les historiens et les généalogistes diffèrent sur **les origines de l'Angevin en Normandie**. En 1070, le moine Normand Guillaume de Jumièges, l'un des premiers écrivains sur la Conquête normande dans son histoire *Gesta Normannorum Ducum (Actes Des Ducs Des Normands)* a supposé que Raoul II l'Angevin peut être de la lignée de Malahulc ou de Botho, oncles du duc Viking Rollo de Normandie. D'autres historiens affirment que l'Angevins ont d'abord été situés près d'Angoulême, à 40 milles au sud-ouest de Sainte-Jean d'Angely. Ici, la famille se distingue dans les batailles contre les envahisseurs Sarrasine en 725. Par la suite, les historiens disent que la famille a déménagé en Anjou et que Raoul l'Angevin était issu d'une famille vassale des comtes d'Anjou. Notamment, au VIIIe siècle, un **Raoul I Taxo** (Français: Taisson; le blaireau) **l'Angevin** (d'Angers) (935-975), a assisté à l'affrètement du roi de l'abbaye de Coulombs. Le fils de Raoul est **Jourdain de la Roche Taisson** (parfois Tesson) **l'Angevin** (960-1000) à Angers. Tous ces endroits pourraient être vrais et le résultat du mouvement des descendants de famille au fil du temps. (Sources: *Des Bois*, Art. Achard et, volte, *Apud Mem. Soc. Norm.* x 78; and, Gail. Christ. VIII. 297. Instr.)

Raoul I Taxo ou Taisson ou Tesson avait au moins deux enfants. Nous savons beaucoup sur le fils du nom de Raoul II, mais l'histoire du deuxième fils, Erneiz qui a adopté le nom de famille Tesson, est plus obscure. Il semble que Erneiz entre au service de l'église dans la région et est éclipsé par l'héritage de la famille de son frère. Il est probable, mais incertain, qu'Erneiz puisse être le père **d'Osmond l'Angevin**. Les familles des deux fils semblent liées aux vastes terres riches de la région forestière de Cinglais, dans le nord-ouest de la Normandie. (Source: *Mémoires De La Société Des Antiquaires De Normandie*, Volume 10; Caen, 1836; et, *Le Pays De Cinglais: Histoire Des Paroisses Du Diocèse De Bayeux*, par Frédéric Étienne Votier; Caen, 1836)

Raoul II l'Angevin est probablement arrivé en Normandie vers 996, dans le cadre d'un nouveau cadre de nobles fidèles à Richard II. Il détient le titre de *baron de Thury, Seigneur de Cinglais et de la Roche Tesson, Seigneur de Conches*. Certains rapportent que le frère de Raoul était Hugues, Archevêque de Rouen, qui donna à Raoul quelques-unes des terres de sa cathédrale près de Rouen. Il peut aussi avoir servi comme mercenaire dans la Conquête Normande du sud de l'Italie et a été récompensé avec des concessions foncières par Richard II ou acheté plus de terre avec les dépouilles de guerre. La famille était l'un des barons les plus puissants de Normandie, détenant près d'un tiers du Duché. (Sources: *Les Premières Croisades Françaises En Espagne: Normands, Gascons, Aquitains Et Bourguignons 1018 – 1032*, par P. Boissonnade, dans *Bulletin hispanique*, 2013 novembre; *Le Paiage Complet; Ou, Une Histoire De La Chambre Des Lords Et De Tous Ses Membres Dès Les Premiers Temps*, éd. Geoffrey H. White, vol. XII/1, St. Catherine Press, 1953; *William le Conqueror*, par David C. Douglas, University of California Press, 1964; *Recueil Des Actes Des Ducs De Normandie (911-1066)*, par Marie Fauroux, Caen: Société des antiquaires de Normandie, loi 33, v. 1025; *Origines de la Normandie et du Duché d'Alençon*, par vicomte de Motey, Paris, 1920; *L'histoire de la Normandie et de l'Angleterre*, 4 volumes, par Sir Francis Palgrave, 1954; et, *Les Fortifications De Terre Et Les Origines Feodales Dans Le Cinglais*, par Michel Fixot, Caen: Centre de recherche archéologique médiévale, 1968)

Les révoltes du baron

En 1047 et 1054, Guillaume II (1035 – 87), duc de Normandie (également connu sous le nom de Guillaume ou William le bâtard), a dû mettre en place des soulèvements de barons normands pour rétablir un fort contrôle central. Son succès dans cette aventure ferait de lui le souverain le plus puissant de France.

Pendant les règnes de Richard II et Robert I, le nombre de barons proliférait et ils devinrent plus indépendants et audacieux. Le statut illégitime de Guillaume et sa jeunesse ont causé des problèmes

dans le Duché dans ses premières années. Les membres de l'aristocratie normande ont lutté pour contrôler le jeune duc et pour leur propre pouvoir.

En 1047, le désordre dans le Duché s'est développé en une attaque ouverte sur William, quand il avait 19 ans. Une cabale de barons normands rebelles conspira pour renverser Guillaume et prendre le contrôle de la Normandie. Ils étaient dirigés par Guy de Bourgogne, le cousin de William, qui avait une revendication légitime au duché.

La tradition dit que l'intrigue a commencé par une tentative de capturer et assassiner William alors qu'il chassait à Valognes au cœur du territoire rebelle. Heureusement, il a été averti et a réussi à s'échapper seul la nuit à cheval. Les barons rebelles, maintenant exposés, avaient des options de fuir le pays ou tenter une rébellion ouverte. Ils ont choisi ce dernier. Guy de Bourgogne a rallié l'appui militaire de ses vassaux et d'autres puissants barons en Normandie et a formé une grande armée pour renverser Guillaume.

Après son évasion très juste, William a voyagé pendant plusieurs jours pour atteindre le roi François Henri I. William fit appel au roi pour honorer un serment qu'il avait fait au père de Guillaume de le protéger des ennemis. Henri accepta d'aider son vassal et, ensemble, ils défient les rebelles à Val-ès-dunes à l'été de 1047, dans la première véritable bataille de la vie de Guillaume.

Raoul III l'Angevin (1017-1066), fils de Raoul II, est surtout connu pour son rôle dans la révolte rebelle et une histoire célèbre qui s'est produite à la bataille de Val-ès-dunes. Le matin de la bataille décisive, Raoul II révèle sa véritable allégeance au duc et se joint à l'armée de Guillaume pour vaincre les rebelles.

Bataille de Val-ès-dunes

À l'été de 1047, la grande armée du roi Henri rejoignit la plus petite armée du duc William. Ensemble, ils ont voyagé pendant des jours à travers la Normandie à la plaine de Val-ès-dunes près de la ville actuelle de Conteville où ils ont rencontré les rebelles (Rappelez-vous Osmond de Conteville?). Bien que la bataille de Val-ès-dunes ait été un événement décisif dans l'histoire de la Normandie, les dossiers de la lutte sont clairs sur les détails-voici ce que nous savons:

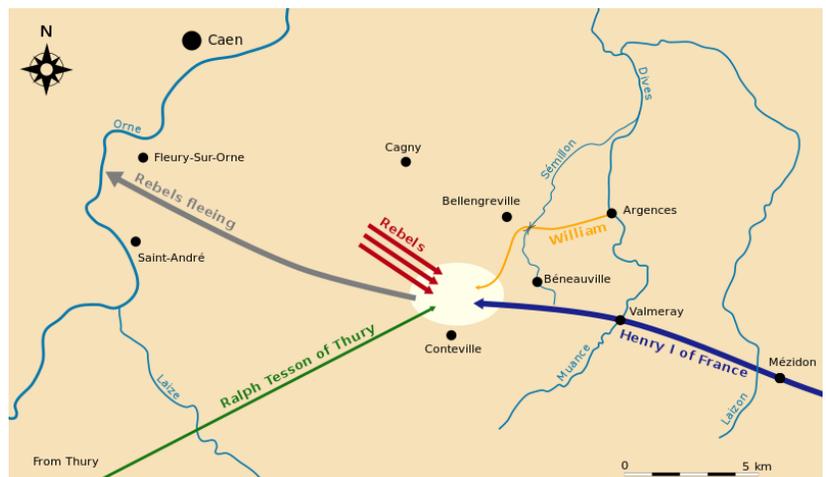
Beaucoup des terres du baron rebelle entouraient les domaines de Raoul III. Bien avant la bataille, Raoul accepta à contrecœur la cause rebelle après qu'ils eurent exercé des pressions sur lui avec des menaces et de grandes promesses de terre et de puissance. Ralph leur a prêté serment qu'il frapperait William partout où il devrait le trouver.

Tôt le premier jour de la bataille, la cavalerie de Raoul prit le champ, mais se tint séparément, sur le côté. Raoul a conduit une force d'hommes qui comprenait une cavalerie de 126 Chevaliers de sa baronnie tout en armure avec des lances soulevées. Voyant l'armée de Guillaume, soutenue par l'armée du roi de 3000 hommes d'armes, Raoul et ses hommes prirent une pause et soutinèrent les deux côtés.

Pendant ce temps, le roi et le duc William coordonnaient leur position de troupe et leur ordre de bataille. Avant le début des hostilités, le roi Henry remarqua un corps de cavalerie forte et finement équipée se tenant par eux-mêmes à une certaine distance des forces rebelles et ne put dire de quel côté ils se trouvaient. William reconnut les hommes comme appartenant à Raoul le Blaireau et dit: *«Sire, je crois que ces hommes vont m'aider, car leur seigneur Raoul n'a pas de cause de querelle ou de colère contre moi.»*

À travers le champ, les Chevaliers de Raoul lui conseilla de ne pas faire la guerre à Guillaume, son Seigneur légitime, ni à échouer dans son devoir envers lui. Ils ont noté que Raoul avait promis son allégeance au jeune duc quand son père, le duc Robert, a présenté Guillaume au Conseil Normand des barons et que *«l'homme qui combattait son Seigneur n'avait aucun droit au fief ou à la baronnie»*. Raoul accepta et hurla le cri de guerre de sa famille, conduit son cheval entre ses troupes à travers la plaine jusqu'à Guillaume. Il a ensuite gentiment giflé William sur l'épaule avec son gant, et dit: *«ce que j'ai juré de faire, je le fais maintenant. J'avais juré de te frapper dès que je te trouverais et comme je ne me parjure pas, je t'ai maintenant frappé pour m'acquitter de mon serment. Dorénavant, je ne vous ferai pas de mal. Avec ce changement d'allégeance, Raoul et ses Chevaliers rejoignent la bataille du côté du duc Guillaume et du roi Henri. De cette façon, Raoul échappe à la punition vécue par les conspirateurs vaincus et est récompensé par des terres et le titre additionnel du Seigneur de Saint-Vaaset. (Source: "Les Origines Du Village Et Du Chateau De Saint-Vaast-Sur-Seulles, Calvados", par Joseph Decaens dans Les Actes De La Conférence De Bataille Sur Les Études Anglo-Normandes 1987, édité par R. Allen Brown)*

La bataille de Val-ès-dunes a été très vivement contestée avec le roi et le duc activement impliqués dans la lutte. Le roi Henri, désarçonné par une lance-Poussée, a été presque tué; mais il est remonté et vaillamment retourna à la lutte. Le jeune duc William se précipita là où le combat était le plus dense, se montrant partout comme dans le commandement et prêt à s'exposer au danger. Raoul II le Blaireau mena sa cavalerie dans une charge sur le flanc arrière des rebelles.



À la fin, les forces de William et du roi Henry furent victorieuses. Ils conduisèrent une grande partie de l'armée rebelle loin dans l'Ouest, mais Guy de Bourgogne et beaucoup de ses forces survivantes échappèrent à son château à l'est. William n'a pas été en mesure de forcer le château à se rendre jusqu'à 1054, et, pendant ce temps, il n'a pas été en mesure d'affirmer son autorité dans le tiers oriental de son duché. Après la bataille de Val-ès-dunes, il y eut encore une forte opposition à Guillaume parmi les nobles Normands, mais ils furent forcés de déclarer une *«trêve de Dieu»*. Cette trêve, soutenue par l'entière approbation de l'église, a déclaré que les guerres privées ou vendettas ont été interdites du mercredi soir au lundi matin. William et King Henry avaient des droits spéciaux pour défendre leurs titres et l'ordre public et n'avaient pas à se conformer à l'ordre. Même si la position de Guillaume était encore faible, avec Guy de Bourgogne qui tient toujours et Guillaume ayant à pardonner beaucoup de barons qui s'étaient opposés à lui, il serait sept ans avant qu'il ait à affronter une autre révolte majeure.

William et le roi Henry ont également fait prisonniers un grand nombre de barons rebelles et leurs soldats et, pour les punir, leur ont ordonné de construire un monument de leur victoire. William a fait faire une levée de terrain par ses ingénieurs et a tracé une route publique le long de la même route sur laquelle il s'était enfui des rebelles au roi. Il a ensuite contraint les rebelles à construire la route. La plupart de cette partie du pays était faible et marécageuse, la raison pour laquelle la seule route publique a pris un parcours sinueux autour de la zone. Les prisonniers rebelles étaient maintenant mis au travail en construisant une route au-dessus des terrasses surélevées et des remblais. Cette route est devenue l'une des autoroutes les plus utilisées dans le Royaume pendant plusieurs siècles. En fait, les vestiges de

la route, apparaissant comme les ruines d'une ancienne digue de chemin de fer, existent jusqu'à nos jours. (Source: *Histoire De Guillaume Le Conquor*, par Jacob Abbott; Harper and Brothers, NY, 1899)

Des années plus tard, en 1050, Raoul III fonda l'Abbaye de Fontenay, près de Caen. (Source: le peuple normand et ses descendants actuels dans les dominions britanniques et les États-Unis d'Amérique, Henry S. King & Co, 1874; et Wace). En 1066, Raoul II fut parmi les compagnons de Guillaume II dans sa conquête de l'Angleterre. Raoul II a été tué à la bataille d'Hastings ou peu de temps après.

Raoul IV l'angevin (1050-1096), fils de Raoul III, fut un noble à la Cour de Guillaume II, duc de Normandie et épousa une cousine de Guillaume. En 1054, Raoul IV combattit au côté de Guillaume à la bataille de Mortemer pour détruire une deuxième et dernière révolte des barons.

Henri I, le roi Français avait soutenu William à la bataille de Val-ès-dunes, mais en 1052, il décida de s'opposer à lui et de soutenir les barons rebelles de Normandie. Henri, conduisit une armée en Normandie et commença une campagne de dévastation généralisée alors qu'ils pillèrent le Duché. William rallia une force de barons normands alliés et surprirent l'armée française au moment où ses soldats étaient dispersés et distraits avec des actes de viol et de pillage et étaient donc une cible facile. En fin de compte, les Français ont été vaincus et forcés de se retirer de la Normandie. Avec cette victoire, Guillaume met enfin fin à la rébellion normande en exilant ou en emprisonnant les barons rebelles restants et en confisquant leurs terres. **Raoul IV l'Angevin** était le porte-étendard normand du duc Guillaume II à la bataille de Mortemer.

Conquête normande de l'Angleterre

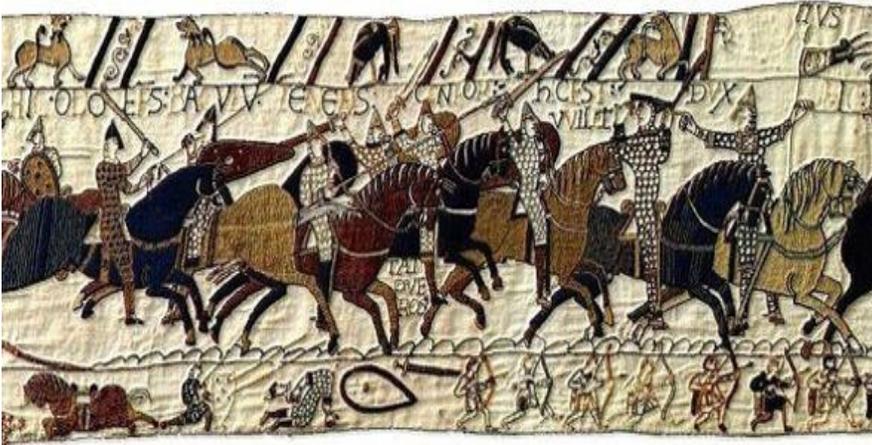
En 1066, Edward (le Confesseur), le roi d'Angleterre, meurt sans héritier et les deux Dukes Norman Guillaume/Guillaume II ainsi que le Earl Anglais Harold Godwinson revendiquent la Couronne. Harold était un puissant comte anglais choisi par un Concile de nobles anglo-saxons pour être roi. William a réclamé une connexion de sang et aussi qu'Edward l'avait nommé pour être son successeur. En 1066, le duc Normand envahit l'Angleterre, défait et tue Harold et ajoute le roi d'Angleterre à ses titres de roi Guillaume le Conquerant.

Tout cela est important pour notre **histoire de famille Langelier** parce que la conquête de l'Angleterre par Guillaume est bien documentée; la fameuse tapisserie de Bayeux est un record pictural de la conquête et le Domesday Book ainsi que le Battle Abbey Roll enregistrent les noms de ceux qui ont combattu avec William. Plusieurs ancêtres Langelier sont documentés dans ces deux dossiers historiques.

Raoul III l'Angevin, Raoul IV l'Angevin et Guy l'Angevin, le plus jeune fils de Raoul III, ainsi qu'**Osmond IV l'Angevin**, beau-frère de Raoul III, étaient compagnons de Guillaume II à la bataille d'Hastings et de la conquête Normande de l'Angleterre. Certains historiens disent que Raoul III a été tué dans la bataille d'Hastings, ou du moins il est mort avant 1086. A cette époque, son fils aîné, Raoul IV, hérita du grand fief de la-Roche-Tesson en Normandie, laissant le fils cadet, Guy (parfois Wido ou Gilbert) recevoir les récompenses de William pour leur soutien-deux baronies anglaises dans le Hertfordshire et le Norfolk. En 1218, Raoul IV l'Angevin conserve les droits de patronage de son père pour le Prieuré de Fontenay-Cle-Psesnel dans le Calvados.

Raoul, Osmand et Guy l'Angevin, sont tous enregistrés dans le Domesday Book et la Bataille Abbey Roll comme baron/chevaliers dans l'armée de Guillaume le Conquerant. Ils ont aussi un lien avec la fameuse *Tapisserie de Bayeux*.

La tapisserie de Bayeux est un tissu brodé de près de 230 pieds de long et 20 de haut, qui dépeint les événements menant à la Conquête Normande de l'Angleterre. On pense qu'elle a été faite quelques années après la bataille de Hastings et elle raconte l'histoire du point de vue des Normands conquérants. Le tissu se compose de quelques 50 scènes avec des descriptions en latin. Il a été commandé dans les années 1170 par Mgr ODO, le demi-frère de William. La tapisserie a été présentée annuellement dans la cathédrale de Bayeux, en Normandie. La tapisserie de Bayeux est importante dans notre histoire familiale de **Langelier** en raison de son record d'Eustache, comte de Boulogne, comme compagnon de Guillaume le Conquerant. Les terres que William donna à Eustache comme récompense pour son service à Hastings étaient détenues par **Osmond et Guy l'Angevin**.



Compagnons du Conqueror combattant à Hastings, tel qu'illustré dans la tapisserie de Bayeux. Duke William est sur la droite, montrant son visage pour encourager ses disciples. Au-dessus de lui sont les mots: *Hic Est Dux Wilel (Voici Duke William)*. À gauche, il y a Bishop Odo. Au-dessus de lui, il est dit: *Hic Odo Eps Baculum Tenens (Voici Odo l'évêque tenant un club)*. À l'extrême droite, tenant une bannière, est Eustache, comte de Boulogne, avec des mots au-dessus de dire: *ETIUS* (pour Eustatius, une version latinisée de Eustace). La tapisserie dépeint une bannière pontificale, une croix, accordée au duc par le pape Alexandre II pour signifier l'approbation pontificale de la conquête de l'Angleterre.

Guillaume le Conquerant avait des hommes de diverses origines sous son commandement à la bataille d'Hastings en 1066. Avec ces alliés et d'autres, il a fait campagne pendant les cinq prochaines années pour achever la conquête Normande de l'Angleterre. Beaucoup des hommes qui ont combattu aux côtés du roi Guillaume ont été récompensés pour leur loyauté avec les baronages et les grandes successions dans le pays conquis. Certains sont restés en Angleterre et leurs familles sont devenues la noblesse de l'Angleterre normande pendant les siècles suivants. Beaucoup de ces nobles ont été listés dans le livre Domesday, la grande enquête sur la terre et la richesse matérielle réalisée en 1086.

Certains, mais pas tous, sont devenus nobles en Normandie ou dans d'autres parties de la France et ont conservé leurs possessions aussi; d'autres étaient des hommes plus pauvres, qui ont été élevés au pouvoir par leur service militaire ou politique. Certains anglicisaient leur nom au fil du temps, tandis que d'autres conservaient les orthographes français et les noms géographiques quand ils référaient à leurs villages ancestraux.

Pour sa campagne en Angleterre, William recrute le soutien de familles nobles dans le nord de la France, y compris **Angevin** et Bretons. Plusieurs Angevins ont cherché l'avantage des alliances avec William et quelques-uns avaient des connections historiques familiales. Un homme surnommé Angvinus ou Andegavensis dans le Domesday Book était un certain **Guy l'Angevin**, qui accompagnait Guillaume le Conquerant et détenait des terres attribuées à Eustace II de Boulogne dans l'est de l'Angleterre. Domesday note que Guy avait un Avunculus (oncle maternel) appelé Osmond (**Osmond l'Angevin**) qui a également été alloué des domaines anglais par William. Il ressort du livre Domesday, que le roi donna à Guy les fiefs de Eustace II. Cela pourrait être parce que Eustace, insatisfait de sa part du butin, a tenté

de saisir le château de Dover, et quand ce complot a échoué, William a condamné Eustace à renoncer à ses fiefs anglais.

Eustace II est un bon exemple de la façon dont les familles étaient connectées dans la France médiévale. Eustace II était comte de Boulogne dans le **Duché de Flandre**. Il épousa à Lady (Godiva) la sœur du roi Edward le confesseur **d'Angleterre** et la nièce de Richard II, duc de **Normandie** et grand-père de Guillaume II, le Conquérant. Richard II a forgé une Alliance de mariage avec la Bretagne en mariant sa sœur à Geoffrey I, duc de **Bretagne** et par son propre mariage à la sœur de Geoffrey, Judith de Bretagne. Le père de Geoffrey I était Conan Ier, duc de Bretagne, et sa mère était Emmegarde, la fille du duc **d'Anjou**. Au moment du mariage de Richard II et Judith, plusieurs vassaux d'Angevin ont reçu des terres de fief de Richard pour accompagner Judith en Normandie. En 990, Conan Ier de Rennes, duc de Brittany a accordé les terres qui sont devenues plus tard une partie de la seigneurie de Fougères (probablement à Osmond ou Raoul II). Après la conquête



Châteaux de Fougères

normande de l'Angleterre, Guillaume le Conquérant donna des terres détenues par Lady Goda dans le Buckinghamshire au Chevalier Breton **Raoul, Comte de Fougères (probablement Raoul IV l'Angevin)**. C'est important pour nous car, dans les années ultérieures, plusieurs **Langelier** détenaient des terres seigneuriales dans et autour de Fougères.

Un événement antérieur impliquant Eustace peut révéler un lien fort entre les **Langelier/Angevin** et les ducs d'Anjou et de Bretagne. Un Osimundus (probablement Osmond III), un neveu de Conan Ier de Rennes, duc de Bretagne, est enregistré parmi les témoins lors des funérailles/inhumation du père d'Eustache, Eustace I, à l'abbaye de Samer, près de Calais, en 1049. C'est probablement le père de l'Osmond l'Angevin (Osmond IV) qui était avec William dans la conquête de l'Angleterre. Tout cela signifie qu'Osmond l'Angevin était soit le fils d'un frère ou d'une sœur de Conan Ier, duc de Bretagne, soit, plus vraisemblablement, le fils d'un frère ou d'une sœur d'Emmegarde d'Anjou. Le seul frère enregistré d'Emmegarde est le Fulk III, comte d'Anjou.

Le Bataille Abbey Roll est un autre record historique listant les compagnons de Guillaume le Conquérant. Il a été posté dans l'Abbaye de bataille que William a construit comme un mémorial à sa victoire-situé à l'endroit où le roi Harold a été tué à la bataille de Hastings. On croit que le rouleau de l'abbaye de bataille a été compilé par obéissance à une clause dans la Charte de Guillaume le Conquérant fondant l'Abbaye. Cette clause enjoint les moines de l'abbaye à prier pour les âmes de ceux qui, par leur travail et leur vaillance, avaient contribué à gagner le Royaume. Les noms des compagnons d'armes de William sur le rouleau de l'Abbaye étaient probablement copiés du rouleau de rassemblement original des Chevaliers et Barons Normands et alliés. Le rouleau d'Abbaye a été préparé sur les ordres de Guillaume avant l'embarquement et a été lu en sa présence sur le champ de bataille.

Le Conquerant, ayant demandé la présence de son greffier qui, avant le départ de l'armement de Saint-Valery, avait écrit les noms des hommes en chef de l'armée, il lui fit lire le rouleau pour déterminer qui était tombé, et qui avait survécu; et L'évêque Odo a chanté la Messe pour les âmes qui étaient parties.

La Bataille Abbey Roll est connue des historiens modernes des copies du XVI^e siècle, qui sont toutes imparfaites. La liste la plus longue contient 629 noms mais a des dupliqués. Le terme *Compagnons du Conquerant* au sens le plus large signifie ceux qui ont rejoint Guillaume, Duc de Normandie, dans la Conquête Normande (1066-1071). Dans sa définition plus restreinte, *les compagnons* sont les 15 nobles connus pour certain d'avoir effectivement combattu avec le Duc Guillaume dans la bataille de Hastings. La liste plus large provient des enregistrements ultérieurs et des concessions foncières en Angleterre faites par William immédiatement après la conquête. Inscrits sur le Bataille Abbey Roll sont des membres de la famille l'Angevin parmi les Chevaliers avec William en 1066: Raoul (III et IV) l'Angevin, Osmond (IV) l'Angevin et Guy l'Angevin.

*Il y eut présent dans cette bataille: Eustace, Comte de Boulogne; William, fils de Richard, Comte d'Evreux; Geoffrey, fils de Rotrou, Comte de Mortagne; William FitzOsbern; Haimo, Vicomte de Thouars; Walter Giffard; Hugues de Montfort-sur-Risle; **Rodulf de Tosny (Raoul de Tesson); Hugh de Grantmesnil; Guillaume de Warenne, et de nombreux autres guerriers les plus renommés dont les noms sont dignes d'être commémorés dans les histoires parmi les plus braves soldats de tous les temps.***

(Source: *The Battle Abbey Roll: Avec Un Certain Compte Des Lignées Normandes, Tome 1*, par Catherine Lucy Wilhelmina Powlett, Duchesse de Cleveland)

Une autre source de record pour ceux qui ont combattu avec le Conquerant est *le livre Domesday*. Il s'agit du manuscrit d'un dossier de la Grande Enquête de l'Angleterre achevée en 1086 par ordre du Roi Guillaume le Conquerant. William voulait savoir qui possédait quoi et où après la redistribution en gros des successions après la Conquête Normande. Cette évaluation des terres et des stocks et quelles taxes étaient dues à la Couronne pendant le règne du roi Edward le confesseur a aidé William à déterminer ses droits sur ceux qui détenaient maintenant le pouvoir et des biens.



Le Livre de Jour de Fête et illustration de William II, duc de Normandy, le Conquerant

Le livre Domesday est aussi un ancien record des **ancêtres Langelier: Raoul (III et IV) l'Angevin, Osmond l'Angevin et Guy (Wido ou Wydonis) l'Angevin** sont tous enregistrés comme ayant reçu des successions anglaises de Guillaume. Les noms des Angevins sont aussi parfois enregistrés comme Aungewyne, ou Angevinus.

Osmond l'Angevin détenait des terres dans l'Essex et le Northamptonshire ainsi que des terres à Norfolk initialement détenues par Herold Godwinson, mais attribuées par William à Eustache, Comte de Boulogne, après la bataille d'Hastings. Certaines de ces terres d'Eustace seraient ensuite détenues par Guy (Wido) l'Angevin. Certains historiens disent que Wido (Guy) l'Angevin est le neveu d'Osmund comme *le livre Domesday* mentionne son oncle maternel (Avunculus) Osmund. En outre, *Domesday* mentionne qu'en 1100, Eustace de Boulogne a fait une concession qui a été attestée par *Osinmund*,

Nepos de Conon (neveu d'Osmund de Conan). (Source: *Miraei Opera diplomatica et Historica*, 4 vols., par Aubert Miraeus et Jean François Foppens, Bruxelles, 1723 – 48)

En 1067, Eustace, insatisfait de sa part des dépouilles de la Conquête Normande, tenta de s'emparer du château de Dover. La conspiration échoua, et Eustace fut condamné à renoncer à ses fiefs anglais. Par la suite, il se réconcilia avec Guillaume qui lui restaura une partie des terres confisquées. Eustace II mourut en 1087 et fut succédé par son fils Eustace III, qui, en 1088, soutenait également une rébellion contre Guillaume et la famille perdit de nouveau leurs terres anglaises.

Selon *le livre Domesday*, la propriété se composait de 1 600 acres de divers types de terres avec 36 hommes libres, les frontières et les socmen, 260 moutons et 1 fosse de sel-tous avec une valeur fiscale de 50 shillings par an. Le tout était de 1 mile de long et 1/2 mile de large. Wido (Guy) l'Angevin avait également 298 acres de terre et 20 socmen qui appartenaient au Manoir de Herold de Great Massingham. Il est à noter que cette propriété Anmere Hall; aujourd'hui, Aner Hall est la succession du duc et de la duchesse de Cambridge. Les descendants de Wido Angevine, selon la coutume normande, ont assumé le nom de Massingham, de cette ville.

Agevinus (Wido), S. T (Norfolk folios 109 et 151). Dans le domaine du roi, il a tenu Masencham, vingt SoCs, ainsi que deux charrues et 58 acres et demi de CERE, dans le Centenie de Fredeburge. Il saisit aussi de la baronnie du comte Estache de Boulogne, dans les mêmes localités, tous les champs que possédait le comte. Il est probable que ce Wido Anevinus était lié à Osmond l'Angevin, dont nous venons de parler.

(Source: *les gens du Domesday: une prosopographie des personnes se produisant en anglais...*, Volume 2, par K. S. B. Keats-Rohan)

Aussi dans *Domesday*, nous trouvons un Angevinus (Osmundus), qui était un vassal du roi Edward-le-Confesseur avec 40 acres de terre et le manoir de Witham, situé dans le Centenie de ce Witham. Cet Osmond l'Angevin, ainsi que Wido ou Guy l'Angevin, semblent être une lignée d'une famille normande nommée l'Angevin qui se trouve jusqu'à la fin du XIVe siècle, dans les chartes de Normandie.

À partir de ce moment dans les registres historiques, il semble que l'Angevin ont conservé la possession de successions des deux côtés de La Manche. Plus tard, les descendants cessent d'être connus comme l'Angevin et adoptent les noms de famille des propriétés, des villes et des villages où ils vivent. La mort et les changements dans les vents politiques conduit des membres de la famille à retourner sur leurs terres en Normandie. Voici quelques exemples:

- **Robert l'Angevin**, en 1202, fait don de toute sa terre de Montortaire, à l'abbaye d'Aunay (Aunay-sur-Oden dans le Calvados);
- **Le chanoine Raoul l'Angevin**, auteur *des Coutumes du Evêché de Bayeux*, lequel termine son manuscrit: un don est fait à la cathédrale de Bayeux, «*pour augmenter l'obit de Raoul l'Angevin en 1294*»;
- **Thomas l'Angevin**, en 1316, prend un fief de cette même région (Bayeux et Aunay-sur-Oden);
- En 1381, nous trouvons un **Jean l'Angevin**, vivant dans la paroisse de Saint-Pierre, à Caen;

Il est possible que cette famille soit décédée au XVe siècle, ou qu'elle ait été dépouillée de ses titres parce qu'elle ne pouvait pas se prouver, cela expliquerait pourquoi la famille est omise de la recherche

de Raymond Monfaoucq en 1463. Après le rétablissement français de la Normandie en 1450, beaucoup de nobles français se plainquirent au roi que de nombreux fiefs en Normandie furent passés pendant l'Occupation Anglaise entre les mains de non-nobles. Le roi Louis XI (1461-1483) a nommé Monfaoucq en charge de faire une enquête de la noblesse en Normandie. Son travail est le premier à exclure ceux qui étaient considérés comme des usurpeurs de la noblesse Française. Beaucoup de familles Normandes n'ont pas été en mesure de documenter leur lignée parce que des enregistrements ont été perdus et/ou quelques ancêtres avaient passé leur vie en Angleterre.

La famille est probablement réhabilitée à une date ultérieure, considérant que l'historien Ceylan les trouva comme étant nobles à Coutances et Carentan dans l'ouest de la Normandie près de Saint-Lo, avec un statut juridique héréditaire de 1523 à 1666. Leur Crête était rouge avec une croix d'or avec huit roues argentées, deux dans chaque quart. (Source: *Recherches Sur Le Domesday, Ou Liber Censualis, d'Angleterre, Etc.*, volume 1, par amede Louis Lechaudee d'Anisy et Sainte-Marie de Sainte-Marie)



Pour l'Angevins, la seigneurie Ducale Normande était brute mais efficace. Sous le roi anglais Henri I (1106 – 1035), une exploitation unifiée du patronage, des châteaux et des revenus a été développée pour le Royaume d'Angleterre et le Duché de Normandie. La Normandie passa alors au gendre de Henri comte Geoffrey d'Anjou en 1135 et à son petit-fils Henri II (1133 – 89), duc de Normandie (à partir de 1150), comte d'Anjou (de 1151), duc d'Aquitaine (de 1152) et roi d'Angleterre (à partir de 1154). C'est Henri II, qui élargit grandement ses domaines anglo-Français et renforce l'administration royale en Angleterre. Henri a été remplacé par ses fils dans Richard I, Cœur de Lion (le cœur de lionceau) et Jean. Au début du règne de Jean (1199 – 1216), le premier Français roi Philippe II Auguste (1165-1223) prit la Normandie, l'Anjou, le Maine et la Touraine. En 1259, les anglais ne conservèrent que le Duché de Guyenne (un petit morceau d'Aquitaine). Même cela a été confisqué par la France en 1337. Cela met fin à l'Empire dynastique Angevin en France.

Enfin, nous affirmons un lien entre l'histoire la plus ancienne connue entre **l'Angevins et la famille Langelier**. En cela il y a beaucoup de preuves circonstancielle très fortes:

Tout d'abord, est la similitude dans l'orthographe et la phonétique des deux noms. Les historiens et les généalogistes acceptent généralement l'Angevin (Langevin) et l'Angelier (Langelier) comme variantes orthographiques du nom de la même famille. Au début du Moyen Age, il n'y avait pas de langue française ni de norme pour l'orthographe. Différentes régions et différents scribes ont enregistré des noms de manière unique. De même, les descendants au sein d'une famille adopteraient différentes orthographes pour maintenir un lien avec la famille mais affirment toujours leur unicité. Au Moyen âge, les gens avaient des noms de famille, mais utilisaient plutôt une désignation, le plus souvent d'où quelqu'un venait. En outre, cette désignation était habituellement ce que quelqu'un d'autre vous appellerait et seulement plus tard les gens l'adoptaient pour eux-mêmes. Par exemple, Osmond l'Angevin de la ville de Anger ou le territoire de l'Anjou.

Deuxièmement, est la similitude géographique. Les Langelier et les Angevin apparaissent d'abord dans l'ouest de la France dans une zone proche de la Rochelle, de Sainte Jean d'Angely et d'Angoulême. Plus tard, ils se déplacent vers le Nord pour s'installer en Anjou autour de la ville d'Angers; et, en Bretagne autour de Rennes et Fougères. Ensuite, les familles se ramifient au nord et à l'ouest en Normandie et en Ile de France. Les deux familles ont tendance à suivre le même sentier.

Troisièmement, est une similitude historique. Les membres des deux familles suivent un trajectoire similaire de participation aux événements, à la politique et au statut. De nombreux membres des deux familles portent des titres héréditaires et détiennent des successions importantes tout au long de l'histoire.

Troisièmement, il s'agit simplement de statistiques. La France dans l'année 1000, avait une population de 7 millions personnes, comparé à 67 millions en 2017. Ces 7 millions personnes ont été dispersées à travers le comté et la plupart étaient des paysans/serfs. (Source: *Production De Manuscrits Médiévaux Dans l'Ouest Latin*, par Eltjo Buringh, 2010) Il y avait peu de mobilité pendant la vie d'une personne, donc un enchevêtrement de familles interdépendantes évoluait. Le fait est aggravé au sein des familles nobles en France pendant le Moyen âge qui ont été parmi les plus petites classes nobles en Europe. Ici, la noblesse était concentrée sur des mariages dans la classe noble généralement dans une proximité relativement petite. Un historien français figure que moins de 500 familles nobles féodales existaient avant les années 1400. (Source: *L'ancien Régime: Institutions Et Société*, par François Bluche, collection: livre de poche. Paris: 1993) Un autre historien estime 80 000 français d'aujourd'hui sont reliés à la noblesse d'épée traditionnelle. (Source: *France dans Modern Times*. 4e éd., par Gordon Wright; New York: 1987) Si nous appliquons le même ratio de croissance à ce nombre que celui du pays en général, nous pouvons estimer que les gens des familles françaises nobles au Moyen âge était d'environ 7 000, soit environ 14 membres par famille noble. Nous pouvons donc déduire qu'aujourd'hui, statistiquement, les familles françaises et certainement les familles nobles, sont toutes liées les unes aux autres.

En conclusion, il est très probable que **les l'Angevin et l'Angelier sont liés**. La preuve est circonstancielle mais néanmoins convaincante. Dans cet esprit, passons maintenant à explorer quelques ancêtres Langelier connus.

BLANK

FAMILLE LANGELIER AU MOYEN ÂGE

Moyen âge/période médiévale (circa 814-1500)

Le Royaume de France était une monarchie en Europe occidentale qui couvrait deux périodes distinctes: les époques médiévale et moderne. Au cours de cette période, la France est devenue l'un des États les plus puissants d'Europe. Tout au long de ces âges, nous avons constaté que notre famille Langelier n'a pas seulement survécu mais s'est répandue dans le comté et a prospéré avec de nombreux ancêtres jouant des rôles importants dans l'histoire de français. Il est important que nous comprenions la vie et les événements en ces temps, car ils façonneront notre étude de la vie d'ancêtres Langelier spécifiques dans le Royaume de France.

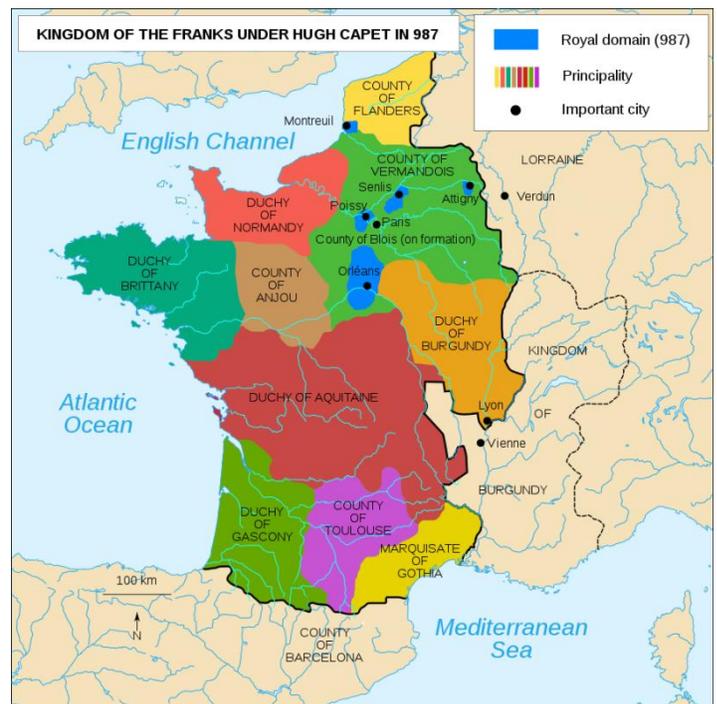
Après la mort de l'Empereur Charlemagne en 814, son empire fut divisé en trois morceaux. Les héritiers de Charlemagne gouvernèrent l'ouest de la Francia, la partie occidentale de l'Empire Carolingien, jusqu'en 987. Ce territoire évoluerait dans le Royaume de France. Ensuite, Hugh Capet, duc de France et comte de Paris, établit la dynastie des Capétiens sur le trône. Avec ses ramifications, les maisons de Valois et de Bourbon, les Capétiens règneraient sur la France pendant plus de 800 ans, jusqu'à 1792 lorsque la monarchie fut renversée dans la révolution française.

Au Moyen âge, la France était une monarchie féodale décentralisée. Dans une grande partie du pays, l'autorité du roi français était à peine ressentie. Les premiers rois capétiens ne contrôlaient que les territoires autour de la partie médiane de la vallée de la Seine.

Les territoires environnants sont contrôlés par des seigneurs puissants qui ont accumulé de grands domaines par le mariage et des arrangements privés avec des nobles simples pour la protection et le soutien. Certaines régions étaient des États du Saint Empire Romain et ne faisaient pas encore partie de la France.

Dans le Nord, les Vikings naviguent régulièrement sur les rivières de la Loire et de la Seine et d'autres voies navigables intérieures, causant des ravages et répandant la terreur. Certains de ces Norsemen/Normands de Norvège, finissent par s'installer dans une région en aval de Paris qui devient connue sous le nom de Normandie.

La zone autour de la Seine inférieure est devenue un concerne lorsque Guillaume, duc de Normandie, conquiert le Royaume d'Angleterre en 1066. Cela fit de Guillaume et de ses héritiers les égaux du roi français (bien qu'il fût encore nominalement un sujet de la Couronne Française). En 1152, le petit-fils de Guillaume, Henri II, hérita du Duché de Normandie et, par le mariage, une grande partie du sud-ouest de la France. Henri fit plus tard du Duc de Bretagne son vassal, et en effet gouverna la moitié occidentale de la France avec le pouvoir et le territoire plus grand que le Roi Français. À l'Ouest, les comtes anglais d'Anjou



L'Ouest de la France durant le temps de Hugh Capet.
Le domaine royal est montré en bleu.

étaient de puissants rivaux du roi Français. À la fin du XIe siècle, ils gouvernèrent l'Empire Angevin, qui comprenait le Royaume d'Angleterre. **C'est ici que commence notre famille Langelier.**

LANGELIER-nom et ascendance au Moyen âge

Ce n'est qu'au Xe siècle que les noms de famille héréditaires modernes se sont développés, et l'utilisation de noms fixes s'est répandue, d'abord en France, puis dans toute l'Europe. C'était parce que la personne individuelle devenait plus importante. Le commerce augmentait et l'identification exacte de chaque personne devenait une nécessité. L'établissement d'un nom de famille aurait commencé par la classe, avec les propriétaires fonciers riches ayant besoin d'un nom pour l'identification sur des dossiers bien avant que les paysans ruraux aient besoin de noms. Ainsi, les noms héréditaires tels que nous les connaissons aujourd'hui se sont développés graduellement au cours du 11ème au XVe siècle en Europe.

Les premiers noms héréditaires français se retrouvent au Xe siècle, plus ou moins en même temps qu'ils sont apparus en Angleterre, mais ils ne sont nullement communs avant le XIIIe siècle. Ce n'est qu'au XVe siècle que les noms se sont stabilisés dans une grande mesure, avant cela le nom de famille pouvait être transmis pendant deux ou trois générations, mais abandonné en faveur d'un autre ou d'une orthographe différente. Au cours des siècles, dans le sud de la France, de nombreux noms de français sont venus d'Italie, et dans le nord de la France, les influences Germaniques peuvent souvent être détectées.

La plupart des noms de famille ont connu des modifications orthographiques. Un fils ne peut pas choisir d'épeler son nom de la même façon que son père. Beaucoup étaient des erreurs, beaucoup étaient délibérées. Au cours du développement précoce de la langue Française, une personne a généralement donné sa version, phonétiquement, à un scribe, un prêtre, ou un enregistreur. Les préfixes ou suffixes varient. Ils étaient facultatifs comme ils passaient à travers les siècles, ou ont été adoptés par différentes branches pour signifier soit une adhésion politique ou religieuse. Par conséquent, il existe de nombreuses variantes orthographiques du nom Langelier, y compris Langelier, Langellier, Langeolier, Langeleir, Langevin, Langlais, Langlois, Anglois et d'autres. Tous sont des noms associés à des familles Françaises nobles en Bretagne et en Normandie.

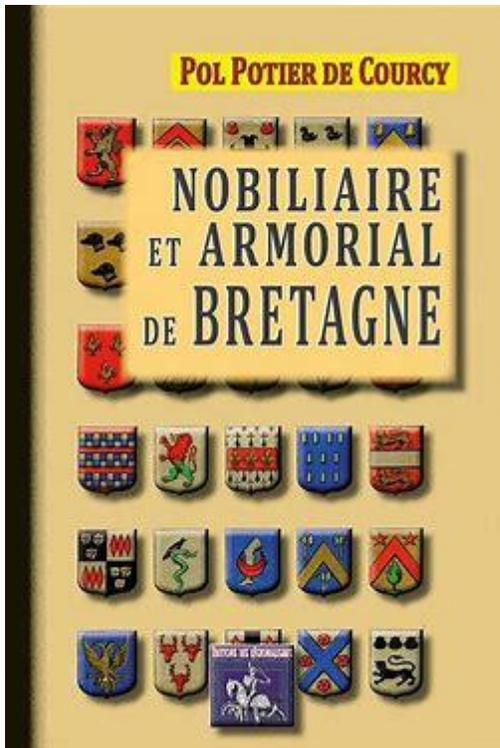
Pendant le Moyen âge, quand les gens étaient incapables de lire ou d'écrire, des affiches étaient nécessaires pour toute identification visuelle. Pendant plusieurs siècles, les rues de la ville étaient remplies de signes de toutes sortes, les maisons publiques, les commerçants et même les propriétaires privés les trouvaient nécessaires. C'était un âge où il n'y avait pas de maisons numérotées, et une adresse était une expression descriptive qui a fait usage d'un repère pratique. À cette époque, les armoiries ont été conçues pour la raison pratique que les hommes entrant dans la bataille lourdement armés étaient difficiles à reconnaître. Il est devenu la coutume pour eux d'orner leurs casques avec des crêtes distinctives, et de peindre leurs boucliers avec des animaux et autre chose similaire. Les armoiries accompagnaient le développement des noms de famille, devenant héréditaires de la même manière.



Le nom français **Langelier**, avec cette orthographe exacte, a une histoire datant aussi loin que le Moyen âge. Le nom de famille Langelier a été trouvé dans la région Nord-Ouest de la France connue comme la Bretagne. L'histoire de cette famille est intrinsèquement entrelacée avec la Bretagne, car elle dérivait

du temps où la famille Langelier vivait en Bretagne. En effet, toute recherche généalogique des origines pré-1600 de la famille Langelier produit des résultats surtout en Bretagne.

De nombreuses sources associent le patronyme **Langelier** aux Chevaliers et Seigneurs de cette ancienne famille Bretonne. **Nicolas Langelier était l'évêque de Saint-Brieuc** en 1564 et un membre des Successions de Blois en 1588. Les Chevaliers de cette famille prirent part aux guerres de France et d'Angleterre sur une période de plusieurs siècles. Plusieurs Chevaliers de cette famille possédaient des châteaux et étaient assez puissants pour maintenir à leurs dépens une compagnie composée d'autres hommes d'armes et de cavalerie d'au moins 25 chevaux. (De: Héron De l'Institut De Rome, 2018)



Cependant, le livre *Nobiliaire et armoiries de Bretagne*, volume 2, page 150, publié en 1890, par potier de Courcy, pol Louis, (1815-1891) révèle que l'histoire de **la famille Langelier** remonte plus loin dans le temps. C'est le plus ancien ouvrage de référence sur le noble des familles Brittany pendant l'ancien régime en France d'environ 1550 à 1780.

La Bretagne est une province de grande densité nobiliaire et d'une histoire particulièrement riche. Cette compilation exclusive propose dix-huit armoriaux et nobiliaires bretons (manuscrits du 17e siècle et imprimés du 17e au 20e siècle) qui essaient d'identifier de manière aussi détaillée que possible les familles nobles et notables de cette province

Page 150, du *nobiliaire* (illustré à la page suivante) présente les familles nobles de Bretagne commençant par les lettres LAN. Ici, nous trouvons une liste pour **LANGELIER** ainsi qu'un certain nombre de listes pour les orthographes variantes de Langelier.

La liste pour **LANGELIER** (avec l'orthographe exacte) rapporte sur la Crête de l'église noble, Mgr Nicolas Langelier, l'évêque de Saint Brieuc en 1564. Cela indique que la famille de Nicolas Langelier était originaire de Paris.

La deuxième mention notable est pour LANGLAIS, LANGLOIS ou ANGLOIS et mentionne six générations vivant en Bretagne dans les villes de Matignon, Saint Potan et encore référence **Nicolas Langelier l'évêque de Saint Brieuc**.

Le nom de famille LANGLAIS/LANGLOIS est plus ancien que le nom de famille Langelier et est un nom de famille précurseur probablement pour beaucoup, sinon la plupart, des noms similaires originaires du Nord de la France.

Le nom de famille de Langlais/Langlois est d'abord trouvé en Normandie, où cette famille détenait une succession à Motteville, à environ 16 km de Fresquiennes. Le nom provenait d'un résident Normand d'extraction anglaise.

LANGÉAC (DE) (orig. d'Auvergne), baron dudit lieu, — s^r de Bonnebaut, — comte de Dalet, — marquis de Colligny, — s^r de Châteauncorrec, par. d'Yvias.

D'or à trois pals de vair.

Jean, chanoine, comte de Brioude et de Lyon, aumônier du Roi, abbé de Saint-Gildas-des-Bois, en 1505, évêque d'Avranches, puis de Limoges, † 1541.

LANGÉLIER (orig. de Paris).

Porte un enfant Jésus, tenant deux anges liés; *aliàs* : un chevron accomp. de trois coquilles (Sceau 1579).

Nicolas, évêque de Saint-Brieuc en 1364, député aux États de Blois en 1588, † 1595.

LANGÉVIN (L'), s^r de Langevinaye.

Semé de billettes sans nombre, au chef (*aliàs* : au franc-canton) chargé de trois annelets (Sceau 1238).

Ferron, ratifie une charte de Saint-Magloire-de-Lehon, en 1238; *Mathieu*, croisé en 1248 (cab. Courtois); *Robert*, ratifie le traité de Guérande en 1381.

LANGÉVINIÈRE (DE), s^r dudit lieu, par. de Saints, év. de Dol.

D'azur à trois mains dextres d'argent (Sceau 1320).

Perrot, ratifie le traité de Guérande en 1381.

LANGLAIS, LANGLOIS OU ANGLAIS (L'), s^r du Prémorvan, par. de Saint-Potan, — du Pont-Brûlé, — du Plessis-Meen, — de la Galiotais, — des Tourelles, — de la Villemaupetit, par. de H-nanbihen.

Anc. ext., réf. 1668, six gén.; réf. et montres de 1423 à 1569, par. de Matignon, Pléhérel et Saint-Potan, év. de Saint-Brieuc.

D'argent à trois roses de gueules, *voyez* LANGLOIS.

Olivier, vivant en 1513, épouse Jeanne Guériff; *François*, abbé de Beaulieu en 1625, † à la Bastille en 1628; un volontaire au combat de Saint-Cast en 1758; une fille à Saint-Cyr en 1787.

LANGLE (DE), s^r dudit lieu et de la Boulaye, par. de Moustoirac, — de Kerlévénez par. de Lormin, — de Kermorvan, par. de Baud, — de Kerjosse, par. de Plumelin, de Beaumanoir, par. d'Evran, — de Pouffan, par. de Moustoir-Remungol, — de Coëtuhan, par. de Noyal-Pontivy, — du Plessis, par. de la Couyère, — de la Ville-Hellouin et de la Gesmeraye, par. de Médréac, — marquis de Brie, par. de ce nom, — s^r de Talen, près Pontivy, — de l'Armor, par. de Saint-Patern.

Anc. ext. chev., réf. 1668, sept gén.; réf. et montres de 1427 à 1536, par. de Moustoirac, Lormin et Plumelin, év. de Vannes

D'azur au sautoir d'or, accomp. de quatre billettes de même (Sceau 1402).

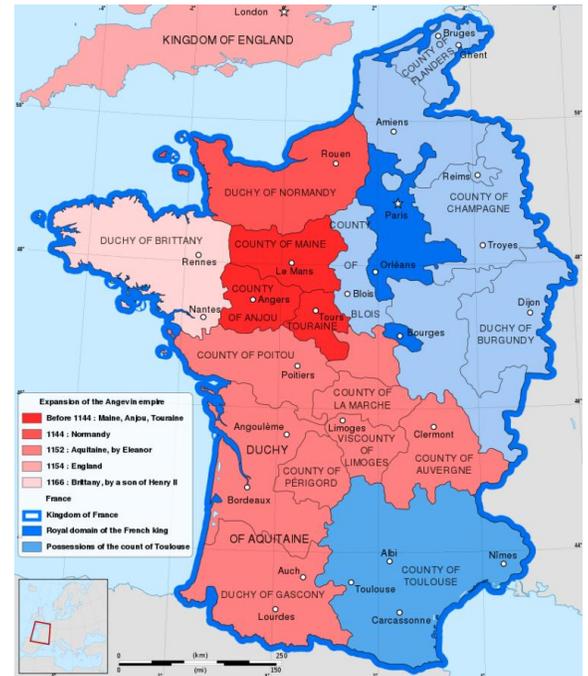
Raoul, se croise en 1190 (cab. Courtois); *Olivier*, de la paroisse de Buléon, nommé dans un contrat d'échange entre Olivier de Rohan et Eon Bomorin en 1324; *Jean*, écuyer du duc en 1399 et capitaine de Pirmil en 1404; *Louis*, épouse : 1^o vers 1500 Marie Lorveloux, 2^o Louise le Godéc; quatre conseillers et trois présidents à mortier de 1607 à 1768; trois

Langlais/Langlois est dérivé du vieil anglais Englisc, et le mot se réfère aux Angles, qui jadis habitaient l'Angleterre et pour qui le pays est nommé. Today l'Anglais dans le français moderne signifie les Anglais, mais au moment où les noms étaient acquis, il n'avait pas cette signification. (Source: *Origine Des Familles Canadiennes-Français*, par N. E. Dionne)

Un autre nom remarquable lié à Langelier est le patronyme LANGÉVIN qui peut être le plus ancien des noms présentés et la source à partir de laquelle Langelier est dérivé. Comme nous l'avons appris dans le chapitre précédent, le nom de Langevin (l'angevin) a d'abord été trouvé en Anjou et plus tard en

Normandie avec plusieurs membres accompagnant le duc Guillaume dans sa conquête de l'Angleterre en 1066. De cette famille Langevin, nous sommes reliés aux rois Angevin de la maison de Plantagenet (Henri II, gouverné de 1154 à 1189; Richard I, connu sous le nom de *Cœur de Lion*, a régné de 1189 à 1199; et Jean, à gouverné de 1199 à 1216).

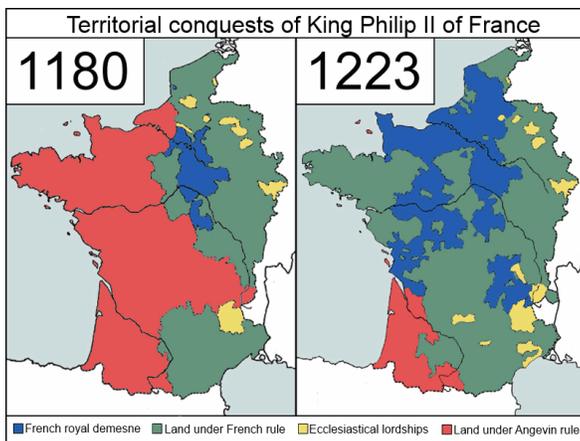
L'Empire Angevin sous ces rois couvrait la moitié de la France, toute l'Angleterre, de même que des parties de l'Irlande et du pays de Galles. Ces rois feraient la guerre avec les rivaux des rois français pendant la Guerre de Cent Ans, se terminant en 1454. Dans ces guerres, les ancêtres Langelier se déplaçaient de l'autre côté de la Manche et de la Normandie, à la Bretagne jusqu'à la Loire et à Paris. En cours de route, l'orthographe des noms de notre famille aurait changé, mais les racines de notre histoire familiale resteraient les mêmes.



La map de l'Empire Angevin (en rouge) et le Royaume de France et ses vassaux (en bleu)

Le premier Roi de France

En 1190, Philip II se déclare roi de France, premier *Roi de France*. Après la mort d'Angevin le Roi Henri II, les conflits entre héritiers se développaient au cours de la division de ses territoires français. Cela permit à Philippe II de se déplacer pour étendre son influence. Après une lutte de douze ans dans la guerre Anglo-Français (1202-1214), Philip fragmenta l'Empire Angevin et la majeure partie du territoire de la Francia Occidentale est tombée sous le règne du Roi français.



Mais les conflits politiques et les ambitions des rois d'Angleterre pour le territoire Français continueraient. La Guerre de Cent Ans entre l'Angleterre et la France, de 1337 à 1453, a été marquée par des batailles dévastatrices, des révoltes des paysans et par la croissance du nationalisme dans les deux pays. Les pertes d'un siècle de guerre ont été énormes et magnifiées par l'apparition de la Mort Noire (peste bubonique) en 1348. La peste s'est propagée rapidement dans la majeure partie de la France et a réduit la population de 50% ou plus jusqu'à 1478.

Changement du Territoire sous Philip II, 1180-1223

Notre ancêtre, **Guillaume l'Anelier de Toulouse**, était un troubadour du Languedoc qui vivait à cette époque. (*L'Anelier est une variante orthographique médiévale de Langelier.*) Guillaume fut l'auteur d'un poème épique de *La Guerra De Navarra* du XIIIe siècle qui relate les récits de la guerre civile en Navarre en 1276-1277. Il a été publié en 1856 comme *Histoire De La Guerre De Navarre En 1276 Et 1277*, par Francisque Michel. Le Languedoc est une ancienne province de France. Son territoire est maintenant contenu dans la région d'aujourd'hui de l'Occitan dans le sud de la France et la capitale était Toulouse. Historiquement, la région, simplement connue sous le nom



Map de France montrant Languedoc (en rouge) et sa capitale La Ville de Toulouse

de Toulouse, était une région indépendante des rois de France et gouvernée par les comtes et rois de Toulouse.

Les troubadours étaient des poètes compositeurs et des musiciens de ménestrels qui prospéraient dans le sud de la France pendant le haut Moyen Âge (1100 – 1350). La tradition des troubadours a débuté à la fin du XI^e siècle en Occitan, mais elle s'est ensuite répandue en Italie et en Espagne. L'Occitan est une région du sud de l'Europe où l'Occitan était historiquement la principale langue. Cette zone culturelle englobe approximativement le tiers du sud de la France (y compris le Languedoc), ainsi qu'une partie de la Catalogne, Monaco, et de petites parties de l'Italie. L'Occitan a été reconnu comme un concept linguistique et culturel depuis le Moyen Âge, mais il n'a jamais eu une entité juridique ou politique sous ce nom, bien que le territoire a été unie à l'époque romaine sous le nom de *Les Sept Provinces* et au début du Moyen Âge sous le nom d' *Aquitania* ou le Royaume de Toulouse.



Troubadours dans le 14^{ème} siècle

Le mot français *troubadour* a d'abord été noté en 1575 dans un contexte historique pour signifier "la langue d'OC poète à la Cour au XII^e et XIII^e siècle" (Jean de Nostredame, *Vies Des Anciens Poètes Provençaux*). Le mot français est emprunté du mot Occitan Trobador "pour composer, discuter, inventer". La plus ancienne mention du mot "troubadour" comme Trobadors est trouvée dans un texte Occitan du XII^e siècle par Cercamon.

Ces artistes ont considéré la narration comme étant un art, et ont souvent amusé la Cour royale ainsi que les foules énormes à des foires, des mariages et d'autres célébrations médiévales. Les troubadours chantaient le plus souvent leurs propres chansons. Les compétitions publiques ont souvent eu lieu tôt dans l'histoire et les gagnants ont été généreusement récompensés.

La période classique de l'activité troubadour a duré d'environ 1170 jusqu'à environ 1213. La première moitié du XII^e siècle a vu relativement peu de troubadours mentionnés. Ce n'est que dans les dernières décennies du siècle que l'activité de troubadour explose. Au cours de cette période, l'art lyrique des troubadours atteint la hauteur de sa popularité et le nombre de poèmes survivants est le plus grand de cette période. Près de la moitié des travaux de troubadour qui survivent sont de l'époque 1180 – 1220. Pendant la période classique, le *Canso*, ou chanson d'amour, est premièrement devenu reconnaissable comme un genre unique. Les *sirventes*, ou la chanson politique est également devenue de plus en plus populaire dans cette période. En général, les textes des chansons troubadour se concentrent sur des thèmes de chevalerie et d'amour courtois. Beaucoup étaient humoristiques ou satires vulgaires. Dante Alighieri dans *Son De Vulgari Eloquentia* définit les paroles troubadour comme exécute *rethorica musicaque poita*: rhétorique, musical, et poétique fiction.

Après la période "classique" autour du tournant du XIII^e siècle, l'art des troubadours a décliné au 14^{ème} siècle et autour du temps de la Mort Noire (1348) il s'est éteint complètement. Aujourd'hui, plus de 2 500 paroles de troubadour survivent. Il n'est pas difficile d'imaginer **Guillaume l'Anelier** résidant et récitant ses récits à la Cour du Comte de Toulouse et plus tard à la Cour royale du Roi de France à la fin du XIII^e siècle.

Peu avant le temps de Guillaume, l'Université de Toulouse a été créée en 1229. Guillaume a peut-être étudié les enseignements de cette université sur la théologie et la philosophie aristotélicienne. L'école a

été modelée sur l'Université de Paris et son curriculum était destiné à combattre l'hérésie. À la fin du XIIIe siècle, le dernier comte de Toulouse mourut sans héritier et le comté passa au roi de France. A cette époque, Guillaume a peut-être déménagé à la Cour royale de Paris. Cela n'aurait pas été inhabituel. De son travail, nous savons qu'il était intelligent, bien éduqué, talentueux et bien respecté-tous les indices qu'il est un descendant d'une famille noble et un bénéficiaire de leur soutien et de leur liens.

En 1323, Guillaume est peut-être l'un des fondateurs du Consistori de gay Saber (*le Consistoire de la science gaie*). C'était une Académie pour la poésie qui a été fondée à Toulouse pour préserver la poésie lyrique des troubadours. Toulouse devint alors le centre de la culture littéraire Occitane pour les cent prochaines années. Également connue sous le nom d'Acadèmia dels Jòcs florals ("*Académie des jeux floraux*"), elle est l'institution littéraire la plus ancienne du monde occidental. Dans ses compétitions, les meilleurs versets ont reçu des prix aux jeux floraux sous la forme de fleurs différentes, en or ou en argent. L'institution se concentrerait plus tard sur l'évolution de la langue Française et fut renouvelée par Louis XIV en 1694 et existe encore aujourd'hui. *L'Académie des jeux floraux* a eu des membres prestigieux comme Chateaubriand, Voltaire, et Victor Hugo. Peut-être l'impact le plus durable du Consistori a été son travail dans la codification des règles de grammaire, y compris les lois de la poésie. Cela aurait une influence durable sur l'évolution de toutes les langues romaines. Guillaume l'Anelier est notre plus ancien ancêtre connu et dont l'intérêt pour la langue, l'histoire et la préservation de la connaissance et de la culture se manifesterait plus tard dans d'autres Langelier célèbres et influents.



Des bouquets de fleurs anciens du Consistoire de Gay Saber

Mais comme dans n'importe quelle famille, tout le monde n'est pas distingué. Tel est le cas avec le premier mentionné, **Pierre Langelier**. Rapporté vivant en Côte d'or, Bourgogne en 1364-1365, Pierre marque son empreinte dans l'histoire. Selon le dossier de Guigon, fils et héritier du Chevalier Pierre de Natage Damoiseau, Pierre fut accusé d'avoir pris le chapeau d'un homme nommé de Rougemont et fut chargé de payer une amende de 2 florins. Ce record historique devient ironique quand nous découvrons, environ 100 ans plus tard, un autre Pierre Langelier qui est un Chapelier (un fabricant de chapeaux ou «Hatter»). (*Enregistré aux Archives nationales de France-départementales de la Côte d'or*)



Plus tard, en 1443, un **Seigneur de Langelier** vivait à Landes-de-Langelier, une région de Maine-et-Loire, en Bretagne. Ce noble propriétaire foncier est rapporté dans *La Collection De Confessions Féodales-Confessions Des Seigneuries De La Lande, Des Landes-De-Langelier*. (*Source: Archives nationales de France-départementales de la Maine-et-Loire.*)

Maine-et-Loire est nommé pour les rivières du Maine et de la Loire, qui s'y rencontrent. Elle fut créée en tant que département Français en 1791 de la plupart de l'ancienne province d'Anjou et son nom a été changé de Mayenne-et-Loire. Au Moyen âge, l'Anjou était un fief éminent de la Couronne Française.

La rivière de la Vallée du Loire

La vallée de la Loire a joué un rôle significatif dans l'histoire de France. Pendant la guerre de Cent Ans (1337 à 1453), la Loire marqua la frontière entre les Français et les Anglais qui occupaient le territoire au nord. En 1429, Jeanne d'Arc persuada Charles VII de chasser les Anglais du pays. La libération du siège d'Orléans, sur la Loire, fut le tournant de la guerre. Plus tard, en 1477, la première presse à imprimer en France a été créée à Angers. Pendant les Guerres de religion (1562 à 1598), Orléans servit de bastion important pour les Huguenots, où des centaines de Chrétiens seraient noyés dans la Loire par des Catholiques.

La ville principale d'Anjou et de Maine-et-Loire est Angers. Angers est situé au centre géographique d'Anjou/Maine-et-Loire, sur la route reliant Paris à l'Océan Atlantique. La ville est située près de l'endroit où trois rivières (le Loir, la Mayenne et la Sarthe) se joignent pour former le Maine. Cette confluence de rivières ainsi que la proximité de la Loire ont fait d'Angers un carrefour naturel.

La forme adjectivale de l'Anjou est Angevin et les habitants de la ville et de la province sont appelés *Angevins*. Depuis des siècles, Angers est un bastion important du Nord-Ouest de la France. Il a été le berceau de la dynastie Plantagenet et est devenu l'un des centres intellectuels de l'Europe.



Map d'Anjou au 18^{ième} siècle

Henri II Plantagenêt a tenu Angers pendant plus de 30 années, tout en dirigeant le vaste empire Angevin qui s'étendait des Pyrénées à l'Irlande. Le château d'Angers était le siège de la Cour d'Angevin et dynastie. L'Empire Angevin disparut au début des années 1200 quand Phillip II, roi de France, prit la Normandie et l'Anjou, faisant d'eux un duché. En 1443, époque du **Seigneur de Langelier**, le territoire d'Anjou était encore un duché éminent au sein de la noblesse royale française, les terres seigneuriales détenues par les Langeliers à cette époque reflètent leur allégeance au duc d'Anjou et à la Couronne Française. La ville d'Angers a été appelée par les rois Français la «*Clé du Royaume*», car elle se situait entre le domaine royal et la Bretagne encore indépendante. Au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle, les écoles de Droit, de Médecine et de Théologie d'Angers ont été reconnues en Europe et ont été converties en Université. En 1474, le duc d'Anjou n'eut pas d'héritier et rendit volontairement ses terres au roi de France. Anjou devint ainsi une partie du domaine Royal.



Le vieux centre médiéval d'Angers est encore dominé par le château massif des Plantagenêts, maison de la tapisserie de l'Apocalypse, le plus grand ensemble de tapisserie médiévale au monde. Comme nous apprendrons plus tard, la production de tapisseries médiévales a joué un rôle prépondérant dans la vie d'un autre Langelier.

Château d'Angers

Aujourd'hui, à 30 milles au sud d'Angers et à 10 milles au nord-est de la ville de Cholet est la propriété **L'Angelier, Chemillé-Melay**, France. Il s'agit d'une grande ferme rurale accessible par une route appelée **chemin de l'Angelier (chemin de Langelier)**. C'est peut-être la maison du **Seigneur Langelier** de 1443.

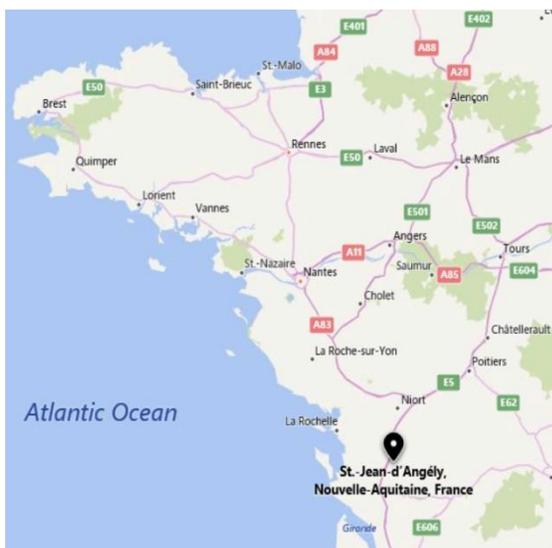
Une autre option pour les patries de la famille Langelier est la **ville Saint Jehan l'Angelier**. Une référence à cet endroit a d'abord été découverte dans *le dictionnaire L'ancienne Langue Francaise et de tous ses dialectes du IX au XV siecle (dictionnaire de la Langue Française Antique et tous ses dialectes du 9ème au XVè siècles)* publié en 1880. **Ce dictionnaire nous dit que le sens antique du nom de famille Langelier est l'évangéliste.** Le dictionnaire note également que la source de référence pour la ville Saint Jehan l'Angelier est *Les Chroniques de l'Angleterre, la France, l'Espagne et les pays voisins de la dernière partie du règne d'Édouard II au couronnement d'Henri IV*, écrit en 1400 par Jehan Froissart (Jehan dans le vieux français du Moyen âge et parfois traduit et orthographié John, Johan, ou Jean Froyssart).



Froissart (vers 1337 à 1410) était un écrivain médiéval Français et historien de la Cour des Pays-Bas, qui a également écrit un grand corpus de poésie. Il était un contemporain d'auteurs médiévaux Chaucer et Petrarque dont les œuvres nous donnent une vision fidèle de la vie dans la période et son esprit de chevalerie. Pendant des siècles, les chroniques de Froissart ont été reconnues comme une source importante pour la première moitié de la Guerre de Cent Ans (1325-14) avec des informations historiques très spécifiques sur son commencement avec la guerre de la succession de Bretagne. Cette guerre civile en Bretagne est un conflit entre les comtes de Blois et les Montforts de Bretagne pour le contrôle du Duché de Bretagne. Elle a été combattue entre 1341 et 1364 entre les factions alliées à l'Angleterre et la France.



Jehan Froissart
Historien Médiéval et Poète



Le prochain ancêtre que nous trouvons vit vers 1470-1530, à Lyon. C'est **Guillaume Langelier** qui était un maître brodeur (broderer) de tissus fins et de tapisseries qui ont été portés par la noblesse et utilisés comme tentures murales dans les châteaux, les manoirs nobles et pour les expositions publiques. En 1493, les registres comptables municipaux montrent une dépense spéciale à Guillaume Angelier, Brodeur, pour la production d'une tapisserie rouge brodée de fleurs de fil d'or pour la présentation à la Reine Anne de Bretagne qui était en visite dans la ville. La ville de nouveau en 1494, a payé Guillaume pour une tapisserie pour honorer le roi de France à son retour de la conquête du Royaume de Naples. En 1501, Guillaume est de nouveau retenu par la ville pour préparer une tapisserie brodée pour le Cardinal d'Amboise. En 1504, Guillaume a reçu 22 livres d'or utilisés pour décorer les manches des employés de la ville. En 1507, Guillaume fait des vêtements brodés à porter par le roi- chaque article contenant 100 fleur-de-lis en feuille d'or. Puis, en 1515, il est rapporté que Jean COCHAUD, un orfèvre de Lyon, épousa la fille de Guillaume l'Angelier, le broderer. (Source: Archives nationales de France, Archives de municipales de Lyon)



Tapisserie Médiévale du 1400^{ème} siècle

Ensuite, de 1486 à 1488, nous trouvons des paiements du Trésor Royal à **Renato et Guillelmo Angelier**. (Les dossiers sont en latin ou en Italien et les noms pourraient être Renard et Guillaume en Français.) Les paiements sont pour la création d'un opéra à l'église de Matisconensi (maintenant la Cathédrale Vieux-Saint-Vincent de Mâcon) à Macon à environ 44 milles au nord de Lyon. (Source: Archives nationales de France, trésor de chartes)

Puis nous trouvons notre premier ancêtre vivant à Paris. **Gillet Langelier** (1420-1480) est le patriarche d'une importante famille parisienne dont les membres jouent un rôle clé dans le développement de la langue Française, de la littérature, de l'éducation et de la culture. En 1400s, Gillet fonde l'une des premières presses à imprimer à Paris. Au cours des 150 prochaines années, les descendants de Gillet vont faire croître cette entreprise dans l'une des maisons d'impression et d'édition les plus importantes et influentes du pays. La mort de Gillet est enregistrée dans une notice nécrologique de l'huissier le 31 Octobre 1480. (Source: Archives nationales de France)

La petite information que nous avons sur Gillet révèle beaucoup de choses sur sa vie. Selon toute vraisemblance, il est issu d'une famille éminente et riche, peut-être artisan, sculpteurs et graveurs. Le magasin d'impression de Gillet, au moins au départ, aurait utilisé une technique appelée «gravure sur bois». C'est là que le texte, les images ou les motifs sont soigneusement coupés



Médiévale Impression sur bois de la Ville de Paris

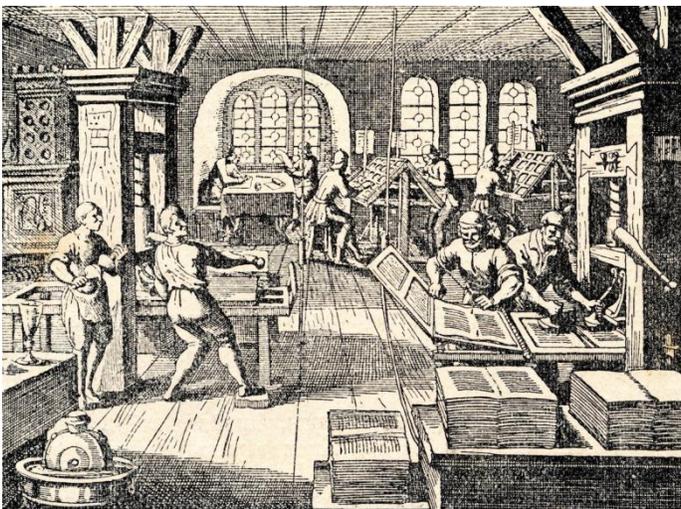
en une surface de bloc comme un motif de relief dans l'image miroir de l'impression finale. Les articles ont été imprimés en plaçant le papier ou le tissu sur une surface plane avec le bloc enclavé sur le dessus, et en pressant, ou martelant sur le bloc. Pour l'impression couleur, plusieurs blocs sont utilisés, un pour chaque couleur.

L'impression en bloc est apparue en Chine comme une méthode d'impression sur les textiles et plus tard le papier. "Au XIII^e siècle, la technique chinoise de l'imprimerie de blocs a été transmise à l'Europe". L'impression sur bois sur toile était courante en Europe par 1300. (Source: Hsü, Immanuel C. Y. (1970). *La montée de la Chine moderne*. New York: Oxford University Press. p. 830.) L'impression en bloc est rapidement devenue une tradition culturelle importante pour les œuvres religieuses populaires, ainsi que pour les cartes à jouer et les tissus décoratifs. (Source: *une introduction à l'histoire de woodcut*, Arthur M. Hind, P64, Houghton Mifflin Co. 1935) La boutique d'impression de Gillet Langelier a probablement produit des tissus imprimés fins, des livres ou des cartes à jouer, toutes très recherchées par la royauté, la noblesse et les riches bourgeois.



Médiévale Impression sur bois sur une fabrique au début du 1400^{ème} siècle

Des artisans médiévaux sculptaient des scènes entières et des histoires dans des blocs de bois de la taille d'une page. Ces «livres de bloc» étaient beaucoup moins chers à faire que les versions précédentes copiées à la main, et ils sont devenus très populaires. L'un des livres de blocs les plus connus était la *Biblia Pauperum* (Bible des pauvres). Le problème était, les blocs ont tendance à s'user, et un autre devrait être sculpté à sa place. Ce n'est qu'en 1440, que Johannes Guttenberg a introduit la presse à imprimer de type mobile en Europe.



Magasin de presse Médiéval

Les presses d'imprimerie médiévales resteraient très rares jusqu'à la fin du XV^e siècle. En France, la première presse à imprimer est apparue à Paris en 1470. Gillet a probablement acquis une presse et le type d'utiliser cette nouvelle technologie pour développer son entreprise. Acheter ou construire une presse à imprimer avec le type mobile était très dispendieux et nous déduisons que Gillet était riche. Compte tenu de la nature du commerce de l'imprimerie, nous pouvons aussi supposer que Gillet était cultivé, instruit et habile. Même après l'introduction de la presse d'imprimerie de type mobile, les livres étaient encore le plus souvent illustrés par l'impression de bloc en bois sculpté.

Le Paris médiéval tardif était une grande ville universitaire et offrait aux imprimeurs comme Gillet Langelier la possibilité de vendre leurs livres aux enseignants et aux érudits. En 1436, Roi Français Charles VII, reconquit la ville des sympathisants anglais faisant de nouveau de Paris la capitale de la France. Cela a créé un marché prêt pour les imprimeurs à produire des textes légaux et des livres courtois. Paris était déjà l'une des principales villes de cathédrale de France et célèbre comme un centre d'érudition et de production de manuscrits. La Sorbonne, l'Université de théologie de Paris, a été fondée en 1257, l'un des 70 collèges mentionnés dans le cadre de l'Université au Moyen âge. À la fin de la période médiévale, l'Université était devenue le plus grand centre culturel et scientifique d'Europe, attirant environ 20 000 étudiants. Sa réputation était basée sur le prestige de ses maîtres universitaires et la richesse de ses bibliothèques, qui étaient parmi les meilleurs au monde. Les universités ont rapidement apprécié la valeur de la presse à imprimer pour produire plusieurs textes uniformes pour l'enseignement. Les imprimantes Langelier à Paris ont sûrement bénéficié de leur proximité avec cette ancienne et renommée Université, où les experts étaient facilement disponibles pour fournir le contenu ainsi que l'expertise pour identifier les manuscrits anciens importants pour la reproduction.

L'imprimerie de **Gillet Langelier** a été transmise à son fils, également nommé Gillet (1470-1521). Nous en savons beaucoup plus sur le fils et sa famille. Gillet (le second) est décédé le 5 septembre 1521, et nous avons trouvé beaucoup d'informations sur lui et sa famille dans ***l'inventaire décès de Gillet l'Angelier***. Il s'agit de la description détaillée de la distribution de sa succession substantielle au profit de ses enfants: Arnoul, Charles, Pierre et Marion, qui étaient mineurs et sa femme Jeanne Bourdon. Plus tard, nous en apprendrons plus sur Charles et Arnoul Langelier qui devinrent deux des imprimeurs les plus puissants et influents du XVI^e siècle à Paris.

Contrairement à beaucoup d'autres marchands et imprimeurs Bourgeois, Charles et Arnoul Langelier n'héritaient pas de leur entreprise de leur père, mais ils héritaient d'atouts considérables pour les aider à s'établir dans les affaires. (Source: *Abel l'Angelier et Françoise de Louvain (1574-1620)*, suivi du catalogue des ouvrages publiés par Abel l'Angelier (1574-1610) et la veuve l'Angelier (1610-1620), par Jean Balsamo et Michel Simonin) Ils ont également servi d'apprentis pour apprendre l'art de l'imprimerie et de l'édition de leur père (Source: *officine XII*, par Renouard). Les deux frères s'établiront plus tard comme libraires en 1536 "en la grande salle du Palays, au premier pillier", avec Arnoul acquérant une deuxième stalle "au second pillier" en 1538. (Source: *Le Curé Landry Et Les Frères Langelier*, par E. Droz) Plus d'informations seront présentés sur ces imprimeurs Langelier plus tard dans ce travail.

Gillet Langelier (le premier) peut avoir eu deux autres fils, dont l'un était **Antoine Langelier** (1505-1565) qui, en tant que soldat/guerrier et chevalier/chevalier du roi de France, s'est distingué dans la bataille pendant les guerres italiennes. Antoine est mentionné dans le Nobilaire de Bretagne (nobles de Bretagne). Plus tard dans la vie, il se retire du service militaire et travaille dans le domaine de l'édition familiale à Paris. Antoine épousa Marie Lescot et ils ont au moins deux enfants qui deviendraient prominents dans leurs propres domaines: la fille **Marie Langelier** épousa Jean simony, fils d'un baron médiéval et docteur régent de la faculté de médecine de l'Université de Paris; et, **Nicolas Langelier** qui se joindra à la prêtrise et se s'élèvera pour devenir l'Évêque de Saint-Brieuc. Sa femme, Marie Lescot, est notable comme étant la sœur aînée de Pierre Lescot, l'architecte du Louvre.

Beaucoup d'autres parents Langelier vivaient et étaient actifs dans les événements de la période médiévale.

Ferron Langevin, Sieur de Langevinaye est enregistré comme signataire de la Charte de l'Abbaye de St Magliore en 1238 et 1248. Les vestiges de cette abbaye existent toujours le long du bord de la rivière Rance dans le pittoresque village médiéval de Lehon, juste au sud de la ville de Dinan dans le nord de la

Bretagne. Les seigneurs féodaux de Dinan, y compris la famille Langevin, ont généreusement doté cette abbaye. Magloire, mieux connu sous le nom de Saint-Magloire de Dol, est un Saint Breton. On dit qu'il a été un moine britannique né dans le début du 6ème siècle qui devint évêque de Dol-de-Bretagne. Tard dans la vie, il a reçu des instructions d'un ange visiteur et a démissionné de son poste et se retira sur l'île de Sark, où il a établi une communauté de moines et où il mourut vers l'année 575. Après sa mort, Sark a été attaqué par des Vikings, qui ont envahi le monastère et tué les moines. Lorsque sept des Vikings tentèrent d'ouvrir la tombe de Saint Magloire, ils furent aveuglés et commencèrent à s'entretuer. Plus tard, le corps de Magloire a été volé par les moines de l'abbaye de Lehon où il a été vénéré par les moines comme leur Saint primaire.



Abbaye de Saint Magloire de Lehon

Mathieu Langevin, frère de Ferron, était un chevalier qui a combattu avec le roi Louis IX de France dans la 7ème croisade (1248-1254). La septième croisade était dirigée par Louis IX. Louis et ses troupes furent vaincus par une armée égyptienne dirigée par le Sultan Turanshah. En 1254, l'argent de Louis s'assécha et sa présence fut nécessaire en France après la mort de sa mère et de son régent.

Robert Langevin, Sieur de Langevinaye, était un chevalier de La Guerre de Succession de Beton. Le premier traité de Guérande (1365), a mis fin à La Guerre de Succession Bretonne combattue entre alliés de France et alliés d'Angleterre sur des revendications au duché de Bretagne. Bien que Jean IV de Montfort et ses alliés anglais remportent une victoire militaire et le droit incontesté de régner en tant que duc de Bretagne, ce traité est une victoire diplomatique pour les Français qui ont réussi à conserver une revendication au duché. En 1381, un second traité de Guérande fut signé entre le duc Jean Quint et le roi Charles VI de France qui confirma la neutralité de la Bretagne dans les conflits militaires continus entre la France et l'Angleterre. **Robert Langevin, Sieur de Langevinaye**, a été signataire de ce traité avec son cousin, **Perrot Langevin, Sieur de Langeviniere, l'évêque de Dol**.

Le **Langlais** (aussi orthographié Langlois ou l'Anglois) est une autre branche de notre arbre généalogique. Ils étaient les anciens seigneurs des terres dans le sud-ouest de la France dans la région de la Charente maritime près de la Rochelle et y compris le village de Saint Jean d'Angely. **Olivier Langlais** est enregistré vivant dans la région en 1513 et épouse Jeanne Gueriff. François était l'abbé de Beaulieu en 1625 et en 1628, il fut enterré à la Bastille. Un Langlais sans nom était bénévole à la bataille de Saint-Cast en 1758 et avait une fille vivant à Saint-Cyr en 1787.

Aussi dans la période médiévale sont les **Sieurs de Langle (l'angle)**, qui ont tenu les titres à des terres dispersées dans toute la Bretagne, y compris le Marquis de Brie, Sieur de Talen et L'Evêque de Vannes. **Raoul, Sieur de Langle**, était un chevalier qui a combattu dans la troisième croisade (1187-1192). Cette croisade était dirigée par Richard Le Cœur de Lion d'Angleterre, Philippe II de France, et l'Empereur romain Saint Frédéric Ier. Elle a pris fin quand Richard a fait une trêve avec Saladin. **Oliver, Sieur de Langle**, de la paroisse de Buleon, est nommé dans un contrat entre **Olivier de Rohan (Langle)** et Eon Bomorin en 1324. **Jean, Sieur de Langle**, a été enregistré comme Evêque du Duc en 1399, et comme

capitaine de Pirmil en 1404. **Louis, Sieur de Langle**, fut d'abord marié à Marie Lorveloux en 1500 et plus tard maria Louise Le Godec.

De tout cela, nous voyons que nos ancêtres Langelier étaient des acteurs significants dans l'histoire de la France Médiévale et que la famille est bien établie lorsque nous passons à l'ère moderne en France.

FAMILLE LANGELIER AU DÉBUT DE LA FRANCE MODERNE

Début de la période moderne (circa 1500 à 1789)

La France de la Renaissance (vers 1500 – 1550) à la révolution (1789) devint de plus en plus une nation plus centralisée. La langue Française a finalement remplacé d'autres langues dans l'usage officiel, et le roi a étendu son pouvoir absolu. Le système administratif de l'État (souvent appelé l'ancien régime) était compliqué par les différences historiques et régionales en matière de fiscalité, de lois et d'application de la loi, de divisions ecclésiastiques et de prérogatives locales. La période est également dominée par les guerres, la rébellion, la renaissance et la réforme, ainsi que l'élimination du féodalisme médiéval et l'évolution d'un état centralisé fort sous une monarchie absolue. Le territoire de la France au cours de cette période a augmenté jusqu'à ce qu'il inclue la plupart de ce qui est la nation de la France aujourd'hui.

Démographie

La Mort Noire et la Guerre de Cent Ans ont tué environ un tiers de la population de la France. Il irait jusqu'au début du XVIe siècle avant que la population ne se retrouve au même niveau du milieu du XIVe siècle. Malgré l'impact dévastateur de la maladie et de la guerre, les rois Français continueraient à s'engager dans des conflits extérieurs et des guerres civiles. Les guerres italiennes (1494 – 1559) n'ont pas réussi à modifier sensiblement les frontières territoriales avec l'Italie. Les Guerres Françaises de Religion (1562-1598) ont provoqué une période prolongée de troubles populaires et de guerres civiles entre catholiques et protestants en France. Ces siècles ont également vu plusieurs périodes d'épidémies et des récoltes manquées. Entre 1693 et 1694, la France a perdu 6% de sa population. Dans l'hiver extrêmement rude de 1709, la France a perdu 3,5% de sa population. Au cours des 300 dernières années, aucune période n'a été si proportionnellement mortelle pour les Français-même pas les deux guerres mondiales combinées. Même avec ces décès, la France était le pays le plus peuplé d'Europe.

Les événements de cette période ont conduit à une forte augmentation démographique dans quelques zones urbaines, bien que l'ensemble de la France resta un pays très rural. Paris devint l'une des villes les plus peuplées d'Europe (estimée à 400 000 habitants en 1550, et 650 000 à la fin du XVIIIe siècle). Les autres grandes villes françaises comprennent Lyon, Rouen, Bordeaux, Toulouse et Marseille.

Langue

Linguistiquement, les différences en France étaient extrêmes. Avant la Renaissance, la langue parlée dans le nord de la France était une collection de dialectes différents alors que la langue écrite et administrative restait Latine. En 1539, le roi Francis I fait du français la seule langue pour les actes juridiques et judiciaires. Au XVIe siècle, un langage normalisé appelé *Middle Français* évolua, et deviendrait la base de la langue française moderne. Néanmoins, par 1790, seulement la moitié de la population parlait ou comprenait le français standard. La France ne deviendra pas un pays linguistiquement unifié jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Évolution territoriale de la France

Au milieu du XVe siècle, la France était significativement plus petite qu'elle ne l'est aujourd'hui. De nombreuses provinces frontalières étaient autonomes ou détenues par des puissances étrangères, d'autres provinces et villes à l'intérieur du pays étaient des fiefs personnels de familles nobles, et certaines provinces avaient gagné des privilèges spéciaux: le sud de la France était régi par des lois de la Loi Romaine dans le Nord, le pays était régi par la Loi Commune.



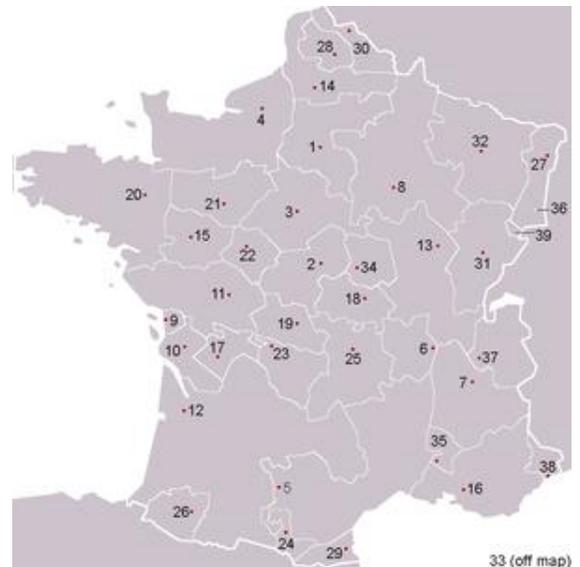
Les XVe, XVIe et XVIIe siècles verront la France subir une expansion territoriale massive, les provinces étant intégrées de force dans le domaine administratif Royal. Pendant cette période, la France s'est élargie tout près de la grosseur de la nation actuelle. Malgré les efforts déployés par les rois français pour créer un État plus centralisé, la France en cette période est restée un patchwork de privilèges locaux et de différences historiques qui limitaient la puissance absolue du monarque.

En 1700, la France dans l'ancien régime couvrait un territoire d'environ 200 000 milles carrés et soutenait 22 millions personnes en 1700. Plus de 95% de la population étaient des paysans. La France avait la plus grande population d'Europe, mais son avance s'estompait lentement à mesure que les autres pays croissent plus vite.

France à la veille de l'Ere Modern (1477) Ligne Rouge : Frontière du Royaume de France; Bleu pâle: le territoire directement tenu par le Domaine Royal

Major provinces of France in the Ancien Regime, with provincial capitals.

1. Île-de-France (Paris)
2. Berry (Bourges)
3. Orléanais (Orléans)
4. Normandy (Rouen)
5. Languedoc (Toulouse)
6. Lyonnais (Lyon)
7. Dauphiné (Grenoble)
8. Champagne (Troyes)
9. Aunis (La Rochelle)
10. Saintonge (Saintes)
11. Poitou (Poitiers)
12. Guyenne & Gascony (Bordeaux)
13. Burgundy (Dijon)
14. Picardy (Amiens)
15. Anjou (Angers)
16. Provence (Aix-en-Provence)
17. Angoumois (Angoulême)
18. Bourbonnais (Moulins)
19. Marche (Guéret)
20. Brittany (Rennes)
21. Maine (Le Mans)
22. Touraine (Tours)
23. Limousin (Limoges)
24. Foix (Foix)
25. Auvergne (Clermont-Ferrand)
26. Béarn (Pau)
27. Alsace (Strasbourg)
28. Artois (Arras)
29. Roussillon (Perpignan)
30. Flanders & Hainaut
31. Franche-Comté (Besançon)
32. Lorraine (Nancy)
33. Corsica (Bastia)
34. Nivernais (Nevers)
35. Comtat Venaissin (Avignon), a Papal fief
36. Imperial Free City of Mulhouse
37. Savoy, a Sardinian fief
38. Nice, a Sardinian fief
39. Montbéliard, a fief of Württemberg



Villes

Le développement du commerce au Moyen âge a conduit à l'émergence des autorités municipales et des centres administratifs. Les villes sont devenues des centres économiques en organisant des foires commerciales pour promouvoir leurs propres artisans et attirer d'autres marchands. Le commerce est régi dans chaque ville par des guildes ou des corporations. L'objectif de ces organisations est d'assurer la qualité des produits, la juste rémunération des membres, de se défendre contre les pratiques

commerciales déloyales et de contrôler l'accès au commerce ou à la profession. Certaines villes développeront des échanges à grande échelle, tels que Paris, Rouen, Lyon, la Rochelle, Marseille, Nantes, Bordeaux, Toulouse et Rennes.

Bien que Paris fût la capitale de la France, les rois Valois ultérieurs abandonnèrent la ville comme résidence principale, préférant à la place différents châteaux de la Vallée de la Loire et de la campagne Parisienne. Henri IV (1589-1610) a fait de Paris sa résidence principale et a stimulé un boom dans la construction de demeures privées dans la ville. Louis XIV (1643-1715) s'est de nouveau retiré de la ville au cours des dernières décennies de son règne, faisant de son palais à Versailles le siège de la monarchie Française pendant la plus grande partie du siècle prochain.



Villages ruraux

L'agriculture est l'industrie primaire dans la plupart des débuts de la France moderne. Les agriculteurs, qui constituent la grande majorité de la population, ont rarement à faire face à l'autorité royale. Les prêtres locaux et les seigneurs gouvernent la vie locale. Le prêtre gouverne la vie sociale et le Seigneur contrôle la justice. Les assemblées des principaux propriétaires fonciers évaluent les impôts et décident du maître d'école. Ceux qui n'ont pas de biens pourraient choisir de louer leurs armes dans le travail et la guerre ou de pratiquer un métier. L'activité manufacturière dominante en milieu rural fabrique des textiles. Bien que le tissage soit dispersé autour de la campagne, l'activité est organisée par des entrepreneurs marchands qui fournissent des matières premières et l'accès à la finition et le marketing dans les foires de ville.

Tisserand au début des Temps Modernes

La famille Langelier dans cette période se trouve en groupes dans tout le pays: à Paris, dans un certain nombre de villes et de villages ruraux en Normandie et en Bretagne, et dans trois villes dans le sud de la France.



STRUCTURES SOCIALES ET ORDRES

La population française était divisée en trois ordres hiérarchiques connus sous le nom de succession: la première classe était le clergé, la deuxième classe était la noblesse, et la troisième classe était composée de propriétaires fonciers non nobles, de paysans, d'artisans, de marchands, de banquiers et d'autres qui vivaient dans les villes et les campagnes. Cette séparation des classes reposait sur la coutume et le catholicisme, et non sur le mérite individuel.

Ce système d'ordre fondé sur trois classes serait perturbé au cours de l'ancien régime par plusieurs développements: le pouvoir des nobles est supplanté par une autorité royale centrale grandissante; les riches, les rangs supérieurs des bourgeois augmentent leur implication dans les affaires publiques; et une meilleure éducation mène à des défis à l'église et exige des réformes.

Les deux premières successions avaient des fonctions publiques coûteuses. Le clergé était en charge du culte public, l'état civil, l'éducation publique et l'aide publique. La noblesse était en charge de la défense de la société avec les militaires, le pouvoir judiciaire et l'administration principale. La troisième classe comprenait toutes les activités économiques et était la plus lucrative. Pour cette raison, la plupart des revenus sont générés par les impôts et les dîmes sur le troisième domaine pour soutenir les deux premiers.

Les différentes successions du Royaume se rencontraient parfois ensemble dans les États généraux, mais en réalité cette assemblée avait peu de pouvoir. Elle pouvait pétitionner le roi, mais pas passer les lois elle-même. Le pouvoir politique était largement dispersé et détenu par les élites dans les domaines. Au début de la période moderne, les rois Français avaient peu d'administrateurs dans le service Royal. Le contrôle Royal a été difficile dans un grand pays où les communications ont été ralenties par un système routier primitif et les voyages étaient généralement plus rapides par bateau océanique ou fluvial. Pourtant, comme nous le verrons, les gens étaient étonnamment mobiles et souvent voyageaient de grandes distances.

Le clergé

La France était irrévocablement liée à l'Eglise Catholique. Le Catholicisme était la religion de la Couronne, si bien que le protestant Henri de Navarre, bien qu'héritier légitime du trône, fut contraint de se convertir. Lors de son couronnement, le roi s'engagea à défendre l'Eglise Catholique et à éradiquer l'hérésie dans son Royaume.

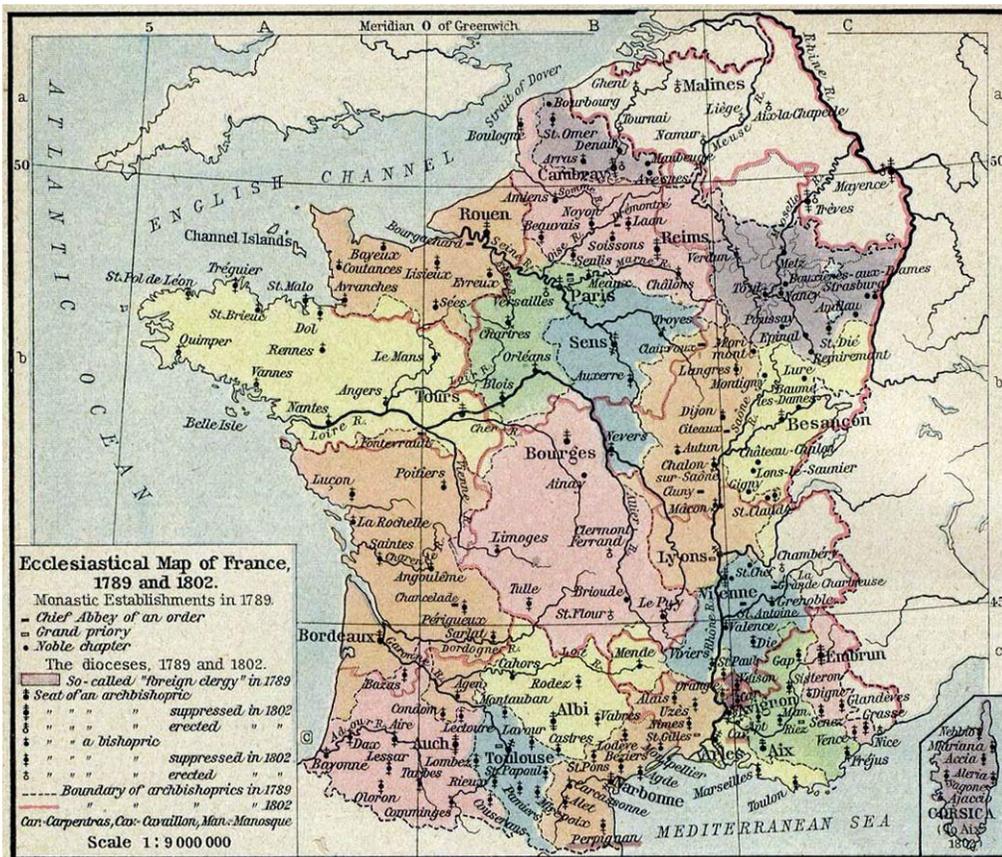
Les niveaux supérieurs de l'église de France étaient constitués principalement de vieille noblesse et beaucoup de bureaux d'église étaient devenus de facto des possessions héréditaires. Les membres du clergé supérieur, les Archevêques, les Evêques et les Abbés ont souvent bénéficié de revenus considérables. En plus des fiefs personnels que les membres du clergé possédaient comme seigneurs, l'église possédait aussi des terres seigneuriales. En tout l'Eglise Catholique a contrôlé environ 40% de la richesse de la France.

15^{ème} siècle Clergé en France



Le pape a commencé à perdre le contrôle de l'église de France en 1438, quand les cathédrales et les abbayes locaux en France ont commencé à élire leurs propres évêques et abbés. Puis, en 1515, le roi Francis I a signé un accord avec le pape donnant aux rois français le droit de nommer des candidats au haut clergé et au pape le droit d'investiture. Cela a donné le contrôle au roi sur les bureaux ecclésiastiques importants qui ont été souvent utilisé pour gagner de l'influence avec certaines familles nobles. Le roi avait généralement à négocier des nominations du clergé avec les familles nobles qui avaient des liens proches avec les monastères locaux et les établissements ecclésiastiques. En 1500, la France comptait 14 archevêques. Au XVIIIe siècle, le nombre d'Archevêques et d'Episcopats s'était étendu à un total de 139.

La famille et la paroisse constituaient le cadre fondamental de la vie religieuse et civile française. La grande majorité des Français sont guidés de la naissance (baptême) à la mort (derniers rites) par les préceptes de l'Eglise Catholique. Les prêtres catholiques influencent la vie des communautés en distribuant des sacrements, en enregistrant des baptêmes, des mariages et des enterrements, en entendant des confessions et en organisant des fêtes. L'église contrôle l'éducation (les écoles locales aussi bien que les universités), les hôpitaux (*l'Hôtel-Dieu*, les sœurs de la charité) et le soulagement pour les pauvres. Au début du XVIe siècle, le clergé comptait environ 100 000 individus en France.



Diocèses de France en 1789

L'église a également revendiqué un droit de juger certains crimes (notamment l'hérésie), bien que les guerres de religion ultérieures ont vu ce crime puni par les justiciers locaux et plus tard les tribunaux royaux et les parlements. Enfin, les Abbés, les Cardinaux et les autres Prélats étaient fréquemment employés par les rois français en tant qu'ambassadeurs, membres de leur conseils et occupation des postes administratifs importants.

Un autre grand segment du clergé vivait dans une Abbaye, un Couvent ou un Prieuré. Ces ordres religieux accueillait les cadets et les novices, beaucoup d'enfants de familles riches qui à cause d'un droit de naissance inférieur seraient souvent exclus de la succession familiale. En France, le nombre des moines et des religieuses comptaient dans les dizaines de milliers au XVIe siècle.

Cette communauté monastique constituait également un élément central de la vie économique, sociale et religieuse de nombreuses localités sous l'ancien régime. Les ordres religieux étaient de grands propriétaires fonciers et développaient un ensemble diversifié et complexe de liens avec leurs voisins; ils recevaient des droits de seigneurie, fournissaient des travaux aux ruraux qui étaient pauvres et étaient en contact quotidien avec les notaires publics, les marchands et les chirurgiens. Alors qu'ils ne géraient pas directement la vie religieuse des fidèles (les prêtres paroissiaux l'ont fait), les moines constituaient une force motivante en supportant le clergé paroissial, en fournissant des aumônes et des services sociaux.

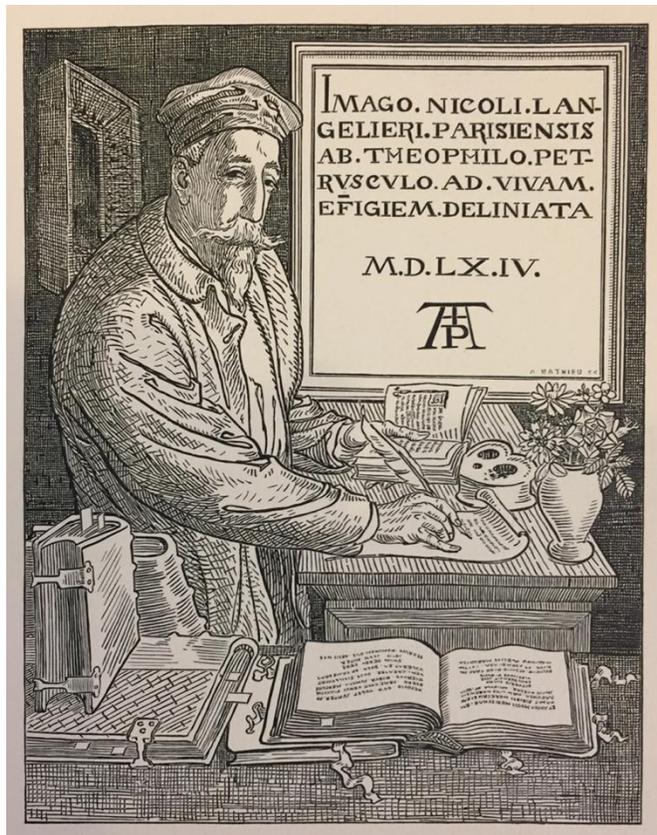
Beaucoup de nos ancêtres Langelier étaient en service à l'église, mais la plupart de leurs noms sont perdus dans le temps. Il y a quelques exceptions notables:

Gilles Langelier (dates inconnues) était un prêtre en service à l'église en 1506, dans le village de Passais, dans l'ouest de la Normandie (à environ 45 milles au nord-est de la ville de Fourgeres, Bretagne). Il était frère de **Michel Langelier, Sieur de la Barre et André**. Il est mentionné comme un ancêtre de la Normandie dans le journal de **Guillaume Langelier, sieur de la Martinais**, 1643-1650. En 1506, Gilles, Michel et André signent une transaction notariée, peut-être liée à la mort de leur père.

Michelle Langelier (vers 1550-1608) était la troisième fille d'Arnoul Langelier et de Girarde Roffet. En 1571, elle était une *religieuses du Prieure Royal de notre Dame des hautes Bruyeres et les Montfort* - une religieuse dans le Prieuré Royal de notre Dame de haute Bruyeres où elle mourut en 1608. (Source: *Documents Sur Les Imprimeurs, Libraires*, par Philippe Renouard) Ce Prieuré est situé à St. Remy l'Honore à environ 30 milles à l'ouest de la ville de Paris. (En savoir plus sur Michelle est rapporté plus tard dans ce travail.)

Nicolas Langelier (1535-1595) est né en 1535, à une famille lettrée, très riche et peut-être aristocratique à Paris, Ile de France. Son père est **Antoine Langelier** (1505-1565) et sa mère est Marie Lescot. **Nicolas est le petit-fils de Gillet Armes Langelier** (1470-1530) et un cousin d'Arnoul (1497-1557) et Charles (1503-1563) l'éminent éditeur de livres de Paris/imprimeurs/libraires. La vie de ces hommes nous informe également sur la vie de la famille d'Antoine et la mise en place de Nicolas à Paris. Grand-père Gillet était un imprimeur/éditeur Parisien prospère et influent. Antoine est un Chevalier distingué bien connu à la Cour royale et la mère de Nicolas, Marie Lescot, est la sœur de Pierre Lescot, un architecte influent de style classique qui a conçu et construit l'Aile Lescot, la partie la plus ancienne du Palais du Louvre à Paris.

Gravure du Bishop Nicolas Langelier, de Suivi du *Traite des Phantosmes* de Nicole Langelier, par Anatole France



Nicolas Langelier entra au service de l'église comme un Prélat Français et s'éleva rapidement pour devenir l'Évêque de Saint-Brieuc en Bretagne (1564-1595). À l'âge de 29 ans, Nicolas, a reçu la nomination du roi Charles IX en 1564, et a été investi par le pape Pie IV. La décision de nommer Nicolas Langelier a été faite par Catherine de Médicis, qui a été régente pour son jeune fils Charles qui n'avait que 14 ans au moment de la nomination de Nicolas. Ce n'est là qu'un des nombreux exemples de la prééminence de la famille Langelier à Paris et de sa connexion à la Cour royale.

St. Brieuc, ou *pays de St. Brieuc*, était l'un des neuf évêchés traditionnels de Bretagne datant du Moyen âge, qui étaient également utilisés comme régions administratives royales. *Le concordat de Bologne de 1516*, entre le roi François Ier de France et le Pape Léon X, a convenu que tous les évêques en France seraient nommés par le roi et approuvés par le pape. Il est intéressant qu'à cette époque, tout le territoire de la France n'ait pas été inclus dans le Concordat. La Bretagne était en dehors du mandat du Concordat et dépendait d'une indulgence papale pour le droit de nomination de la Couronne Française. Cela montre la volonté de la Couronne d'étendre son influence en Bretagne, alors que les successions provinciales de Bretagne contestaient le droit du roi d'interférer dans les nominations des évêques. Avant cela, les évêques de Bretagne étaient élus par les successions provinciales. (Source: *Anciens Évêchés De Bretagne, Diocèse De Saint-Brieuc, Catalogue Des Évêques, 1855*, tome I, par J. Geslin de Bourgogne et A. Barthélémy)

Nicolas entra à St. Brieuc avec l'autorité royale, mais son rôle fluctuera. Sa carrière s'étendait sur une période de troubles dominés par les guerres françaises de religion, qui opposèrent diverses factions les unes contre les autres. Le temps, la tourmente et sa distance de Paris conduirait **Nicolas Langelier** à devenir plus enclin politiquement et moins dans la poche de la Cour royale. Il fut l'un des prélats les plus zélés de son temps et l'un des plus illustres défenseurs des libertés de l'Église Gallicane. Selon le Gallicanisme, la primauté du pape était limitée, d'abord, par le pouvoir temporaire des princes; deuxièmement par l'autorité du Conseil général et celle des évêques; et enfin, par les canons et les coutumes de certaines églises dont le pape était tenu de tenir compte quand il exerçait son autorité. Cependant, Nicolas a également été critiqué pour avoir été trop impliqué dans la Ligue Catholique en Bretagne, dont il était un défenseur ardent. C'est une tache malheureuse sur la mémoire d'un prélat qui est autrement louable dans tant d'autres actions. (Source: *Gallicanisme*, par Antoine Dégert, dans l'Encyclopédie catholique vol. 6, 1909)

Les querelles de factions en Bretagne et dans le reste de la France ont impliqué plus que des questions d'Église et d'État. Des débats internes, des changements évolutionnaires et des luttes de pouvoir politiques ont eu lieu au sein de l'Église catholique et ont été exacerbés par la réforme protestante. Tout cela conduirait à ce qui est décrit comme la contre-réforme catholique. Cette initiative a été lancée pour préserver le pouvoir, l'influence et la richesse matérielle dont jouit l'Église catholique et pour présenter un défi théologique et matériel à la réforme. La contre-réforme était un effort global pour protéger l'Église et ses intérêts à travers une défense réactionnaire de la pratique sacramentelle catholique; les réformes ecclésiastiques et structurelles; création de nouveaux ordres religieux et mouvements spirituels; et luttes politiques pour l'indépendance ou le contrôle entre les protestants et les catholiques au sein de la Cour Royale, la noblesse et bourgeois. **Nicolas Langelier a participé à presque tous les niveaux.**

Le diocèse Breton de **Nicolas Langelier** était modeste en termes de revenus et de ressources, mais sa position et ses contributions en politique et dans l'Église sont remarquables. Au début de sa carrière, Nicolas a été reçu à Saint-Brieuc en tant que dirigeant local respecté. Il a été bien aimé et est devenu une figure prominente dans les domaines provinciaux de la Bretagne ainsi que dans les assemblées

nationales. Il était un réformateur dans son propre cadre diocésain local, notamment en s'inspirant de son patrimoine familial de la littérature et des livres pour créer une bibliothèque et une école pour les gens de la région. Il a également été un prélat distingué au sein de l'église, qui a bien compris les questions canoniques.



Conseil de Trent

En 1563, **Nicolas était délégué au Concile de Trente**, un Concile Oecuménique de l'Eglise Catholique Romaine qui est considéré comme l'un des conseils les plus importants de l'Eglise. Au moment de la participation de Nicolas, c'était une réponse à la réforme protestante. Le Conseil a publié des condamnations de ce qu'il a défini comme étant des hérésies commises par les partisans du protestantisme, et a également publié des déclarations et des éclaircissements clés de la doctrine et des enseignements de l'église qui auraient un impact durable sur les enseignements et les actions de Nicolas. Il instituerait promptement des éléments du décret du Conseil (appelé la ratique Tridentine) dans son propre diocèse.

(Source: *Purgatoire et piété en Bretagne 1480 – 1720*, par Elizabeth C. Tingle)

En 1577, à la suite d'une convocation religieuse à Melun, la majorité des délégués se rendirent à Paris où ils cherchèrent un auditoire en masse avec le roi Henri III. **Leur principal porte-parole était Nicolas Langelier, Évêque de Saint-Brieuc.** Il a été choisi en raison de son expérience en matière de discours en public dans les domaines de la Bretagne, et parce qu'il n'était pas un candidat Royal.

Nicolas commença son discours au roi en acceptant, au nom du clergé, la paix du roi avec les protestants. La force des armes, dit Nicolas, n'accomplit rien contre le schisme. Ce qui avait causé le schisme était "les abus et les péchés des étrangers apportés à l'église". C'est pourquoi le clergé voulait des élections pour les chefs des diocèses et des maisons monastiques. Nicolas a également dit au roi que les décrets du Concile de Trent n'étaient pas une déclaration de guerre sur les adversaires protestants, mais étaient un moyen par lequel "la sainteté doctrinale et l'exemple d'une vie bonne les appaiseraient et réduiraient leur belligérence".

Nicolas a préconisé que les élections des directeurs de l'église empêcheraient la promotion de prélats indignes, dont il y avait amplement de preuves dans le passé récent. Justifiant un retour aux élections, Mgr Nicolas a mentionné les dirigeants qui ont dépouillé l'église et ont souffert de la colère de Dieu, et aux princes qui se sont repentis de leurs péchés et ont trouvé le profit. Nicolas a également noté que les évêques pensaient que les impôts sur l'église étaient injustes alors que les églises paroissiales étaient en

ruines avec des personnes dans le besoin se rassemblaient sur leurs porches. Le discours s'est achevé avec Nicolas audacieusement affirmant que le roi et son Royaume étaient sous l'anathème de Dieu et cela expliquait les difficultés du roi. "*Si vous voulez arrêter l'anathème qui est au milieu de notre royaume, et sécuriser un vaste empire et un royaume paisible avec des gens bons et obéissants*", alors le roi doit se réconcilier avec Dieu en acceptant de ratifier les doctrines de Trent dans la loi française.

La plupart des monarques français étaient ouverts à des visions prophétiques de changements profonds imminents. Cela découle de la perception que le Royaume souffrait de la colère de Dieu causée par leurs manières pécheresses. La pénitence et le changement de vie sont la seule façon humaine d'apaiser la colère divine. **Ainsi, lorsque Nicolas Langelier, Évêque de Saint-Brieuc, a dit au roi que le royaume était sous l'anathème de Dieu, il a eu un impact.** Henri III était convaincu de sa vérité. Dans des conversations privées avec son Secrétaire Jules Gassot, il a parlé de la colère de Dieu affligeant son royaume, et de sa recherche d'une réforme morale pour l'alléger.



Henri III, Roi de France

En 1579, **Nicolas Langelier** a attendu aux successions provinciales de la Bretagne à Nantes et à l'importante Assemblée religieuse nationale convoquée à Melun par le Roi Henri III. Il assistera plus tard aux futures assemblées du clergé dans les années 1580 et aussi aux deuxièmes successions de Blois, après quoi il écrivit sa *Seconde harangve faicte par Monsieur l'evèque de Saint Brieuc au Roy* (Lyon, 1580).

Nicolas a transcrit les Actes du Conseil de Tours en 1583, y compris la résolution importante que les autorités ecclésiastiques devraient chercher à établir des bibliothèques communales dans toutes les cathédrales et les églises collégiales. Cela n'est pas surprenant considérant son engagement profond dans l'éducation et sa proximité au monde de livre.

Plus tard dans sa carrière, Nicolas a été attiré dans les intrigues de la Ligue Catholique contre la monarchie. En 1588, Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, se met à la tête de la Ligue en Bretagne et s'est proclamé protecteur de l'Eglise Catholique Romaine dans la province. Il invoque ensuite les droits héréditaires prétendus de son épouse (liés aux ducs originaux de Bretagne) pour se déclarer souverain d'une province indépendante. Il organisa un gouvernement à Nantes et appela son fils "Prince et duc de Bretagne". Mercoeur a formé une alliance avec l'Espagne et se battra pour l'indépendance de la France quand Henri IV devint roi de France. Saint Brieuc a été prise en 1589, par les troupes du duc de Mercoeur, puis en 1591, elle a été saisie par les forces du roi puis saisie de nouveau par les Leaguers aidés par les Espagnols en 1592. Pendant ces guerres, la cathédrale fut saccagée et les Archives de l'église détruites. (Sources: *la Ligue en Bretagne. Guerre civile et conflit international (1588-1598)*, par H. Goff, Rennes, 2010; *La religion était le prétexte, le rôle des évêques dans les guerres de la Ligue en Bretagne*, par E. la Faye, Université Rennes, 2007)



Au temps du contrôle de Mercœur, **Nicolas Langelier** a travaillé pour maintenir la paix dans sa région et chercher la réconciliation entre les factions de la Ligue et du roi. Avec finesse, il devint membre de la Ligue et conseiller actif du duc de Mercœur. A partir de ce moment, son administration était difficile. Les citoyens de Saint-Brieuc et la meilleure partie des clercs diocésains sont restés fidèles à la cause du roi et ont lutté avec toute leur puissance contre les empiétements de leur évêque.

(Source: "Langelier, Nicolas", dans *le Cyclopedia de la littérature biblique, théologique et ecclésiastique*)

En fin de compte, les troupes royales d'Henri IV furent renforcées par des contingents anglais et le roi vainquit Mercœur en 1598. Henri assura alors son contrôle de la Bretagne par le mariage de son fils illégitime à la fille de Mercœur.

Au plus fort de la guerre civile, Nicolas se retire pour se réfugier à Dinan, une petite ville médiévale sur une colline entourée d'un mur surplombant la rivière Rance, à environ 40 milles à l'est de Saint-Brieuc. Là, il a écrit une explication de sa conduite dans un livre intitulé: *Esript de l'Evêque de St Brieuc*, 1589. Ce travail a donné en détail les raisons pour lesquelles il est resté allié à la Ligue "contre les préjugés des hérétiques et des schismatiques, leurs associés et les faiseurs de troubles." C'est aussi la première œuvre connue imprimée à Dinan en 1593. (Source: *Une Profession De Foi Politique De Nicolas Langelier, Conseiller De Mercœur*, par Y. Coutentin, Université Rennes, 1988)

Nicolas Langelier mourut à Dinan, en septembre 1595, laissant *Notae à Canones*, un manuscrit qui faisait partie du terrain de Saint-Gervain à la Bibliothèque impériale. Après sa mort, le bureau épiscopal resta vacant pendant 5 ans et 4 mois. (Sources: *Encyclopédie biblique, Cyclopedia de la littérature biblique, théologique et ecclésiastique* tome 12, par John McClintock, James Strong; *Anciens évêchés de Bretagne, "diocèse de Saint-Brieuc: catalogue des évêques"*, par J. geslin de Bourgogne et A. Barthelemy, 1855, tome I, p. 46-54; *Histoire de la ville de Saint-Brieuc*, par Jules Lamare, 1884, tome XXII)

La noblesse

La noblesse française en France était la seconde classe au Moyen âge et au début de la période moderne et une classe sociale privilégiée. La noblesse était également deuxième en termes de richesse, mais il y avait peu d'unité parmi les familles nobles. Chaque noble seigneur possédait ses propres terres, son propre réseau de connexions régionales et sa propre force militaire. En France, la principale fonction de la noblesse est d'assurer la paix et la justice par son monopole sur l'utilisation de la force et de la guerre.

L'appartenance à la classe noble a été principalement héritée, bien que ce n'était pas un ordre entièrement fermé. Les lignées héritées conservent et transmettent des titres et des fonctions



Les Heures Très Riches du Duc de Berry (circa 1410)

nobles, dont certaines sont assez anciennes. Parfois, la noblesse au moyen âge pourrait être obtenue par la chevalerie et en mettant de la force au service des faibles. Au début des temps modernes, de nombreuses familles françaises ont été nommées à un statut noble par le roi, d'autres ont acheté des droits et des titres, ou ont rejoint une famille noble par le mariage.

La noblesse française avait des droits légaux et financiers spécifiques. Ceux-ci comprenaient: le droit de chasser; le droit de porter une épée; et le droit de posséder une *seigneurie* (terre avec certains perogatives féodales). Les nobles n'avaient pas à payer la taxe foncière du roi (à l'exception des terres non nobles qu'ils possédaient) et ils ne pouvaient être jugés que dans des tribunaux spéciaux. En outre, certaines positions ecclésiastiques, civiques et militaires ne pouvaient être détenues que par des nobles.

Au début de la France moderne, les nobles avaient de nombreux droits seigneuriaux sur des paysans libres qui travaillaient sur des terres nobles. Les seigneurs collectaient un loyer annuel sur des terres louées par des vassaux et payaient également des fermiers locataires pour l'utilisation des moulins, des fours ou des presses à vin du seigneur. Dès le début, les nobles avaient des droits judiciaires sur leurs vassaux, bien que l'État moderne ait évolué, la plupart de ces pouvoirs passaient au contrôle de l'État, laissant la noblesse rurale avec seulement les fonctions policières locales et le contrôle judiciaire limité aux violations des droits seigneuriaux.



16^{ième} siècle Noble Couple Français



La noblesse avait aussi des obligations. Les nobles étaient tenus d'honorer, de servir et de conseiller leur roi par le service militaire et le service dans l'administration du pays. Ce sont des obligations coûteuses en termes de temps, de richesse et de sang.

Le rang noble pouvait être perdu. Certaines activités pourraient causer des pertes de noblesse. La plupart des activités professionnelles, commerciales et manuelles, comme les terrains de labourage, étaient strictement interdites. Un noble français qui n'a pas respecté ces règles pourrait être dépouillé de sa position avec ses terres et les titres donnés à d'autres à la discrétion du roi. Cependant, les nobles pourraient profiter de leurs terres en exploitant des mines, des verreries et des forges. En outre, un noble pourrait émanciper un héritier mâle tôt, en lui passant les droits nobles de sa famille, et ensuite prendre des

Peinture de la Noblesse Française,
Rouen, Normandy, France, circa 1510

activités interdites sans perdre la noblesse de la famille. Si la noblesse a été perdue par des activités interdites, elle pourrait être récupérée si les activités ont été arrêtées en pétitionnant le roi pour l'annulement. Certaines régions comme la Bretagne suivirent lâchement ces règles en permettant aux nobles pauvres de labourer leur propre terre.

Les études économiques de la noblesse en France révèlent de grandes différences dans la situation financière. Les coûts associés aux obligations des nobles, aux engagements militaires, aux crises financières et à l'incapacité des nobles à participer à des domaines générateurs de revenus sans perdre leur noblesse ont souvent conduit à la pauvreté.

La France avait l'une des plus petites classes nobles en Europe--un peu plus de 1% de la population. En ce qui concerne les exploitations foncières, au moment de la révolution, les propriétés nobles représentaient environ un cinquième du territoire. Alors qu'il y avait peu d'unanimité parmi eux, la noblesse était un groupe très structuré. Au sommet sont quelques grands seigneurs qui ont accumulé des faveurs royales, ce sont les princes de sang royal ou les favoris du roi. Au bas de l'échelle étaient des gentilshommes nobles vivant frugalement et travaillant à côté de leurs paysans.

L'idée de ce que cela signifiait d'être noble a passé par une transformation radicale au XVIe siècle. L'influence de la Renaissance Italienne, a conduit à un changement progressif d'une classe guerrière à la noblesse caractérisée par des manières raffinées, l'appréciation des arts, la curiosité intellectuelle, discours éloquent, l'esprit vif, l'habileté à la danse, une attitude spirituelle ou platonique dans l'amour, et la capacité d'écrire de la poésie. Une valeur la plus notable pour les nobles est la Majesté (*la grandeur*) qui signifie un spectacle de puissance, de prestige et de luxe. Les nobles s'endettaient souvent pour construire des demeures prestigieuses urbaines et campagnards et achetaient des vêtements élaborés, des peintures, de l'argenterie, des plats et d'autres meubles qui étaient dignes de leur rang. On s'attendait également à ce qu'ils accueillent avec des fêtes somptueuses et financent les arts.

Les familles nobles de France revendiquaient souvent le droit de se rebeller contre les abus royaux inacceptables. Cela se reflète dans les guerres de religion et les troubles civils liés à une érosion perçue de l'église et des droits nobles que la Couronne déplaça pour centraliser le pouvoir royal.

Une grande partie du pouvoir des nobles provenait d'un système d'alliances élaboré par le mariage et le favoritisme. Comme les rois, les nobles accordèrent l'utilisation de fiefs, donnaient des cadeaux et d'autres formes d'assistance à d'autres nobles. Ils ont souvent développé de vastes réseaux de clients nobles. Les familles moins nombreuses enverraient leurs enfants à des écuyers et serviraient des membres d'autres maisons nobles, aussi pour apprendre d'eux les arts de la société de la Cour et des armes. Ces engagements lient les familles nobles aux alliances.



Présentation d'Henri IV de France à la Cour de Marguerite Valois

Ce n'est qu'en redirigeant ces systèmes de clientèle vers un nouveau point focal (le roi et l'État), et en créant des pouvoirs compensatoires comme la bourgeoisie fortunée, que l'État moderne centralisé de la France évolue. Au XVIIe siècle, tout acte de protestation explicite ou implicite a été traité comme une forme de *lèse-majesté* (une offense à la dignité du roi) et était sévèrement réprimée.

En fin de compte, dans un mouvement politique brillant, Louis XIV a déménagé la Cour royale française à Versailles dans les années 1680 et a sublimé la vie noble pour de bon. Versailles est devenue une cage dorée: la résidence était obligatoire et la quitter amènerait le désastre pour un noble. Toutes les accusations et les nominations officielles ont été faites là-bas et les nobles provinciaux qui ont refusé d'adhérer au système de Versailles ont été bannis des postes importants dans les bureaux militaires ou d'État. Manque de subventions royales (et incapable de financer un mode de vie noble avec la rente des seigneuries) les nobles ruraux se sont souvent endettés. En distrayant les nobles avec la vie de Cour et l'intrigue quotidienne qui l'a accompagné, Louis neutralisa une puissante menace à son autorité et ôta le plus grand obstacle à son ambition de centraliser le pouvoir en France.

Rangs Français nobles:

- Fils de France:** un roi ou un dauphin.
- Petit-fils de France:** petit-fils d'un roi dans la lignée masculine.
- Prince du sang:** un descendant de la ligne mâle légitime d'un roi de France.
- Pair de France:** techniquement une dignité conférée par la Couronne (*comme le maréchal de France*), mais a évolué pour devenir le rang héréditaire le plus élevé supporté par la noblesse Française. Peerage était une récompense pour le service militaire ou diplomatique distingué ainsi que pour les favoris du roi. Les pairs avaient des sièges au Parlement de Paris, le plus important tribunal judiciaire du Royaume.
- Prince légitimé:** fils légitime ou descendant mâle-ligne d'un roi.
- Prince étranger:** membre de la famille royale étrangère naturalisé au Tribunal de la cour Française.
- Chevalier:** un noble autrement sans titre qui appartenait à un ordre de chevalerie; un chevalier (*Sieur*) est passé par la cérémonie de doublage (touché par une épée sur la tête et les épaules par le roi), tandis que le chevalier a reçu la chevalerie sans la cérémonie. Les ordres chevaleresques sont: les *Chevaliers du Saint-Esprit*, créés par Henri III en 1578; *l'ordre de Saint-Michel* créé par Louis XI en 1469; et *l'ordre de Saint Louis* créé par Louis XIV en 1696
- Écuyer (chevalier ou porteur de bouclier):** plus bas rang spécifique dans la noblesse, à laquelle la grande majorité des nobles sans titre ont droit; également appelé *valet* ou *noble homme* dans certaines régions de France
- Gentilhomme:** rang le plus bas non spécifique indiquant la noblesse
- Seigneur (Lord of the Manor):** propriétaire sans titre de la propriété féodale; ni un titre, ni un rang, il indiquait qu'un bien seigneurial possédait certains droits nobles, bien que le propriétaire ne soit pas noble.
- Bâtard:** fils bâtard reconnu d'un gentilhomme ou d'un noble. Les batards ne pouvaient pas hériter d'un titre si les héritiers de naissance légitime existaient, mais ils pouvaient être employés dans l'entourage du père. Les fils et les filles de batards étaient souvent mariés à des familles alliées ou subordonnées pour renforcer leurs liens ou pour lier des familles moins nombreuses.

Enfin, l'utilisation de la particule nobiliaire de dans les noms nobles n'a pas été officiellement contrôlée en France, et n'est pas un indicateur fiable de la noblesse. Dans certaines petites paroisses, chaque roturier avait ajouté (de) sur les registres de l'église. Un exemple de famille serait *de Beauregard*.

Il y a beaucoup de nobles dans l'arbre généalogique de Langelier.

Antoine Langelier (1505-1565) est marié à Marie Lescot et est **le père de l'Évêque Nicolas Langelier et de Marie Langelier Simony**. Son père était **Gillet Langelier**. Antoine voyagea beaucoup plus que d'autres dans sa famille. Il est un homme militaire éminent, un guerrier et un chevalier du roi. Il se bat pour le Roi François I dans les guerres italiennes et défend contre les princes Bourbon qui revendiquent la Couronne française.

Plus tard dans sa vie, Antoine travailla avec son frère Gillet dans le domaine de l'imprimerie et de l'édition. Il publie personnellement une édition à Paris de la *Bibliothèque de voyages anciens, relation des voyages a la Cote Occidentale d'Afrique, de d'Avise de Ca'da Mosto, 1455-1457*. (Source: noté dans l'introduction de la version publiée en 1895).

Le fils d'Antoine, Mgr Nicolas, mentionné plus tôt, était un autre noble dans la lignée de la famille Langelier en vertu de son héritage et de son Haut-Commissariat dans l'église.

Nicolas et Antoine sont tous deux enregistrés dans le Nobilaire de Bretagne (Nobles de Bretagne).

Michel Langelier (dates inconnues) était le noble **Sieur de la Barre**. Il était le frère d'André (dates inconnues) et Gilles (le prêtre mentionné plus tôt). Michel et André travaillent ensemble à la gestion des domaines familiaux près du village de Barre en Normandie, à environ 45 milles au sud-ouest de Rouen. Tous les frères sont cités comme ancêtres de Normandie dans le *Journal de Guillaume Langelier, sieur de la Martinais, 1643-1650*. En outre, en 1506, Michel, André et Gilles ont signé une transaction notariée peut-être concernant la mort de leur père. Aucun enregistrement n'existe d'époux ou d'enfants pour Michel ou André.



Seigneur Français du début de la Période Moderne

Jean Langelier (dates inconnues) était le noble **Sieur du But**, avec des successions près de Fougères, en Bretagne. Il n'existe aucun dossier d'un conjoint ou d'un enfant pour lui. Il est mentionné *dans Archives des fiefs annexés au Tronchet et au But, seigneurie du Bais alias la Ferrocherie, fief du moulin du Gue d'Assse, titres et actes 1502-1664*. (Source: Archives Nationales De France, Archives Departementales De La Sarthe)

Guillaume Langelier (1547-1640) était le noble **Ecuyer Sieur de Langelierye** avec un domaine dans la paroisse de la Pommeraye, à environ 20 milles au sud-ouest d'Angers. Le nom de son conjoint est inconnu, mais il a eu au moins deux enfants, son fils Louys et sa fille Jehanne. Guillaume Langelier (Langelierye) vécut jusqu'à l'âge de 93.

Louys (Louis) de Langelierye (dates inconnues) était le noble **Ecuyer Sieur de Brosse**. Il était le fils de Guillaume, Ecuyer Sieur de Langelierye. Louys servit comme soldat dans l'armée du Roi Louis XIII à la garnison de Belle Isle en 1639.

René Legay (dates inconnues) était le noble Ecuyer Sieur de Singere et marié à **Jehanne Langelier**, la fille de Guillaume, Ecuyer Sieur de Langelierye. Jehanne et René vivent avec son père dans la paroisse de la Pommeraye, à 20 milles au sud-ouest d'Angers.

Michel Langelier (1600-1645) était le noble **Sieur de Sugan** avec un domaine près de Fougères en Bretagne. Il était marié à René Corbeau et eut deux enfants: Georgine et Jacques. **Ses frères et sœurs étaient: Françoise, l'épouse du Sieur de la Provostiere; Claude, Sieur de Lezare; et Guillaume, Sieur de Martinais.**

Guillaume Langelier (1610-1652), **Sieur de la Martinais**, détenait un domaine près de Fougères, en Bretagne. Il épousa Jeanne Foulgere (Foulgeray) et eut 11 enfants: Guillaume, Jeanne, Michel, Françoise (1636), Jean (1638), Julienne (1640), Jean Baptiste (1641), Renée (1643), Nicole (1645), Marie (1644), et Thomas (1647). Les frères et sœurs de Guillaume étaient: Michel, Françoise et Claude. Guillaume a également possédé et exploité l'entrepôt de sel et l'usine de sardine à St Malo. Il est l'auteur du *Journal de Guillaume Langelier, Sieur de la Martinais: écrit a Fougères, de 1643 a 1650.*

Jean Langelier (1652-1712) vécut dans les villes de Rennes et Fougères en Bretagne et épousa maître André Debois, sieur de la Morionnais, conseiller du roi et maître des forêts d'eau, de bois et de Fougères.

Sébastien Langelier (vers 1540-1600) était ***l'Écuyer chevalier controleur des guerres*** dans l'armée du roi Charles IX. (Ce Sébastien Langelier ne doit pas être confondu avec notre parent qui a émigré en Nouvelle-France.) Sébastien était un haut fonctionnaire dans les militaires qui ont servi dans l'armée à la fin des Guerres Italiennes et plus tard dans les Guerres de Religion. Les conflits en Italie (1494-1559) ont impliqué l'Italie et la France, ainsi que le Saint Empire Romain, l'Espagne, l'Angleterre et l'Empire Ottoman. Après son retour des campagnes militaires en Italie, Sébastien verra une paix brève avant que la France ne soit plongée dans la guerre civile. Le règne du roi Charles IX est dominé par les conflits entre Huguenots, les Français adhérents du Calvinisme, contre la Ligue Catholique dirigée par la Maison de Guise. Le roi et sa mère, Reine Catherine de Médicis, tentèrent d'abord de créer un juste milieu entre les deux factions; mais en 1562, en réponse à un massacre Catholique de Huguenots, les forces Protestantes saisirent des villes stratégiques le long de la Vallée de la Loire. En réponse, la monarchie s'allia avec le côté Catholique dans la Première Guerre de Religion. Ces guerres ont continué jusqu'en 1598 et auraient dominé la vie de Sébastien Langelier. (Source: *Documents Pour Servir À L'histoire Des Libraires De Paris, 1486-1600*, p 118)

En 1570, **Sébastien Langelier** est enregistré dans le procès-verbal de Guillaume Cothereau, *notaire au Châtelet*, en tant que **Contrôleur des guerres du Roi**. (Source: Archives Nationales De France) Le contrôleur des guerres était un officier militaire important et puissant et un conseiller royal. Il était essentiellement le trésorier du roi pour l'armée. Le roi a estimé qu'il était utile d'organiser un contrôle externe sur les commissaires et les intendants de l'armée sous le titre de *contrôleur des guerres*. Cette branche spéciale de l'armée se rapportait directement au roi. Le controleur était le fonctionnaire royal qui gouvernait les finances de l'État pour des campagnes militaires. Il surveillait et enregistrait tout ce qui avait trait au financement des troupes, munitions et autres ressources exigées par les commissaires de guerre (les administrateurs de l'armée) et les intendants provinciaux (gouverneurs royaux). Le controleur du roi des guerres était de classe plus élevé et avait le contrôle des commissaires des guerres et des intendants provinciaux. (Sources: *l'intendance militaire pendant la guerre de 1870-1871, issues 1-5*, par Anatole Baratier; *Dictionnaire militaire, portatif, contenant tous les termes*, tome 1, de François-Alexandre Aubert de la Chesnaye des bois; et *dictionnaire raisonné des domaines et droits domaniaux...*, par Bosquet)

Sous l'ancien régime, concurremment avec les intendants des armées, les commissaires des guerres étaient chargés de l'administration de l'armée

— Louis Fallou, *Le Bouton Uniforme Français*

Dans sa carrière militaire, Sébastien aurait été impliqué dans certaines des actions militaires importantes du jour, y compris le Siègne de la Rochelle (1572 – 1573). Il s'agissait d'un assaut militaire massif sur une ville saisie par les Huguenots pendant les Guerres de religion. Le siège était dirigé par le duc d'Anjou (le futur Roi Henri III) qui commanda une armée de 28 000 hommes avec des ressources massives de munitions, de canons, gunpowder, boulets de canon, nourriture. L'armée comprenait le frère du duc François d'Alençon; deux anciens dirigeants des Huguenots, Henri de Navarre (le futur Roi Henri IV) et Henri I de Bourbon, prince de Condé (tous deux récemment convertis au catholicisme); les membres de la famille Guise, y compris le duc de Guise; et beaucoup d'autres nobles dont **Sébastien Langelier**. Huit agressions ont été perpétrées sur la ville de février à juin. Ces attaques, accompagnées d'un hiver froid, ont entraîné de lourdes pertes pour l'armée royale. Au milieu de la campagne, Henri d'Anjou apprend qu'il est élu Roi de Pologne, un pays avec une grande minorité protestante, et que des considérations politiques l'obligent à négocier la fin de l'assaut. Le siège a pris fin à l'été de 1573, avec l'édit de Boulogne qui désignait la Rochelle comme l'une des trois villes en France où la foi protestante était permise.



Nous ne savons pas ce qui est arrivé à Sebastian Langelier plus tard dans sa vie. Mais il est possible de comprendre le style de vie de quelqu'un de sa position et sa stature. Il suffit de regarder *le Château de Chareil-Cintrat*, un manoir médiéval, qui était au début du XVIe siècle la maison de Claude Morin, un autre *contrôleur des guerres*. **Sébastien Langelier a peut-être eu une résidence comparable.**

Château de Chareil-Cintrat

Sébastien Langelier est également mentionné par Cothureau comme le **receveur de l'Hopital du Saint Esprit**. *L'ordre du Saint-Esprit*, parfois l'ordre des Saints-Esprits, est un ordre français de chevalerie fondé par Henri III de France en 1578. Henri voulait établir un système de chevalerie à deux niveaux pour la France. Le nouvel *Ordre Du Saint-Esprit* serait réservé aux princes du sang, aux princes étrangers et aux nobles puissants, tandis que l'ancien Ordre de Saint Michel était pour des serviteurs moins éminents de la Couronne. Le nouvel ordre a été consacré à l'Esprit Saint parce que Henri III a été élu Roi de Pologne et a hérité du trône de France deux fois à la Pentecôte. La Roi était le souverain grand maître, et a fait tous les appointements à l'Ordre. Les membres de l'ordre se trouvaient dans trois catégories: 8 membres ecclésiastiques; 4 officiers; et 100 chevaliers. Quatre des membres ecclésiastiques devaient être cardinaux, tandis que les quatre autres devaient être des archevêques ou des prélats. Les membres devaient être catholiques romains et devaient démontrer trois degrés de noblesse. L'âge minimum pour les membres était de 35, mais il y a des exceptions: les enfants du roi étaient des membres à la naissance (mais ne pouvaient entrer dans l'ordre qu'à 12); Les princes du sang pourraient entrer dans l'ordre à l'âge de 16 ans; et la royauté



Badge de l'Ordre du Saint-Esprit

étrangère pourrait être admise à l'ordre à l'âge de 25 ans. Tous les Chevaliers de l'ordre étaient également membres de l'Ordre de Saint-Michel. (Source: *Histoire De Ordres Militaires Ou Des Chevaliers*)

Le troisième classe.

Le troisième classe de la Société de l'*Ancien Régime* est tous ceux qui ne sont pas dans le clergé ou la noblesse. C'est 90% de la population française qui fait partie des activités économiques: agriculteurs, artisans et marchands. Ce groupe est en grande partie rural et de conditions variées. Certains bourgeois sont très riches et puissants alors que les paysans se fient sur le succès des récoltes. La troisième classe avait de nombreuses obligations: impôts, dîmes et devoirs de service à leur seigneur de terre, l'église et le roi. Les résidents des villes sont des ouvriers et des serviteurs, ainsi que des marchands et des artisans fortunés qui travaillent dans leurs propres magasins ou l'atelier d'une association. La troisième classe est presque exclusivement représentée par des bourgeois instruits, qui servent dans le système judiciaire, les sociétés commerciales, les banques ou les bureaux des finances.



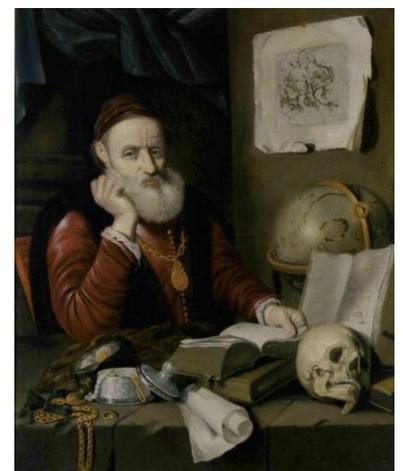
Les bourgeois, en particulier dans les villes, avaient un statut quasi-indépendant, et étaient en grande partie contrôlés par les principaux marchands et guildes. Paris était de loin la plus grande ville avec 220 000 personnes en 1547 et avait une histoire de croissance soutenue. Lyon et Rouen avaient chacun une population d'environ 40 000, mais Lyon avait une puissante communauté bancaire avec une culture vibrante. Bordeaux a été le suivant avec une population de seulement 20 000 en 1500.

De nombreux ancêtres Langelier étaient des marchands bourgeois ou des artisans et des membres influents de la troisième classe. Tous savaient lire et écrire, étaient bien éduqués et la plupart étaient reliés au monde de la langue, de la littérature et des livres. Certains bourgeois Langelier étaient assez riches avec des amis puissants avec des liens avec la noblesse, la royauté et le roi. Ici, nous allons présenter les histoires de quelques-uns de nos ancêtres bourgeois.

Il convient de noter les descendants de **Gillet (le premier) Langelier**. Tous suivent les traces de Gillet Langelier l'imprimeur et sont des marchands parisiens. Une branche de cette famille sont des imprimeurs, des éditeurs et des libraires qui ont eu un impact incroyable sur le développement de la langue et de la littérature française.

Marion Langelier (vers 1486-1545) et **Pierre Langelier** (1487-1547), connus sous le nom de hatter, étaient des fils de Gillet Langelier et des frères d'Arnoul et de Charles Langelier. Ils sont tous les deux nés et ont vécu leur vie à Paris, Ile de France et ont travaillé ensemble comme Hatters. Les conjoints de Marion et Pierre sont inconnus. Le seul enfant qui est enregistré est le fils de Pierre (1534-1690). Également nommé Pierre, il a fait ses apprentissages dans la maison d'édition et l'imprimerie de son oncle Arnoul Langelier en 1547. (Source: *l'inventaire apres deces de Gillet l'Angelier*)

Arnoul Langelier (1497-1557) était un fils de Gillet Langelier. Ses frères et sœurs étaient Charles, Marion et Pierre. Arnould était marié à Girarde Roffet et leurs enfants étaient: Catherine la jeune, Catherine l'ainée, Michelle et Abel. La famille vivait à Paris, Ile de France. Arnoul a été *libraire juré* (un Bookseller enregistré) au palais et à l'Université de Paris. Il a été partenaire



Libraire jure au début de l'Ere Moderne en France

avec son frère Charles dans le domaine de l'édition et de l'imprimerie au Palais de Paris de 1536 à 1557. Dans certaines histoires, il est appelé Arnoul Langelier de (Barbe d'orge-barbe de Barly) (également d'Orge-l'Orge est une rivière de 53 km de long près de Paris, affluent gauche de la Seine. Sa source se trouve dans le village Saint-Martin-de-Bréthencourt.) (Source: Archives Nationales De France; et beaucoup d'autres-Voir la liste en annexe)

Charles Langelier (1503-1563) était un fils de Gillet Langelier. Ses frères et sœurs étaient Arnoul, Marion et Pierre. Charles était marié à Geneviève Landry et ils n'avaient pas d'enfants. Charles était *libraire juré* à Paris, de 1536 jusqu'à sa mort en 1563. Charles était un ami et confident de Catherine de Medici et du gouverneur de Paris François de Montmorency.

En 1562, les autorités catholiques ont fouillé son magasin et ont vu qu'il était absent de Paris. Il a été dit qu'il était le propriétaire d'une maison derrière l'Abbaye Saint-Victor, où il opérait une mine. Charles avait également des relations d'affaires et investissements dans d'autres villes françaises. **En 1562, Charles Langelier est inscrit dans les registres de la ville d'Orléans en Bretagne en tant que marchand de vin et contrôleur de la porte de Bourgne.** (Source: Archives Nationales De France et *Memoires De La Society Archeologique Et Historie De l'Orleans*)

Julien Langelier (vers 1500-1570) était un cousin d'Arnoul, Charles, Marion et Pierre et le neveu de Gillet Langelier (le second). Il était probablement le frère d'Antoine Langelier, le chevalier. Julien est né à Paris, Ile de France mais a voyagé dans toute la France et a également vécu à Bourges et Tours. Julien comme les autres dans sa famille était très bien éduqué et sophistiqué. Protestant actif et vocal, il a dû fuir Paris à cause de ses croyances et de ses activités en 1537, après avoir été menacé d'emprisonnement et de mort.

Julien arrive à Bourges comme libraire juré à l'Université de Bourges où il est protégé par la duchesse de Berry, Marguerite d'Orléans, sœur du roi François I et princesse de France. Marguerite est l'épouse d'Henri d'Albret, roi de Navarre et son petit-fils est Henri de Navarre, plus tard Henri IV de France. Marguerite était une auteure, patronne humanitaire and réformatrice, elle était une figure exceptionnelle de la Renaissance française et a souvent été appelée «la première femme moderne». **Julien Langelier sert Marguerite comme conseiller et tuteur de confiance pendant de nombreuses années.** Plus tard, Julien a dû fuir de nouveau les persécutions et les émeutes à Bourges. Cette fois, il se rendit à Tours, où il était imprimeur et libraire juré à l'Université de Tours. Après un certain temps, Julien a de nouveau fui la persécution et disparait du dossier historique. Il est à noter que certains documents disent que Julien était un chirurgien, peut-être un professeur de médecine aux universités de Bourges et de Tours. (Source: Archives nationales de France et *Index Biographique Du Moyen Âge*)



Abel Langelier (1550-1610) était le fils d'Arnoul Langelier et de Girarde Roffet. Il épousa Françoise de Louvain et résida à Paris, Ile de France. Abel et Françoise eurent un enfant connu sous le nom de Marie Langelier. (Des informations plus détaillées sur Marie et sa mère Françoise de Louvain sont présentées plus loin dans cette étude.) Comme son père, son oncle et son cousin, Abel était libraire juré au palais et à l'Université de Paris de 1572 à 1609. Il est enregistré comme fiduciaire de la communauté

parisienne en 1595. Abel et sa famille fuient plus tard la France pour éviter la persécution et établir une maison d'édition et d'imprimerie à Londres, en Angleterre.

Michel Langelier est enregistré comme vivant à Paris, Ile de France en 1516. Aucune information n'est disponible sur un conjoint ou des enfants. **Le dossier montre qu'il avait une position importante dans l'administration royale comme huissier des requêtes de l'Hôtel (Baillif des demandes de l'hôtel) en 1516.** Dans cette position, Michel gérerait l'accès et la mise en œuvre des décisions des Maitres des requetes de l'hôtel une cour royale d'élite du Roi à Paris. Les affaires devant cette Cour étaient uniquement celles de Royaux, Royaux en visite, la noblesse et une sélection de bourgeois riches dont les cas méritaient l'attention particulière du Roi, le gouvernement ou les États généraux ou le Parlement. **Plus tard, en 1543, Michel Langelier a également été le collecteur d'impôts pour le parc des expositions de Paris.** (Source: Archives nationales de France)

Le roi François I faisait confiance aux maitres des requêtes de l'hôtel (maîtres des demandes de l'hôtel), ceux-ci étaient des magistrats de haut niveau du droit administratif en France qui existaient sous une forme ou une autre depuis le Moyen âge. Ces fonctionnaires recevaient une formation sur les lois de la France, travaillaient dans la chancellerie et servaient comme lien direct avec le roi. Le terme français maître est un honorifique pour un avocat (un juriste qui agit dans une procédure devant un tribunal), et requêtes sont des "appels" ou des "pétitions". (Le terme juridique une requête civile est "une pétition à une Cour d'appel contre un jugement.")

La Cour des demandes de l'hôtel était une cour royale tenue à partir de la fin du XIVe siècle avec une base permanente dans le Palais de Paris. Les sessions de ce tribunal spécial ont été présidées par des conseillers du roi, plus tard appelés maîtres des requêtes. Ceux-ci étaient des hommes importants et des alliés proches du roi et étaient compétents pour juger certaines causes préférées. Les demandes de l'hôtel traitent des cas de personnes spéciales, ayant le droit de ne pas être jugés par un autre tribunal souverain, autre que les demandes de l'Hôtel à Paris, ou les requêtes du Palais ou du Parlement de Paris. Ce droit s'appliquait à certaines personnes telles que les princes de sang, les ducs, les pairs royaux, la noblesse et les membres de certaines communautés, y compris les officiers et les serviteurs de la maison du roi, les magistrats des cours souveraines et les trésoriers de France.

Des affaires de ces personnes qui apparurent devant les Maitres des Requêtes de l'Hôtel, la moitié impliquait le règlement des réclamations concernant la saisie des biens, les bails, la vente aux enchères et la distribution des revenus aux créanciers. Le Tribunal des demandes de l'hôtel était également responsable pour des cas extraordinaires qui étaient référés par une décision du Conseil du roi. Dans ce cas, la décision des demandes de l'hôtel étaient sans appel, civile ou criminelle.

A partir du milieu du XVIe siècle et surtout du règne d'Henri IV, un certain nombre de cas importants faisaient partie de ses responsabilités permanentes: exécution des jugements du Conseil privé ou des jugements des commissions extraordinaires du Conseil, la falsification des sceaux, l'exécution des lettres émises par le chancelier avec privilège ou autorisation d'imprimer, et les poursuites pénales incidentales aux procédures pendantes des *Maitres des requêtes de l'Hôtel*.

Les maîtres des demandes (Conseils d'État), plus pleinement maîtres des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi, étaient à l'origine, au Moyen âge, juges d'un Conseil convoqué pour examiner les pétitions faites par des bourgeois devant la Maison royale (Hôtel du Roi). Un certain nombre de traditions de ce temps ont survécu jusqu'au XVIIIe siècle, comme l'accompagnement du Roi par deux maitres des requêtes de l'hôtel le dimanche et les jours de fête, sur le chemin en allant et en revenant de l'église et leur présence

à proximité de lui pendant la messe, afin de mieux recevoir des pétitions du public. Ces maîtres étaient souvent appelés huissiers qui jugeaient au nom du roi dans les affaires du sceau, de la librairie, de la maison d'imprimerie et de l'exécution des jugements du Conseil du Roi.

Le rôle des Maîtres des Requêtes a été grandement augmenté au cours de la Renaissance: leurs devoirs, tels que définis par l'édit de 1493, et plus tard modifiés au cours des règnes de François Ier et Henri II, étaient de servir de députés et travailler en collaboration étroite avec le Lord Chancelier de la France et assurer la surveillance royale du système judiciaire à tous les niveaux. De cette façon, les Maîtres des Requêtes devinrent la clef pour l'expansion du pouvoir royal dans les provinces et en unification nationale, un rôle qui serait repris au XVIIe siècle par les intendants royaux qui furent recrutés parmi les rangs des Maîtres des requêtes.

Les Maîtres effectuaient des tournées sur des circuits pour inspecter les tribunaux provinciaux, pouvaient présider les tribunaux d'huissiers au Grand Conseil et aux séances du Parlement, où ils siégeaient sur un pied d'égalité en tant que présidents de Cour. Ils recevaient également des pétitions contre des officiers royaux et intervenaient en cas d'abus. En plus de leurs fonctions judiciaires, ils recevaient occasionnellement des tâches financières ou diplomatiques temporaires. Ils participaient dans les décisions judiciaires et financières du Roi et siégeaient sur le conseil privé du roi. De leurs membres ont généralement été recrutés d'autres officiers royaux de haut niveau et des représentants du gouvernement, tels que les conseillers d'État, les intendants provinciaux de commerce ou de finance, le Contrôleur général, le Lieutenant-général de police, et d'autres.

Les *Maitres des Requêtes de l'Hôtel* ont été choisis parmi les meilleurs juges, membres du Parlement et les alliés des rois. En tant que bureaux prestigieux, ils ont été vendus et achetés, bien que le roi pouvait également faire des appointements. Sous Louis XII, il y avait six Maitres des requêtes de l'Hôtel. Francis I augmenta leur nombre à dix-huit Maîtres des demandes. Henry II augmenta le nombre à 32.



Jugement des Maitres des Requêtes de l'Hôtel

Dans les tribunaux français incluant les Maitres des requêtes de l'hôtel, des fonctions ont été exercées par plusieurs huissiers de justice. L'huissier, ou Usher gardait l'ordre dans la Cour. Il s'agissait d'un fonctionnaire haut de la Cour municipale médiévale qui existait bien au début de la période moderne en France. Un huissier au cours de l'ancien régime était le représentant du roi responsable de l'application de la justice, du contrôle de l'administration et des finances locales de la Cour du roi. L'huissier des requêtes de l'hôtel contrôlait l'accès aux décisions des Maitres des requêtes de l'hôtel et les imposait.

Le somoneor, ou le crieur de la cour, ajournait et appelait les tribunaux à l'ordre et annonçait ses ordonnances ou directives. Le bedeau, était le Messager de la cour, servait les processus et en particulier les assignements. Finalement les sergents imposaient les jugements de la cour, saisissaient des biens et faisaient des arrestations. L'insigne d'autorité du sergent était sa verge ou son bâton fait d'ébène, d'environ 30 cm de long, décoré de cuivre ou d'ivoire.

La hiérarchie de l'administration et des agents d'exécution au sein des requêtes de l'hôtel était l'huissier, le plus haut fonctionnaire. Le terme est dérivé de leurs anciennes fonctions comme huissier ou gardiens, qui consistait essentiellement à faire la garde de la porte d'un juge. Outre le service de la cour, les huissiers pouvaient agir en dehors de Paris lorsque cela était nécessaire et avaient parfois des assignements spéciaux aussi divers que la surveillance des prisonniers, mener des enquêtes, des exécutions, des inventaires après la mort, assurer le paiement des promesses de contributions au roi, émettre des demandes du Roi, récupérer des documents des procureurs ou garder la maison d'un magistrat malade pour protéger les documents procéduraux qui y étaient. Un huissier supervisait un somoneor et avait un certain nombre de bedeaux et sergents qui travaillaient pour lui. Dans tous ces cas, étaient les officiers de la Cour qui administraient quotidiennement et exécutaient les procédures et les décisions des *Maitres des requêtes de l'hôtel*.

Jean Langelier est enregistré vivant à Paris, Ile de France d'au moins 1539 jusqu'à au moins 1550. Les dates exactes de sa vie sont inconnues et on ne sait pas si Jean avait un conjoint ou des enfants. En 1539, Jean est enregistré comme cordonnier à Corbeil où il signe un bail de 3 ans à la prison des prisons de Corbeil. Corbeil-Essonnes est situé sur la Seine dans la banlieue sud à 28,3 km du centre de Paris. En 1546, Jean est un marchand d'almanachs et de pronostications et est incarcéré au Chatelet pour la vente de livres divisés. Il est libéré plus tard en 1546. A partir de 1550-1551, Jean est enregistré comme marchand de vin à Paris où il signe un bail pour la propriété de Philippe Le Bel, abbé de Ste Genevieve du Mont. Aucun autre dossier n'existe pour Jean Langelier après 1551. (Source: Archives nationales de France)

Claude Langelier a vécu pendant les années 1500. Très peu d'information est disponible sur lui autre que celle en environ 1550, Claude a publié un poème sur la bataille de Jeanne d'Arc de Tournelles. Il est possible qu'il était le frère de Guillaume Langelier, sieur de Martinais. (Source: *Journal de Guillaume Langelier, sieur de la Martinais: écrit a Fougeres, de 1643 a 1650.*)

Jehan Langelier vivait à Oleans, en Bretagne. En 1562, Jehan est enregistré comme étant le Controleur du port de Bourogne dans la ville d'Orléans à peu près à la même époque que Charles Langelier était aussi le contrôleur du port. Aucune autre information n'est disponible sur la vie de Jehan. (Source: Archives nationales de France et *Memoires De La Society Archeologique Et Historie De l'Orleans*, pp 447-448)

Julien Langelier (1573-1656) vivait dans les villes de Saint Broladre, Cancale et St Germain en Cogles, toutes situées le long de la Côte nord de la Bretagne. Julien épousa Jeanne Hagues en 1593 et Jacqueline Dalensin en 1611, et Gillette Couldray en 1616. Aucune information n'est disponible sur les enfants. Julien a peut-être travaillé comme chirurgien comme indiqué dans *l'index biographique du Moyen âge*. (Source: recherche de famille)

Jehanne Langelier (dates inconnues) a été mariée à Michel Jon. Michel et Jehanne ont travaillé ensemble comme maître fripiers à Paris. (Les maîtres fripiers étaient des marchands d'antiquités et d'objets usagés et de vêtements. Ils étaient souvent utilisés pour liquider la succession d'une personne

décédée.) Jehanne est notée dans le dossier de baptême de 1584 d'un enfant nommé Blaise Acitin. (Source: *Répertoire Alphabétique De Noms D'artistes Et Artisans De L'Etat Civil Parisien (XVI-XVIII Siecle)* de Marquis Leon Laborde)

En 1484, environ 97% des 13 millions habitants de la France vivaient dans des villages ruraux. Les paysans composaient la majorité de la population de la France et de la troisième classe. **Beaucoup des ancêtres Langelier de notre arbre généalogique qui vivaient dans toute la France aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles étaient probablement des paysans de la troisième classe.** Ces ancêtres qui ne sont pas reconnus comme des nobles, des prêtres ou des marchands bourgeois. Beaucoup peuvent être les enfants sans titre de noble Langelier. La réalité est l'histoire a écrit très peu sur ces autres Langelier, donc pour les besoins de cette étude, nous ne pouvons que supposer qu'ils sont des paysans, cependant cela ne signifie pas nécessairement qu'ils étaient pauvres.

Au début de la France moderne, un paysan était ouvrier agricole ou agriculteur. Les paysans possédaient leurs terres ou louaient des terres de nobles ou de l'église et payaient le loyer, l'impôt, les honoraires ou les services à un locataire. En Europe, les paysans étaient divisés en trois classes selon leur statut personnel: esclave, serf et locataire libre. Bien que difficile, il était possible pour les paysans de se hausser dans ces classes. Dans de nombreux cas, les paysans avaient des droits bien établis que les autorités devaient respecter.



Famille Paysanne Française en 1624

Les paysans constituent un noyau stable pour la société Française moderne, les guildes de la ville et le travail du village. Beaucoup de paysans étaient des fermiers prospères. D'autres paysans étaient des constructeurs (charpentiers, maçons en pierre, etc.) ou des artisans. Les artisans paysans des villages déménageaient souvent d'un village à l'autre (ou ville). Cette mobilité géographique liée directement aux marchés a généré des capitaux d'investissement et a été le chemin pour la mobilité sociale. Au début de la France moderne, bon nombre des paysans qui ont développé des liens avec l'économie du marché sont devenus des bourgeois prospères et ont fourni une grande partie des ressources nécessaires à la croissance agricole dans le pays. Ces éléments ont été la clé de l'évolution de la structure sociale, de l'économie et même du système politique de la France moderne.

Une liste des nombreux autres ancêtres Langelier qui peuvent avoir été parmi les paysans de la France moderne est fournie dans l'appendice de ce travail.

Les femmes et les familles

Très peu de femmes détenaient des pouvoirs — certaines reines le faisaient ainsi que les chefs des couvents catholiques. La loi française interdit aux femmes de gouverner, mais la loi autorise une Régence féminine lorsque le roi est trop jeune pour gouverner seul. Régence a donné à une reine la puissance du monarque. Elle pourrait alors assurer la continuité de sa dynastie et contrôler le passage du pouvoir de son mari à son fils.

Avec un accès plus large aux œuvres imprimées, les aspirations éducatives des gens ont augmenté au début de la France moderne. L'enseignement et l'apprentissage sont devenus institutionnalisés pour fournir à la fois l'église et l'état de futurs administrateurs. La France avait de nombreuses petites écoles locales où les enfants de classe ouvrière apprennent à lire. L'église a fourni la scolarité de sorte que les garçons et les filles pouvaient lire-pour connaître, aimer et servir Dieu. Les fils et les filles des nobles et des élites bourgeoises ont reçu la meilleure éducation: les garçons ont été envoyés dans les écoles

supérieures ou des universités, tandis que les filles (si elles étaient autorisées de quitter la maison) allaient apprendre dans un couvent.

Beaucoup de filles ont été éduquées à la maison et ont appris leur savoir-faire à travers les informations partagées dans les salons. Ces salons de la première France moderne ont joué un rôle important dans le développement culturel et intellectuel. Lors de ces rassemblements, les bonnes manières, la sociabilité et les idées intellectuelles ont été partagées et discutées. Contrairement à d'autres institutions modernes, les femmes jouaient un rôle important et visible dans les salons.

Au début de la France moderne, la mort s'est produite tôt et souvent. Une grande proportion d'enfants vivaient dans des foyers brisés ou dans des familles mixtes. Les frères et sœurs étaient souvent séparés et élevés à différents endroits. La vie des enfants était étroitement liée à leur patrimoine: lorsque leurs deux parents étaient morts, un autre parent ou des parents prendraient en charge la tutelle.



Femmes au début de la France Moderne, circa 1500

La fréquence du remariage masculin suggère que la reconstruction d'une unité familiale était souvent une nécessité. Les veufs n'ont pas hésité à prendre une deuxième femme, et généralement rapidement. Pour les femmes, être une belle-mère était une partie importante de ces unions. La vie des épouses et des enfants dépendait grandement du maintien de la vie et de la situation financière des maris et des pères. Par une politique adoptée au début du XVIe siècle, les femmes adultères au cours de l'ancien régime ont été condamnées à une vie dans un couvent à moins d'avoir été pardonnées par leur mari et ont rarement été autorisées à se remarier, même si elles étaient veuves.

On sait peu de chose sur la plupart des ancêtres des **femmes Langelier**. Lorsque les enregistrements existent, ils ne sont généralement qu'un nom dans un dossier généalogique ou sur le mariage, la naissance ou les documents baptismaux. Les inscriptions ne comprennent pas toujours les dates. Pour la plupart, les femmes au Moyen âge et au début de la France moderne sont définies par la vie de leur mari et ne sont mentionnées que de façon banale dans le dossier historique de l'époux. Cependant, **quelques femmes Langelier ont réussi à se distinguer et à laisser leurs propres marques sur l'histoire de France.**

Le premier record est pour **Girarde Roffet Langelier (1497-1557), l'épouse d'Arnoul Langelier**. Girarde était la fille de Pierre Roffet Paris libraire/relieur de livres. Elle était bien informée et expérimentée dans l'entreprise ayant travaillé avec et appris de son père et son mari, Arnoul. Quand Arnoul mourut en 1557, son fils Abel était mineur et ne put entrer dans le commerce sous son propre nom pendant une dizaine d'années. Pour continuer dans l'entreprise, Girarde a mis fin à son veuvage avec un mariage à Lucas Breyer, une autre imprimeur marchand. En 1567, Lucas est accusé, poursuivi et acquitté d'hérésie à cause des livres controversés qu'il publie. Après la mort de Lucas Breyer en 1581, Girarde

dirigeait l'entreprise seule jusqu'à ce qu'elle transfère son stock de livres à son fils Lucas Breyer II. (Source: *Les Idées De L'homme Et De La Femme Dans La Renaissance France: Print, Rhétorique, And Law*, par Lyndan Warner, 2011) Au début de sa carrière, Abel Langelier partagerait le crédit d'édition avec sa mère comme veuve Lucas Breyer pour la quatrième édition de l'Illiade d'Homère. (Source: *Femmes Et Presses*, de Postel-Lecocq, in *Imprimeurs Et Libraires Parisiens Du XVI Siecle*, par Philippe Renouard)

Marie Langelier (1500-1560) était une fille d'Antoine Langelier et de Marie Lescot et la sœur de Mgr Nicolas Langelier de Saint-Brieuc. En 1523, elle épousa Jean Simony, le plus jeune fils de Martin Simony, le premier Baron de la Fauche. Jean était *Chevalier-Docteur Régent* de la faculté de médecine de l'Université de Paris. Marie l'a laissé un veuf avec deux enfants qui sont tous deux dignes de mention dans leurs propres droits:



Reine Marguerite de Valois

Camille Langelier, la fille aînée, était écuyère et faisait partie de la suite de la Reine Marguerite de Valois, sœur du roi Francis I. Camille était protestante et alliée contre le cardinal Richelieu. Elle est souvent mentionnée dans les mémoires de la reine. Elle est aussi une intime de François de Bassompierre, maréchal de France et un courtisane française descendant d'une vieille famille qui a servi depuis des générations les ducs de Bourgogne et de Lorraine. Bassompierre était un favori du roi Henri IV. Plus tard, il fut impliqué dans un complot pour renverser Richelieu et mit à la Bastille, où il resta jusqu'à la mort de Richelieu.

Sur sa libération, ses bureaux lui ont été restaurés.

Camille peut être la mère de Bassompierre fils illégitime, Louis de Bassompierre, plus tard évêque de Saintes. Camille est mentionnée dans les *Mémoires* de Bassompierre, qui sont une source importante de l'histoire de son temps et ont été publiées pour la première fois à Cologne en 1665.



Françoise de Bassompierre

Marguerite de Valois (1553-1615) était une princesse française de la dynastie des Valois qui devint reine consort de Navarre et plus tard Reine de France. Elle était la fille du roi Henri II de France et de Catherine de Médicis et de la sœur des rois Francis II, Charles IX et Henri III. Par son mariage avec Henri de Navarre (plus tard Henri IV de France), elle devint Reine de Navarre. En 1589, quand son mari prit la Couronne française, Marguerite devint Reine de France. En particulier, le mariage de Marguerite et Henri était destiné à célébrer une réconciliation entre Catholiques et Huguenots, mais en quelques jours il a été terni par le massacre de la Saint-Barthélemy, et la reprise du conflit religieux.

Le massacre de la Saint-Barthélemy, en 1572, fut un groupe target d'assassinats, suivi d'une vague de violences catholiques dirigées contre des Huguenots (Protestants Calvinistes) pendant les guerres françaises de religion. Beaucoup des Huguenots les plus riches et les plus éminents s'étaient rassemblés dans le Paris largement catholique pour assister au mariage et étaient des cibles. Le massacre a commencé à la veille de la fête de Bartholomew l'Apôtre. Le roi, influencé par le puissant duc et Cardinal de la Maison de Guise, les dirigeants du Parti Catholique, ainsi que sa mère Catherine de Médicis, ordonnèrent le meurtre d'un groupe de dirigeants Huguenots. La bataille s'est répandue dans tout Paris. Pendant

plusieurs semaines, le massacre s'est étendu à d'autres centres urbains et à la campagne. Les estimations du nombre de morts à travers la France varient considérablement, de 5 000 à 30 000.



Massacre de la Saint-Barthélemy par François Dubois, un Huguenot

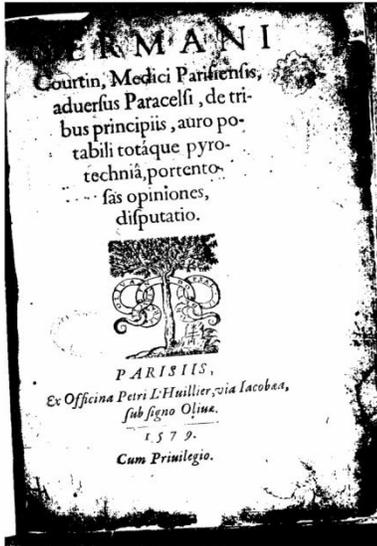
Bien que les meurtres religieux en France ne soient pas uniques, ce «fut le pire des massacres religieux du siècle». Il a également marqué un tournant dans les guerres françaises de religion. Le mouvement politique Huguenot a été paralysé par la perte de nombreux dirigeants aristocratiques éminents. Beaucoup d'autres Huguenots se sont rapidement convertis au catholicisme. Ceux qui restaient étaient de plus en plus radicalisés et combattaient. Dans toute l'Europe, il "a imprimé sur les esprits protestants la conviction indélébile que le Catholicisme était une religion sanglante et traîtresse".

Dans le conflit entre Henri III et les Huguenots, Marguerite prit le parti de François, duc d'Anjou, son frère cadet, et son cousin le prince de Condi, tous deux convertis protestants et défenseurs forts des Huguenots. Cela a aliéné le Roi contre elle et leur mariage a été annulé plus tard en 1599, par décision du pape. Elle a ensuite été exilée pour vivre en Auvergne pendant les vingt prochaines années.

Camille Langelier, sa sœur Marie, et d'autres membres de la famille Langelier à Paris auraient été témoins de la tourmente et du massacre. L'impact sur leur vie ne peut être imaginé. Nous savons qu'ils ont continué à survivre et à prospérer à Paris-certains retenant des sympathies huguenot et d'autres résolument catholiques.

Une histoire précise est enregistrée de Camille et sa sœur Marie Langelier voyageant avec la princesse Marguerite de Paris à Navarre à la fin des années 1560. Elles sont accompagnées par un parti de gardes fourni par et y compris le prince de Condi. Le long du chemin, le parti de la princesse Marguerite est arrêté par une troupe armée dirigée par le duc de Guise. Guise s'opposa grossièrement aux intentions du parti et des insultes sont échangées entre Guise et Condi. Les épées sont tirées, Guise est blessé et part avec ses troupes. Marguerite a rapporté l'incident à son frère le roi et a exigé que Guise soit sévèrement puni. Guise a répondu que Condi commença le combat. En fin de compte, le roi

simplement haussa les épaules et dit que les blessures de Guise devrait donner une satisfaction suffisante à la Princesse et Condi.



Marie Langelier est la fille cadette de Marie Langelier (sœur de Mgr Nicolas) et de Jean Simony. Jeune Marie épouse Germain Courtin en 1578. Il a été nommé Chevalier, sieur de Neuville et la Gohiere. Germain a également été un médecin célèbre au début de La France moderne, enseignait la chirurgie et a été un régent dans la faculté de médecine à l'Université de Paris (de 1578 à 1587). Il était aussi un écuyer du sieur de Moncel de Beauval de Tanqueux. Le père de Germain est Étienne Courtin, procureur au Parlement de Paris. **Un fils de Germain et Marie Langelier Simony Courtin est Germain Courtin de Tanqueux, secrétaire du roi de 1587 à 1658 et conseiller d'État, receveur général des finances de Guyenne en 1625.** (Source: *Nobiliaire Universel De France: Ou Recueil Général Des Généalogies*, volume 8, par M. de Saint-Allais, Ange Jacques Marie Poisson de la Chabeaussière, et al)

Adversus Paracelsi, de tribus principis, auro potabili totaque pyrotechnia, portentosas disputatio by Germani Courtin, 1579

Des informations historiques sont disponibles pour plusieurs autres femmes Langelier au début de La France Moderne et méritent notre attention ici:

Barbe Langelier (1539-1599), une veuve, épousa Jean du Buat en 1562. Jean du Buat *était l'Ecuyer Seigneur du Bailleul puis du Buat*. Leur seigneurie est à proximité de ce qui est maintenant la ville d'Isigny le Buat dans la région de la manche en Normandie. Ils eurent un fils, Etienne I du Buat, qui deviendrait le seigneur et patron d'Buat, et une fille Jeanne. (Source: *La Noblesse Des Mortainais*, par Julien Viral éd. 1922)

Geneviève Landry Langelier était la deuxième épouse de Charles Langelier, fils de Gillet et frère d'Arnoul Langelier. Charles et Geneviève n'ont pas d'enfants. Les frères Langelier développeront l'une des plus importantes et profitables entreprises d'édition, d'impression et de vente de livres de Paris et de toute la France et Geneviève Landry a eu beaucoup d'influence sur leur succès. Geneviève était la fille d'un imprimeur de Paris nommé Jehan Landry. Le mariage de Geneviève et Charles était un arrangement pratique entre les familles pour renforcer les entreprises des deux. Leur union aurait un effet profond sur les carrières d'édition de Charles et d'Arnoul Langelier et de leurs descendants.

Le père de Geneviève, l'imprimeur, aida les **Langelier**, mais c'est son frère, François Landry, qui exerce le plus d'influence sur leur destin. En 1539, François Landry est curé à l'église Sainte-Croix de l'île-de-la-Cité. (Source: *Bulletin De La Societe De L'histoire Du Protestantisme Francais*, 37, 1888) Il croit en un évangélisme qui se tait (évangélisme silencieux). La Sorbonne Catholique a étiqueté François comme étant un sympathisant luthérien et les convaincus des réformistes huguenot l'appelaient un *nicodémite* (celui qui cache sa foi). Les paroissiens de Landry célébraient la messe sans vin et écoutaient des sermons qui attaquaient la confession auriculaire, le culte des Saints et l'idée du purgatoire. (Source: *Le Curé Landry Et Les Frères Langelier*, par E. Droz) Landry n'est pas un calviniste et ne revendique pas une église ou une autre, ayant trouvé une voie originale entre le catholicisme pontifical et les églises réformées). (Source: *Le Curé Landry Et Les Frères Langelier*, par E. Droz).

François a été parmi les prêtres les plus populaires de son temps et ses idées ont attiré l'attention de la Sorbonne; mais Landry a utilisé des amis puissants pour éviter des sanctions à plusieurs reprises quand il s'est retrouvé chargé d'avoir incité les gens de Paris à l'émotion ou aux émeutes. Ces amis puissants comprenaient Martin du Bellay, Prince de Yvetot, et le célèbre chroniqueur des guerres italiennes et Marguerite de Navarre. Le frère de François et de Geneviève, Jean, servit comme Secrétaire du Bellay, et Marguerite fit de François l'aumônier de son orphelinat. (Source: *Le Curé Landry Et Les Freres Langelier*, par E. Droz).

François Landry a profité de son statut de fils d'imprimeur et de ses nombreux amis, y compris ses éventuels beaux-parents, Charles et Arnoul Langelier, pour répandre sa forme de l'Évangile. Des éléments de preuve montrent qu'après que Charles Langelier est devenu officiellement une partie de la famille Landry, lui et Arnoul ont commencé à pratiquer sérieusement un style éditorial nicodémisme, ont consacré une partie de leur activité d'imprimerie à la propagation clandestine des idées évangéliques. (Source: *Abel l'Angelier Et Françoise De Louvain (1574-1620), Suivi Du Catalogue Des Ouvrages Publiés Par Abel l'Angelier (1574-1610) Et La Veuve l'Angelier (1610-1620)*, par Jean Balsamo et Michel Simonis)

Avant même le mariage de Charles Langelier avec Geneviève Landry, **les frères Langelier étaient ouverts aux nouvelles idées religieuses du jour**. Certains chercheurs ont dit que Charles et Arnoul sont les plus courageux de tous les imprimeurs dans les turbulences de 1540, déclarant que *"tous les textes qui frisent l'hétérodoxie passent par leurs presses"* (tous les écrits qui s'écartent des normes ou croyances orthodoxes passent à travers leurs presses). (Source: *Lire Et Découvrir: La Circulation Des Idées Au Temps De La Réforme*, par Francis Higman, 1998)

D'autres disent que les **Langelier** étaient attachés à Landry presque depuis le début de leur carrière d'éditeur:

les publications évangéliques des Angelier se seraient échelonnées de 1539 à 1545, C'est-à-dire depuis les débuts de la propagande de Landry jusqu'au 25 juin 1545, date où l'inquisiteur de la foi ordonna que les livres pernicieux devaient être déposés au greffe du Parlement.

Source: *Le Curé Landry Et Les Freres Langelier*, par E. Droz).

Une relation antérieure avec Landry est indiquée dans le testament de Charles 1556, où il note que Nicole de Joignes, sa première épouse, a été enterrée à l'église Sainte-Croix de Landry. Cela montre un lien avec Landry avant le mariage de Charles avec Geneviève. (Source: *Le Curé Landry Et Les Freres Langelier*, par E. Droz)

François Landry était à bien des égards le directeur de conscience des **frères Langelier**, mais il est à noter que Landry et son église Sainte-Croix n'étaient pas calvinistes. Le travail de Landry et les textes imprimés par **les Langelier** étaient destinés aux catholiques qui voulaient rester catholiques mais aussi vivre une vie basée sur l'Évangile. Malgré cela, la Sorbonne se méfiait de Landry et seule l'intervention de ses puissants amis l'a sauvé de l'exécution. (Sources: *Confession (S) D'un Virago Moderne Précoce: Situer La Confession, Évangéliser Et Défendre Les Femmes Dans Les Œuvres d'Hélisenne De Crenne*, par E. Eugene Hughes, thèse de doctorat, Université de Caroline du Nord, 2014; *Le curé Landry et les freres Langelier*, par E. Droz; et *La Réforme Et Le Livre*, par Jean-François Gilmont)

Le plus important pour notre histoire de Langelier est que l'influence de Landry sur les frères Langelier et leurs descendants durerait. Cela se reflète dans le range de sujets abordés dans les livres qu'ils ont publiés et vendus qui contestaient les croyances conventionnelles. Plus d'information sur ces frères Langelier est présentée plus tard dans ce travail.

Françoise de Louvain Langelier, mariée à Abel Langelier (1550-1610), fils d'Arnoul Langelier et de Girarde Roffet. Pendant un demi-siècle, **Françoise et Abel ont régné en maître sur la scène littéraire parisienne** dans un partenariat de bonheur rare dans leur commerce en commun. Ensemble, ils ont fait des choix éditoriaux remarquables et originaux: la Croix du Maine, Vigenère, Montaigne, duVair, Pasquier, de nombreuses traductions de l'italien, de grands livres illustrés, ainsi que des livres sur le droit français et l'éloquence parlementaire, L'église gallicane, et d'autres ont été offerts à leur magasin principal "au premier pilier de la grande salle du Palais". De la même manière que les auteurs qu'ils éditaient, Abel l'Angelier et Françoise de Louvain contribuèrent à l'illustration de la langue française et à sa création la langue des cours et des érudits. Travaillant en étroite collaboration, leurs carrières révèlent un couple d'entrepreneurs sages avec un style éditorial bien recherché. Leur catalogue d'éditions est de plus de 550 titres avec plusieurs milliers d'exemplaires encore conservés dans les collections publiques et privées. **Françoise de Louvain Langelier est une figure majeure de la scène littéraire moderne française. Sa contribution à l'histoire de la langue et de la littérature en France est importante.** (Source: *Abel l'Angelier & Françoise de Louvain (1574-1620): suivi du catalogue des ouvrages publiés par Abel l'Angelier (1574-1610) et la veuve l'Angelier (1610-1620)*, par Jean Balsamo et Michel Simonis, Genève, 2002)

Françoise de Louvain et **Abel Langelier** eurent une fille, **Marie** (dates inconnues) qui épousa André, sieur Pattelé (patelle, ou Patele). En août 1624, il est enregistré que **Marie Langelier**, veuve d'André Pattelé, *collectionneur de peintures (taxes) dans les districts de Chaumont et de Magny*, réside à Paris dans l'enceinte du palais et verse des fonds à son fils, Abel Pattelé. On ne sait rien de plus sur Marie ou Abel Pattelé.

Autres femmes Langelier remarquables sont:

Catherine L'Juene Langelier (1543-inconnue) est la fille d'Arnoul Langelier et Girarde Roffet. Elle est née à Paris en 1543. Catherine épouse Claude Gautier, libraire marchand, en 1564, et après sa mort, épouse Denis Fleshe (date inconnue). Sa date de mort est inconnue.

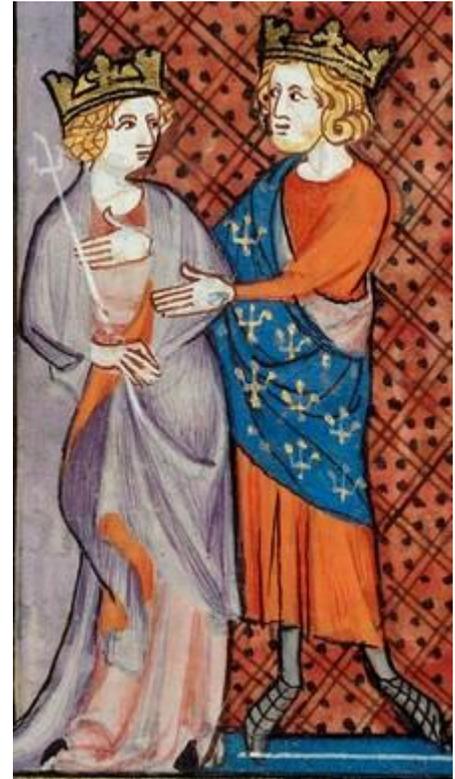
Catherine l'Ainée Langelier (1542-inconnue) est la fille d'Arnoul Langelier et de Girarde Roffet. Elle est née à Paris en 1542. Cette Catherine est aussi parfois connue comme l'ancienne ou l'ainée (l'aine). Elle épouse Guillaume Prévost en 1560, et après sa mort, épouse Mathieu Bachelet et, après sa mort, épouse Louis Andry. Les dates de ces mariages ultérieurs et sa mort sont inconnues.

Michelle Langelier, était la fille d'Arnoul Langelier et Girarde Roffet. En 1571, Michelle épouse l'église, devint religieuse au Prieuré de notre Dame de Hautes-Bruyères, situé à environ 30 milles à l'ouest de Paris. Ce prieuré a une histoire célèbre:

Après la mort du roi Philippe Ier, sa femme, la Reine Bertrade, se retira dans ce Prieuré qui fut construit comme un foyer pour elle en 1112, par son frère le duc de Montfort et le roi Louis VI, le fils de Philippe et le beau-père de Bertrade. Plus tard, le Prieuré devint le lieu de sépulture de la famille Montfort.

Bertrade était la reine consort de France par le mariage avec le roi Philippe I. Philip a été dit être si amoureux de Bertrade qu'il l'a épousée malgré le fait qu'ils avaient tous deux des conjoints vivants. Il a même refusé de la quitter lorsqu'il était menacé d'excommunication. Le Pape Urban II a finalement excommunié Philip en 1095. Plusieurs fois l'interdiction était annulée quand Philippe promettait de se séparer de Bertrade, mais il lui est toujours retourné. Enfin, en 1104, Philip fit une pénitence publique et à partir de ce moment son implication avec Bertrade était discrète et cachée.

Selon les chroniques contemporaines, Bertrade devint anxieuse que son beau-fils Louis, succéderait à Philippe au lieu d'un de ses fils. Elle envoya une lettre au roi Henri I d'Angleterre lui demandant d'arrêter Louis. Il est également dit qu'elle a essayé de tuer Louis par la sorcellerie, puis avec du poison. Néanmoins, Philip mourut en 1108, et Louis devint roi. Louis exila Bertrade, d'abord au monastère de Fontevault près d'Angers, mais elle supplia de se rapprocher de l'ancien lieu de sépulture de ses ancêtres. Louis a ensuite déménagé Bertrade au Prieuré de Haute-Bruyère dans le village de Saint-Rémy-l'Honoré et elle a vécu jusqu'en 1117.



Bertrade et Philip I

Du XIIe au XVIe siècle, le Prieuré était un cloître de femmes dont le but était d'accueillir les malades, de donner des instructions aux enfants et de pâturer leurs porcs et leurs bovins. Plusieurs grandes fermes nourrissaient les religieuses qui possédaient également des vignobles et des greniers. Au XV^e siècle, les cultures des religieuses ont été ravagées par des armées qui campaient sur leurs terres et le Prieuré était pratiquement abandonné. Les quelques membres qui sont restés l'utilisait comme une auberge. Puis, en 1537, le Prieuré est revenu à la vie et comptait 128 membres. C'est le temps où Michelle Langelier était là.

Le Prieuré était un lieu d'inhumation pour les chefs de haut rang de Montfort, dont Simon IV, qui aurait donné au Prieuré un morceau de la vraie croix de Jésus qu'il a obtenue lors de la 4^e croisade en Terre Sainte. Le Prieuré conserva également une importante relique française-le cœur du Roi François I.



Jehanne Langelier (vers 1584-1650) était la fille de Guillaume Langelier, Ecuyer sieur de Langelierye et marié à René Legay, écuyer sieur de Singere. Elle vit avec René et son père dans la paroisse de la Pommeraye, à 20 milles au sud-ouest d'Angers. Tous ces individus sont inscrits dans *la Convocation de 1639 de Ban et arrière-Ban d'Anjou*.

La *Ban et Arrière* était une convocation des vassaux arrières pour déterminer la capacité de ces nobles sujets à servir dans l'armée du roi et d'évaluer leur redevance (appelé la taxe sur le sang) pour soutenir les armées du roi. Les vassaux arrières sont des nobles inférieurs qui avaient des obligations de réserve dans les forces armées. Dans le système féodal, les vassaux, ou les détenteurs de fiefs devaient à leur seigneur, et donc au roi, de faire service militaire en cas de besoin. En cas de grande menace, les seigneurs ont procédé à une convocation-rassemblement de masse de tous les hommes, vassaux et paysans pour le service sans limitation de la durée. A partir de la fin du Moyen âge, il était possible pour chaque fief d'éviter ce service avec le paiement d'une somme d'argent. Le roi a ensuite utilisé le produit de cette taxe pour embaucher et maintenir une force de soldats mercenaires professionnels. (Source: *Dictionnaire Du Moyen Français 1330-1500*)

En 1639, le roi avait tant fait appel aux nobles pour les troupes qu'il ne restait à Angers que des vieillards, la plupart invalides au point d'être incapables de monter à cheval. Une grande partie de ceux qui ont répondu à l'assignation de cette interdiction arrièrè à Angers sont âgés, infirmes et survivants de guerres et d'épidémies. La peste bubonique ravagea Angers et son territoire environnant en 1526, 1631 et 1632. La peste apparut de nouveau en 1639, accompagnée d'une terrible épidémie de dysenterie qui frappe de nombreuses paroisses.

Jehanne de Langelier est une femme enregistrée dans les registres municipaux d'Angers pour le *Ban et arrièrè-Ban d'Anjou Convocation de 1639*. Elle assiste à la convocation en tant que procureur par nomination officielle considérant que d'autres sont trop malades pour y assister. A cette convocation, elle a présenté que son mari "jure qu'il est si indisposé de sa personne et décomfited par maladies de la goutte et des pierres aux reins qu'il ne peut pas aller à pied ou à cheval et est obligé de rester au lit à la maison, mais il offre de contribuer." Elle a ensuite reçu pour son mari "les ordres de fournir la déclaration de ses moyens et facultés dans une semaine". Jehanne plaide également pour son père, **Guillaume Ecuyer sieur de Langelierye**, avec qui elle réside dans sa paroisse. Guillaume est à l'âge de 92 ans, et a déjà un fils nommé **Louys de Langelierye, Ecuyer Sieur de Brosse**, en garnison au fort de Belle-Isle en tant que soldat et est libre de contribuer". Jehanne note que son père propose d'apporter son soutien et fournira également un certificat approprié exigé par le roi pour documenter le service de son fils. (Source: *Ban et arrièrè-Ban d'Anjou convocation de 1639*)

Beaucoup dans la famille Langelier sont déjà familiers avec **Catherine Bidault Langelier** (1590-1650) qui a épousé **Michel Langelier**. Ce couple vivait à Fresquiennes, en Normandie et à la Croix Mare près de la ville de Rouen. Michel et Catherine eurent trois enfants: Jehan, Marie et **Sébastien Langelier**, qui ont commencé notre lignée d'ancêtres dans le Nouveau Monde.

Marie Langelier (1615-1708) est née dans la paroisse de Saint Lubin à Frequiennes, en Normandie. Elle est la fille de Michel Langelier et de Catherine Bidault et la **sœur de Jehan et Sébastien Langelier**. Alors qu'elle vivait en France, elle épousa Jacques LeSueur. **Après la mort de son premier mari, elle émigre en tant que filles du roi, arrivant au Québec en 1669, à bord du navire le St-Jean-Baptiste**. A cette époque, Marie était souvent appelée *l'Angelier*. Après sa venue en Nouvelle-France, Marie épouse Vivien Rochereau en 1670, dans la paroisse de Ste-Anne-de-la-Pérade. Leurs enfants sont: Antoine, Jean, Jeanne, Marie, Jacques, Joseph et Marie Madeleine. Marie Langelier meurt vers 1708, âge 93, à Ste-Anne-de-la-Pérade, Nouvelle-France. (Sources: *Le Programme De Recherche En Démographie Historique* (PRDH), *Liste Des Filles Du Roi*, Université de Montréal, 2014; et *La Société Des Filles Du Roi Et Soldats Du Carignan*, 2014)

Françoise Langelier (1652-1712) est née et vivait dans la région entre Rennes, Fougères et la Provostiere en Bretagne. Fille de **Michel Langelier de Fougères**, elle épouse Jean Desbois, Sieur de la Provostiere, et leur fils est André Desbois, sieur de la Morionnais et Conseiller du Roi.

Mobilité Sociale

Il est notable que les trois classes de *l'Ancien Régime* ne sont pas fermées. Les segments les plus pauvres de la population pouvaient entrer dans le clergé et monter dans leurs rangs. Beaucoup de bourgeois fortunés imitaient le mode de vie de la noblesse et certains achetaient le rang noble et les terres et créaient de nouvelles dynasties. Le service militaire au roi était aussi un chemin vers la noblesse pour les riches et les pauvres. Rappelez-vous aussi, que comme on peut gagner la noblesse, on peut aussi perdre ses privilèges.

A l'intérieur de chaque ordre, il y a des compétitions et des ennemis: le haut clergé de noble naissance regardait avec hauteur le clergé de troisième classe; les anciens Seigneurs et Barons regardaient avec hauteur la nouvelle noblesse qui avait de plus petites successions. Dans les villes, la bourgeoisie exploitait souvent le travail fait par le paysan.

A la fin de *l'ancien régime*, sous Louis XIV, les écrivains commencèrent à critiquer la société des ordres dans des fables ou des comédies. La pensée critique se répand dans tout le pays et de nombreux philosophes accomplis condamnent les inégalités juridiques et sociales. Les individus, et non la société, sont le centre de leur pensée. Les pays et les organisations sont perçus comme des associations de personnes et la liberté individuelle exige l'égalité, garantie par des lois communes. Le philosophe Jean-Jacques Rousseau renonce à un gouvernement par le plus fort et fait appel à un nouvel ordre social où chacun a la liberté de progresser et où le peuple est souverain et décide des lois qui gouvernent.

Une Monarchie centralisée

Un principe de la monarchie française était que le roi ne pouvait pas agir sans l'avis de son Conseil, *le roi en son Conseil*. Un défi majeur dans la première période moderne tournait autour de qui conseillait le roi et comment. L'État français traverserait une longue évolution, au cours de laquelle le Conseil des rois des seigneurs féodaux nobles fut graduellement remplacé par une nouvelle noblesse de chanceliers et de ministres («noblesse de robe») et enfin des professionnels de l'administration. Il s'agit d'une période de lutte pour la noblesse française afin de maintenir leurs pouvoirs contre la force croissante d'une monarchie centralisée. **Pour les nobles Langelier, la lutte était moins sur le pouvoir et plus sur la sécurisation de leurs biens et la protection de leurs familles et de préserver leur mode de vie dans les temps turbulents.**

Le système de gouvernance de l'ancien régime a évolué à partir d'années d'intrigues internes, de guerres pour le territoire et de guerres civiles. Malgré la notion d'une monarchie absolue et les efforts déployés par les rois français pour créer un État centralisé, le Royaume était d'abord un fouillis de territoires et de communautés préexistants qui sont plus définis par leurs différences historiques. Le résultat était un mélange confus de privilège local et d'incohérence administrative. Les lois sont spécifiques à chaque juridiction territoriale et l'administration (y compris la fiscalité), juridique, judiciaire, ainsi que les divisions ecclésiastiques se chevauchent fréquemment et sont empêtrées. Pour la plupart de l'ancien régime, les relations des individus et des groupes sont réglementées par les coutumes qui, au cours des siècles, ont évolué pour former des codes de droit privé, différents selon la région: la loi commune de Normandie diffère de la Bretagne et dans la partie méridionale du pays, le droit romain survit. Au niveau local, les villes sont des centres d'influence qui exercent un contrôle bien au-delà de leurs frontières urbaines. Les villes ont également une grande influence sur une plus grande distance dépendant de leurs activités dans le commerce international et la finance.

Les rois français gouvernaient à l'origine avec l'aide d'un conseil du roi qui était dominé par environ 20 familles nobles. Sous François I, le nombre de conseillers a augmenté à environ 70, mais était encore contrôlé par des familles nobles. Avec le temps le gouvernement devint plus gros avec des conseils plus spécialisés, plusieurs des grands seigneurs étaient remplacés avec un personnel plus professionnel. Durant la Renaissance, l'administration Royale était divisée en un haut conseil (6 ou moins) pour les questions importantes de l'État et un conseil plus large pour les affaires judiciaires ou financières. Au fil du temps, les fonctions de décision du conseil du roi ont été divisées en conseils gouvernementaux, conseils financiers et conseils judiciaires et administratifs. Le roi contrôla toujours la nomination aux fonctions les plus importantes: le Chancelier et les Ministres des finances, de la justice, de la guerre, des affaires étrangères et de la maison du roi. L'autorité royale du roi est étendue aux provinces par des

intendants qui fournissent des informations au gouvernement central et appliquent des taxes. Le roi était également entouré d'un vaste entourage personnel et judiciaire (la famille royale, valet de chambres, gardes, officiers honorifiques).

La croissance de l'autorité centralisée pendant cette période était liée aux besoins financiers royaux pour soutenir la capacité de mener la guerre. Les guerres civiles internes et les guerres extérieures sur le territoire et la succession des XVI^e et XVII^e siècles exigeaient des sommes énormes qui devaient être amassées par les impôts, et par les contributions des hommes et le service de la noblesse. La Couronne a créé les contrôleurs et les commissaires des guerres pour gérer et administrer le processus. **Sébastien Langelier** (vers 1540-1600) était **l'Ecuyer chevalier contrôleur des guerres dans l'armée du roi Charles IX**, à la fin des guerres italiennes et au début des guerres de religion. (Source: *Dictionnaire De L'armee De Terre: Ou, Recherches Historiques Sur L'art Et Les Usages Militaires Des Anciens Et Des Modernes*, par Etienne Alexandre Bardin)

En 1445, les premiers pas ont été faits pour former une armée régulière des bandes de mercenaires mal disciplinées, organisées par les nobles que les rois français avaient traditionnellement engagé. Dans la division médiévale de la société la guerre était le domaine des nobles. Les soldats français qui servaient les troupes de nobles allaient souvent au combat pieds nus, sans armes et ces forces étaient très peu fiables. En outre, la noblesse et leurs troupes étaient souvent déloyales au Roi, sinon faisaient la révolte pure et simple. L'une des principales raisons de la centralisation du gouvernement était de remplacer le système de patronage personnel dépendant des nobles par des systèmes institutionnels qui ne devaient rendre compte qu'au roi. Les rois français construisirent un système fiscal solide pendant ce temps pour les aider à élever des armées indépendantes qui, à leur tour, supplantèrent la puissance militaire de la noblesse. La création des Contrôleurs Royaux des Guerres, des Commissaires des Guerres et des Intendants — les représentants du pouvoir royal dans l'armée et dans les provinces — a encore sapé des nobles régionaux le contrôle local. Il en est de même de la plus grande dépendance des rois à l'égard des juges de la noblesse de robe et des conseillers royaux.

Le désir de générer des revenus plus efficaces était l'une des principales forces de centralisation administrative royale. Avant le XIV^e siècle, la surveillance de la collection des impôts royaux tombait généralement au bailis local et sénéchaux dans leurs juridictions. Au XVI^e siècle, les rois de France, dans le but d'exercer un contrôle plus direct sur les finances royales, ont institué de nombreuses réformes administratives, y compris la restructuration de l'administration financière. Il y avait un certain nombre d'impôts, y compris: une taxe à des fins militaires, une taxe nationale sur le sel, des tarifs nationaux sur produits divers (vin, bière, pétrole et autres marchandises), des tarifs locaux sur les produits de spécialité ou des prélevés sur les produits entrant dans la ville ou vendus à des foires, et les taxes locales. **Charles et Jehan Langelier** ont tous deux servi pendant un certain temps au service du roi en contrôlant l'entrée des marchandises à Orléans et en recueillant des tarifs. En 1562, les deux étaient alternativement contrôleur du port de Bourgne dans la ville d'Orléans.

Une autre source de revenus royaux était les frais pour les positions de l'État payées par la plupart des membres des parlements, des magistrats et des agents financiers. Beaucoup de ces frais étaient assez gros, mais certaines de ces positions pourraient être lucratives. L'utilisation de ces positions pour faire des profits était une pratique courante dès le XII^e siècle. Une loi de 1467 a rendu ces offices irrévocables, sauf par le décès, la démission ou la confiscation du détenteur du titre, et une fois achetée une position tend à devenir héréditaire. **Beaucoup de Langelier avaient les ressources pour acheter ces positions lucratives pour eux-mêmes et leurs héritiers.**

Les finances royales s'appuyaient aussi lourdement sur l'emprunt, tel que les prêts personnels des grandes familles bancaires d'Europe et la dette publique. La source la plus importante pour emprunter était le système de rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris, un genre de système obligataire gouvernemental qui offre aux investisseurs un intérêt annuel. Ce système a été utilisé pour la première fois en 1522 sous Francis I. **Michel Langelier est mentionné dans les records comme ayant une position importante dans l'administration royale comme huissier des requêtes de l'hôtel (Bailli des demandes de l'hôtel) en 1516.** Michel gère l'accès et les revenus générés par les différents palais et résidences royales de Paris.

À partir du XVe siècle, bon nombre des devoirs légaux des propriétaires fonciers nobles avaient été accordés aux tribunaux dans le système judiciaire national: bailliages dans le nord de la France, ou sénéchaussées dans le sud de la France, ou le présidiaux qui étaient bailliages avaient des pouvoirs spéciaux donnés par Henri II. Cela laisse aux nobles le contrôle seulement sur les seules questions de droits seigneuriaux et les petites affaires de la justice locale. Prévôts étaient des juges de premier niveau pour les non-nobles et les ecclésiastiques. Les appels de leurs sentences sont allés aux bailliages, qui avaient également juridiction dans les plaintes logées contre les nobles. Bailliages et présidiaux étaient également le premier tribunal pour certains crimes appelés cas royaux: sacrilège, lèse-majesté, enlèvement, viol, hérésie, altération de l'argent, sédition, insurrections, et la possession illégale d'armes. Les décisions d'un bailliage pourraient faire appel à un Parlement régional.

Renaissance et réforme en France

L'introduction en 1439 de la presse mécanique de type mobile a joué un rôle clé dans le développement de la Renaissance, la réforme, et la propagation de l'apprentissage aux masses.

L'ère de la Renaissance française est à noter pour l'émergence d'une culture florissante (en grande partie importée d'Italie). La Renaissance de l'art et de l'apprentissage classique intéresse le roi Français, Francis I (1515-1547). Un patron remarquable des arts, il initia la Renaissance française en attirant de nombreux artistes Italiens, dont Leonardo da Vinci, qui lui apporta la Joconde.

Francis était aussi reconnu comme un homme de lettres. Non seulement supportait-il un certain nombre d'écrivains importants de l'époque, il était un poète lui-même. Le roi travailla diligemment à améliorer la bibliothèque royale et à élargir sa collection. Il employait des agents en Italie pour rechercher des livres et des manuscrits rares, tout comme il avait des agents à la recherche d'œuvres d'art. Non seulement Francis a-t-il agrandi la bibliothèque royale, il a aussi lu les livres qu'il a achetés et il a ouvert sa bibliothèque à des érudits du monde entier afin de répandre le savoir. **Francis était un contemporain des imprimeurs, éditeurs et librairians Langelier. Gillet (le second), Arnoul, Charles et leur cousin Antoine aideraient tous Francis dans sa quête du savoir et des livres.** Leur position dans le Palais Royal est une indication importante de leur relation particulière avec le roi. **Aussi important est le service de Julien Langelier à Marguerite duchesse du Berry, la sœur de François I ainsi que sa tutelle de la fille de Marguerite Jeanne d'Albret Reine de Navarre.**

Le règne de François I est marqué par des changements culturels importants tels que la propagation de l'humanisme et du protestantisme. Il a établi des chaires royales à Paris et bientôt de plus en plus de personnes françaises avaient le savoir nécessaire pour lire et comprendre la littérature antique. En 1539, Francis I a signé une loi qui a ordonné l'utilisation de la langue française dans tous les actes juridiques, les contrats notariés et la législation officielle. Ces deux actions ont contribué à répandre l'acquisition du savoir parmi les gens du commun, et pas seulement les élites privilégiées comme le clergé et les universitaires. Des presses à imprimer ont été utilisées pour produire de petites éditions de poche de la littérature grecque, latine et vernaculaire, rendant le savoir dans toutes les disciplines,

disponibles pour la première fois à un public plus large. Les bibliothèques, les imprimeurs et les éditeurs ont joué un rôle clé dans l'histoire et l'évolution de la société et de la culture française, car ils ont offert un accès plus ouvert à l'information. Bientôt Paris et d'autres grandes villes françaises émergent comme centres d'éducation et de communication, avec des traditions fortes dans la littérature, l'art et la musique. Très vite Paris et autres grandes villes de France deviennent centres d'éducation et de communication dans la littérature, les arts et la musique. **Ici, les imprimeurs, éditeurs et libraires Langelier étaient parmi les plus influents à Paris et en France en fournissant un accès ouvert à l'information. Peu de familles, s'il en existaient, avaient une influence aussi importante sur la langue Française, la littérature, l'éducation et la culture que les Langeliers.**

Pendant le règne de François I, les nouvelles idées qui balayaient la France à partir de 1520 ont produit deux mouvements:

- le mouvement humaniste évangélique, favorable à une réforme au sein de l'Eglise;
- le mouvement évangélique – influencé par la réforme en Allemagne et en Suisse – ce mouvement a provoqué une séparation avec l'Eglise catholique romaine.

Souvent deux mouvements deviennent un, mais en raison de leur lien avec la réforme Luthérienne, les idées humanistes et évangéliques étaient considérées comme un danger potentiel pour l'Eglise.

Les chrétiens du mouvement humaniste ont insisté sur un retour à l'Évangile de Jésus-Christ et aux textes originaux de la Bible. Par son étude de la Bible, le philosophe Erasmus est venu à la conclusion que de nombreux rites et pratiques de l'Eglise catholique romaine étaient sujets de critique. Ses idées innovatives se propagent parmi les cercles instruits et certains des membres supérieurs de l'Eglise. Ils ont également atteint la Cour de François I. Marguerite d'Angoulême, la sœur du roi, encourageait les réformes de l'église et soutenait la traduction du Nouveau Testament en français. Cela a suscité de sérieuses critiques de la Sorbonne, l'université de théologie à Paris. En raison de la popularité croissante des idées protestantes évangéliques, le Parlement de Paris a logé une action contre de nombreux prêtres (y compris Françoise Landry) les accusant d'hérésie. Ils interdisent également toute traduction des écritures ou des écrits de Luther et de Calvin en français. Toutefois, étant donné qu'ils avaient déjà été traduits en français dès 1524 et imprimés à Paris, Lyon et d'autres villes en France, ils ont continué à être lus secrètement.



Marguerite d'Angoulême
(1492-1549)

L'humanisme de la Renaissance s'étend inévitablement à l'étude et à la reconstruction des textes grecs et latins. Le renouvellement artistique et linguistique passe à la lecture, à l'étude et à la traduction des œuvres des pères de l'église et enfin au Nouveau Testament lui-même, avec en vue le renouvellement religieux et la réforme. L'impression dans les éditions de masse, comme des brochures bon marché, a permis aux idées théologiques et religieuses d'être diffusées à un rythme sans précédent. Malgré tout cela, le roi François soutenait l'ordre religieux établi et non les idées protestantes de réforme. L'une des raisons est que le pape a augmenté le contrôle du roi sur l'église française, lui accordant le pouvoir de nommer le clergé et de collecter les impôts sur la propriété de l'église.

Avec un plus grand accès à la Renaissance à l'information et la communication plus rapide, beaucoup en France ont commencé à questionner les pensées traditionnelles. L'humanisme, qui a commencé beaucoup plus tôt en Italie, est arrivé en France au début du XVI^e siècle, coïncidant avec le début de la réforme française protestante. La Renaissance et les idées protestantes ont donné à beaucoup en France l'espoir du changement: l'humanisme avec son accent sur la valeur des êtres humains, et une préférence pour la pensée critique et la preuve au lieu de l'acceptation du dogme ou de la superstition. Les enseignements évangéliques de Luther, Calvin et des prêtres comme François Landry combinés avec **les publications clandestines des Langeliers** et d'autres, ont contribué à répandre ces nouvelles idées et à élargir le point de vue de nombreux français.

Les idées protestantes furent introduites pour la première fois en France sous le règne de François I sous la forme du luthérien. Le luthérien prêche; par la grâce seule, par la foi seule, sur la base de l'écriture seule, une doctrine dans laquelle seule la Bible a l'autorité sur toutes les questions de foi et tous les gens ont le droit d'accéder à ses enseignements. Cela contraste avec la tradition de la succession apostolique, selon laquelle seule l'Eglise Catholique a le pouvoir d'enseigner et d'interpréter les écritures (par l'intermédiaire de prêtres et d'évêques en union avec le Pape).

Les idées protestantes et les œuvres écrites circulent librement à Paris et au-delà. **Un grand nombre des livres et des brochures des philosophes et théologiens protestants et évangéliques ont été acquis et amenés à Paris pour être reproduits par les Langelier pour le roi François Ier.** Bien que Francis s'oppose fermement au lutherisme comme étant une hérésie, la similitude de beaucoup des pratiques liturgiques et des enseignements sacramentaux des deux religions a d'abord rendu difficile de reconnaître précisément ce qui était hérétique et ce qui n'était pas. Cela est aggravé par une Église Catholique Romaine qui restreint l'accès à sa doctrine et les définitions des croyances faisant une compréhension de l'hérésie peu clair pour la plupart à l'extérieur du clergé.

La France a été profondément touchée par la tentative de la réforme protestante de briser l'hégémonie de l'Europe catholique. La motivation derrière ces changements était théologique, mais d'autres facteurs ont joué un rôle. Il y avait un sentiment croissant de nationalisme avec allégeance à l'État et non à l'Eglise. Le Schisme Occidental au sein de l'Eglise Catholique (1378 à 1417) avec de multiples papes compétiteurs a également créé la confusion et érodé la loyauté à la papauté. Les perceptions de la corruption parmi le clergé ont supporté le besoin d'une réforme. Les protestants et d'autres se plaignaient de la réduction du salut de l'Eglise Catholique à un plan d'affaires basé sur de bonnes œuvres à vendre. Contre cela, les enseignements protestants du salut simplement par la grâce par la foi en Jésus était une alternative agréable.

Le roi François Ier a dirigé un cours intermédiaire dans le schisme religieux grandissant en France jusqu'en 1534, lorsque des manifestants protestants ont affiché des signes anti-catholiques. Cela a aidé l'Eglise Catholique à identifier le protestantisme comme «une religion de rebelles» et a facilité la définition du protestantisme comme hérésie. En raison de la forte connexion historique de la Couronne à l'Eglise Catholique, Francis a finalement pris position ferme contre les manifestants.

En 1547, Francis I meurt et est succédé par son fils le roi Henri II. Henri était plus intolérant et sévère avec les protestants que son père. Henri fut grandement influencé par sa femme Catherine de Médicis. Tous deux croyaient fermement que les protestants étaient des hérétiques et, avec le soutien de l'église

catholique, Henri a fortement restreint les droits protestants de culte, de rassemblement, ou même de discuter de la religion au travail, dans les champs, ou au cours d'un repas. Cela contraignit les protestants à se rassembler secrètement pour adorer et conduisit à la critique croissante qui a contribué à répandre des sentiments anticléricaux partout en France.

Mariage d'Henri II et Catherine de Medici (1492-1549)



John Calvin, était un français qui a fui la persécution française pour la Suisse. Là, il publie des œuvres qui ont été le fondement de l'église de Genève et le Calvinisme dans les années 1550. Calvin et ses disciples ont donné le leadership à l'église française huguenot désorganisée. Les enseignements de Calvin ont eu un impact énorme sur le protestantisme français qui devint en grande partie calviniste et a été supporté par des nobles clés et des classes mercantiles. **Plusieurs des publications clandestines de Langelier ont contribué à enseigner la philosophie calviniste parmi la noblesse et la bourgeoisie.**

Mais au milieu du XVIe siècle, les adhérents au protestantisme en France avaient considérablement augmenté en nombre et en puissance. Les ordres inférieurs de la société étaient le plus grand segment de protestants français dont les membres étaient pour la majorité de l'élite sociale et littéraire: les greffiers, les maîtres d'école, les étudiants, les avocats, les imprimeurs, les hommes travaillant dans l'industrie du livre, les artisans traitant des textiles et du cuir. D'autres sections de la population ont été gagnées au protestantisme par des prêcheurs et des maîtres d'école. Cependant, c'était la conversion de la noblesse qui constituait la plus grande menace pour la Monarchie.

Beaucoup dans la noblesse se convertirent au calvinisme. Les historiens estiment que dans les années 1560, plus de la moitié des nobles étaient calvinistes (également appelé huguenots), et 1200-1250 églises calvinistes ont été établies. En 1562, il y avait environ 2 millions huguenots en France, un nombre qui comprenait quelques Langelier.



Jeanne d'Albret,
Reine de Navarre

La propagation du Calvinisme en France a été largement soutenue par la noblesse. On pense qu'elle a commencé avec Louis Bourbon, Prince de Condé (1530 – 1569), un prince du sang (un descendant direct de la dynastie royale Capetian) et un éminent général. En revenant en France d'une campagne militaire, Louis passa à Genève, en Suisse, et entendit un sermon d'un prêcheur calviniste. Il se convertit et devient une figure majeure parmi les huguenots français. A partir de ce moment, la maison royale de Bourbon a donné le leadership au mouvement huguenot en France. En 1560, Jeanne d'Albret, épouse d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, se convertit au calvinisme. Après



Louis I, de Bourbon
Prince de Conde

la mort d'Antoine, Jeanne a régné seule comme reine de Navarre. Jeanne a été influencée par sa mère Marguerite d'Angoulême, duchesse du Berry et reine de Navarre, qui embrassa les idées libérales éclairées de l'époque. Jeanne a également eu des tendances vers la réforme religieuse, la pensée humaniste, et la liberté individuelle. Cet héritage a conduit à sa décision de se convertir au calvinisme. Au cours de la première année de son règne, la reine Jeanne a convoqué une conférence de ministres protestants huguenots assiégés. En 1560, elle déclara le calvinisme la religion officielle de Navarre et adopta publiquement ses enseignements. Bientôt, des prêtres et des religieuses furent bannis, des églises catholiques détruites, des rituels catholiques interdits et une traduction du Nouveau Testament en Basque et Béarnese fut faite pour ses sujets. Cette conversion fait d'elle la Protestante du plus haut-rang en France et elle est bientôt désignée comme une ennemie par l'Eglise Catholique. Jeanne et son fils Henri de Navarre (plus tard le roi Henri IV de France) étaient les deux leaders parmi les Huguenots. **Plusieurs Langelier avaient des liens avec cette famille royale. Julien, conseiller de Marguerite duchesse du Berry et tuteur de Jeanne, et aussi les filles de Marie Langelier Simony qui servaient dans sa Cour.**

Il est à noter que notre ancêtre, **Antoine Langelier**, Chevalier Knight, aurait également été de retour des Guerres italiennes à la même époque. Il a peut-être été dans la partie voyageant avec le Prince de Condé et aussi influencé par les mêmes enseignements Calvinistes. Cela expliquerait l'inclination de notre famille à la pensée libérale, aux idées humanistes et à son lien ultérieur avec le Prince de Condé et Jeanne d'Albret.

En fin de compte, la France se divise entre la majorité catholique et une minorité protestante croissante basée en milieu urbain. Le culte protestant fut d'abord toléré, puis contesté par une majorité catholique de plus en plus hostile. La Contre-Réforme (1545-1648) a vu l'Eglise Française créer de nombreux ordres religieux (comme les Jésuites) et apporter de grandes améliorations à la qualité de ses prêtres paroissiaux. Une faction catholique stridente de la noblesse, a créé *la Ligue catholique* pour résister au protestantisme sous toutes ses formes. La Ligue a été créée pour éradiquer tous les protestants en France et pour remplacer le roi Henri III (1574-1589) qui préconisait une Monarchie forte et religieusement tolérante. La Ligue était une alliance de puissantes familles nobles avec des liens avec l'Espagne catholique, le Saint-Empire Romain et le Pape. La foi protestante a également eu un leadership noble et a été soutenue par les pays protestants, Angleterre, Pays-Bas et d'autres pays protestants germaniques. Les deux factions ont promu la violence qui a culminé dans une série d'émeutes, de rébellions et de guerre civile-les Guerres de religion.

Guerres de religion (1562 – 1598)

À peine étaient les Guerres italiennes terminées, quand le Royaume de France a été plongé dans une crise domestique avec des conséquences profondes. Les Guerres françaises de religion (1562-1598) furent une période prolongée de guerre civile et de troubles populaires entre catholiques et huguenots (protestants réformés/calvinistes).

La communauté protestante (étiquetée huguenots) avait augmenté jusqu'à 10% de la population française. Les Huguenots étaient concentrés principalement dans les régions méridionales et occidentales du royaume et dans les centres urbains comme Paris. En France, le protestantisme est considéré comme une menace sérieuse non seulement pour l'Eglise mais aussi pour l'unité nationale. La minorité huguenot a ressenti une affinité plus proche avec les calvinistes allemands et hollandais qu'avec leurs compatriotes français. Dans un effort pour se protéger, les protestants français se sont souvent alliés aux ennemis de la France. Les pays protestants qui ont aidé les protestants français ont

cherché à détruire l'unité de l'Europe catholique. L'animosité entre catholiques et protestants finit par aboutir au conflit ouvert. **Beaucoup dans la famille Langelier seraient entremêlés dans cette agitation.**

Les Guerres de religion étaient une lutte de pouvoir dynastique autant que c'était une lutte religieuse. Deux nobles familles rivalisaient pour le trône français: la maison Ducale de Guise, riche, ambitieuse, puissante et stridentement Catholique Romaine, contre la maison protestante de Condé. Une grande partie du conflit a eu lieu après la mort d'Henri II dans une joute en 1559, pendant la régence de sa veuve la reine Catherine de Médicis. Catherine servit comme régente pour ses fils: Francis II, Charles IX et Henri III.

La mort accidentelle d'Henri II a créé un vide politique qui menaçait bientôt l'autorité de la monarchie, déjà fragile sous la régence de Catherine de Médicis. François II de France, n'avait que 15 ans et lui et sa mère étaient faibles politiquement et n'avaient pas la capacité de contrôler les nobles éminents à la Cour. Catherine était une modérée notable, au moins initialement dans son règne en tant que Régente. Elle et d'autres familles nobles modérées ont rapidement commencé à faire des concessions graduelles aux huguenots. Cela mis en colère la Maison catholique de Guise qui alors commença rapidement à exploiter son pouvoir et son influence sur Catherine et assumait le contrôle du gouvernement au détriment de leurs rivaux protestants.



Catherine de Medici, Reine de France, fille de Lorenzo de Medici de Florence

Les Ducs de Guise avec leurs alliés catholiques organisèrent alors un massacre des huguenots. Cela a conduit à une rupture complète du contrôle de l'État et une série d'émeutes et de massacres dans lesquels des foules catholiques ont tué entre 5 000 et 30 000 protestants pendant une période de semaines dans tout le Royaume. En réponse, huguenots pensaient que le temps était bon pour la rébellion et ainsi ont commencé la première des guerres françaises de religion.

En 1560, Francis II meurt et Catherine devient Régente de son second fils, Charles IX. Catherine pensait maintenant qu'elle devait diriger le trône avec précaution entre les intérêts contradictoires des aristocrates puissants qui conduisaient des armées essentiellement privées. Elle avait l'intention de préserver l'indépendance du roi. Même si elle était une catholique romaine sincère, elle était prête à s'aligner avec les huguenots afin de contrer la Maison de Guise qui était devenue trop puissante à son avis.

Catherine a essayé de guérir la division religieuse dans le pays au moyen d'un Conseil national de personnes notables à Fontainebleau (1560-1561) afin de trouver la paix civique et religieuse. Enfin, le gouvernement régence tenta de réprimer le désordre croissant dans les provinces avec un Edit en 1562 qui a fait des concessions aux huguenots pour les dissuader de se rebeller. L'Edit a déclaré que le catholicisme romain comme étant la religion d'État, mais interdit toutes blessures ou injustices contre les citoyens de la France basées sur la religion et permit aux Protestants d'adorer publiquement en dehors des villes et en privé à l'intérieur. Mais encore une fois, la famille Guise organisa des attaques contre les protestants qui provoquaient des hostilités ouvertes. Ces guerres dureraient jusqu'en 1570 et impliqueraient le financement et les troupes de plusieurs pays étrangers. Une grande partie du financement des huguenots provenait de la Reine Elizabeth d'Angleterre, ainsi que des pays Hollandais

et Germaniques, tandis que les catholiques étaient assistés par des troupes Espagnoles, des États Pontificaux et du Grand-Duché de Toscane.

Enfin, une dette royale stupéfiante a contraint le roi Charles IX à chercher une solution pacifique. Charles s'est ouvertement allié avec les dirigeants huguenots et a négocié une paix en 1570, faisant de nouveau des concessions aux huguenots. Cela a conduit la famille catholique de Guise à chercher des représailles. Ils organisent des massacres anti-protestants par des foules catholiques qui s'étendent à plus d'une douzaine de villes à travers la France. Les historiens estiment que 2 000 huguenots ont été tués à Paris et des milliers d'autres dans les provinces. En tout, peut-être 10 000 personnes ont été tuées. L'opposition protestante à la Couronne a été gravement affaiblie par la mort de nombreux dirigeants huguenots. Beaucoup d'huguenots ont émigré dans les pays Protestants. D'autres se sont convertis au catholicisme pour survivre, et le reste s'est concentré dans quelques petites villes françaises comme La Rochelle où les protestants étaient majoritaires. Les guerres religieuses et les émeutes se poursuivent à travers les règnes du roi Charles IX et Henri III. Des concessions seraient accordées aux huguenots, mais celles-ci seraient de courte durée face à l'animosité catholique.



Les Guerres de religion ont culminé dans la Guerre des trois Henris. C'est alors que le roi Henri III assassina Henri de Guise, dirigeant de la Ligue catholique appuyée par l'Espagne, et le roi fut ensuite assassiné en retour.

La Ligue catholique a été formée en 1576, par l'ultra-catholique, duc de Guise, pour s'opposer à toute forme de concession aux protestants. La Maison de Guise a été longtemps identifiée avec la défense de l'église catholique. Le duc de Guise et sa famille contrôlaient de vastes territoires qui étaient fidèles à l'église et à la Ligue. La Ligue catholique a également eu beaucoup de supporteurs dans la troisième classe ainsi que le soutien de la Couronne espagnole.

Henri I, Duc de Guise

Les huguenots avaient aussi un certain nombre de bases puissantes, à commencer par le duc d'Anjou, le prince de Conde et Jeanne d'Albret, la reine de Navarre et la mère du futur roi François Henri IV. Jeanne a été l'une des fondatrices spirituelles et politiques du mouvement français huguenot, et une figure clé dans les Guerres de religions françaises. Sa conversion publique protestante, a donné la légitimité au mouvement huguenot dans le pays et l'aristocratie. Le fils de Jeanne, le futur roi Henri IV, fut baptisé Catholique mais élevé dans la foi protestante par sa mère. Sous la direction de Jeanne, ainsi que le frère cadet du roi Henri III, le duc d'Anjou et le prince de Condi, les protestants devinrent rapidement une partie importante de la noblesse française.

Les inquiétudes au sujet de la succession ont grandi en importance des deux côtés parce que Henri III n'avait pas de fils. Le duc d'Anjou et le prince de Condi étaient tous deux directement dans la lignée de la succession. Ils ont également été discrètement soutenus par les gouvernements étrangers protestants d'Angleterre, des Pays-Bas et des États allemands.

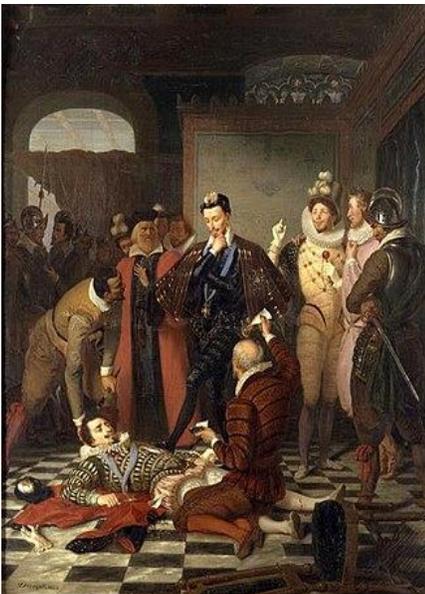
A mesure que les tensions grandissaient, les catholiques et les protestants se sont armés en «légitime défense». A la fin de 1584, le duc d'Anjou, le plus jeune frère du roi et héritier présumé mourut. Comme Henri III n'avait pas de fils, la loi française dictait que le prochain héritier du trône était le prince

Calviniste Henri de Navarre, que le pape Sixtus V avait excommunié avec son cousin protestant, le Prince de Condé. Quand il devint clair que Henri de Navarre ne renoncerait pas au protestantisme, le roi Henri III essaya de d'éloigner la Ligue catholique loin de la famille Guise et de chercher à négocier un règlement. En fin de compte, le roi fut contraint par Guise et la Ligue catholique à annuler les concessions accordées aux protestants et annula le droit d'Henri de Navarre au trône. Cela précipita une décennie de guerre ouverte et les dirigeants de Guise espéraient que ces guerres causeraient aux huguenots de faire faillite et ils pourraient ainsi saisir leurs biens considérables. Henri de Navarre et les Protestants ont pu continuer à se battre avec l'aide étrangère des princes allemands et d'Elizabeth I d'Angleterre.

Pendant ce temps, le peuple solidement catholique de Paris, devenait insatisfait avec Henri III et son échec à vaincre les huguenots. Ils ont commencé un soulèvement populaire barricadant les rues de Paris pour défendre le duc de Guise contre l'hostilité présumée du roi, et Henri III a dû fuir la ville. Les catholiques prirent alors le contrôle total du gouvernement. La faction Guise contrôlait les territoires environnants et protégeait les lignes d'approvisionnement de la ville. Enfin, la médiation de Catherine de Medici a conduit à une trêve dans laquelle la Couronne a accepté presque toutes les demandes de la Ligue, y compris: reconnaissant le Cardinal de Guise comme héritier, et la promotion de Henri de Guise au lieutenant-général.



Henri de Guise au Jour des Barricades



L'assassinat d'Henri I, Duc de Guise, par les gardes du Roi Henri III

Mais le roi Henri III refusa de retourner à Paris. Il soupçonnait que les habitants de la ville étaient manipulés par la Ligue et la famille Guise. Henri a maintenant vu la maison de Guise comme une menace pour le pouvoir de la Couronne et a décidé d'agir. En 1588, les frères Guise furent attirés dans un piège par les gardes du roi. Le duc arriva dans la chambre du Conseil du roi où son frère le Cardinal attendait. Il a été dit au duc que le roi voulait le rencontrer dans une salle privée attendant aux chambres royales. Des gardes ont saisi le duc et l'ont poignardé dans le cœur, tandis que d'autres ont tué le cardinal. Pour s'assurer qu'aucun concurrent du trône français n'était libre d'agir contre lui, le roi avait emprisonné le fils du duc.

Le duc de Guise avait été très populaire en France, et la Ligue catholique a déclaré la guerre ouverte contre le roi. Le Parlement de Paris a émis des accusations criminelles contre le roi, qui s'est maintenant joint à son cousin, le huguenot, Henri de Navarre, en guerre contre la Ligue.

La Ligue catholique a imprimé des affiches et des brochures affirmant qu'il était juste et nécessaire de déposer le roi et que tout citoyen privé était moralement libre de tuer Henri. En 1589, un moine dominicain a été accordé une rencontre avec le roi et l'a poignardé dans la rate avec un couteau. Le moine a été immédiatement tué et il fut impossible de savoir qui, si quelqu'un, l'avait embauché. Sur son lit de mort, Henri III appela Henri de Navarre, le nomma son héritier conformément à la loi et le supplia de se convertir au catholicisme pour mettre fin aux guerres civiles et préserver le Comté. Mais, sous le règne du nouveau roi Henri IV, les huguenots gagneront plus d'influence et afficheront plus ouvertement leur foi, augmentant l'hostilité catholique. A cette époque, notre ancêtre **Evêque Nicolas Langelier** a dû voir l'écriture sur le mur comme il se retira à Dinan et a écrit sa défense de son soutien à la Ligue.

Henri IV est marié à Marguerite de Valois (catholique) quand les deux ont 19 ans. Elle était la fille du Roi Henri II de France et de Catherine de Médicis et de la sœur des rois français, Francis II, Charles IX et Henri III. Le mariage a été arrangé par Catherine qui espère qu'il favoriserait l'harmonie entre les catholiques et les huguenots. Cela ne s'est pas produit. Le mariage entre un catholique romain et un huguenot était controversé. Le Pape a refusé d'accorder une dispense pour le mariage. En 1585, Marguerite abandonne son mari, rejoint la Ligue catholique, et est forcée de vivre en exil pendant vingt ans avant de se réconcilier avec Henri. Une femme de lettres bien connue et un esprit éclairé ainsi qu'une patronne extrêmement généreuse, elle a joué un rôle considérable dans la vie culturelle de la Cour, surtout après son retour d'exil en 1605. Elle a été la première femme à écrire ses mémoires.

Après avoir assumé la Couronne, le nouveau roi Henri IV de France a tenu le sud et l'ouest de la France, et la Ligue catholique du nord et de l'est. Au fur et à mesure que les guerres continuèrent, Henri vainquit la Ligue et son armée balaya la Normandie. Le roi savait qu'il devait prendre Paris s'il voulait une chance de gouverner toute la France. Cela, cependant, n'était pas une tâche facile. La ville s'est préparée à se battre jusqu'à la mort plutôt que d'accepter un roi calviniste. Les forces de Henri assiégèrent Paris, mais après une longue et désespérée résistance de la part des parisiens, le siège de Henri fut levé lorsque l'armée espagnole intervint au nom de la Ligue catholique. Les Espagnols et la Ligue ont ensuite chassé l'armée d'Henri de Rouen, mais le général espagnol a été blessé et est mort plus tard et les forces espagnoles se sont retirées de la France. Pour Henri et l'armée protestante au moins, l'Espagne n'était plus une menace.

Après quatre années d'impasse et malgré le retrait de l'Espagne, Henri IV n'est pas plus proche de capturer Paris. Il s'est rendu compte que Henri III avait eu raison et qu'il n'y avait aucun espoir pour un roi protestant de prendre des villes résolument catholiques comme Paris. Henri IV décida finalement de renoncer à sa foi protestante comme un moyen de prendre le contrôle de l'ensemble de son royaume. En acceptant de se convertir, il a déclaré que *Paris vaut bien une messe*. Henri s'est converti au catholicisme en 1593. Henri était encore considéré comme un usurpateur par certains catholiques. Les membres de la Ligue se méfiaient de la conversion d'Henri et continuèrent de s'opposer à lui jusqu'à ce qu'il soit finalement accueilli à Paris en 1594. Il a ensuite banni 120 membres de la Ligue de la ville après avoir refusé de se soumettre à son règne. La capitulation de Paris a été suivie par de nombreuses autres villes. Henri IV fut bientôt accepté à contrecœur par la plupart des établissements catholiques et par le Pape qui abjura Henri et révoqua son excommunication.

La conversion d'Henri inquiétait les nobles Protestants, dont beaucoup espéraient gagner non seulement des concessions mais une réforme complète de l'Eglise française. Son acceptation par les protestants n'était nullement complète et beaucoup de protestants le considéraient comme un traître.

Henri IV était un politicien pragmatique qui gouvernait avec sagesse et sélectionnait bien ses administrateurs. Il a été confronté avec l'énorme tâche de reconstruire un royaume divisé et appauvri et de l'unir sous une seule autorité. Sa première étape était la négociation de l'Edit de Nantes dont les principales provisions étaient les suivantes:

- Les huguenots ont été autorisés à tenir des services religieux dans certaines villes de chaque province;
- Ils ont été autorisés à avoir autonomie et contrôle militaire et à fortifier huit villes;
- Des tribunaux spéciaux ont été créés pour juger les délinquants huguenots;
- Les Huguenots devaient avoir des droits civiques égaux avec les catholiques.



Henri IV signe le Décret de Nantes

En fait, l'Edit était moins un signe de tolérance réelle, mais plus une trêve rancunière entre les religions. L'Edit marque la fin des Guerres de religion, cependant, les tensions religieuses continuent à affecter la politique pendant des années à venir mais jamais plus avec la même intensité.

Harcelé par la haine catholique et la méfiance protestante, Henri IV a été la cible d'au moins 12 tentatives d'assassinat; la dernière réussit en 1610. Il a laissé comme héritage un gouvernement centralisé fort, la stabilité et la prospérité économique, qui lui a donné la réputation comme meilleur roi de France.

Bien que l'Edit de Nantes ait terminé les combats au cours du règne d'Henri IV, les libertés politiques qu'il accordait aux huguenots (que beaucoup considéraient comme «un État dans l'État») devinrent une source grandissante de problèmes au XVIIe siècle. Les 80 années suivantes ont vu une partie influente de la société catholique continuer à attaquer régulièrement les protestants et les droits des huguenots ont été lentement dépouillés.

Une décision du fils de Henri IV, le roi Louis XIII, de réintroduire le catholicisme dans une partie du sud-ouest de la France a provoqué une révolte huguenot. En fin de compte, les forces royales ont vaincu les villes du bastion Huguenot et ont mis fin à l'autonomie politique et militaire des huguenots, mais ont préservé leurs droits religieux d'avant-guerre. Pendant le reste du règne de Louis XIII, et surtout pendant la minorité de Louis XIV, les libertés de l'Édit varient d'année en année.

En fin de compte, les libertés de l'Edit de Nantes sont révoquées par Louis XIV en 1685, l'hégémonie catholique est rétablie et les protestants sont persécutés sans relâche. Le prix pour la France est un départ massif de protestants vers d'autres pays.

La Fronde

La Fronde était une série de guerres civiles en France entre 1648 et 1653. C'était pendant la minorité de Louis XIV, qui n'avait que 10 ans quand la révolte éclata. La Fronde était une réaction aux politiques commencées par le Cardinal Richelieu, ministre en chef du Roi Louis XIII de 1624 à 1642. Richelieu cherchait activement à renforcer le pouvoir de la monarchie en réduisant le pouvoir et l'influence de la noblesse et des autorités judiciaires parlementaires. Cela a conduit à l'opposition au gouvernement des nobles et des dirigeants parlementaires sur la perte de leurs privilèges. Cela gagna de plus en plus d'élan après 1643, lorsque Louis XIV est devenu Roi sous le contrôle de sa mère Reine Régent Anne d'Autriche et de son Italien-né Ministre en Chef, Jules Cardinal Mazarin. La Fronde elle-même n'était pas dirigée contre le jeune roi; la noblesse et les parlements résistaient plutôt aux politiques d'une monarchie qu'ils croyaient sous le contrôle «étranger». Bien que la Fronde n'ait jamais été un mouvement particulièrement unifié, elle a néanmoins été une manifestation puissante à travers le pays contre l'autorité de la monarchie et la perte perçue de privilège noble. L'objectif général était d'arrêter le pouvoir grandissant du gouvernement royal.



Cardinal Richelieu



Le terme Fronde provenait du mot signifiant la fronde(lance-pierres) d'un enfant. C'était aussi un jeu joué dans les rues de Paris avec mépris aux autorités civiles, les enfants jetaient des pierres à la noblesse. Un écrivain français a dit une fois, en plaisanterie, que le Parlement a agi comme les écoliers dans les fossés de Paris, qui jettent des pierres, et s'enfuient quand ils voient le gendarme, mais se rencontrent à nouveau dès qu'il tourne le dos. Cela a été cru être une très bonne comparaison.

"Nous avons donc résolu cette nuit à porter des bandeaux fabriqués sous la forme d'une écharpe, et avait un grand nombre d'entre eux prêt à être distribué parmi une parcelle de boursiers rugueux, et nous les avons portés nous-mêmes dernier de tous, car il aurait semblé beaucoup comme de l'affectation et aurait tout gâté si nous avions été le premier dans la mode. Il est inexprimable quelle influence cette bagatelle avait sur le peuple; leur pain, chapeaux, gants, mouchoirs, fans, les ornements étaient tous «à la mode de la fronde», et nous nous étions plus à la mode par cette bagatelle que dans la réalité. Et la vérité est que nous avons besoin de tous pour nous soutenir contre toute la famille royale.

*Extrait des Mémoires De Jean François Paule De Condi,
Cardinal De Retz (Tome 2)*

Le terme frondeur signifiait bientôt une personne qui croyait à la limitation du pouvoir monarchique, ou celui qui se prononce simplement contre le gouvernement actuel. En fin de compte, l'échec de la Fronde a préparé la voie pour l'absolutisme du règne de Louis XIV.

Comme avec tant de désaccords, tout commence avec l'argent. En France, la nouvelle classe moyenne prêtait de l'argent aux rois et aux nobles, souvent pour financer des guerres ou des expéditions. Mais avec cela est venu un désir croissant et des demandes des classes moyennes pour le pouvoir



Jules Cardinal Mazarin

politique et l'influence. Le Cardinal Mazarin était heureux de fournir à la bourgeoisie des bureaux du gouvernement, qui aliénaient beaucoup dans la noblesse, qui croyait que ce pouvoir leur était réservé. Mais Mazarin ne s'est pas arrêté avec la vente de bureaux et d'influence, il a ajouté de nouvelles taxes.



Les frondeurs pénètrent dans les appartements de Louis XIV et de la Reine-Mère, par Paul Lehugeur, XIX siècle

En 1648, le Parlement de Paris a refusé d'approuver les mesures fiscales du gouvernement et a plutôt présenté des demandes de réforme constitutionnelle. Cela a initié la première phase de la Fronde, la Fronde du Parlement. Le Parlement a cherché à mettre une limite constitutionnelle sur la monarchie en établissant son pouvoir de discuter et de modifier les décrets royaux. Les huissiers de justice du Parlement ont donné à Mazarin une liste de 27 Articles pour la réforme, y compris l'abolition des intendants royaux provinciaux, des réductions d'impôt, l'approuvement de toutes les nouvelles taxes par le Parlement, et la fin de l'emprisonnement arbitraire. Mazarin a fait arrêter les dirigeants, après quoi la révolte ouverte a éclaté à Paris. Étant donné que l'armée française était engagée ailleurs - dans une guerre avec l'Espagne - la Couronne avait peu de choix, mais de libérer les personnes arrêtées, ainsi que des promesses vides en réponse à leurs demandes. Dès que cela a été fait, Mazarin et la Cour royale ont fui Paris, prenant le jeune roi avec eux. Après que la guerre eut pris fin au début de 1649, l'armée française revint assiéger Paris, mais le Parlement, avec le soutien des dirigeants parisiens et certains de la haute noblesse ne se sont pas rendus. Alors que la rébellion s'étend aux provinces, le gouvernement négocie une paix qui donne l'amnistie aux

rebelles et confirme des concessions au Parlement; mais la paix était intermittente alors que les batailles et les intrigues continuaient.

La résistance comprenait maintenant des personnes de la noblesse ainsi que les classes moyennes et inférieures, tous mécontents de l'oppression perçue du gouvernement. Dans toute la France, diverses armées ont été formées par les parlements et les conseils municipaux locaux, et par des groupes sociaux comme la noblesse. Beaucoup de ces armées combattirent contre la Couronne, tandis que certaines armées combattirent les unes contre les autres. C'était la deuxième phase de la guerre civile: la Fronde des Princes (1650-1653). Mais le mouvement était tout sauf unifié. Au contraire, il s'agissait d'un mélange complexe d'intrigues, de rivalités et d'alliances changeantes, stimulés par des ambitions personnelles plutôt que par des questions constitutionnelles. L'opposition à Mazarin était le seul élément commun parmi la noblesse.

Le prince de Condé, Louis II de Bourbon, était un grand chef militaire et un cousin du roi qui avait aidé le gouvernement dans sa guerre contre les parlements. Par la suite, il devint frustré que ses ambitions politiques ne se réalisaient pas et il conspirait avec d'autres princes et nobles contre le gouvernement. Mais Mazarin et la Reine Anne exploitèrent les divisions parmi ces frondeurs. Ils ont influencé le Parlement parisien pour ordonner l'inculpation de Condé en 1651. Condé commença alors une guerre et une rébellion se répandit dans toute la France, passant de 1651 à 1653. Condé réussit et prend Paris en 1652. Les frondeurs ont alors formé leur propre gouvernement et Mazarin a fui le pays. Condé était



Louis XIV reçoit le Prince de Condé
à Versailles à la suite de sa victoire dans la Fronde

dominant pendant une brève période, mais malgré l'aide espagnole, des combats constants entre les frondeurs condamnaient le mouvement. Condé a été presque vaincu par les troupes royales en dehors de Paris, a perdu le soutien de la bourgeoisie parisienne, et n'a jamais eu le soutien du Parlement. Il a finalement été chassé de Paris et du pays. Le roi Louis XIV et la Cour royale reviennent à Paris en triomphe à la fin de 1652, suivi du retour de Mazarin au début de 1653. Avec la plupart des nobles en exil et le Parlement interdit de s'immiscer dans l'administration royale, la Fronde finit avec une victoire claire pour Mazarin.

La Fronde aurait un impact sur l'histoire de France pour le reste du XVIIe siècle. Elle a exposé les intérêts égoïstes de la noblesse et ceux du Parlement ainsi que leur incapacité à offrir une alternative efficace au leadership Royal. Louis XIV ne ferait jamais confiance à la noblesse, et après son ascendance au trône, il travailla diligemment à éroder leur pouvoir et à régner fermement comme Monarque absolu. La Fronde a été le dernier défi sérieux à la suprématie de la monarchie en France jusqu'à la révolution en 1789.

Le règne de Louis XIV

En 1661, Louis XIV prit le contrôle de son gouvernement. Louis n'était pas théologien, mais il comprit que les Huguenots menaçaient l'unité de son Royaume. Il cherchait à imposer l'uniformité religieuse totale sur le pays, annulant l'Edit de Nantes en 1685 et retirant la reconnaissance juridique du protestantisme en France.

Louis au début envoya des missionnaires pour convertir les Protestants, ils étaient soutenus par un fonds pour récompenser financièrement les convertis au catholicisme. Puis il a imposé des pénalités et a fermé leurs écoles et les a exclus des professions préférées. Escaladant l'attaque, il a essayé par force de re-catholiciser les huguenots en instituant la pratique infâme de dragonnades violentes pour intimider les familles huguenot de se convertir au catholicisme romain ou émigrer. C'est là que les soldats intentionnellement rugueux ont été logés dans les foyers des familles



Les dragonnades

protestantes et ont été donnés toute liberté avec eux-voler, violer, torturer et tuer des adultes et des nourrissons. Cela a forcé des huguenots à se convertir ou à fuir. On estime qu'au cours de cette période, de 150 000 à 300 000, protestants ont choisi de fuir la France plutôt que de se convertir, la plupart déménageant en Grande-Bretagne, en Prusse, en Hollande et en Suisse (4 000 se rendirent aux colonies américaines). Le coût pour la France était la perte d'un grand nombre d'intellectuels, de médecins, de chefs d'entreprise, d'artisans et d'autres personnes importantes.

Louis XIV évitait le schisme – il voulait simplement plus de pouvoir royal sur le peuple français mais ne voulait pas se libérer de Rome. Le Pape reconnaissait également que le "*Roi le plus Chrétien*" était un allié puissant qui ne devait pas être aliéné. En particulier, il n'y aurait pas d'Inquisition en France, et les décrets pontificaux ne pourraient fonctionner qu'après leur approbation par le gouvernement.

Pendant la majeure partie du règne de Louis XIV (1643 – 1715), la France était le pouvoir dominant en Europe, cependant, les tentatives de promouvoir la croissance économique et de créer de nouvelles industries n'étaient pas un grand succès, et la France n'a eu aucune sorte de révolution industrielle. En effet, une grande partie de la campagne française pendant cette période est restée pauvre et surpeuplée. La résistance des paysans aux nouvelles innovations agricoles a conduit à des famines catastrophiques qui durèrent longtemps après qu'elles eurent cessé dans le reste de l'Europe occidentale.

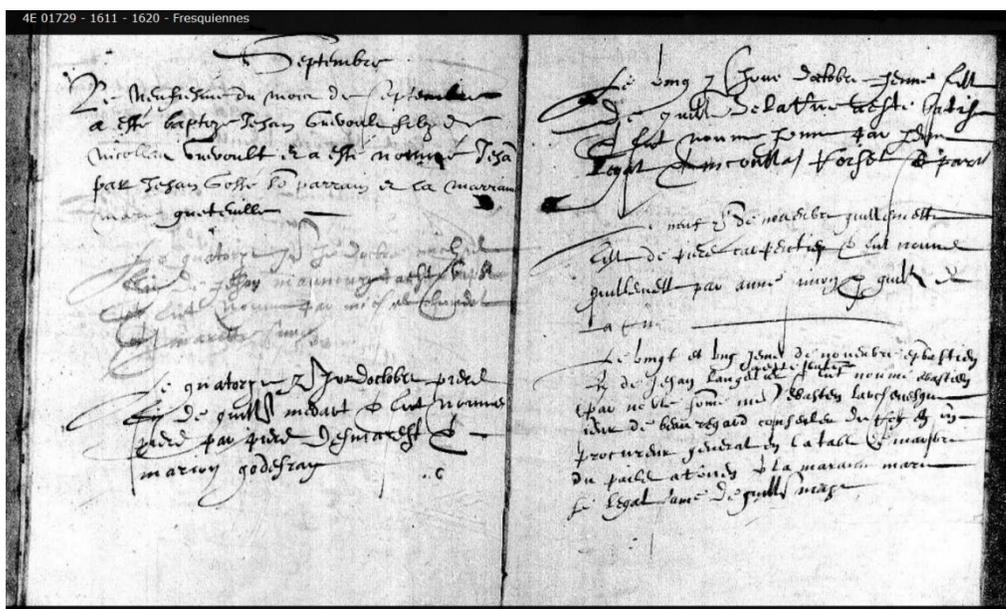
Pendant son règne Louis XIV a augmenté la Marine royale française de 25 navires à près de 200 navires, a augmenté la grosseur de l'armée et l'a transformé en une force bien équipée et obéissante. Louis a mené plusieurs guerres gagnantes qui ont augmenté le territoire, mais au coût d'un héritage d'une énorme dette nationale.

Avec un plus grand nombre de pays sous son contrôle et sans restrictions sur son règne monarchique, Louis XIV a accru le contrôle centralisé du gouvernement sur son pays depuis la capitale de Paris. Il chercha aussi à éliminer les vestiges du féodalisme persistant dans certaines parties de la France et pacifia l'aristocratie. Le résultat est un système consolidé de monarchie absolue en France qui a enduré pendant 150 ans jusqu'à la révolution française.

C'est la situation en France quand Sébastien Langelier a décidé de partir pour l'Amérique. Il présente quelques raisons historiques impérieuses pour lesquelles un jeune homme pourrait quitter un État-Nation établie, pour la région sauvage de Québec.

Le père de Sébastien Langelier

Nous ne pouvons pas laisser cette histoire de **famille Langelier** en France sans révéler une nouvelle découverte importante. Pendant des générations l'histoire de la famille Langelier a rapporté que **Sébastien Langelier** est né à St. Lubin, Fresquiennes dans le district maritime de la Seine, Normandy, France, aux parents **Michel Langelier** (père) et Catherine Bidaut (mère). Ces informations sont reproduites dans les documents historiques du Québec, en Nouvelle-France. Dans les deux cas, la seule preuve offerte est le témoignage de **Sébastien Langelier**. Cependant, les preuves historiques récemment déchiffrées, découvertes dans les Archives de Rouen en 2018, montrent que ce n'est peut-être pas correct. Bien qu'aucun dossier de naissance spécifique n'ait encore été trouvé pour Sébastien, nous avons déchiffré le livre du notaire de Fresquiennes en 1613, avec son dossier de baptême. Ceci est illustré ci-dessous.



Le texte cursif du notaire est très difficile à lire, de sorte que le document peut avoir été connu auparavant sans aucun effort réel à l'interprétation. Nous présentons ici le document ainsi qu'une copie agrandie de la section relative à Sébastien avec un script amélioré et fond éclairci. Sur les images suivantes est le texte imprimé de ce que nous pensons être la meilleure traduction de l'écriture cursive du notaire et une traduction anglaise. Cela nous a donné une surprise.

Le vingt et unième jour de novembre (1613) ay baptisé fils de Jehan Langellier, et fut nommé Sébastien par noble homme Messire Sébastien l'archeveque sieur de Beaugard conseiller du Roy et procureur général en la table de marbre du Palais de Rouen et la marraine Marie le Legal femme de Guillaume Maze >

Nous avons vérifié l'écriture tout au long de ce livre de notaire pour confirmer le déchiffrement correct de son script et avons confirmé la rédaction correcte de ce passage en comparant les mots douteux avec d'autres mots connus qui sont plus clairs dans d'autres passages de ce notaire d'enregistrement. Ainsi, nous avons constaté que le nom du père de Sébastien est probablement Jehan Langellier. Aucune mention n'est faite d'une mère. Cela peut être parce que la mère est décédée, peut-être mourut à l'accouchement ou de la peste. Ou, Sébastien pourrait tout simplement être l'enfant bâtard de Jehan Langellier et une mère est jugée indigne de mention.

Il est à noter que le notaire enregistre spécifiquement que Sébastien est nommé pour le Nobleman Sébastien. C'est probablement un ancêtre de Jehan et peut-être son père. L'ancêtre le plus probable de Langellier qui ferait du sens est Sébastien Langellier Ecuyer chevalier contrôleur des guerres enregistré par le notaire du roi Guillaume Cothereau en 1570.

Que Sébastien est originaire d'une famille éminente est confirmée par la présence de l'Archevêque de Rouen comme témoin au baptême du bébé. L'Archevêque est également nommé sieur de Beaugard et est enregistré comme conseiller auprès du roi et procureur général à la table de marbre du Palais de Rouen. **Ce qui est important, c'est que c'est la seule mention d'un haut fonctionnaire ou d'une personne de rang noble n'importe où dans les registres notariaux de Fresquiennes de 1605 à 1620.** En outre, Marie Maze, la marraine, est l'épouse de Guillaume Maze, qui était le maire de Rouen. Rouen en 1613, était une ville égale ou d'un statut plus élevé que Paris.

Dans la France médiévale et au début de la modernité, le baptême a effacé le péché originel et chassa tous les démons du nouveau-né. Le baptême a également eu une autre signification: il a accueilli une nouvelle âme chrétienne dans la communauté. Le rite a conféré un nom qui identifierait l'enfant tout au long de sa vie et la cérémonie officielle dans l'église a établi des liens à vie à ses parrains, une relation considérée comme aussi proche qu'une liaison de sang. Il est donc raisonnable de conclure que le notaire ne mentionnerait l'implication de ces hauts fonctionnaires seulement si le père **Jehan Langelier** était lui-même un noble personnage. (Sources: *Le Mariage Et La Famille Au Moyen Âge*, par Frances et Joseph gies, 1987; et, *Les Liens Qui Ont Lié: Les Familles Paysannes Dans L'Angleterre Médiévale*, par Barbara Hanawalt, 1986)

Paul Langelier, un généalogiste de la famille Langelier, note dans son travail que le garçon Sébastien a été rapidement adopté et élevé par son oncle **Michel Langelier** et sa tante Catherine Bidaut. C'est une conclusion raisonnable parce que plus tard dans la vie, Sébastien lui-même rapporte qu'il est le fils de Michel et Catherine et est né à Fresquiennes. Il est aussi tout à fait possible que **Sébastien Langelier** ne connaisse pas vraiment ses vraies origines.

Tout cela pose quelques questions:

- Est-il possible de trouver plus d'informations sur **Jehan Langelier** vivant dans une période de 1575 à 1613, à proximité de Fresquiennes, qui pourrait être le père de Sébastien?
- Pouvons-nous trouver plus d'informations sur l'Archevêque, sieur de Beauregard, conseiller du roi et procureur général à la table de marbre du Palais de Rouen? Si oui, est-ce que cela nous donne une indication de qui **Jehan Langelier** peut être?
- Que sait-on de Marie et de Guillaume Maze?
- Que se passait-il dans et autour de la région de Rouen/Fresquiennes pendant la période allant de 1675 à 1613, ce qui donnerait des informations sur l'ascendance de **Sébastien Langelier**?

Le nom donné de Jehan (parfois Jean) était populaire en France des années 1500 et 1600. Nous avons déjà rapporté plusieurs **Jehan Langelier** qui pourraient être le père de Sébastien:

- **Jehan Langelier** qui, en 1562, était le contrôleur du port de Bourogne dans la ville d'Orléans. (Source: *Memoires De La Society Archeologique Et Histoire De L'Orleans*, P 447-448)
- **Jehan Langelier**, gendarme, (1660-1617) vivant à Chateaurenard, Bourches du Rhône.
- **Jehan Langelier**, né vers 1580 au Gault perche, pays de Loire dont le frère Pierre vivait au début du XVIIe siècle à notre-Dame-de-Bliquetuit, à environ 15 milles de Fresquiennes
- **Jehan Langelier**, vivant 1580-1620 à Virey, Manche Basse-Normandie
- **Jehan Langelier**, vivant en 1613 à Sceaux/Paris
- **Jehan Langelier**, en 1595 un soldat à Sedan, un village dans les Ardennes du nord-est de la France. Au XVIe siècle, Sedan était un asile pour les réfugiés Protestants des Guerres de religion

L'un d'eux pourrait être le père de Sébastien Langelier aussi certains, ou tous, de ces Jehans peuvent être la même personne vivant dans des endroits différents au fil du temps. Importantly, le Jehan Langelier nous recherchons peut également ne pas exister dans les dossiers historiques autres qu'être listé sur le dossier de naissance de Sébastien.

En France, au XVIe siècle et au début du XVIIe siècle, plusieurs personnes différentes détenaient les titres de sieur de Beauregard, seigneur de Beauregard et/ou Chevalier de Beauregard. Ces titres ont été transférés chaque fois qu'un château nommé Beauregard a changé de mains par une vente, une conquête ou un legacy du roi. Tout cela est plus compliqué dans ce que de nombreuses propriétés

avec de belles vues ou situées dans des cadres attrayants ont été nommées Beauregard. En tout, il y a, ou ont été, 31 châteaux, manoirs et successions de Beauregard, 30 en France et 1 en Suisse.

Cependant, nous sommes encore en mesure d'identifier positivement **l'Archbishop, Sieur de Beauregard**, à Rouen à l'époque. En 1613, dans le temps du baptême de Sébastien, l'Archevêque était François de Joyeuse, un homme français d'église et politicien avec de nombreux liens que vous reconnaîtrez à la **famille Langelier**. Il est né à Carcassonne une ville fortifiée française dans la région de l'Occitan, la terre de notre ancêtre troubador. François de Joyeuse était aussi le plus jeune fils d'un seigneur de Beauregard dans une famille d'évêques et de soldats intensément religieux. François était destiné à une carrière dans l'église après ses études à l'Université de Toulouse, puis au Collège de Navarre, à l'Université de Paris, et il a finalement obtenu son doctorat en droit canonique et canon à l'Université d'Orléans.

Grâce à l'influence de son frère aîné, un favori du roi Henri III de France, François de Joyeuse devint conseiller privé du roi et s'éleva rapidement dans l'église. Il a été fait archevêque en 1581 (avec une dispense pontificale pour ne pas avoir atteint l'âge canonique). Il devint cardinal en 1583 (à l'âge de seulement 21 ans) et fut plus tard Archevêque de Toulouse et Archevêque de Rouen.

En 1587, le Cardinal François de Joyeuse est nommé par Henri III comme ministre français du Saint-Siège, et cardinal protecteur de la France. Joyeuse retourna en France après le meurtre du roi Henri en 1589 et rejoignit la Ligue catholique. Cependant, il rompit avec la Ligue en 1593 pour soutenir Henri de Navarre (roi Henri IV de France), et retourna à Rome où il obtint l'absolution pontificale pour Henri du Pape Clément VIII en 1595. Renommé protecteur Cardinal en 1596, il retourna en France. Puis, en 1598, Henri IV renvoya Joyeuse à Rome où il négocia l'annulation du mariage du roi Henri à Marguerite de Valois, ouvrant la voie à un second mariage à Marie de Médicis.

En 1613, au moment du baptême de Sébastien Langelier, le cardinal François de Joyeuse était l'archevêque de Rouen. Il était aussi chevalier de l'ordre du Saint-Esprit avec notre ancêtre **Sébastien Langelier (le premier), l'écuyer chevalier controleur des guerres**.

Ici, nous offrons maintenant notre meilleure interprétation de cette nouvelle preuve:

Jehan Langelier était le fils de Sébastien Langelier, Ecuyer chevalier controleur des guerres. Jehan était un soldat dans l'armée comme son père. En tant que fils d'un noble éminent, Jehan aurait eu un rang éminent dans l'armée d'Henri IV qui a attenté un siège infructueux de Rouen en 1591. Jehan pourrait aussi faire partie de la force occupante après la retraite des armées Espagnoles du Duc de Parme. Il était probablement le favori du Cardinal François de Joyeuse qui était **l'archevêque de Rouen et aussi le sieur de Beauregard, ainsi que l'ami de la famille de Sébastien Langelier (le premier)**.

Le père de Sébastien, Jehan et sa mère sont peut-être morts de la peste qui a frappé Rouen vers 1613. Après cette défaite, Sébastien a été élevé dans la paroisse de Saint Lubin, juste à l'extérieur du village de Fresquiennes par son oncle **Michel Langelier** et sa tante Catherine Bidaut. Michel était probablement un frère de Jehan. Il est à noter que Michel et Catherine ont nommé leur premier fils Jehan-nommé d'après son oncle. Michel a pu être un fonctionnaire municipal dans la région de Rouen et ami de Guillaume Maze, le maire de Rouen et son épouse Marie Maze, marraine de Sébastien. Sébastien est allé à l'école en tant que garçon et pendant son adolescence a probablement travaillé pour les Moines à St-Lubin de Fresquiennes. C'est peut-être là qu'il a saisi l'opportunité de l'aventure en Nouvelle-France

et établi un lien avec les missionnaires de l'église sur les terres desquelles il s'est installé pour la première fois à Sillery, au Québec.

Les effets persistants de deux événements auraient certainement influencé très tôt la vie de **Sébastien Langelier** en France-la dévastation et les animosités qui étaient les vestiges des Guerres de religion et la crainte omniprésente de la Mort noire (Peste Bubonique). Ce sont des raisons suffisantes pour que Sébastien quitte la France pour le Nouveau monde.

Émigration en Nouvelle-France après la Fronde

Qu'est-ce qui a poussé quelqu'un au XVIIe siècle à quitter sa patrie, endurer une longue traversée de l'océan difficile avec un risque de mort de 5 pour cent, pour s'installer dans un pays forestier sauvage avec des hivers rigoureux et de redoutables indigènes hostiles?

Les historiens diffèrent quant à savoir si l'émigration française vers la Nouvelle-France était conduite par la pauvreté ou la prospérité. Les faits sont que, bien que la plupart des immigrants soient de modestes circonstances, le contexte économique de la colonisation est une période de l'expansion du commerce Français Atlantique. Les quelques motifs documentés des immigrants soulignent également les possibilités offertes aux émigrants plutôt qu'une situation personnelle désespérée.

L'exode rural et les voyages interurbains étaient des tendances migratoires traditionnelles en France qui étaient souvent un prélude à l'émigration en Nouvelle-France. L'urbanisation, le mouvement d'une population rurale vers les villes, était une force grandissante en France au début des années 1700. Les villes de cette époque étaient des endroits malsains où les décès dépassaient largement les naissances, de sorte que l'immigration était nécessaire simplement pour maintenir la population. Les villes françaises de la campagne rurale ont attiré les jeunes hommes cherchant l'opportunité et l'emploi. Aussi important était le mouvement des peuples entre les villes pendant l'ancien régime. En France, un réseau de transport bien développé a déplacé les marchandises et les personnes entre les marchés économiques et les ports commerciaux de l'Atlantique. En outre, les jeunes artisans qui approchent de la fin d'un apprentissage souvent voyageaient de ville en ville à travers le pays. Certains ont passé des années à voyager pendant qu'ils pratiquaient leur métier. La plupart de ces citadins mobiles étaient des jeunes hommes célibataires. Les artisans ainsi que les soldats de l'armée et les migrants ruraux ont formé un grand groupe de voyageurs hyper-mobiles au XVIIe siècle. Tous ces types de voyageurs sont représentés dans les migrants aux villes françaises portuaires qui ont ensuite continué la deuxième étape de leur voyage en Nouvelle-France.

Premiers pionniers de la Nouvelle-France

Au début, la colonisation de la Nouvelle-France était l'affaire des hommes. Samuel de Champlain et ses compagnons de voyage étaient tous des hommes. Cependant, la colonisation ne pouvait pas se produire sans les femmes. Champlain a d'abord encouragé les colons à se mélanger avec les peuples natifs pour créer une population durable de patrimoine mixte et de culture française. Lorsque son plan ne se matérialise pas, les autorités françaises envoient des femmes au Québec avec les premiers arrivants en 1612 et 1613. Les premières femmes arrivèrent en Acadie en 1636. En tout, environ 2 000 femmes et filles étaient parmi les 10 000 immigrants fondateurs du Canada. Il s'agissait notamment des 850 jeunes filles du roi, envoyées au Québec au milieu du XVIIe siècle pour épouser les hommes de la colonie. Parmi ces jeunes dames était notre ancêtre **Marie de Beuregard**.

Les origines géographiques des immigrants en Nouvelle-France proviennent principalement de l'ouest de la France. Plus des deux tiers des colons Canadiens et Acadiens venaient d'une région du côté ouest

d'une ligne tracée de Rouen à Toulouse. Près de la moitié venaient du Nord-Ouest. L'immigration coloniale au XVIIe siècle est distincte de l'exode transatlantique un siècle plus tard. Pendant ce temps, ce sont des habitants des villages, des villes de marché et surtout des villes qui ont colonisé les terres de la Nouvelle-France, alors que pendant le siècle suivant, les paysans du Vieux Monde étaient les immigrants. Les villes qui fournissaient le plus grand nombre d'immigrants étaient La Rochelle, Paris, Saint Malo, Rouen, Nantes, Dieppe et Bordeaux, ce qui reflète clairement la nature atlantique et urbaine de l'afflux d'immigrants. Curieusement, chacune de ces villes avait des **Langelier** qui y vivaient à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle.

Moins d'un tiers des fondateurs du Canada étaient des paysans (27%). Les artisans ont constitué près de 45% de la population immigrée, la noblesse (3%), la bourgeoisie (12%) et les ouvriers non agricoles (14%). Tous étaient surreprésentés parmi les immigrants comparé à leur représentation en France. Mis à part les soldats, les professions les plus courantes se trouvaient dans les métiers du bois, du bâtiment, des vêtements, du textile et du transport maritime. Les immigrants ont aussi tendance à être jeunes, bien que les enfants ne soient pas caractéristiques du groupe. Près de trois quarts étaient âgés de moins de 30 ans, et parmi ce groupe, moins d'un dixième étaient âgés de moins de 15 ans, et plus de la moitié étaient dans la vingtaine. Globalement, les jeunes mâles adultes ont prédominé. La migration des familles a été l'exception plutôt que la règle. Les familles nucléaires ne représentaient qu'un dixième des immigrants. **Sébastien Langelier s'adapte parfaitement à cette démographie.**

Ce n'est qu'en termes de religion que les immigrants reflètent la situation «moyenne» en France. À partir de 1627, le Canada était une colonie officiellement Catholique. Moins de 300 huguenots ont été parmi les immigrants fondateurs du Canada et beaucoup d'entre eux se sont convertis au catholicisme avant leur arrivée. La Nouvelle-France, contrairement à la Nouvelle-Angleterre, n'est jamais devenue un refuge pour les minorités religieuses. Pourtant, tous les catholiques n'étaient pas nécessairement pieux. Parmi les immigrants laïcs, ni le peuple ni les administrateurs n'étaient particulièrement enclins à être strictement pieux. Au contraire, un degré d'indifférence parmi les gens pourrait être détecté en ce qui concerne les comportements interdits par l'Eglise, et il y avait même des cas d'Anticléricalisme. L'élite administrative se trouvait souvent en conflit avec les membres du clergé. Le zèle catholique provenait principalement de missionnaires plongés dans les idées de la contre-réforme.

Vingt pour cent des pionniers canadiens étaient des femmes. En tout, un total de 2 000 femmes et filles sont arrivées et sont restées dans la colonie dans ses premières années. Plus des trois quarts d'entre elles venaient d'une ville, et la plupart d'une grande ville. Comme c'était le cas pour les hommes, ce fait ne signifie pas nécessairement que les femmes étaient nées dans les villes, mais qu'elles avaient quitté leurs foyers ruraux avant de partir pour le Canada. La plupart des femmes venaient de la moitié du Nord de la France. Cette répartition inégale, dans laquelle le Nord de la France domine, ressemble à la géographie de l'alphabétisation française sous l'ancien régime. Les hommes qui ont atteint le Canada venaient d'à peu près tous les secteurs, tandis que les femmes venaient particulièrement des régions avec un niveau plus élevé de culture. Comme les hommes, les femmes venaient de tous les antécédents sociaux: la noblesse, la paysannerie, la bourgeoisie, les artisans. Riches ou pauvres, la plupart des femmes n'ont pas, cependant, une occupation comme nous définissons ce terme aujourd'hui. Elles se préparaient pour le mariage, qui était pratiquement une nécessité économique à une époque où une femme seule aurait de la difficulté à gagner sa vie. Sur les 2 000 femmes pionnières, plus des deux tiers étaient prêtes à se marier dès leur arrivée. Il y avait environ 100 veuves, mais la plupart étaient ce qui a été appelé à l'époque filles à marier, ou les filles nubiles. Vingt pour cent étaient âgées de moins de 30 ans, et la moitié étaient âgées de 15 à 25 ans.

En raison des hivers rigoureux, des saisons de récoltes courtes, des guerres avec les Iroquois et du ralentissement du développement économique, la Nouvelle-France n'a jamais été vue en France comme un endroit particulièrement attrayant ou souhaitable. En fait, il fallait généralement persuader les gens d'y émigrer.

Le système de recrutement était basé sur les secteurs public et privé. Dans le secteur privé, les habitants et les commerçants inscrivaient sous contrat des passagers et des serviteurs, vantant la disponibilité des terres et des salaires attractifs. Les fonctionnaires, souvent affiliés au Ministère de la Marine, recrutaient des soldats, des ouvriers qualifiés, des filles mariées et des criminels non dangereux, comme des braconniers et des faux-sauniers, ou des contrebandiers. Ces recrues formaient un groupe très mixtes. Parmi les criminels, expulsés sans leur consentement, un bon nombre ont essayé de revenir en dépit des menaces de sentences à la vie. Les soldats, les travailleurs engagés et les passagers recrutés par des personnes privées, sont venus trouver un travail permanent, bien rémunéré et peut-être aussi pour s'installer. Les jeunes femmes sans dot ont profité de l'occasion pour se marier en Nouvelle-France.

Les habitants étaient souvent recrutés de façon personnelle. Les colons satisfaits ont écrit à leurs amis et aux membres de leur famille pour leur demander de venir les rejoindre. D'autres, qui avaient besoin de main-d'œuvre, se rendaient en France pour personnellement chercher des candidats. En cas d'impossibilité de voyager, leurs demandes de main-d'œuvre ont été traitées par un représentant fiable. Ceux qui voulaient installer les gens sur une seigneurie, devaient recruter en plus grand nombre et regardaient dans leur propre région d'origine pour les recrues, essayant souvent de recruter des familles entières. Pour cette raison, les seigneurs, y compris les communautés religieuses, étaient responsables pour le recrutement d'une grande partie des immigrants fondateurs.

Les marchands qui négociaient des serviteurs sous contrat, et les fonctionnaires au service de la Couronne, recrutaient des immigrants de manières différentes. Les premiers étaient des professionnels qui ont prêté peu d'attention à la qualité des personnes pour lesquelles ils ont organisé le transport. Affiches et roulements de tambour ont annoncé leur présence dans les places publiques, le plus souvent dans une grande ville. Ils jetaient alors un filet aussi large que possible. Des promesses vides ont souvent été faites, le titre de maître a été promis aux artisans qui s'engageraient; le bois d'œuvre, les outils et les animaux ont été promis aux agriculteurs; le mariage et un commerce (celui de Spinner) ont été promis aux femmes; et à tous autant de terres qu'ils pouvaient cultiver. Ils ont également offert un bonus contrat, mais en pratique, le montant a été presque toujours déduit des salaires versés à l'immigrant dans la colonie.

Seules deux catégories d'immigrants ont échappé à cette méthode anonyme de recrutement: *les filles du roi* et les prisonniers. Dans ces deux cas, les recruteurs embauchés par la Couronne cherchaient des immigrants de groupes très spécifiques. Lorsque Louis XIV prit la charge de la Nouvelle-France en 1663, le rapport sur les départs féminins était moins que satisfaisant. Les femmes représentaient environ un tiers de la population blanche, et il y avait sept hommes pour chaque femme française nubile. Pour faire face à une situation *aussi désastreuse pour le développement colonial, l'État, de 1663 à 1673, a envoyé plus de 850 filles du roi*, des femmes aptes au mariage qui sont venues au Canada en échange d'une dot.

Les filles du roi provenaient principalement de l'hôpital général de Paris, dont le directeur général s'intéressait depuis longtemps au Canada. Fondée en 1656, l'institution abritait environ 3 000 femmes et filles dans l'aile féminine de la Salpêtrière: les malades, les fous, les pauvres orphelins et même les filles de familles réputées. Un gentleman sans moyens pouvait y placer sa fille, comme un couvent peu

coûteux, et l'hôpital était heureux de recevoir ce «trésor» qui, malgré ses difficultés financières, a renforcé la réputation de l'institution. En principe, la Salpêtrière n'a rejeté que les femmes de moralité douteuse, qui ont été disqualifiées de recevoir de l'aide publique.

L'intendant du roi en Nouvelle-France, Jean Talon, a participé au recrutement des *filles du roi* parmi les fillettes aux soins de l'hôpital lors d'une visite en 1673. Le directeur avait déjà fait une première sélection parmi les filles, en se basant sur leurs inclinaisons et leurs aptitudes. Cette liste a ensuite été soumise aux autorités coloniales pour ratification. A leur départ, les *filles du roi* reçurent un petit Trousseau d'environ dix livres, contenant un coffre, une coiffe, un foulard en taffetas, une ceinture, des rubans à chaussures, 100 aiguilles, un dé à coudre, un peigne, une bobbine de fil blanc et une de gris, une paire de bas, des chaussures, une paire de gants, ciseaux, mille épingles, un bonnet et des lacets.

Les *filles du roi* se marient peu après leur arrivée dans la colonie, devenant ainsi des immigrantes fondatrices. Tous les Québécois "*de souche*" (vieux-stock québécois) sont considérés comme ayant au moins une *fille du roi* parmi leurs ancêtres.

Les prisonniers, en revanche, ne s'adaptaient pas très bien à leur nouveau pays. Sur les mille qui ont atteint le Canada, à peine 100 deviendraient des immigrants fondateurs. La plupart d'entre eux étaient des *faux-sauniers*, ou des passeurs qui s'engageaient dans le commerce du sel sans payer la taxe sur le sel. Choisis par les directeurs de prison ou d'autres fonctionnaires selon des critères tels que la condition physique, le commerce, l'âge et l'état matrimonial, ils ne pouvaient pas refuser d'être expulsés.

Conclusion

Au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, la Nouvelle-France a pris une population qui l'a largement distinguée de la population française dans son ensemble. Les réseaux urbains et commerciaux, ainsi que les canaux de migration existants, ont provoqué une sorte de sélection qui a donné lieu à un profil démographique unique dominé par de jeunes artisans dans le premier centre francophone d'Amérique du Nord. L'émigration s'est produite lentement, ce qui explique l'importance des systèmes de recrutement publics et privés. A quelques exceptions près, les français et surtout les femmes françaises n'ont pas choisi cette voie d'exil. Pour ceux qui l'ont choisi tout de même, l'aventure nord-américaine leur a fourni, par le mariage, colonisation de la terre ou un modeste nid d'œuf, la sécurité financière qu'ils n'avaient pas en France.

Beaucoup d'immigrants ne sont pas restés en Nouvelle-France. Sur les 33,500 qui sont venus au Canada, moins de 10,000 resteraient. Aujourd'hui, ils sont considérés comme les immigrants fondateurs. Évidemment, la Conquête britannique du Canada a eu un effet, plus de 4,000 *habitants* canadiens sont retournés en France à la fin du régime français. Dans les Maritimes, la situation était pire à cause de la déportation administrée par les Britanniques. Que ce soit au Québec ou dans les Maritimes, la conquête marqua le début d'une nouvelle ère dans la colonisation européenne, aujourd'hui dominée par les Britanniques. Les colons français qui sont restés ont bénéficié des renforts des Acadiens survivants ou de ceux qui sont retournés après le *Grand Dérangement*, et perpétué le patrimoine français. **Aujourd'hui, ils y a plus de 10 millions descendants pionniers français en Amérique du Nord et beaucoup sont des descendants de Sébastien Langelier.**

BLANK

LA FAMILLE LANGELIER-PIONNIERS DE LA NOUVELLE-FRANCE

SEBASTIEN LANGELIER-PIONNIER



Sebastian Langelier est enregistré parmi les premiers pionniers de la Nouvelle-France. Sebastian avec son oncle, Michel Langelier et sa tante, Catherine Bidaut, ont tous vécu pour un temps dans la paroisse de Saint Lubin de Fresquienne. Fresquienne est situé à environ 10 miles au Nord de la ville de Rouen en Normandie, France.

Normandie (en Français: *Normandie*; dans Old Français: *Normanz*; et, à l'origine du mot pour "Northman" dans les langues Scandinaves). C'est l'une des 18 régions de France, qui se réfère en gros au Duché historique de Normandie.

La Normandie est aujourd'hui divisée en cinq départements administratifs: le Calvados, l'Eure, la Manche, l'Orne et la Seine-Maritime. Elle couvre 11 825 km², soit environ 5% du territoire de la France métropolitaine. Sa population de 3 370 000 représente environ 5% de la population de la France. Les habitants de Normandie sont connus comme Normands, et la région est la patrie historique de la langue normande. La région historique de Normandie comprenait la région actuelle de Normandie, ainsi que de petites zones faisant maintenant partie des départements de Mayenne et de la Sarthe. Les Iles Anglo-Normandes font aussi historiquement partie de la Normandie

Le nom de la Normandie vient de la colonisation du territoire par les Vikings principalement Danois et Norvégiens du IXe siècle, et confirmé par traité au Xe siècle entre le roi Charles III de France et le Viking Jarl Rollo. Pendant un siècle et demi après la Conquête Normande de l'Angleterre en 1066, la Normandie et l'Angleterre sont reliés par des souverains Normands et Francs. *La Charte aux Normands* accordée par Louis X de France en 1315 (et plus tard reconfirmée en 1339) était pour la Normandie comme Magna Carta en Angleterre-elle garantissait les libertés et les privilèges de la province de Normandie. La Normandie française fut occupée par les forces anglaises pendant la Guerre de Cent Ans en 1345 – 1360 et de nouveau en 1415 – 1450. La Normandie a perdu les trois quarts de sa population pendant la guerre. La prospérité revint ensuite en Normandie jusqu'aux Guerres de religion. Quand de nombreuses villes Normandes (y compris Rouen) se joignent à la Réforme Protestante, des batailles s'ensuivent dans toute la province.

Au début du XVIIe siècle, Samuel de Champlain s'est impliqué dans un groupe intéressé par le commerce des fourrures et, en 1603, a navigué du port de Honfleur en Normandie jusqu'en Amérique du Nord. Il a utilisé ses connaissances de cartographe et a produit une carte du Fleuve Saint-Laurent et à son retour en France a publié la



Map de Samuel de Champlain de la zone de la Rivière Saint Laurent

carte et son récit du voyage dans son travail: *Des Sauvages: ou Voyage de Samuel Champlain, de Brouages, faite en Nouvelle France l'an 1603*. Ensuite, le roi Henri IV de France commanda à Champlain d'explorer et de faire rapport sur les nouvelles terres des Amériques, et Champlain partit pour l'Amérique du port de Honfleur en Normandie 1604. Les écrits de Champlain promurent le Nouveau Monde et encouragèrent de nombreux jeunes hommes à abandonner la vie en France et à émigrer dans la colonie de la Nouvelle-France. **Sébastien Langelier fut l'un des premiers pionniers de la Nouvelle-France.**

Sébastien Langelier (parfois orthographié Sebastian) est mentionné dans la plupart des archives généalogiques et historiques comme l'un des premiers colons pionniers de la Nouvelle-France, arrivant en 1653. En 1650, la Nouvelle-France comptait 700 colons. Sébastien était l'un des pionniers français courageux. La première mention de Sébastien en Nouvelle-France est en 1659. Le premier document juridique officiel enregistrant sa présence au Québec est daté du 1663.

L'histoire générale de la vie de **Sébastien Langelier** comme transmise dans les histoires de famille et dans les dossiers historiques est cohérente et correcte. Cependant, dans notre recherche pour ce travail, nous avons découvert, que beaucoup de détails dans l'histoire de la vie de Sébastien Langelier sont incorrects.

Par exemple, la plupart des dossiers rapportent Sébastien comme étant né le 21 novembre 1613 (parfois 1617) au parent **Michel Langelier** et Catherine Bidaut. Cependant, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, cette affirmation de parentage n'est pas correcte. La date de naissance généralement acceptée de Sébastien est correcte. Le dossier notarié de son baptême dans la paroisse de Saint Lubin de Fresquiennes, indiqué dans le chapitre précédent, mentionne précisément le vingt et unième jour de novembre (1613).

Il ne fait aucun doute que **Michel Langelier** et Catherine Bidaut ont élevé Sébastien. Mais, Michel Langelier est très probablement son oncle et Catherine est sa tante. Ce que nous savons à leur sujet est que Michel est né vers 1590 et est mort vers 1660 à Rouen, et Catherine Bidaut est née vers 1595 et est décédée vers 1682 à Vaux Saules, en France. Les rapports du mariage de Michel et Catherine diffèrent: la plupart disent qu'ils ont été mariés vers 1610 dans l'Eglise Saint Lubin de Fresquiennes; mais, d'autres disent qu'ils se sont mariés dans la ville de Niort dans la région Poitou-Charentes sur la Côte Atlantique de l'Ouest de la France. Niort se trouve au Sud d'Angers et près de La Rochelle. Michel, Catherine et Sébastien sont tous déclarés comme étant nés et ont vécu dans la commune (village) de Fresquiennes, en Normandie. C'est peut-être vrai, mais les dates et la durée qu'ils y sont passés ne sont pas claires. Par exemple, en plus de Niort, Michel et Catherine sont également enregistrés comme vivant à: Notre Dame Manche (dans le Nord de la Normandie, au Nord de Fougères et à l'Ouest de Rouen); et, Croix Mare (un village à environ 10 milles au nord de Fresquiennes).

Beaucoup, sinon la plupart des dossiers généalogiques, rapportent que **Michel et Catherine Langelier** n'avaient qu'un seul enfant, Sébastien. Quelques autres chercheurs rapportent correctement qu'ils ont eu **trois autres enfants**. Les dossiers du baptême confirment que les frères et sœurs de Sébastien sont:

- **Jehan Langelier**, né le 15 Mars 1607;
- **Marie Langelier**, née le 20 Février 1610 (mariée à Jacques LeSueur le 26 octobre 1634);
- **Jean Langelier**, baptisé le 20 Novembre 1620 à Croix-Mare (St-Aubin), à environ 6 milles au Nord-Ouest de Fresquiennes.



Fresquiennes, où vivait la famille **Langelier**, est une commune rurale située dans le département de la Seine-maritime, dans la région de Normandie, dans le Nord de la France. Elle occupe un peu plus de 5 milles carrés et se trouve à la jonction de la D44, D504 et les routes D124 à environ 10 miles au Nord de la ville de Rouen et à 8 km des villes de Pavilly et Barentin à l'Ouest et Montville à l'Est. Tous sont dans le quartier administratif de Rouen. Cette région du Nord-Ouest de la France est souvent appelée Pays de Caux (signifiant terre de craie) à cause de son sol blanc.



Village de Fresquiennes

Les premières traces d'occupation humaine à Fresquiennes remontent à la période Gallo-romaine. Des fouilles au XIXe siècle ont détecté la présence d'un cimetière Gallo-Romain. En 1951, une acropole franque du Vème siècle fut découverte. L'origine du nom de la municipalité n'est pas connue. Il est mentionné autour de 1050 de Freschenes ou Freschienes et les documents du XIXe siècle mentionnent Fresquiennes en Caux.

Au XIIIe siècle, la forteresse de Fresquiennes est détenue par la famille de Saône, puis par la famille de Pereuse avant d'être achetée en 1545 par Nicolas Romé, conseiller du roi et maître des demandes adressées au Parlement de Normandie.



Map montrant le village de Fresquiennes et la Vallée Lubin à environ un mile

Au coeur du village est l'Eglise, Notre-Dame de l'Assomption, qui a un cartouche sur le balcon sud de la tour avec la date de 1577. La famille Rome resta les seigneurs du fief de Fresquiennes jusqu'à la Révolution française. A cette époque, le village comptait un millier d'habitants, un chiffre qui ne sera pas atteint à nouveau jusqu'à plus de 200 ans plus tard. En 1826, un nouveau château de style Louis XIII fut construit sur les vestiges du château féodal qui fut détruit par le feu en 1902. Ce n'est qu'en 1926, qu'un riche industriel a achevé les rénovations du château.



Château Fresquiennes

La population de Fresquiennes était de 979 dans le recensement de 1999, 996 en 2006, 1 039 en 2007 et 1 063 en 2009. Le nombre de foyers totalisait 402 en 2007. Ces maisons se composaient de 381 résidences principales, 1 seconde ou maisons occasionnelles et 20 maisons vacantes.

Sébastien Langelier déclare qu'il est né à Saint Lubin de Fresquiennes. Bien qu'il n'y ait pas de Saint-Lubin dans le centre du village, il ya une forêt et une zone de terres agricoles à environ un mile au Sud du village connu sous le nom de la Valle Lubin. Il s'agit d'une zone très petite, principalement boisée et avec une communauté d'environ 15 à 20 foyers. Cela pourrait être la maison de Sébastien, Michel et Catherine-Saint Lubin de Fresquiennes.



Vue aérielle de la Vallée de Lubin, Fresquiennes

Au moment de son baptême, Fresquiennes était dans le diocèse de Pavilly mais est maintenant dans le diocèse de Rouen. L'église Notre-Dame-de-l'Assomption à Fresquiennes est restée au centre du village depuis le début du XVIe siècle. Elle a d'abord été construite en 1447 et a été agrandie et rénovée au moins 6 fois au cours des 500 années suivantes. L'église est montrée sur la carte du diocèse de Pavilly à partir de 1600. Il est à noter que cette carte montre également une église légèrement au sud du village dans les environs de Valle Lubin. Cela aurait pu être l'église de Saint Lubin de Fresquiennes mentionnée par Sébastien Langelier comme lieu de naissance.



Eglise de Notre-Dame-de-l'Assomption à Fresquiennes



Saint Lubin (Français)/Saint Leobinus (latin) est décédé le 14 mars, 557. Il était un ermite, un abbé et un évêque. Né dans une famille paysanne, il devint un ermite et un moine de l'abbaye de Micy avant d'être ordonné prêtre. Il fut ensuite élu Abbé de Brou et, en 544, devint Evêque de Chartres, succédant à Etherius avec le consentement du roi Childebert I.

Saint Lubin

Aujourd'hui, il n'y a pas de village ou de ville de St Lubin de Fresquiennes. Très probablement, l'ancienne église paroissiale et les maisons ont été détruites ou désertes quelque temps avant ou pendant la Seconde guerre mondiale. L'invasion du débarquement de l'Europe s'est produite le long des plages de Normandie à seulement 100 milles de Fresquiennes et la région aurait souffert des bombardements et des assauts considérant que les armées alliées et allemandes ont combattu dans toute la région en particulier dans les combats pour LeHarve et Rouen.

Map du Diocèse de Pavilly dans les années 1600



Maison des Templiers

Fresquiennes se trouve à proximité de plusieurs sites historiques:

À environ 12 milles à l'ouest se trouve l'Abbaye historique de Jumièges construite au 7ème siècle et l'un des monuments religieux les plus importants du département de la Seine-maritime. Un peu plus à l'ouest est le petit village de Caudebec-en-Caux situé le long de la Seine avec ses églises gothiques du 15ème siècle de Notre-Dame que Henri IV appelait la plus belle église de son Royaume. Les autres sites remarquables de Caudebec-en-Caux sont la maison des Templiers du 12ème-13ème siècle, parmi les plus vieilles maisons de Normandie.



Abbaye Jumièges

Fresquiennes est également à seulement 50 miles de la ville portuaire de Le Harve et 51 miles au petit port de Honfleur d'où Samuel Champlain partit pour le Nouveau Monde en 1604, et 90 miles de Paris. De nombreux bateaux de croisière de luxe de la Seine aujourd'hui voyagent de Paris à Honfleur et retournent avec des arrêts et des visites le long du chemin, y compris les jardins de Monet à Givinchy, la ville de Rouen, et les plages de Normandie de D-Day.



Port de Honfleur

Sébastien Langelier-le voyage en Nouvelle-France

Sebastian Langelier a migré en Nouvelle-France au début des années 1600 à l'âge de 38. La plupart des registres généalogiques et des livres d'histoire affirment que **Sebastian Langelier** est arrivé en Nouvelle-

France (Québec) en l'an 1653 à bord du navire *le Saint Nicolas de Nantes*. Cela peut être vrai ou simplement un lien pratique à une histoire intéressante dans l'histoire de la Nouvelle-France - *La Grande Recrue de 1653*. Nos preuves montrent que Sébastien est probablement arrivé beaucoup plus tôt.

En 1650, la Nouvelle-France comptait 700 colons et Montréal ne comptait que quelques dizaines de colons. Parce que les tribus indigènes ont fait la plupart des travaux de chasse au castor, *La Compagnie des Cent Associés* avait besoin de peu d'employés français. La Nouvelle-France sévèrement sous peuplée est presque tombée complètement aux forces Iroquoises hostiles.

Le recensement 1666 de la Nouvelle-France, fait en hiver de 1665 à 1666, a montré une population de 3 215 habitants en Nouvelle-France, beaucoup plus qu'il y en avait quelques décennies plus tôt, mais avec aussi une grande différence dans le nombre d'hommes (2 034) et de femmes (1 181).

Il n'y a pas de listes complètes de passagers d'immigrants arrivant au Canada avant 1865. Jusqu'à cette année, les compagnies maritimes n'étaient pas tenues par le gouvernement de garder leurs manifestes de passagers. Il existe peu de listes de passagers et un nombre d'entr'elles sont incomplètes. Même si le Canada a été fondé en 1608, la majorité des pionniers Français se sont rendus en Nouvelle-France et se sont installés au Québec et en Acadie entre 1657 et 1669.



Voiliers Français dans les années 1600

Sébastien Langelier est supposé être venu en Nouvelle-France vers 1653, apparemment à bord du navire *le Saint-Nicolas*, cependant, il n'est pas listé parmi les passagers. Peut-être qu'il faisait partie de l'équipage du navire ou voyageait sur un autre navire. La plupart des examens historiques du trafic maritime entre la France et le Canada au XVIIe siècle souffrent d'un manque de données et de statistiques fiables. Les dossiers qui ont survécu sont incomplets jusqu'au 1727.

A partir de 1608, lorsque Champlain fonda la colonie Française de la Nouvelle-France, jusqu'en 1721, seuls 61 navires sont documentés pour avoir débarqué en Nouvelle-France. De ce total, les listes de passagers sont disponibles pour moins de la moitié de ces navires et ces registres sont notoirement incomplets.

Au début du XVIIe siècle, les quelques navires qui arrivèrent étaient des ports français de Saint-Malo, de Rouen et de Dieppe, qui étaient les principaux actionnaires marchands de *la Compagnie des Cent Associés*. Quelques commerçants de la Rochelle étaient considérés comme des intrus au Canada. Mais avec le retour de la Nouvelle-France des usurpers britanniques en 1632 et l'échec de la société à exploiter son monopole, la Rochelle «armateurs» (armateurs) a commencé à dominer le trafic maritime au Canada.

Entre 1640 et 1720, le commerce maritime entre la France et le Canada a été dominé par la Rochelle "armateurs" et les marchands. Le premier navire de la Rochelle à naviguer vers le fleuve Saint-Laurent a été en 1640 et environ 3 navires ont navigué chaque année au cours de la prochaine décennie (un total de 29 navires avant 1650). Les navires de Dieppe numérotés de 4 à 6 navires chaque année (pour un

total d'environ 50 navires avant 1650). Au cours des années 1650, les conditions économiques au Québec étaient si mauvaises que le transport maritime a baissé jusqu'à un navire qui arrivait pendant quelques années et, en 1654, il n'y en n'avait plus.

En 1660, les marchands normands qui font des affaires avec le Canada utilisent des navires de La Rochelle. Après que la Nouvelle-France fut revenue à la Couronne en 1663, le nombre de navires voyageant au Québec a augmenté de façon significative. (Source: *Le Modèle D'expédition Coloniale Française Au Canada Avant 1760*, par James S. Pritchard)

Sébastien Langelier n'est pas enregistré parmi les passagers naviguant sur le navire le Saint Nicolas. Les dossiers d'expédition de cette période de temps n'existent souvent pas, manquent l'information complète due à la mauvaise tenue de dossier, ou n'ont pas été conservés. Le fait que le nom de Sébastien ne figure pas dans le dossier du Saint Nicolas est simplement une erreur d'omission. Cependant, étant donné le dossier détaillé pour les recrues de La Grande Recrue, cela semble improbable. En outre, il n'y a aucune trace de **Sébastien Langelier** ayant une présence dans ou autour du Fort Ville Marie. C'est important parce que si Sébastien était une recrue dans La Grande Recrue de 1653, il aurait signé un contrat de service de cinq ans.

Si Sébastien n'est pas arrivé au Québec à bord du *le Saint Nicolas*, alors: quand, d'où et sur quel navire a-t-il émigré en Nouvelle-France? À l'aide du tableau suivant, nous trouvons les éléments suivants pour 1651 à 1653:

- 15 navires sont arrivés en Nouvelle-France (dans les ports de Québec, Tadoussac, Port Royal/Acadie ou Ile Percée)
- 6 arrivent au Québec à partir de ports en France
- seulement 2 navires sont arrivés au Québec à partir de ports en France près de Fresquiennes (Rouen et le Harve)

Navires arrivant en Nouvelle-France avec des listes de gens de mer et de passagers

<u>Year</u>	<u>Ship</u>	<u>Departs</u>	<u>Arrives</u>	<u>Arrival Date</u>
1651	5 ships land in New France			
	Le Petit Saint Jean	France, port unknown	Quebec	August 18
	Fregate des Jesuites	France, port unknown	Port Royal/Arcadia	Unknown
	Le Saint Joseph	La Rochelle, France	Tadoussac	September 1
	La Viege	La Rochelle, France	Quebec	October 13
	Le Passemoy	La Rochelle, France	Tadoussac	September 16
1652	4 ships land in New France			
	Navire de Jean Pointel	Rouen, France	Quebec	July 1
	Navire de Capitaine Poulet	Rouen, France	Quebec	August 31
	Le Passemoy de Hornen	La Rochelle, France	Quebec	September 20
	Unknown name	France, port unknown	Port Royal/Arcadia	Unknown
1653	6 ships land in New France			
	Navire de LaTour	France, port unknown	Port Royal/Arcadia	Unknown
	La Montagne de Rotterdam	La Rochelle, France	Port Royal/Arcadia	Unknown
	Navire Hollandais	Holland	Tadoussac	May 30
	Le Patriarche d'Abraham	France, port unknown	Tadoussac	August 8
	Navire de Jean Pointel	France, port unknown	Tadoussac	August 10
	Le Saint-Nicolas	Nantes, France	Quebec	September 20

Compte tenu de cette information ci-dessus, il est fort probable que Sébastien se soit rendu au port de Québec, en Nouvelle-France, depuis le port de Rouen (à 18 km de la maison de son père à

Fresquiennes). Si le port de départ de Sébastien était Rouen, il aurait pu naviguer sur l'un ou l'autre des deux navires privés: *Navire de Jean Pointel* ou *Navire de Capitaine Poulet*. Chacun de ces navires mettrait l'arrivée de Sébastien au Québec au cours de l'été 1652. **C'est important parce que nous avons Sébastien Langelier mentionné dans un transfert de terre en 1652.**

Encore une fois, nous devons noter que la plupart des sites généalogiques et des documents historiques enregistrent **Sébastien Langelier** arrivant en Nouvelle-France (Québec) en l'an 1653 à bord du navire le Saint Nicolas de Nantes. Bien qu'il n'y ait pas de preuve définitive de cela, autre que la répétition, il fournit un lien pratique à une histoire intéressante dans l'histoire de la Nouvelle-France - *Le Grande Recrue de 1653*.

La Grande Recrue de 1653

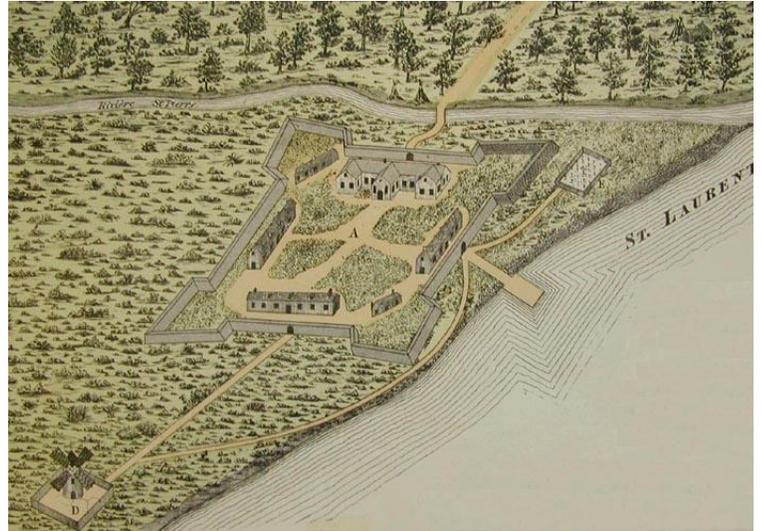
Le 17 mai 1642, la *Société catholique romaine Notre-Dame de Montréal* décida de créer une colonie dédiée à la Vierge Marie. Le missionnaire Paul Chomedey de Maisonneuve, chef de la colonie, avec quelques autres colons français a créé une mission nommée Ville Marie sur l'île de Montréal. En 1651, Ville-Marie a été réduite à moins de 50 habitants en raison d'attaques répétées des Iroquois.

Maisonneuve retourna en France cette année-là déterminé à recruter 100 hommes pour renforcer la colonie défailante. Il avait déjà décidé que s'il ne pouvait recruter ces colons, il abandonnerait Ville-Marie et déplacerait tout le monde en aval de la ville de Québec. (Même dix ans après sa fondation, le peuple de Québec pensait encore de Montréal comme *une entreprise folle* -un engagement fou, en raison de la menace constante des attaques Iroquoises.) L'arrivée de Maisonneuve et de ses recrues le 16 novembre 1653, essentiellement sauvait Ville Marie et avait un impact significatif sur l'évolution de toute la Nouvelle-France.

En 1687, 34 ans après l'arrivée des Recrues, le Gouverneur, Jacques-René de Bressay de Denonville, et l'intendant Jean Bochart de Champigny commémorèrent l'événement en honorant ces 100 hommes qui ont sauvé Montréal et tout le Canada. L'ensemble de l'entreprise devint alors connu sous le nom de La Grande Recrue de 1653.

Qui étaient les recrues?

En France, de Maisonneuve cherchait des jeunes hommes, aussi vigoureux qu'audacieux, avec des métiers différents, et capables de défendre la colonie émergente. Il cherchait des artisans soldats. Après deux ans de recrutement, 153 hommes signent des contrats de cinq ans. Seulement 102 se sont présentés au port de Saint-Nazaire (en Bretagne), et embarqué sur le navire *le Saint-Nicolas de Nantes*. (Source: *La Grande Recrue de 1653* de Roland-J. Auger, 1955)



Fort Ville Marie 1653



Paul Chomedey de Maisonneuve

L'âge moyen de ces hommes, lorsqu'ils arrivèrent en 1653, était de 24 ans, et ils venaient de diverses régions de la France. (Plus de détails sont fournis dans la liste suivante-les régions listées sont dans la France Moderne et non dans les régions historiques du XVIIe siècle)

- **Pays de la Loire – 62 recrues** (départements de la Sarthe, de la Loire-Atlantique, de la Mayenne et du Maine-et-Loire)
- **Région du Centre – 10 recrues** (départements d'Indre-et-Loire, Loir-et-Cher et Loiret)
- **Région Île-de-France – 6 recrues** [départements de la Seine maritime et de la Seine-et-Marne]
- **Bourgogne – 3 recrues** [départements de la côte-d'Or et de la Nièvre]
- **Région Basse-Normandie – 2 recrues** [départements du Calvados]
- **Région Picardie – 2 recrues** [départements de l'Aisne et de l'Oise]
- **Région Bretagne – 1 recrues** [département du Morbihan]
- **Région Nord-pas-de-Calais – 1 recrue** [département du pas-de-Calais]
- **Origine inconnue – 15 recrues**

Sébastien Langelier aurait été l'une des six recrues de la région de l'Île de France. Peut-être qu'il voyageait même avec des amis et des voisins qu'il connaissait bien.

Les recrues pratiquaient 24 métiers différents. 70 hommes ont déclaré qu'ils avaient un commerce unique, tandis que 28 avaient deux métiers et deux autres prétendaient avoir trois professions distinctes. La plupart des recrues (84) ont dit qu'ils étaient des défricheurs. Cela signifie qu'ils avaient accepté de défricher les terres non cultivées de la Nouvelle-France pour l'agriculture. Les autres métiers comprennent: charpentier (8), scieur (7), maçon (4), chirurgien (3), meunier (3), serrurier (3), boulanger (2), couvreur (2), ouvrier (2), menuisier (2), excavateur (1), fabricant d'armes (1), boucher (1), fabricant de chapeaux (1), fabricant de bouilloir (1), fabricant de clous (1), cordonnier (1), jardinier (1), poseur de pierres (1), fabricant de clogs (1), tailleur (1), fabricant d'outils pointus (1) et, un pointeur de maçonnerie rugueuse (1). Certains d'entre eux ne sont pas définis comme ils l'étaient dans le passé. Par exemple, un chirurgien était en fait un barbier chirurgien. Le «Barbering» n'a été légalement séparé de la chirurgie qu'en 1743. Un pointeur de maçonnerie rugueuse était chargé de placer des pierres de champs ou des débris entre les poutres ou les poutrelles sur un mur, une cloison ou un plancher. Le fabricant d'outil pointu (taillandier en français) est responsable de la fabrication des outils coupants (axes, plans, limes, lames, piolets, piques, tous types de couteaux, etc.). Les scieurs longs travaillaient toujours en équipes de deux et coupaient les troncs d'arbre en planches, en les sciant longitudinalement. Un fabricant de bouilloires fabriquait et vendait des bouilloires, ainsi qu'une grande variété d'ustensiles de cuisine. En plus de faire toutes sortes de clous, un clou-maker a également fait des chaînes, des mèches, des anneaux licoux, etc. Enfin, un poseur de pierres couvrait les rues, les places, les églises et autres édifices publics avec des pierres ou des dalles. Les expertises de Sébastien ne sont pas connues. Il aurait pu être n'importe lequel d'entre eux ou il aurait pu apprendre de d'autres voyageurs un métier pendant le voyage.

Quinze femmes étaient également à bord du navire lorsque les recrues traversaient l'Océan.

La traversée

Le départ de Saint-Nazaire aurait eu lieu le 20 juin 1653. C'est le début d'une traversée brutale et tragique. Dès qu'ils quittent le rivage, les passagers découvrent que le navire le Saint-Nicolas est en très mauvaise forme et prend constamment de l'eau. Le navire âgé et en décomposition a commencé à couler après seulement quelques jours en mer. L'équipage et les recrues ont lutté pour boucher les fuites et ils ont continuellement dû renflouer l'eau du navire. Finalement, malgré leur travail acharné,

les approvisionnements commencent à se détériorer et il a été clair qu'ils devaient abandonner le navire. Après environ 350 milles en mer, ils retournent en Bretagne.

De Maisonneuve, craignant que de nombreux enlistés veuillent rester en France après leur aventure difficile, arrête sur une petite île dont ils ne pourraient s'échapper (bien que quelques-uns aient essayé). Il a fallu plusieurs semaines pour trouver et équiper un autre navire, le Saint Nazaire, mais ils sont finalement parti une deuxième fois pour le Nouveau Monde le 20 juillet 1653.



Map montrant le Port Saint-Nazaire, Brittany, France (Saint Nazaire est à environ 275 milles de Fresquiennes)

Une des femmes des passagers, une soeur, écrit:

J'ai été très affligée de nous voir dans cette situation dangereuse. Nos gens étaient mal préparés à mourir. Monsieur de Maisonneuve a laissé tous ses soldats sur une Ile de laquelle il a été impossible de s'échapper. Sinon, personne n'aurait resté avec nous. Quelques-uns d'entre eux essaient de s'échapper en se jetant dans l'eau. Ils sont devenus fous et nous ont accusé de les conduire à leur perdition. Nous avons dû attendre un temps assez long pour trouver et équiper un nouveau navire et de voir à tous nos besoins. Nous avons pu partir enfin le 20 Juillet, 1653 après la Sainte Messe.

(Source: *Les Écrits De Mère Bourgeois*, p. 47)

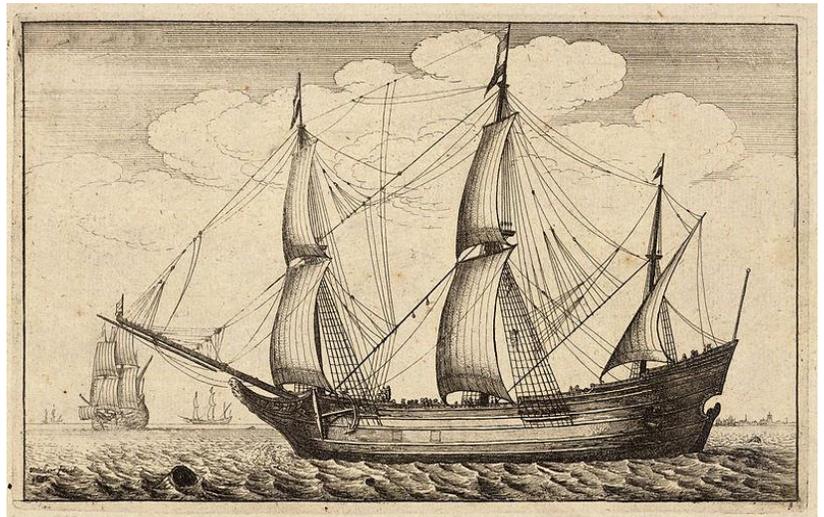
Le 20 juillet 1653, le navire navigua à la volonté des vents. Il est difficile d'évaluer la longueur du croisement. La traversée la plus courte de ces jours a pris dix-neuf jours (en 1610), tandis que la plus longue a duré six mois (en 1752). Les voyages de l'Europe vers les Amériques ont toujours pris plus de temps que le voyage de retour aidé par les vents. Les vents soufflent de l'est en moyenne 100 jours par année, comparativement à 260 jours pour les vents de l'ouest.

Sébastien Langelier et les autres passagers étaient sans doute découragés par leur faux départ et leurs inconvénients. Mais ils n'avaient pas vu la dernière de leurs difficultés. De nombreux périls affrontaient ceux qui partaient pour le Nouveau Monde au XVIIe siècle. Ceux-ci comprenaient de nombreux éléments naturels: tempêtes, manque de vent, températures froides sévères, ouragans et iceberg; ainsi que des pirates.

Le départ retardé et divers dommages ont affecté l'esprit des passagers. En outre, une grave épidémie à bord a pris la vie de huit personnes et le navire s'est transformé en hôpital. Les épidémies étaient toujours préoccupantes à bord des navires. Ils étaient un problème commun en raison des mauvaises conditions sanitaires et de la vermine (rats et puces) trouvées sur les navires. La peste, la fièvre typhoïde, la dysenterie, le scorbut, la rougeole, la furonculose (lésions récurrentes sur la peau) se sont produites lors de nombreux voyages, causant des centaines de morts au cours des décennies. Aussi, le mal de mer était quelque chose que peu de passagers ont réussi à échapper. Bien que le mal de mer n'était pas dangereux, il pouvait être extrêmement épuisant et a contribué de manière significative à la santé générale. Soeur Cécile de Sainte-Croix a rapporté sur ses vomissements horribles: "*je ne crois pas exagérer quand je dis que j'ai rempli un seau...*"

Le Saint Nazaire comme la plupart des navires qui traversaient l'Océan Atlantique au XVIIe siècle était de taille très modeste, mesurant au plus 140 pieds de long et 25 pieds de large et il a tenu environ 150 personnes, y compris l'équipage. Les arrangements des passagers dépendaient de leurs rangs. Les officiers et autres personnes de haut rang avaient plus d'espace et des lits plus confortables. La

situation n'est pas la même pour les membres d'équipage qui ont dû dormir là où ils pouvaient, souvent avec deux marins partageant un hamac unique (appelé un "swing", car il se déplace avec le navire). Les passagers sont généralement entassés dans une chambre simple à l'arrière du navire. Ils ont dormi dans des couchettes rudimentaires avec leurs vêtements durant tout le voyage en raison d'un manque de vie privée en plus des mauvaises odeurs. Le roulement du navire pouvait être considérable dépendant des conditions météorologiques.



Le Saint Nazaire 1653

La journée commence à l'aube, généralement avec une prière. Les marins nettoient alors le navire. Le reste du temps était employé avec une variété de tâches, sur une période de travail de 4 heures. Dans le cas où les membres de l'équipage commettaient une infraction ou refusaient d'obéir, la punition était permise (habituellement une amende pour la première infraction, huit jours au pain et à l'eau pour une deuxième infraction et la keelhalage pour une troisième. Keelhalage impliquait attacher les mains du prisonnier et le jeter par-dessus bord). Cela a créé une forte incitation à la discipline. Les autres personnes à bord ont passé leur temps comme ils le voulaient.

Tout le monde avait trois repas par jour si les choses allaient bien. Les passagers qui ont pu apportaient leurs propres approvisionnements et préparaient leurs propres repas. Cependant, la plupart se sont retrouvés obligés de compter sur la cuisine du navire. Pendant les traversées océaniques, la nourriture primaire était biscuit, pain qui a été cuit deux fois pour le durcir pour résister à l'entreposage pendant de longues périodes de temps. Tout le monde sur le bateau a mangé une livre par jour. Lorsque le rationnement était nécessaire, trois livres ont été distribuées pendant quatre jours. En temps ordinaire, le porc salé a également été servi trois ou quatre fois par semaine. En outre, les pois, la morue (fraîche ou séchée), le hareng et le poisson frais (si la pêche était possible) étaient également disponibles. L'huile d'olive, le beurre, la moutarde et le vinaigre ont été utilisés pour la préparation et la conservation de ces aliments. Alors que tout cela sonne bien, sur la plupart des navires le garçon du navire était responsable de la préparation des repas. De nombreux records contemporains notent leur incompétence générale et leur manque de propreté. La boisson principale était de l'eau. Chacun avait droit à une ration d'eau chaque jour, cependant, l'eau est rapidement devenue impotable.



La vie sur un bateau dans le 17^{ième} siècle

Au cours des premières semaines, c'était très bien, mais l'eau est vite devenue brouillée. Vous ne deviez pas regarder de trop près le mélange épais ou sentir son odeur, qui sent comme des oeufs pourris. Fermez les yeux, pincez votre nez et étancher votre soif. C'est la chose essentielle.

(Source: *Histoire Du Canada*, par Albert Tessier, 1895)

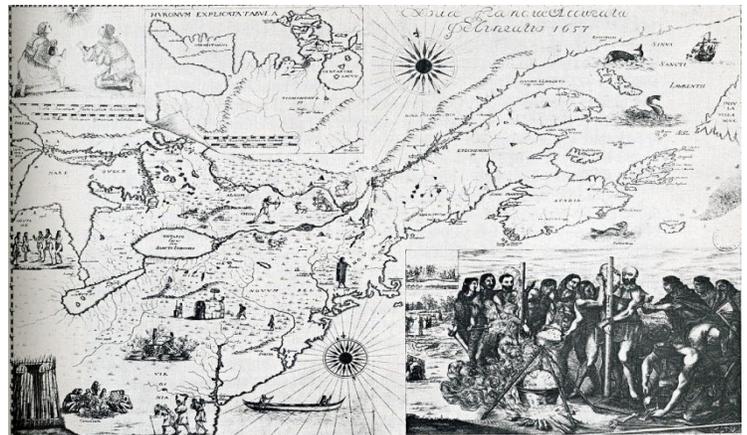
Si Sébastien et les autres passagers étaient chanceux, ils pouvaient aussi trouver du vin, du cidre et des spiritueux, mais ces boissons étaient servies en quantités limitées.

Les passagers sont confrontés à des risques en mer de manque d'eau et de famine. Manquer d'eau était catastrophique et un facteur important dans la propagation de la maladie. La famine s'est produite lorsqu'un navire arrêtait pendant de longues périodes lorsque les vents étaient faibles ou inexistants. Tout cela pourrait rendre les passagers affaiblis et plus enclins à l'infection.

En fait, une grave épidémie (la peste la plus probable) a bientôt éclaté à bord du Saint Nazaire. Il est fort probable que ce deuxième navire ait déjà été contaminé par la vermine. Beaucoup de gens sont tombés malades pendant des semaines à la fois. Les plus sains ont aidé à soigner les plus faibles. Les passagers au lit étaient entassés dans le Steerage. Les hublots pourraient être ouverts dans la cale pour aérer la zone, mais dès que la température a chuté ou les mers se sont levées, ils ont dû être gardés fermés. L'air deviendrait alors épais et la respiration deviendrait difficile. En tout, huit hommes sont morts sur le Saint Nazaire pendant la traversée.

Arrivée

Enfin, malgré tout – propretée déficiente, mauvais temps, manque de vie privée à bord et maladie – les recrues sont arrivées à leur destination. Il est facile d'imaginer le soulagement que Sébastien et les autres ont dû ressentir lorsqu'ils se sont approchés des grands bancs de Terre-Neuve. La traversée océanique s'est terminée après trois mois et deux jours, y compris le faux départ.



Map des Jésuites de la Nouvelle France. Dessin en bas à droite – Iroquois attachent 2 prêtres Jésuites à des poteaux avant de verser de l'eau bouillante sur leur têtes, voulant ainsi ridiculiser le Sacrement de baptême.

Le 22 septembre 1653, le navire arriva à Québec après 64 jours en mer seulement pour affronter un autre problème:

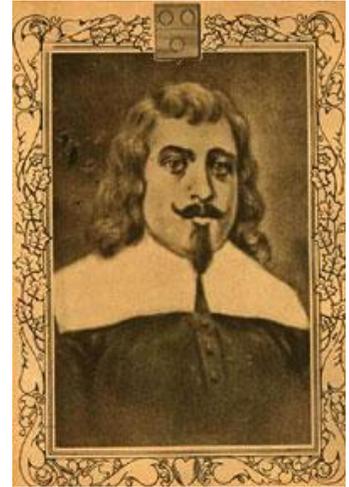
Quand nous sommes arrivés à Québec, nous n'avons pas tenu compte du fait qu'une (rib) creusa si profondément que même la marée haute ne pouvait pas libérer le navire. Il a été brûlé là-bas.

(Source: *Les Écrits De Mère Bourgeoys*, p. 47)

Sébastien et les autres recrues ne pouvaient qu'observer quand le navire qui les avait amené en Nouvelle-France a été incendié au milieu du fleuve Saint-Laurent.

De Maisonneuve est allé rendre hommage au Gouverneur de la Nouvelle-France, Jean de Lauson. Imaginez sa surprise quand le gouverneur a profité de l'occasion et a essayé de garder les recrues au Québec. En 1665, environ 3 500 personnes vivaient dans toute la Nouvelle-France.

Seulement environ 500 d'entre eux vivaient dans ou près de la ville de Québec. De Lauson voulait que les hommes aident à renforcer le Québec. Mais de Maisonneuve avait une lettre Royal confirmant son mandat et a fermement refusé. Toutefois, à la suite de cette divergence d'opinions, les recrues ont passé plus de temps que prévu au Québec parce que de Lauson a refusé de leur donner les barges dont ils avaient besoin pour se rendre à Fort Ville Marie. Il a dit que les bateaux étaient nécessaires pour défendre le Québec. Tout le mois d'Octobre a été consacré à la recherche de nouveaux bateaux. Ce n'est qu'avec beaucoup de difficulté que de Maisonneuve et son groupe se rendent finalement à Fort Ville-Marie le 16 novembre.



Jean de Lauson,
Gouverneur de la Nouvelle France
1651-1656

Il est à noter que **Sébastien Langelier** aurait pu rester au Québec et ne pas être allé à Montréal. Une autre solution est qu'il est allé à Fort Ville Marie, qu'il a servi son mandat et qu'il a ensuite voyagé au Québec après la période de cinq ans de son contrat. Ce retour au Québec serait vers 1668.

Comme mentionné précédemment, alors que la légende sans-papiers de son implication dans La Grande Recrue de 1663, est répétée maintes et maintes fois par les généalogistes et les historiens, **il est peu probable que Sébastien Langelier soit sur le Saint Nazaire en 1653.** Cela ne rend pas son histoire moins convaincante ou importante dans l'histoire de la Nouvelle-France.

La première mention de Sebastian dans les documents officiels est 1659, bien que nous ayons découvert une brève mais importante mention de l'implication de Sébastien dans un transfert de terrain en 1652 (voir ci-dessous).

was 20 acres deep. It was sold to Louis on or before 1652. It was located between the farms of the widow Guilleboust (#32) and that of Langelier. Louis sold it to Nicolas Gaudry (Bourbonniere) on 28 June 1652. It was resold to Pierre Tourmente on 15 November 1653. Tourmente sold it for 200 pounds to Pierre Charleau on 11 November

En outre, l'historien Marcel Trudel rapporte un événement à une date encore plus antérieure quand **Sébastien Langelier** a signé comme témoin un arrentement le 6 avril 1654 à Québec. À l'époque, il dit qu'il est âgé de 40 ans, ce qui confirme qu'il serait né en 1613.

Si Sébastien était en fait au Québec le 5 Avril 1654, alors il est peu probable qu'il ait voyagé sur le navire *le Saint-Nicolas* ou qu'il faisait partie de *La Grande Recrue de 1653*. En outre, la notation ci-dessus dit que Sébastien possédait déjà ou louait une ferme à l'été de 1652, de sorte qu'il avait dû arriver à une date antérieure.

Le graphique des navires atterrissant en Nouvelle-France présenté ci-dessus montre que des quatre navires atterrissant en 1652, un seul navire est arrivé en Juin. *Le Navire de Jean Pointel* est arrivé le 23 Juin à la ville de Québec, le bateau était la première arrivée cette année-là. Si Sébastien est arrivé sur ce navire, il n'avait que 5 jours pour acheter la ferme mentionnée ci-dessus, c'est peu probable. Ensuite, nous avons examiné les 5 navires qui sont arrivés à Québec, en Nouvelle-France en 1651:

- *Le petit Saint Jean*, est le premier à arriver le 18 août 1651, (Français port de départ non précisé);
- *Fregate des Jesuites*, est la deuxième arrivée le 12 octobre 1651, (Français port de départ non précisé);
- *Le Saint Joseph*, est la troisième arrivée le 13 octobre 1651, du port Français de la Rochelle;
- *La Vierge* a voyagé de la Rochelle avec le Saint Joseph, arrivant à la même date.
- *Le Passemoy*, est un navire de commerce hollandais qui a navigué et est arrivé avec la Vierge et le Saint Joseph.



Malheureusement, les listes de passagers sont très limitées et **Sébastien Langelier** n'est pas mentionné par son nom. Cependant, étant donné les dossiers de lui au Québec en avril et juin de 1654, nous savons que Sébastien a voyagé sur un de ces navires.

Après que Sébastien eut débarqué au Québec, il se déplaça rapidement pour devenir agriculteur, marchand de fourrures occasionnel et défenseur du Québec. Toutes ces professions étaient dangereuses dans le Nouveau Monde. Les dangers étaient non seulement le froid et la famine, mais les attaques Indiennes.

Habitant de la Nouvelle France

Durant 25 ans, de 1642 à 1667, la Nouvelle-France est presque constamment assiégée par les Iroquois. En 1652, les Iroquois avaient vaincu les autres Nations Tribales et avaient pris le contrôle de toute la région du Saint-Laurent. En faisant des raids de guérilla au lieu d'invasions pures et simples, les Iroquois ont complètement paralysé le commerce des fourrures. Quiconque s'aventurait hors de la sécurité de Montréal, de Québec ou de Trois-Rivières, même pour rassembler du bois de feu, l'a fait à un risque extrême. Des colonies plus petites ont été massacrées. Des dizaines de missionnaires Jésuites ont été brutalement assassinés et les missions détruites. Beaucoup d'autres missions ont été abandonnées. Ces invasions ont finalement abouti à une déclaration de guerre de la France contre les Iroquois.

C'est la condition de la campagne quand **Sébastien Langelier**, âgé de 36 ans, est arrivé. Pas avant 1661, le Roi Louis XIV déclarerait-il la guerre contre les Iroquois. Le Roi de 22 ans rêvait de gouverner un immense empire et trouva les rapports constants des attaques indiennes dérangeantes. Il ne voulait pas commencer son règne en perdant la Nouvelle-France aux Iroquois. Le roi rejette l'Administration Royale dans la Colonie, nomme un nouveau dirigeant et promet un soutien militaire significatif.

Le 10 août 1659, **Sébastien Langelier** est confirmé à l'église Notre-Dame-de-la-Paix. (*Aujourd'hui la Basilique cathédrale Notre-Dame-de-Québec qui a célébré son 350e anniversaire en 2014*). Les registres de l'Eglise disent qu'il avait 23 ans, mais selon son année de naissance de 1613, il aurait été âgé de 46 ans.

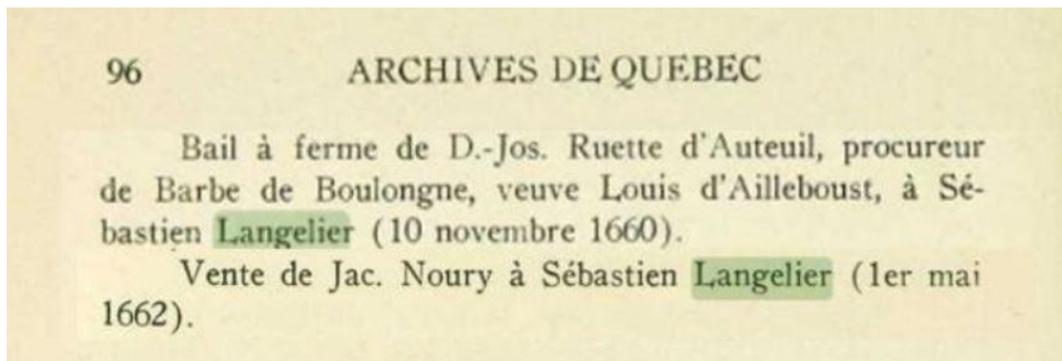
Le 10 novembre 1660, il signe un bail agricole de 3 ans pour 50 acres de terres défrichées dans la châtelierie de Coulonge de Ruelle d'Auteuil, le Procureur Général du conseil souverain à Québec, agissant pour Barbe de Boulongne, veuve de Louis d'Ailleboust, devant le notaire Guillaume Audouart. Sébastien a terminé son bail le 13 mars 1661.

Louis d'Ailleboust de Coulonge était le Gouverneur français de la Nouvelle-France de 1648 à 1651 et gouverneur intérimaire de 1657 à 1658. Il a construit ce qu'on appelle aujourd'hui le Duc de Kent House au Québec.



Maison du Duc-de-Kent,
Au coin de la Rue Saint-Louis
et Haldimand, derrière le
Château Frontenac. Sa
fondation et le premier
étage date de 1650.

Marie-Barbe de Boullongne était philanthrope en Nouvelle-France. Elle a été co-fondatrice d'une fraternité honorant la Sainte Famille, Confrérie de la Sainte-famille, et aussi la bienfaitrice de l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle était aussi connue comme seulement Barbe de Boulogne. (Source: *Archives de Québec inventaire des greffes des notaires du régime français*)



Langelier dans les Archives de Québec – Inventaire des greffes des notaires du Régime Français

Le 1er mai 1662, **Sébastien Langelier**, qui vivait à la Côte Saint François Xavier, acheta des terres de Charles Le Gardeur et Jacques Goulet et avec Jacques Noury, notaire de la transaction (voir Archives ci-dessus). Sébastien a versé 120 livres pour cette terre située dans la seigneurie de Charles Legardeur de Tilly entre la châtellerie de Coulonge et la seigneurie de Sillery. La terre était d'un hectare et demi à l'avant sur la falaise et une profondeur d'environ 23,7 acres en montant jusqu'à la Grande-Allée, avec comme une frontière sur le côté ouest de la seigneurie de Saint-Michel (la limite constituée aujourd'hui par la rue de l'église qui s'étend le long de la rue Maguire).

Charles Legardeur de Tilly était commerçant, marchand de fourrures, Seigneur et fonctionnaire en Nouvelle-France. Il a été gouverneur de Trois-Rivières de 1648 à 1650 et membre du Conseil souverain de la Nouvelle-France de 1663 à 1688. Jacques Goulet était un pionnier au Canada qui faisait partie du mouvement d'immigration de Percheron recruté pour coloniser les rives de la rivière Saint-Laurent à Québec en Nouvelle-France. C'était un meunier. (Source: *Archives de Québec-inventaire des greffes des notaires du régime français* et; *Une paroisse historique de la Nouvelle-France: Notre-Dame de Sainte-Foy*, par Henry Arthur Scott)

La terre qui était la ferme de **Sébastien Langelier** est maintenant l'emplacement du cimetière du Mont Hermon à Sillery (également Cillery). Nous avons trouvé la référence suivante à Sébastien dans une description du terrain du cimetière:



Le Cimetière sur le Mount Hermon
à Sillery, Québec

Au milieu des bois feuillus de Cillery, à environ deux milles et demi, de la ville. Il est destiné aux Protestants de toutes dénominations et occupe des terrains de 32 acres d'étendue, acheté en Mai 1848 de feu le Juge Ed. Bowen. Le premier colon français qui le possédait, défrichait et le cultivait, était un **Sébastien Langelier**, originaire de Normandie, près de Rouen: un site pittoresque et beau en pente douce vers le Saint-Laurent, qui coule 200 pieds au-dessous de la falaise rocheuse. Il est ombragé de grands arbres: chênes, pins, épinettes, bouleau argenté, et a été admirablement aménagé en 1849, par un professeur militaire de West Point, N.Y., Major Douglas, qui a conçu le cimetière de Greenwood, près de New York et le cimetière d'Albany. (Source: Québec, passé et présent; une histoire du Québec, 1608-1876)

pitre spécial est destiné à l'histoire des anciens seigneurs de Gaudarville et de ses premiers colons.

Afin de ne pas fatiguer le lecteur, les recensements de 1666, 1667, qui donnent pêle-mêle et souvent défigurent les noms des habitants, sont renvoyés à l'appendice. (1) Nous nous bornons ici à y puiser les renseignements essentiels, et à les grouper avec ceux que le *liber baptisatorum* (2) et les greffes des anciens notaires ont arraché à la dent meurtrière du temps. (3)

Il faudra en outre retrancher certains noms qui, bien que donnés parmi ceux des habitants de Sainte-Foy, appartiennent indubitablement à d'autres localités.

Ainsi Sébastien **Langelier**, époux de Marie de Beanregard, (4) placé par le recensement à la côte Saint-François-Xavier, était en réalité un habitant du fief Saint-Michel, où il avait acquis, le premier mai 1662, (5) la terre concédée, le quatre décembre 1651, par Charles Le Gardeur à Jacques Goulet, sur la limite de la

(Source: *une paroisse historique de la Nouvelle-France: Notre-Dame de Sainte-Foy*, par Henry Arthur Scott)

1 Pièce XX. D'après M. Benjamin Sulte, *Hist. des Can.-Français*, vol. IV p. 52, 58.

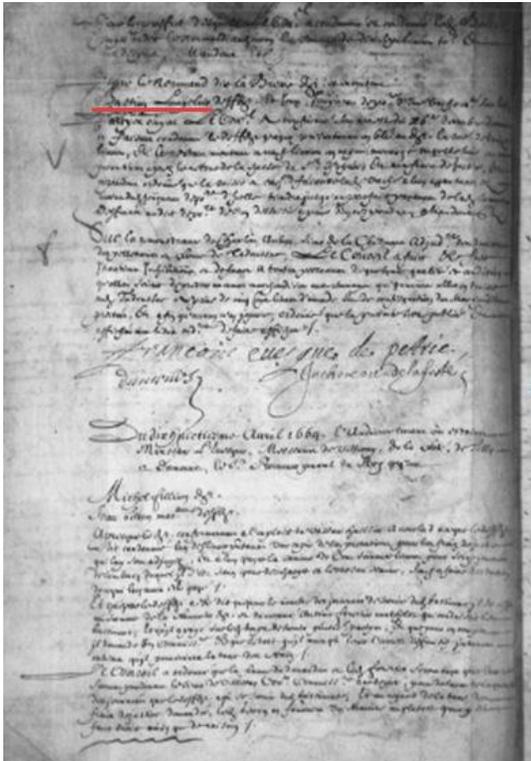
2 Pour la même raison, nous renvoyons à l'appendice une liste complète des enfants français baptisés à Sillery de 1645 à 1670. Pièce XXI.

3 *Tempus edax rerum*, a dit un ancien, — le temps mangeur des choses !

4 Contrat de mariage, 8 oct. 1665, Duquet.

5 Audouart. Cette terre passa par bien des mains avant d'échoir à **Langelier**: Goulet, établi à la côte de Beaupré, céda à Simon Legendre, 26 déc. 1655, par l'intermédiaire de Nicolas Gaudry; Simon Legendre vend à Jacques Noury, 2 février 1657; Noury à Pierre LeVasseur, 4 mars 1657. Audouart, dates citées. P. LeVasseur remet à Noury, 1 nov., 1658. Greffe de Peuvret. Et Noury enfin cède à **Langelier**, 1 mai 1662. Audouart.

En 1663 et 1664 il y avait 3 jugements contre **Sébastien Langelier** dans les affaires civiles, la dernière liée à la première, pour diverses sommes dues. Les montants n'étaient pas grands, mais la colonie était à court d'argent et Sebastian semble avoir été strict avec son argent.

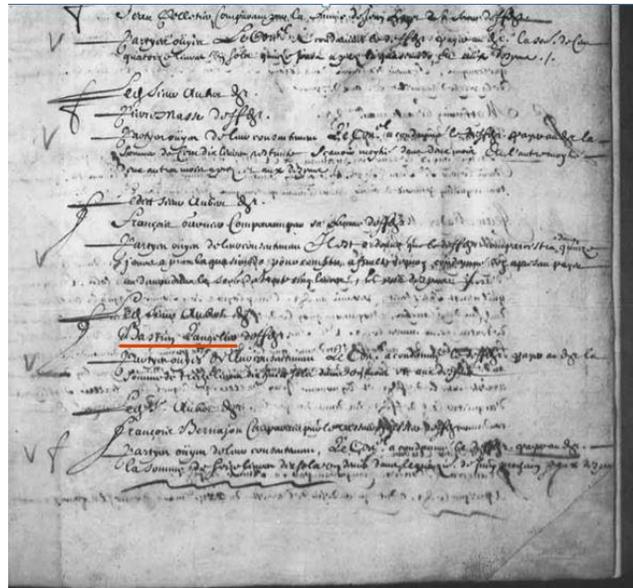


Jugement condamnant **Bastien Langelier** à payer en blé la somme de 13 livres et celle de 9 livres en argent ou en granulés à Pierre le Normand dit LaBrière, en confirmation d'un arrêt du 15 décembre 1663 et maintient la saisie d'une vache entre les mains de Jean Jouineau (Juneau, Juineau), jusqu'au paiement.

(Source: fonds Conseil souverain 15 décembre 1663)

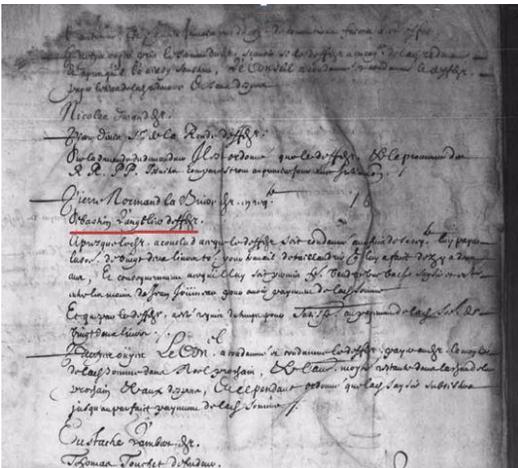
Jugement condamnant **Bastien Langelier**, à payer Aubert sieur de la Chesnaye (LaChenaye), 13 livres 18 sols.

(Source: fonds Conseil souverain 5 avril 1664)



Arrêt condamnant **Sébastien Langelier** à payer la somme de 22 livres tournois pour travail de «taillanderie» (tailleur) à Pierre Normand LaBrière

(Source: Fonds Conseil souverain 15 décembre 1663)



MARIE DE BEAUREGARD-FILLES DU ROI – LES FILLES DU ROI

A son début, la Nouvelle-France était un monde d'hommes: la province des soldats, les trappeurs de fourrure et les prêtres, il y avait peu à offrir aux femmes. Avec le temps, la colonie est devenue plus agricole, ce qui a permis d'avoir plus de femmes; cependant aussi tard qu'au milieu du XVIIe siècle, il y avait un déséquilibre sévère entre les hommes célibataires et les femmes en Nouvelle-France.

Entre 1634 et août 1663, alors que la colonie était gouvernée par *la Compagnie des Cent-Associés*, peu de femmes à l'âge de mariage voyageaient en Nouvelle-France. Les femmes célibataires étaient réticentes à quitter leurs endroits familiers pour se déplacer et s'installer dans le climat rude et les conditions dangereuses de la vie en Amérique du Nord. Celles qui ont émigré sont connus comme des *filles à marier (jeunes filles marriageable)*. Elles ont été recrutées par des individus ou des groupes religieux privés au nom de la Compagnie, qui a payé leurs frais de voyage. Les filles signaient d'abord un contrat en France, puis recevait une petite dot pour devenir la femme d'un colon québécois. Une fille avait également le droit de refuser un mariage après avoir rencontré son mari potentiel. Beaucoup le faisaient et retournaient sans frais dans leur pays. Le résultat est que la Compagnie n'a guère réussi à amener les femmes à s'installer en Nouvelle-France.

La France sous l'ancien régime ne fournit pas un grand nombre d'émigrés à ses colonies à travers l'Atlantique. En fait, seulement 15 000 français et françaises ont navigué pour le Canada au XVIIe siècle, et deux tiers d'entre eux sont restés dans la colonie pendant une courte période et sont retournés en France ou ils sont morts au Canada sans se marier. Il s'agit d'un nombre très faible: les Iles Britanniques, avec une population d'un peu plus d'un tiers de la France, ont envoyé près de 380 000 immigrants au Nouveau Monde au cours de la même période. Au milieu des années 1600, la croissance de la population dans les colonies anglaises concurrentes causait de l'inquiétude pour certains fonctionnaires regardant leur capacité à maintenir leur revendication dans le Nouveau Monde. Afin d'augmenter la population et le nombre de familles, l'Intendant de la Nouvelle-France, Jean Talon, a proposé que le roi devienne le patron du passage pour les femmes.

En 1663, le Roi Louis XIV prend le contrôle direct du Gouvernement de la Nouvelle-France, ce qui en fait une colonie de la Couronne avec le Québec devenant une Province royale. Les gouverneurs royaux et d'autres fonctionnaires ont remplacé les intérêts commerciaux privés dans le Gouvernement québécois. En même temps, le Gouvernement français a établi un système organisé de recrutement et de transport de femmes à marier pour la colonie, les *Filles du Roi*. Le titre de "*Filles du Roi*" était censé impliquer le patronage de l'État, non pas une filiation royale ou noble. La plupart de ces femmes n'étaient pas membres de la noblesse mais plutôt de naissance humble.



Marie de Beauregard est une des *Filles du Roi*. Elle a émigré de la France vers la Nouvelle-France, arrivant à Québec le 18 juin 1665, à bord du navire *le St-Jean-Baptiste* de Dieppe qui apportait des marchandises estimées à 200 livres. Il est enregistré qu'elle savait lire et écrire.

Les enregistrements du voilier *le St Jean-Baptiste* en 1665 montrent:

- Port de 300 tonneaux tirant d'eau chargé 11 pieds non chargé 9 pieds deux ponts, deux gaillards,
- Appartenant à Aubert de la Chenaye
- Armateur: La Compagnie des Indes (Rouen)
- Sous le commandement de François Fillye pour aller à Québec
- Nature des passagers: 90 Filles du Roi et femmes, 30 engagés

- Arrivée à Québec le 18 Juin 1665.
- Listé parmi les passagers: *De Beauregard Marie. 200 livres de dot. Fille d'Olivier et Philippe Hardouin, de la paroisse St. Germain l'Auxerrois, 1er arrondissement de Paris, Ile de France. Née vers 1647, décédée le 24/10/1715 à l'Islet.*



Cl Filles du Roi à Québec

Marie était la fille d'Olivier de Beauregard et de Philippe ou Philippine d'Ardouin/Hardouin. **Marie de Beauregard** est née vers 1647 (elle est enregistrée comme ayant 20 ans en 1667, et 34ans en 1681) dans la paroisse de St-Germain-l'Auxerrois dans la ville et l'archidiocèse de Paris en Ile-de-France.

Entre 1663 et 1673, 768 *Filles Ru Roi* ou "*King's Filles*" émigrèrent en Nouvelle-France sous le parrainage du roi Louis XIV de France comme faisant partie de la stratégie globale de renforcement de la colonie jusqu'à ce qu'elles puissent se soutenir seule sans dépendance économique et militaire sur la France. La meilleure définition pour les *Filles du Roi* est: "*femmes émigrées, filles, femmes ou veuves-qui sont allées au Canada au dépend du roi dans les convois recrutés et conduits par les autorités françaises, qui ont été établis au Canada par l'Intendant et qui ont reçu au mariage le don du roi de 50 livres pour les communes et 100 livres pour les demoiselles et parfois (mais rarement) encore plus.*" Ces dons sont inscrits dans certains des contrats de mariage conclus par les *Filles du Roi* lors de leurs premiers mariages. (Source: cité dans *King's filles*)

Marie de Beauregard doit avoir été tenue en haute estime. Le don de dot de la Couronne pour chaque femme devait à l'origine être 400 livres, mais comme le Trésor ne pouvait se permettre une telle dépense, le maximum devenait 100 livres, mais beaucoup étaient payées en biens. **Marie de Beauregard** arriva avec un don du roi de 200 livres.

Les *Filles du Roi* faisaient partie du programme du roi Louis XIV pour promouvoir le peuplement de sa colonie au Canada. Quelque 737 de ces femmes se marièrent et l'expansion démographique qui en résulte à donné lieu au succès de la colonie. Lorsque les descendants des *Filles du Roi* ont atteint l'âge de 20 ans plus tard, la situation démographique avait changé. En 1663, il y avait une femme à tous les 6 hommes; par 1680, les sexes étaient à peu près égaux en nombre. La colonie a ainsi pu augmenter sa population de 90% par les naissances. La plupart des millions de personnes d'origine canadienne française aujourd'hui, tant au Québec que dans le reste du Canada et aux États-Unis (et au-delà!), sont les descendants



Une vue de femmes venant à Québec en 1667, avec l'intention d'épouser les fermiers Canadiens Français. Talon et Laval attendent l'arrivée de ces femmes. (Aquarelle par Eleanor Fortescue Brickdale, 1871-1945)

d'une ou de plusieurs de ces femmes courageuses du XVII^e siècle. Pour la durée du programme (1663-1673), la date exacte d'arrivée est connue pour seulement 23 (3%) des Filles du Roi. Cela est dû à la fois à la mauvaise tenue des registres de la période et aussi de nombreux dossiers n'ont pas survécu. Pour **Marie de Beauregard**, nous avons la date d'arrivée (18 juin 1665) et le navire qui l'a transporté (*le St-Jean-Baptiste*).



Les *filles du Roi* étaient souvent recrutées et chaperonnées par des groupes religieux privés ou des individus qui devaient assurer et rendre compte de leur bonne conduite. Ces "jeunes filles marriageables" avaient une compréhension claire du soutien de leur roi car elles signaient d'abord un contrat en France qui énonçait qu'on leur donnerait un passage payé en Nouvelle-France, un trousseau et une petite dot pour devenir l'épouse d'un colon québécois et possiblement une vie meilleure. Ce qui leur était inconnu, c'est que s'ils survivaient les périls du croisement, ils vivraient avec la menace quotidienne de mort aux mains des Iroquois.

S'ils survivaient aux Iroquois, ils devaient faire face à la vie dure de l'agriculture pour leur subsistance, les hivers rigoureux passés dans une cabane en rondins qu'ils ont pu aider à construire, les épidémies de variole et la "fièvre" et l'accouchement difficile et souvent dangereux.

Les filles du roi étaient en majorité entre les âges de 12 et 25 ans (plusieurs en bas de 16 ans) et ont choisi d'émigrer malgré les dangers et les difficultés de vivre dans la nature sauvage du Canada, dont à cette période, la plupart des gens de la France étaient bien conscients. Les filles ont choisi cette option parce que les avantages offerts en Nouvelle-France étaient assez grands pour leur faire oublier les dangers de la traversée et les rigueurs de la vie coloniale. En France, les filles auraient eu peu ou pas de choix dans leur mariage parce que les mariages arrangés étaient la norme pour les artisans et les classes ouvrières aussi bien que pour l'élite. En France, le consentement parental était exigé pour les hommes de moins de 30 ans et les femmes de moins de 25 ans. Si la famille d'une fille n'avait pas les moyens de fournir une dot convenable, sa seule option était de devenir une religieuse, si elle était catholique, ou se marier sous sa classe. Beaucoup de jeunes filles ont été placées dans des écoles de couvent seulement pour attendre un mariage dans lequel elles n'avaient pas le choix ou pour devenir une nonne. Mais en Nouvelle-France, les jeunes *filles du roi* avaient des options. Bien qu'un contrat de mariage devait être signé avant le départ, les *filles du roi* avaient le droit de refuser l'union, après avoir rencontré son futur mari. En fait, beaucoup d'entre elles ont fait exactement cela, et ont reçu un passage en sécurité pour leur pays d'origine.

Beaucoup des *filles du roi* appartenaient à la classe rurale et étaient les filles des paysans et des fermiers. Certaines étaient parrainées par leur église, un associé d'entreprise ou un marchand. D'autres étaient originaires de familles urbaines, de filles d'artisans, de journaliers et de serviteurs, tandis qu'un nombre encore plus restreint étaient les filles des hommes d'affaires, des fonctionnaires, des militaires et de la petite noblesse, ou des cousins ou des sœurs d'hommes déjà dans la colonie. Comme c'était le cas pour la plupart des émigrés qui allaient de la France à la Nouvelle-France, 50% des filles du roi venaient de la région Parisienne, 16% de la Normandie, 13% de l'Ouest de la France et quelques-unes venaient d'autres pays Européens.

Leur âge moyen était de 22 ans, et plus d'un tiers avaient perdu au moins un parent. Environ 20% étaient liées à quelqu'un qui était déjà un Colonist. La plupart ont été mariées dans l'année de leur arrivée en Nouvelle-France. En attendant de trouver un mari, beaucoup de filles se sont logées dans des communautés religieuses – soit les Ursulines de Québec ou les *Filles de la Congrégation Notre-Dame* à Montréal – cependant d'autres ont logé avec des individus. Pendant ces séjours, beaucoup de filles se sont familiarisées avec les travaux domestiques.

Plus tard, les critiques du plan ont dit que toutes les filles étaient des prostituées ramassées des rues de Paris, mais ce fut rarement, si jamais, le cas. Celles qui ont été choisies pour être parmi les *filles du roi* et autorisées à émigrer en Nouvelle-France ont été tenues à des normes scrupuleuses, qui étaient fondées sur leur moralité, leur santé et leur endurance afin de pouvoir survivre aux rigueurs d'une vie de colon. Les fonctionnaires de la Colonie retournèrent plusieurs des *filles du roi* en France parce qu'elles n'étaient pas à la hauteur des normes fixées par le roi et l'intendant de la Nouvelle-France.

Socialement, les jeunes femmes venaient de milieux sociaux différents, mais étaient toutes très pauvres. Beaucoup étaient des orphelines avec des possessions personnelles très limitées, et leur niveau d'alphabétisation était relativement faible. Celles-ci devaient fournir une lettre de référence de leur curé avant qu'elles ne soient choisies pour l'émigration en Nouvelle-France. D'autres étaient de familles d'élite qui avaient perdu leur fortune, ou d'une grande famille avec trop d'enfants. Les fonctionnaires mettent habituellement les femmes de plus grande naissance avec des officiers ou des gentlemen vivant dans la colonie, parfois dans l'espoir que les nobles épouseraient les jeunes femmes et seraient encouragées à rester au Canada plutôt que de retourner en France. La plupart se sont installées, ont élevé des familles et ont formé les racines de nombreuses familles canadiennes françaises.

Marie de Beauregard n'est pas le seul ancêtre de Langelier qui était une des *filles du roi*. Deux autres peuvent avoir été ses sœurs qui ont émigré en Nouvelle-France plus tard dans le programme. **Marthe Beauregard** émigre en tant que *filles du roi* le 26 novembre 1671, et épouse Gabriel Lemieux. **Marie Marguerite Beauregard** (enregistrée sous le titre Beaugrand) émigre en tant que *filles du roi* le 18 septembre 1673 et épouse Charles Marquis.

Une autre fille du roi est nommée **Marie Langelier**, également connue sous le nom de **l'Angelier**. Elle est née en Seine Maritime, Haute Normandie, France, vers 1651 (avant que **Sébastien Langelier** émigre en Nouvelle-France). Certains l'enregistrent comme la fille de Sébastien mais c'est peu probable. **Très probablement, Marie est la sœur de Sébastien.** Elle est enregistrée dans les annales de baptême comme la fille de **Michel Langelier** et Catherine Bidaut. Marie épousa Jacques LeSueur en France et émigre en tant que *filles du roi* en Nouvelle-France. Elle épouse ensuite Vivien Rochereau et ils ont 7 enfants. La famille habite dans le village de Sainte Anne-de-la-Perade, à environ 30 milles au sud-ouest de Québec, sur le fleuve Saint-Laurent.



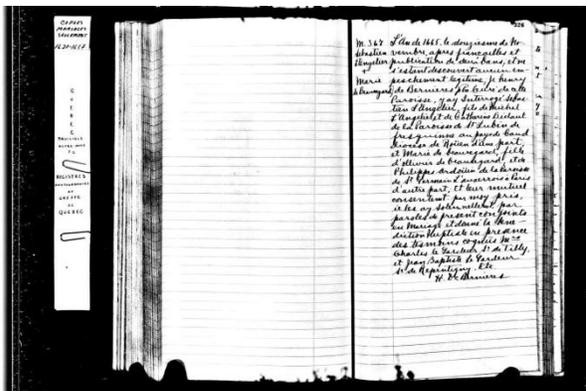
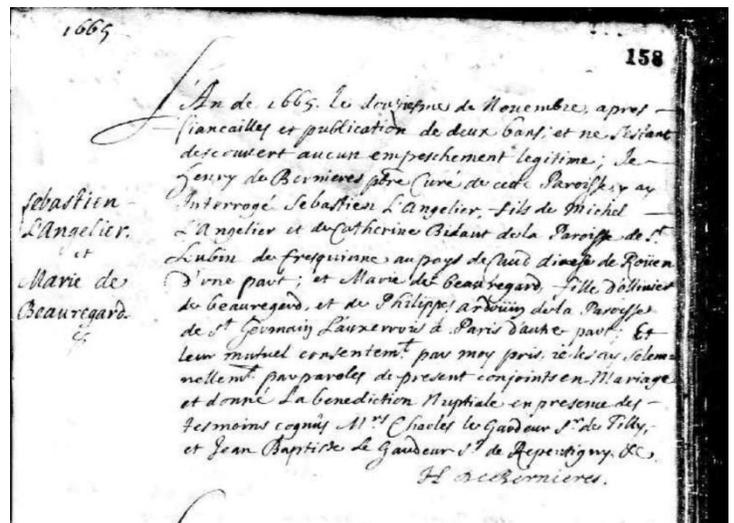
La vie d'une Fille du Roi à Québec

Après leur arrivée, le temps pour trouver des maris variait grandement pour les *filles du roi*. Pour certaines, il était aussi court que quelques mois, tandis que d'autres ont pris deux ou trois ans avant de trouver un mari approprié. Pour le processus de choix d'un mari, et le mariage, la plupart des couples se sont officiellement engagés à l'Eglise, avec leur prêtre et témoins présents. Puis, certains couples sont allés devant le notaire, pour signer un contrat de mariage. Les contrats de mariage représentaient une protection pour les femmes, tant en termes de sécurité financière au cas où quelque chose leur arriverait ou à leur mari, et en termes d'avoir la liberté d'annuler la promesse de mariage si l'homme qu'elles avaient choisi s'avérait incompatible. Les mariages ont été célébrés par le prêtre, généralement dans la paroisse de résidence de la femme.

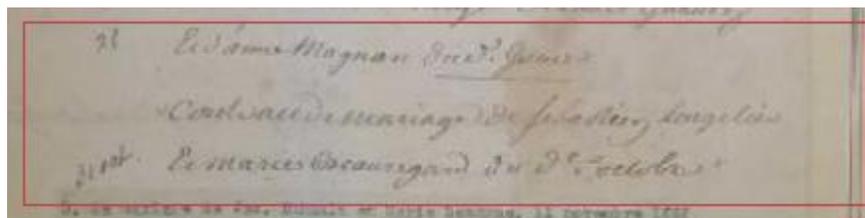
Marie de Beauregard débarque à Québec le 18 juin 1665 et trouve un mari assez rapidement. **Marie et Sebastien Langelier** se mariaient 4 mois plus tard, le 31 octobre 1665.

Mariage de Sébastien Langelier et Marie de Beauregard

Sébastien Langelier a conclu un contrat de mariage avec Marie de Beauregard le 31 d'Octobre, 1665, devant le notaire Pierre Duquet. **Marie de Beauregard** était la fille d'Olivier de Beauregard et de Philippe Ardouin, de la paroisse de St-Germain-l'Auxerrois dans la ville et l'archidiocèse de Paris, en France. Marie et Sébastien se sont mariés le 12 novembre 1665 dans la Basilique Notre-Dame de Québec, en présence de Charles Legardeur, seigneur de Tilly et de Jean Baptiste Legardeur, seigneur de Repentigny, le prêtre était le père Henry de Bernières.



Contrat de mariage de Sébastien Langelier et Marie de Beauregard



Il y eut 4 enfants du mariage de **Sebastian Langelier** et **Marie de Beauregard**, dont seulement 2 se sont mariés.

- **Charles Langelier** est né le 12 octobre 1670. Il s'est marié à Françoise des Trois Maisons le 2 juin 1692 à Château-Richer.
- **Pierre Langelier** est né le 24 novembre 1673 à Sillery. Il meurt le 26 décembre 1702 à l'Hôtel-Dieu de Québec
- **Marie Anne Langelier** est née le 13 juin 1678 à Québec. Elle épousa plus tard Jean François Gely le 3 juin 1697, à Cap-St-Ignace.
- **Vincent Langelier** est né vers 1683; Il a été hospitalisé le 25 janvier 1703. Vincent était âgé de 20 ans et un séminariste. Vincent mourut et fut enterré le 9 février 1703 à l'Hôtel-Dieu de Québec.



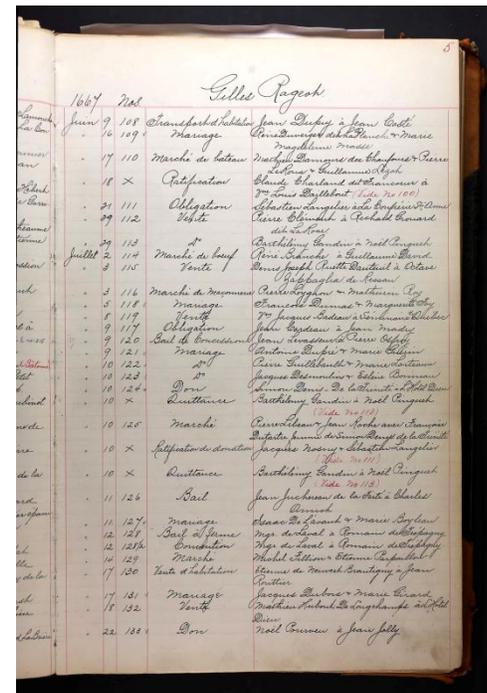
Ferme d'habitant dans les 1600



Basilique de Sainte Anne de Beaugré

Le recensement de 1667 met Sébastien et sa famille à Cap Rouge et Côte de Saint Ignace. Cette année-là, Sebastian était inscrit comme ayant 50 ans et Marie de Beauregard, sa femme, avait 20 ans. Sebastian est enregistré comme propriétaire d'une propriété de 5 arpents en valeur. Un arpent est une ancienne unité française de superficie équivalente à 3 420 mètres carrés (environ 1 acre), la mesure standard de la terre dans ces zones colonisées pendant le régime français et en cours d'utilisation jusqu'aux années 1970. En 1667, les voisins de la **famille Langelier** à Cap Rouge et Cote de Saint Ignace sont: Etienne DeNevers et Thomas Ayotte/Hayot.

Egalement en 1667, **Sébastien Langelier** a signé une obligation envers le *confrérie de Ste-Anne* le 21 juin 1667, devant le notaire Gilles Rageot. C'était pour un don, qui a été ratifié par Jacques Nosny le 10 juillet 1667, devant le même notaire. La Basilique de Sainte-Anne-de-Beaugré était originellement un sanctuaire pour honorer Sainte Anne. Le 8 mars 1658, le colon Etienne de Lessard fait don de deux acres frontaux de l'extrémité ouest de sa propriété à l'Eglise catholique, afin qu'une chapelle puisse être construite. Cette chapelle devint finalement le site de la Basilique d'aujourd'hui. La chapelle a été construite pour fournir un lieu de culte pour les nouveaux colons dans la région et pour abriter une statue miraculeuse de Sainte-Anne. Le premier miracle rapporté sur le site s'est produit pendant la construction du sanctuaire. Un homme nommé Louis Guimond a été embauché pour aider à construire la fondation du sanctuaire, Guimond a été guéri de tous ses maux. Cela a été suivi par d'autres témoignages de gens guéris, et le sanctuaire a rapidement grandi en popularité. De nombreux pèlerins vinrent au sanctuaire dans l'espoir de recevoir un miracle tandis que d'autres, comme Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII et Reine de France, supportaient le sanctuaire à distance. (Source: *Canadiennes-Françaises* Vol IV, par Shulte)

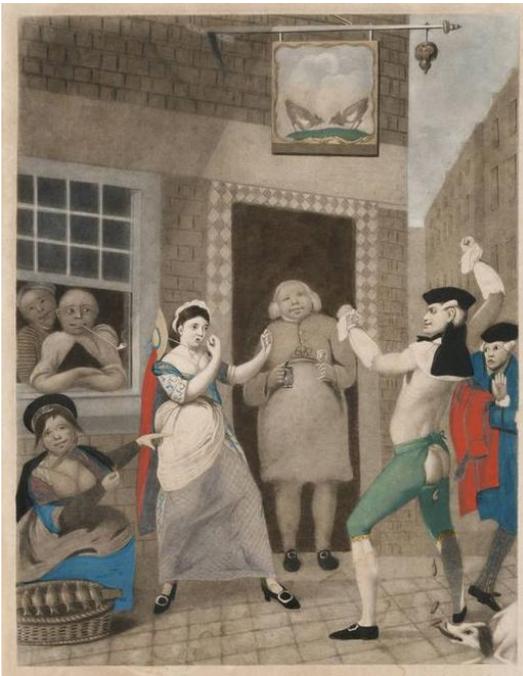
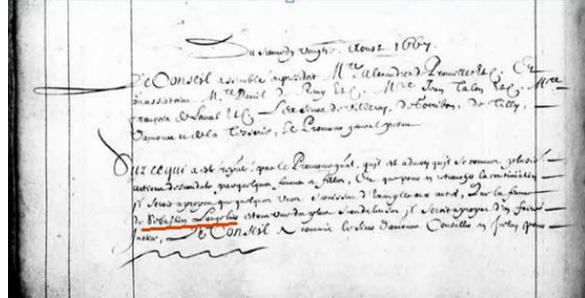


Actes scandaleux de Marie de Beauregard

En 1667, le Conseil souverain a enquêté sur des accusations selon lesquelles **Marie de Beauregard** et d'autres femmes avaient commis des actes scandaleux. Le jugement contre **Marie de Beauregard Langelier** est curieux et plutôt vague. Ces accusations contre Marie étaient certainement sérieuses mais apparemment le manque de preuve ne demandait pas une punition sérieuse.

Arrêt portant Commission au Sieur Damours, conseillers pour prendre information au sujet de la femme de Sébastien Langelier et autres femmes et filles qui commettent des actes scandaleux

(Source: fonds Conseil souverain 20 août 1667)



Actes scandaleux

Les problèmes de **Sébastien Langelier** et de **Marie de Beauregard** sont peut-être semblables aux difficultés qui affligent aussi Gabriel Lemieux et Marguerite Leboeuf. Ils s'ont apparemment en charge d'un cabaret, ou une sorte de bar de quartier. Toutefois, le *syndic des habitants* les accuse de vendre du vin au-dessus du prix fixe, et le 22 avril 1665, le couple reçut une amende imposée par le Conseil souverain pour cette infraction aux ordonnances municipales. Les propriétaires de cabaret étaient souvent accusés de pires infractions, comme l'autorisation de débauche et d'autres actes scandaleux dans leur établissement, et malheureusement Marguerite Leboeuf n'a pas été épargnée par ces pires accusations.

En 1667 (la même année que les accusations portées contre **Marie de Beauregard**), Marguerite fut de nouveau accusée d'adultère et de maintien d'une « maison close ». Le 26 avril 1667, Gabriel Lemieux apparut devant le Conseil souverain, affirmant que Marguerite avait été une femme bonne et irréprochable depuis qu'ils étaient mariés, et que les accusations portées contre elle étaient fausses et n'étaient rien

d'autre que la tentative de leurs ennemis de "*leur faire du mal*". Il a exigé que ceux qui firent les accusations soient nommés et que le Conseil charge lesdites personnes avec calomnies et réembourse Gabriel et Marguerite pour les dommages-intérêts appropriés. Le Conseil souverain a poursuivi son enquête sur les allégations selon lesquelles Marguerite gardait "*les femmes et les filles dans le but de commettre le crime d'obscénité*". Toute cela n'était probablement que les machinations de prêtres ou de créanciers trop zélés. Apparemment Gabriel avait voyagé en France avec des marchandises de valeur significative, mais son navire a été capturé par des pirates anglais avec toutes les marchandises confisquées. Cette situation a laissé la famille dans un État si appauvri qu'ils ont été harrasés par des créanciers qui menaçaient de vendre leurs meubles et de mettre la famille dans la rue, «les privant ainsi des moyens pour soutenir sa famille. Il est rapporté que "*rien ne semble avoir été fait de la question*", car il n'est pas mentionné plus loin dans les dossiers du Conseil souverain.

Dans l'affaire contre **Marie du Beauregard**, le Conseil souverain n'a trouvé aucune preuve à l'appui de l'accusation d'"actes scandaleux" parce que rien n'est venu de la question. S'il y avait eu une constatation à l'appui de cette accusation, la sanction aurait été des amendes, des bannissements ou des coups de fouet. Comme l'indique le Conseil dans un autre cas:

Ordre aux femmes qui mènent une vie malhonnête et scandaleuse de quitter la ville et les banlieues, sous peine de fouet.

Dans un autre cas, en mars 1667, Geneviève Longschamps a été accusée devant le Conseil les 6, 7 et 10 mars 1676. Geneviève a été interrogée en mars 1677 et inculpée. Le 31 août, il a été ordonné que Geneviève et son mari Billaudeau apparaissent de sorte que Geneviève en présence de son mari, pourrait être réprimandée afin de vivre une vie meilleure, et ne pas être la cause d'un scandale à l'avenir.

La grande différence d'âge (34 ans) entre Sébastien et Marie aurait sans aucun doute un impact sur leurs premières années de vie ensemble, comme en témoigne le jugement contre Marie pour un comportement scandaleux.

"Les hommes ne sont pas les seuls coupables de séduction. Dans le même temps, les québécoises en amour, font les yeux doux aux plus beaux mâles de la ville. L'une d'entre elle, **Marie Beauregard**, utiliserait ses charmes à excès, de sorte que le Conseil souverain est informé de ces escapades le samedi 20 août de l'année 1667. En présence de Monseigneur de Laval et de l'intendant Talon, le procureur général:

'mis en garde contre plusieurs actes de scandale de la part de certaines femmes et filles, et que, pour réduire la continuation de cette conduite, il serait raisonnable de juger **Marie Beauregard, épouse de Sébastien Langelier**, comme étant une des plus scandaleuses et en faire un exemple pour d'autres.

La sermone ramènera-t-elle ce beau monde sur les sentiers de la vertu? À la suite de cette intervention officielle, la troublante Marie aurait graduellement ralenti ses élans d'amoureux.

(Source: *La Vie Libertain En Nouvelle-France*, par Robert Lionel Séguin)



Peinture d'un comportement scandaleux en 1600

Dans le cas de Marie de Beauregard, il semble qu'elle aurait choisi de vivre une vie tranquille et honorable.

Trois ans après cet avertissement en 1670, Charles, le premier enfant enregistré du couple **Beauregard-Langelier**, est né. Trois autres enfants suivront, le dernier Vincent est né en 1682, peu de temps après ou un peu avant la mort de son père à l'âge de 68 ans. Les enfants sont: Charles (12 octobre 1670-6 juin

1717); Pierre (24 novembre, 1673-26 décembre 1702); Marie Anne (13 juin, 1678-circa 1740); et Vincent Langelier (1682-9 février, 1703).

Tous les Langelier du Québec descendent du fils aîné Charles Langelier. Les deux autres fils Pierre et Vincent moururent avant de se marier. Le premier recensement effectué par l'Intendant Jean-Talon en 1667, liste Sébastien comme étant tête de famille dans la ville de Québec. Plus tard, dans le recensement de 1681, il a été mentionné comme étant résident de la ville Haute ville de Québec et sa famille comprenait les personnes suivantes: **Sébastien l'Angelier**, 64 ans; **Marie de Beauregard**, sa femme âgée de 34 ans; enfants: Charles, 11 ans; Pierre, 7 ans; et Marie (Anne), 4.

Repertoire des mandats de Sébastien Langelier, notaire

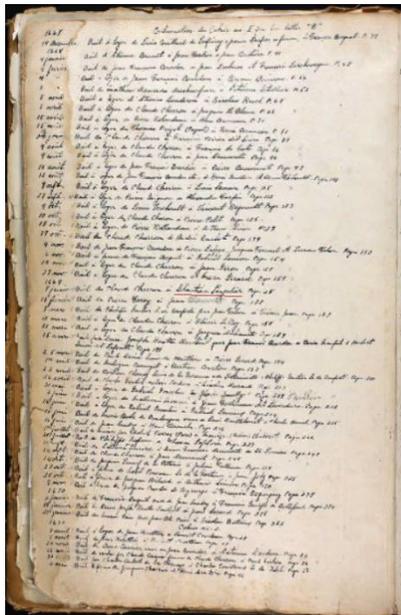
Date	Parties	Description
1667	Sébastien Langelier	...
1668
1669
1670
1671
1672
1673
1674
1675
1676
1677
1678
1679
1680
1681
1682
1683
1684
1685
1686
1687
1688
1689
1690
1691
1692
1693
1694
1695
1696
1697
1698
1699
1700

Transactions enregistrées pour
Sébastien Langelier
 et **Marie de Beauregard** au
 Québec, Canada, notarial
 Records, 1637-1935, Repertoires
 et index de notaires
 Saint Hyacinthe.

Repertoire des mandats de Sébastien Langelier, notaire

Date	Parties	Description
1667
1668
1669
1670
1671
1672
1673
1674
1675
1676
1677
1678
1679
1680
1681
1682
1683
1684
1685
1686
1687
1688
1689
1690
1691
1692
1693
1694
1695
1696
1697
1698
1699
1700

Dans un autre enregistrement de
 8 janvier 1667,
 Sebastian a loué des terres
 de Claude Charron
 devant le notaire
 Romain Becquet.



Nous savons que le 24 novembre 1673, **Sébastien et sa famille** vivaient sur une terre à Sillery, à environ deux milles et demi, de la ville. C'est là que son fils, **Pierre Langelier**, est enregistré comme étant né. Aussi, dans le livre: Québec, passé et présent; Une Histoire du Québec, 1608-1876, la section sur le cimetière du Mont Hermon note que:

*"Le premier colon français qui le possédait, le défrichait et le cultivait était un **Sébastien Langelier**, originaire de Normandie, près de Rouen."*



Vue de Sillery donnant sur la Rivière St-Laurent

Ce site est pittoresque et beau, en pente douce vers le Saint-Laurent, qui coule 200 pieds au-dessous de la falaise crevacée. Il est ombré par de grands arbres: chênes, pins, épinette et bouleau argenté.

Sillery était la première réserve indienne du Canada, établie dans une bay où les Algonquins faisaient la pêche aux anguilles. Initialement nommé en l'honneur de Saint-Joseph, la colonie devint le foyer de 40 familles chrétiennes algonquines, qui y vivaient la plus grande partie de l'année, sauf à la saison de chasse. Les missionnaires en Nouvelle-France, ont étudié avec les résidents indigènes de Sillery pour apprendre leurs langues avant d'aller dans des colonies plus éloignées. Bon nombre des indigènes de la communauté ont été victimes d'épidémies de nouvelles maladies infectieuses, auxquelles ils n'avaient pas d'immunité naturelle. La colonie fut largement dépeuplée à la fin des années 1680.

Sillery est nommé pour Noël Brûlart de Sillery (1577-1640), chevalier de Malte. Un diplomate français riche et prospère, il renonce aux biens du monde et devient prêtre catholique. Il a fourni les fonds pour l'établissement en 1638 d'une colonie pour les natifs américains convertis au catholicisme.

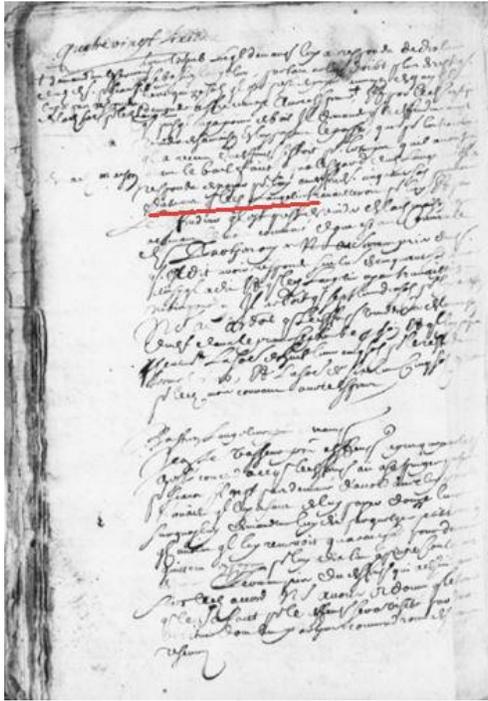
Le bord de l'eau de Sillery, était l'endroit où l'armée victorieuse du général Wolfe a débarqué en route pour la bataille sur les Plaines d'Abraham. Au fil du temps, la communauté s'est étendue jusqu'au sommet des hauteurs surplombant le fleuve Saint-Laurent. En 1760, pendant la guerre entre les français et les indiens, la bataille de Sainte-Foy fut combattue près de Sillery au cours d'une tentative par les français de reconquérir le Québec pris par les britanniques l'année précédente.

Il y a eu une autre affaire civile en 1674, entre **Sebastian Langelier** et Jean Routier. Sébastien a fait un appel de décision, mais l'appel a été rejeté.

*Appel rejeté de la sentence rendue par le Lieutenant Général de Québec en date du 4 décembre 1674, entre **Sébastien Langelier** et Jean Routier*

(Source: fonds Conseil souverain 10 décembre 1674)





En 1678, il y a eu une autre dispute au sujet d'un travail effectué pour Sébastien qui est allé au tribunal, les arbitres devaient être nommés par les parties pour résoudre la question.

Cause entre Sébastien Langelier, demandeur, et Jean Levasseur, défendeur; Il est fait mention de Pierre Coulon (Courault dit Coulon) et il est ordonné que le travail fait par le défendeur sera vérifié par deux arbitres, don't les parties conviendront

Source: Fonds Prévôté De Québec 12 août 1678)

Le recensement de 1681 montre la famille de **Sébastien Langelier** à la Haute ville de Québec: Sébastien l'Angelier 64; **Marie de Beauregard**, sa femme, 34; enfants: Charles 11, Pierre 7, Marie-(Anne) 4.

La date et le lieu exact de la mort de **Sébastien Langelier** sont inconnus. Certains ont dit qu'il est mort le 12 octobre 1682, cependant, aucun registre de funérailles n'a été identifié comme étant le sien. Nous savons que Sebastian est mort entre le 15 novembre 1681 et le 20 septembre 1682, date à laquelle son épouse, **Marie de Beauregard**, entra dans un nouveau contrat de mariage avec Etienne Gellineau. Au moment du second mariage de Marie, elle est enregistrée comme veuve de **Sébastien Langelier** et résidente de Sillery. Quand il mourut, Sebastian était âgé de 65 ans.

Dossier de mariage:

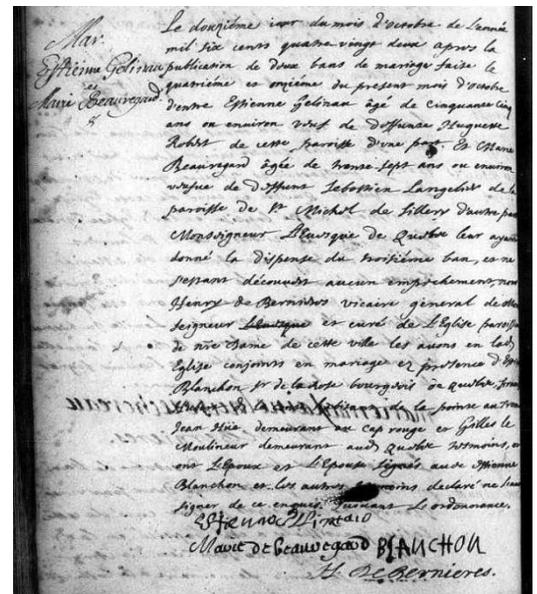
Marie de Beauregard, fille d'Olivier et Philippine Arduin et veuve de Sébastien Langelier, et **Etienne Gelinas**, fils de Charles et Catherine Durand et veuf de feu Huguette Robert,

12 octobre 1682, notre Dame de Québec.

Prêtre: H. de Bernieres

Témoins: Estienne Blanchon, Seigneur de la Rose, Bourgeois de Québec, François Hebert, Jean Hue, résident de Cap Rouge et Gilles le moulineur de Québec

Vers la fin de sa vie, Marie vit avec son mari dans la maison de leur fille Marie-Anne (Langelier), mariée à Pierre Rochereau, à qui Étienne vend ses terres à Bécancour. **Marie Beauregard meurt en 1715** et est enterrée le 24 octobre 1715, le record la met à environ 65 ans et déclare qu'elle a reçu les sacrements, mais ne donne aucune autre détail. D'autres sources affirment qu'elle est enterrée à Bécancour, une ville de l'autre côté du fleuve Saint-Laurent, à Trois-Rivières. D'autres sources disent qu'elle est enterrée à l'Islet. Etienne Gellineau a déménagé pour vivre avec son fils Etienne à Yamachiche. Il y restera jusqu'à sa mort (date inconnue).

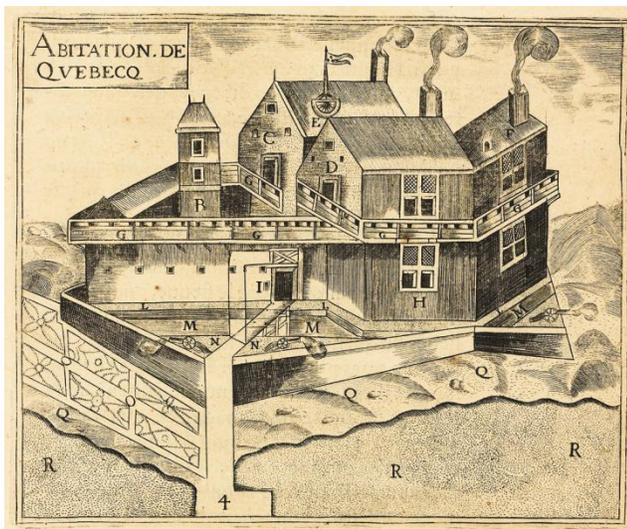


VIE FAMILIALE DES HABITANTS EN NOUVELLE-FRANCE

Le vocabulaire associé au nom « habitant » a changé au fil des ans. À la fin du XVIII^e siècle, le terme « habitant » s'appliquait à tous ceux qui habitaient les zones rurales et gagnaient leur vie en travaillant la terre, même s'ils n'en possédaient pas. Au XX^e siècle, l'habitant prit une connotation négative et référait à quelqu'un qui n'avaient pas les manières "à la mode" des urbanites. Plus récemment, l'habitant est devenu un personnage clé des efforts déployés par le Québec pour promouvoir le tourisme, en mettant en valeur la vie rurale et le caractère historique de la province. La littérature et les guides touristiques ont aidé à répandre l'idée que les populations rurales vivaient un mode de vie semblable à celui de leurs ancêtres en Nouvelle-France. Ces représentations artistiques et touristiques font de l'habitant le personnage typique du Canada français.



Habitant du Québec



La maison de Champlain à Québec

Le Système seigneurial

A partir de 1608, lorsque Samuel de Champlain fonda la ville de Québec, la colonisation de la Nouvelle-France fut lente et difficile. Beaucoup de colons sont morts jeunes en raison des conditions de climat rigoureux et des maladies très sévères. En 1630, il n'y avait que 103 colons vivant dans la colonie et en 1640, la population était de 355. Ces premiers habitants étaient des explorateurs, des aventuriers et des commerçants de fourrures. Champlain arrangea pour que de nombreux jeunes français vivent avec les Indigènes, ainsi apprennent leur langue et leurs coutumes ce qui aidait les Français à s'adapter à la vie en Amérique du Nord. Ces hommes, connus sous le nom de *coureurs des bois*, entrent en relation avec les tribus Algonquines et répandent l'influence française au sud et à l'ouest vers les Grands Lacs.

Etienne Brûlé, l'un des plus célèbres *coureurs des bois*, fut le premier explorateur européen à aller au-delà du fleuve Saint-Laurent. Il a vécu pendant des années parmi les tribus Huronnes à l'ouest des Grands Lacs, a appris leur langue, a adopté leur mode de vie, a exploré le pays et a généralement formé de bonnes relations avec les Indiens. C'était Brûlé qui enseignaient aux commerçants de fourrures et aux missionnaires Jésuites la langue huronne. Malgré ses nombreuses années de vie parmi eux, Brûlé a été poignardé à mort, son corps a été démembré, et ses restes ont été consommés par les villageois de la Tribu des Ours du peuple Huron, qui croyaient qu'il les avait trahi aux Iroquois. Il devint ainsi la première « crème brûlée ».



Etienne Brûlé, coureur des bois

En 1627, le *Système seigneurial* a été introduit en Nouvelle-France par le roi Louis XIV. Il a été créé par le conseiller du roi, le cardinal Richelieu, pour capitaliser sur le commerce de la fourrure en pleine croissance et pour coloniser et gérer la région. Richelieu voulait faire de la Nouvelle-France une importante colonie marchande et agricole qui serait aussi importante que les colonies anglaises au sud. Pour y parvenir, le roi a accordé à *la Compagnie des Cent-Associés* la propriété et le contrôle de toutes les terres entre le cercle Arctique au Nord, la Floride au Sud, le Lac Supérieur à l'Ouest et l'Océan Atlantique à l'est. La compagnie comptait 100 partenaires, lesquels étaient principalement des leaders de commerce et se sont vu accorder le monopole de l'ensemble du commerce (notamment la traite des fourrures) pendant quinze ans.

En échange de cette vaste concession foncière et des droits exclusifs de négociation qui lui sont attachés, la compagnie devait envoyer chaque année 200 personnes de France et soutenir chaque nouveau colon pendant trois ans en échange de leur travail. La compagnie était également tenue de fournir à chaque colonie trois prêtres (le roi les limitait aux colonies de catholiques romains). La compagnie avait le droit d'octroyer des successions aux *seigneurs* (barons coloniaux) en vertu des lois féodales de la France. De nombreuses subventions ont été accordées: certaines à des ordres religieux de prêtres et de religieuses, mais la plupart aux seigneurs laïcs qui, espérait-on, s'installeraient dans leurs domaines et investiraient pour créer des communautés sous domination féodale.



Communauté d'une Seigneurie
dans les années 1600

Ces subventions de seigneurie étaient destinées à être de grandes fermes avec des locataires. Le seigneur et ses locataires seraient supportés avec le développement de la ferme. Le concept était basé sur le principe médiéval de pas de terre sans son seigneur. Le plan était de donner des parcelles de terre en Nouvelle-France à des entrepreneurs qui le développeront en employant des ouvriers paysans pour rendre la terre convenable pour l'habitation. Un seigneur contrôla tout sur la seigneurie, y compris l'éducation, la police, les questions médicales, le mariage, la nourriture et l'abri. Le seigneur était responsable de la construction d'un moulin à farine, d'une église et d'autres éléments communs. En contrepartie, il pouvait collecter le loyer de ses locataires.

La famine et l'attaque des indiens étaient les plus grandes menaces pour les premiers colons. Quelques-uns des seigneurs sous la compagnie savaient que trouver des gens qui pouvaient cultiver dans le climat rude de la Nouvelle-France était vital au succès. Ces seigneurs avaient vécu les épreuves de la colonie eux-mêmes et compris le genre de personnes nécessaires pour faire une seigneurie réussie. Les colons n'auraient pas seulement à endurer et à survivre aux hivers rigoureux, aux indiens hostiles, à la famine, au travail éreintant, et à la région sauvage, mais ils devaient trouver un moyen de prospérer et de créer un nouveau foyer et un pays. Les ouvriers agricoles, les artisans nécessaires ont été recrutés et les recrues ont signé des contrats pour travailler pendant une période de temps stipulée en échange du paiement du coût du voyage et du passage de retour lorsque l'engagement a été achevé. Beaucoup de travailleurs ont utilisé leur argent pour acheter des droits fonciers de leurs seigneurs.

La Compagnie des Cent-Associés devait établir une colonie française de 4 000 avant 1643, ce qu'elle n'a pas fait. En 1650, la Nouvelle-France comptait seulement 700 colons. Parce que les Indiens ont fait la

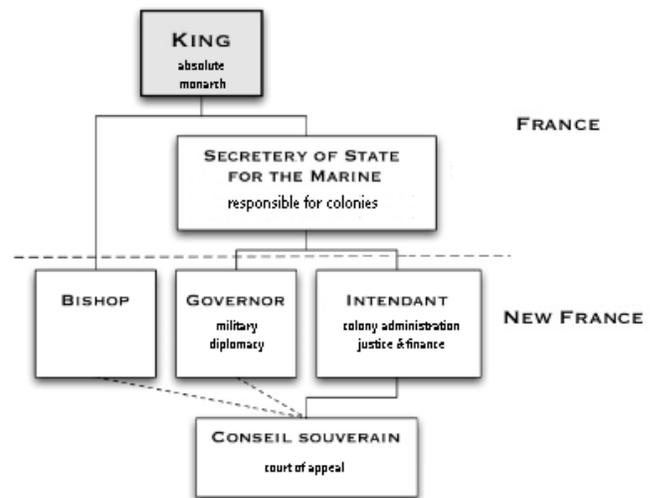
plupart du travail de chasse et de piégeage des animaux de la traite des fourrures, la compagnie avait besoin de peu d'employés français et a perdu intérêt à augmenter le peuplement. La Nouvelle-France, gravement sous peuplée, succomba presque complètement aux forces Iroquoises hostiles et la Vallée du Saint-Laurent fut régulièrement pillée par les colonies Anglaises au sud. En 1629, le Québec lui-même fut capturé et détenu par les anglais jusqu'en 1632, date à laquelle le traité de Saint-Germain retourna la région à la France.

Il est à noter que *Sébastien Langelier* a émigré en Nouvelle-France à l'époque de la compagnie des Cent-Associés. Il aurait pu être un coureurs des bois, négociateur de fourrures ou un des premiers fermiers locataires pour un seigneur, ou les deux.

En 1663, la Nouvelle-France devint finalement plus sécurisée lorsque le roi Louis XIV en fit une Province royale, en prenant le contrôle de la *Compagnie des cent-associés*. La Couronne commença alors à stimuler l'émigration vers la Nouvelle-France en payant des passages transatlantiques et en offrant d'autres incentives aux personnes désireuses de déménager. Le roi a également rendu la région plus sécurisée contre les attaques indiennes en envoyant une garnison française, le régiment de Carignan-Salières, au Québec. Le gouvernement de la colonie a été réformé selon les lignes de gouvernement de la France, avec le gouverneur général et l'intendant subordonnés au Ministre de la Marine en France.

En 1665, Jean Talon, comte d'Orsainville, a été envoyé par le ministre de la marine Jean-Baptiste Colbert en Nouvelle-France en tant que premier Intendant de la Justice, de l'Ordre Public et des Finances au Canada, en Acadie et à Terre-Neuve. Ces réformes ont limité le pouvoir de l'évêque de Québec, qui avait tenu la plus majorité du pouvoir après la mort de Champlain.

ROYAL GOVERNMENT 1663



Le système seigneurial a été considérablement élargi et raffiné par l'Intendant Talon. Talon essaya de forcer les seigneurs à résider réellement sur leur terre, et limita la grosseur des seigneuries, pour tenter de rendre plus de terres accessibles aux nouveaux colons. Le roi n'accorde la terre au seigneur qu'en premier lieu, à condition qu'il satisfasse certaines exigences. Le seigneur devait construire un manoir, un lieu de culte, un fort et un moulin. Il devait vivre sur sa terre ou embaucher une personne responsable pour le faire en son nom. Le seigneur était responsable de sa défense ainsi que d'agir en tant que juge en matière de litige.

Jean Talon, Comte d'Orsainville, Premier Intendant de la Nouvelle France

Le seigneur pouvait renoncer à la terre si elle n'a pas été défrichée dans un certain laps de temps. Cette condition prévint la vente de la terre par le seigneur, menant plutôt à être sous-accordée, habituellement par un bail, premièrement aux fermiers locataires, connus sous le nom de *censitaires* ou d'*habitants*, qui ont défriché la terre, construit des maisons et d'autres bâtiments, et ont cultivé la terre.

Quand un habitant a été accordé le titre de propriété il devait accepter une variété de charges annuelles et de restrictions. Chaque année, à une date fixée, l'habitant devait payer le loyer au Seigneur et l'intérêt connu sous le nom de cens et rentes. Cela pouvait être payé avec de l'argent provenant de la récolte ou du travail. Une fois que ce montant a été fixé, il ne pouvait pas être modifié, en raison de l'inflation ou le temps.



Tenants paying their yearly dues, in money or in produce, to their Seigneur

Bien que la rente se soit peu élevée selon les normes d'aujourd'hui, elle est souvent impayée année après année, et lorsque l'habitant meurt, ses héritiers ont dû couvrir à la fois le solde dû et les rentes accumulées. Il était moins fréquent que l'on pourrait penser pour le Seigneur ou le vendeur de saisir des biens en raison de rentes non payées. À quelques exceptions près, les seigneurs du XVIIIe siècle, les marchands et les commerçants de la colonie semblaient réticents à mettre leurs terres dans leurs mains. Au lieu de cela, pour augmenter la grandeur de leur propriété, les «grands» habitants – ceux qui possédaient les plus grandes fermes – saisissaient parfois des terres appartenant à leurs voisins, à qui ils avaient fourni des animaux, des travailleurs ou de l'argent. Ces habitants fortunés occupent souvent des postes comme le capitaine de milice ou le gardien de paroisse.

Parce que le locataire avait un titre clair à la propriété, il pourrait le vendre à quelqu'un d'autre. Le seigneur avait le droit de rédemption, de sorte que l'habitant devait théoriquement lui offrir la terre d'abord. La parcelle de terre pourrait alors être vendue ou échangée soit par l'habitant à qui elle avait été accordée, soit par ses héritiers.

Au départ, presque tous les seigneurs étaient des hommes mais avec la création du Gouvernement Royal en 1663, plus de la moitié étaient des femmes. Cela résultait du système français d'héritage égal, car de nombreux maris se joignaient à la traite des fourrures ou aux militaires. En outre, étant donné que la Nouvelle-France était une société violente et frontalière, de nombreux hommes moururent prématurément léguant leurs terres à leurs épouses.

L'habitant

Le statut d'habitant en Nouvelle-France venait avec certains privilèges et obligations. Les habitants étaient des propriétaires fonciers indépendants qui établissaient une ferme et cultivaient leurs propres propriétés. Un habitant était essentiellement libre de développer sa terre comme il le souhaitait, avec seulement quelques obligations envers son seigneur. En outre, pendant les premières années de la colonie, seuls les habitants avaient droit à la traite des fourrures à petite échelle.



Maison d'Habitant

Tous les devoirs d'un habitant envers son seigneur ont été précisés dans un contrat écrit qui ne pouvait être modifié arbitrairement à une date ultérieure. C'était un devoir pour l'habitant de travailler la terre du seigneur trois jours par année (appelé un corvée), ainsi que pour aider à construire des routes sur la seigneurie. Les habitants se sont engagés à broyer leur grain à la meule de leur seigneur et à fournir au seigneur un sac de farine sur 14. Les habitants devaient donner une part de tout poisson pêché ou bois coupé sur la seigneurie. Et, un treizième de sa récolte est allé soutenir le prêtre local et l'église dans la seigneurie (ce montant a été coupé en deux au début du XVIIe siècle). Enfin, chaque fois qu'un habitant vendait ou distribuait une partie ou la totalité de sa terre, sauf lors de sa mort, le seigneur revendiquait un douzième de la terre comme étant une taxe (appelée lods et ventes). Une différence importante entre le système seigneurial et le système féodal en France était que les habitants n'avaient pas de devoir militaire. En substance, les habitants étaient des individus libres et leurs seigneurs possédaient simplement un «paquet de droits spécifiques et limités sur l'activité productive dans ce territoire». La relation seigneur-habitant était celle où les deux parties étaient propriétaires de la terre, et divisaient les attributs de la propriété entre eux. Pour les habitants comme **Sébastien Langelier**, c'est beaucoup plus qu'ils ne pourraient jamais obtenir dans la France féodale.

La quête de richesses et la recherche d'une plus grande liberté individuelle ont inspiré la plupart des immigrants à voyager à la Nouvelle-France. Les profits tirés de la traite des fourrures, de la fourniture de provisions et de services au régime colonial français et à ses militaires offraient aux individus entreprenants une grande opportunité d'obtenir des richesses qui n'étaient pas autrement disponibles dans les métiers traditionnels ou l'agriculture. De nombreux agriculteurs ont augmenté leurs revenus de cette manière après avoir rempli leur obligation annuelle envers leur seigneur. Telle aurait été la vie de notre habitant, **Sébastien Langelier**.



Plan d'une Seigneurie typique en Nouvelle France

Dans la pratique, les terres seigneuriales et les fermes d'habitants ont été situées en longues bandes étroites le long des rives du fleuve Saint-Laurent, ses estuaires et d'autres rivières et ruisseaux, afin de maximiser la facilité de transit, le commerce et la communication en utilisant les voies navigables naturelles (notamment le fleuve Saint-Laurent) et les routes relativement peu nombreuses. Une parcelle désirable devait être directement entourée ou à proximité d'un système fluvial.

On peut voir aujourd'hui les vestiges du système de la seigneurie dans les cartes et les images satellitaires du Québec, le système foncier caractéristique du "*long lot*" formant encore la forme de base des champs de ferme et des clairières actuels, et aussi reflétés dans les limites historiques du comté le long du fleuve Saint-Laurent.

Curieusement, ce n'est que le 11 novembre 1970 que le dernier vestige du système seigneurial a été éliminé. C'est alors que les administrations municipales ont versé un paiement final à un fonds pour régler l'appartenance des terres manorales.

Vie d'habitant

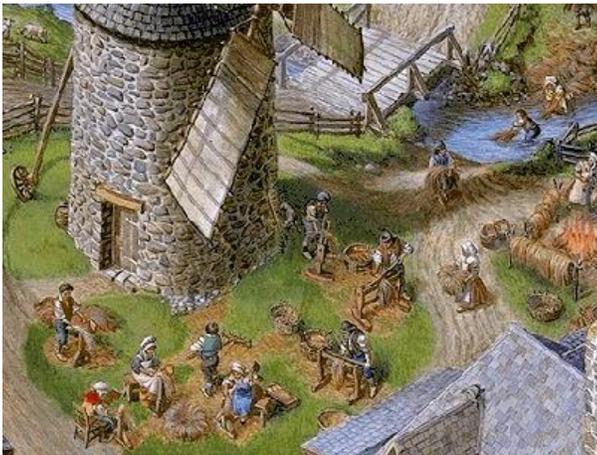
Les habitants de la Nouvelle-France représentaient 90% de la population laïque adulte.

Sébastien Langelier et Marie de Beauregard

vivaient confortablement, et certainement mieux que les paysans retournés en France, selon des registres relatifs à la vie des habitants de la Nouvelle-France. Ce n'était pas forcément une vie facile; les impôts étaient lourds (mais en fait moins que les impôts sous le féodalisme européen) et le travail était du soleil-jusqu'au crépuscule. La vie a été déterminée par les saisons. Il y avait une série de tâches apparemment sans fin. D'abord, une ferme a dû être construite. Puis la terre devait être débarrassée des roches, des rochers et des arbres. Les récoltes devaient être plantées, entretenues et récoltées. Réparations à la maison, grange, et l'équipement ont été des travaux constants. Sébastien a dû couper et transporter du bois de chauffage. Ensuite, il y avait les routines plus domestiques, la cuisine, le nettoyage, la fabrication de meubles, et l'éducation des enfants. En plus de tout cela, Sébastien a travaillé trois jours par an sur la terre de son seigneur et a aidé à construire des routes et des ponts. Tout en endurant un climat brutal, avec pratiquement aucune assistance extérieure, l'autosuffisant Sébastien a fait une nouvelle vie pour lui et sa famille. Pendant son temps libre, il pouvait gagner un revenu supplémentaire grâce à la menuiserie, la sculpture sur bois, la pêche, la traite des fourrures ou en utilisant d'autres abiletés. Sébastien et Marie pouvaient également prendre leurs surplus en ville pour les vendre, les échanger avec des marchands pour d'autres marchandises, ou les garder pour leur famille.



Traite de fourrures en Nouvelle France



Activité au moulin

Les terres de Sébastien étaient beaucoup plus grandes et de meilleure qualité que les agriculteurs européens. Et, il avait plus de possibilités de mobilité sociale en Nouvelle-France. Bien que l'Europe fut extrêmement classifié socialement, il était fréquent qu'un seigneur travaille aux côtés de ses locataires. Si les circonstances étaient propices, un habitant pourrait aussi devenir un seigneur et peut-être y parvenir en une seule génération. Certains habitants ont reçu des concessions de seigneuries, ou ils pouvaient acheter des seigneuries grâce à des revenus de la traite des fourrures ou d'autres sources. On les appelait seigneurs habitants. Nous ne pouvons pas dire avec certitude s'il s'agit d'un titre approprié pour **Sébastien Langelier**, mais nous savons qu'il possédait plusieurs propriétés foncières et possédait également un moulin.

Les familles d'habitants étaient très proches et autosuffisantes, fournissant plus de mains pour diviser le travail sur la ferme, et fournissant la sécurité pour les parents dans leur vieillesse. Plus tard dans les années 1700, les familles des habitants étaient grosses. Une famille sur cinq au XVIIIe siècle avait dix enfants ou plus. Les enfants sont habituellement restés avec la famille jusqu'à ce qu'ils se marient. Tous les gens, quel que soit leur âge ou leur sexe, travaillaient dans les champs et prenaient soin des animaux.



Marie de Beaugard aurait pris soin du potager à côté de la ferme et aurait été responsable pour les tâches ménagères telles que la cuisine, le nettoyage, les soins et l'éducation des jeunes enfants. Cependant, elle était bien plus qu'une compagne domestique et elle travaillait aussi côte à côte avec Sebastian dans les champs. En outre, parce que plus de femmes que d'hommes à l'époque étaient littérates, elle a peut-être pris soin du côté commercial de la ferme.

Famille travaillant sur la ferme en Nouvelle France

La famille de Sebastian et Marie était autosuffisante. Du blé qu'ils cultivaient, ils produisaient leur propre pain qui était l'aliment de base de leur alimentation. Parce que leur travaux étaient durs et demandaient beaucoup physiquement, ils avaient besoin d'un régime qui leur donnerait de l'énergie. En moyenne, chaque personne aurait mangé l'équivalent d'environ deux pains modernes complets de pain quotidiennement. Le lait, le fromage et d'autres produits laitiers provenaient de leurs vaches alors que leurs poules leur fournissaient les œufs. Ils ont obtenu leurs protéines avec les porcs et les vaches qu'ils abattaient ainsi que le gibier sauvage qu'ils chassaient ou poissons qu'ils attrapaient. Les pois et le maïs étaient les légumes les plus populaires. Le sirop d'érable était un régal printanier bienvenu. Ils ont normalement mangé quatre repas par jour, avec le repas principal dans la soirée. Le déjeuner et les repas de l'après-midi étaient généralement consommés dans les champs où ils travaillaient. Les vacances et les fêtes étaient constituées de repas plus somptueux qui pouvaient inclure le jambon ou le canard ou peut-être même l'orignal ou le cerf.



Habitant fermier



Le régime alimentaire de Sébastien et de sa famille était nettement meilleur que celui d'une famille équivalente européenne. Les plats traditionnels européens ont été améliorés par des spécialités locales apprises des tribus indigènes. En conséquence, l'espérance de vie de Sébastien, Marie et leur famille était plus longue que les fermiers féodaux du Vieux monde.

La famille de Sebastian Langelier était auto-suffisante en d'autres domaines que l'alimentation. Marie et sa fille Marie Anne ont fait tous les vêtements de la famille, ceux-ci avaient tendance à être pratiques et résistants. Ils ont également fait une longue liste d'articles ménagers

nécessaires, tels que des rideaux, des couvertures, des serviettes, du savon et des bougies. La famille a fabriqué tous leurs meubles, tables, chaises, bureaux, et autres. Ils s'amusaient et se récréaient en jouant des jeux ainsi qu'en chantant et en dansant.

Deux de leurs plus grandes célébrations, à l'exception de celles religieuses telles que Noël et Pâques, ont été le 11 de novembre et 1er mai. Le première a eu lieu au manoir du seigneur après que toutes les taxes ont été payées et les comptes réglés, marquant la fin de la moisson. Cette dernière, appelée le Jour de Mai, annonçait la venue du printemps et les familles d'habitants décoraient un poteau avec des banderoles colorées et dansaient autour de lui sur la propriété du seigneur.

Le rôle de l'Eglise

La Nouvelle-France était presque totalement peuplée par les catholiques romains, de sorte que l'impact de l'église était immense. L'église était là au début de leur vie avec le baptême, à la fin de leur vie avec l'administration des derniers rites et l'enterrement, et tout au cours de leur vie, avec des cérémonies spirituelles tels que la confirmation et le mariage. La religion prêchait non seulement l'instruction morale et spirituelle, elle était aussi le centre de la vie communautaire. Tout le monde allait à l'église une fois par semaine et socialisaient avant et après le service.



Notre Dame de Québec

Elle a été l'endroit pour de nombreuses célébrations à travers l'année. L'église a également maintenu des hôpitaux, dirigé des écoles, faisait la charité et était une puissance économique majeure avec les vastes étendues de terre qu'elle possédait et les dîmes annuelles qu'elle recevait.

Alors que plus des trois quarts de la population vivaient dans la campagne, une personne sur quatre en Nouvelle-France vivait dans une de ses villes en croissance. Les principales étaient situées sur le fleuve Saint-Laurent, souvent sur le site d'un ancien poste de traite des fourrures. **Sébastien et Marie** vivaient à Sillery à environ 5 km du cœur de la vieille ville de Québec, la capitale et la plus grande ville de la Nouvelle-France. C'était le port principal de la colonie où les marchands et les artisans établissaient leurs lieux d'affaires au bords du fleuve dans la Basse Ville tandis que les riches, l'église, et les institutions gouvernementales se situaient dans la Haute Ville. Les conditions de la ville étaient assez primitives. Avant le mi-1700 la plupart des maisons étaient des structures en bois ou en rondins et étaient souvent détruites par des incendies. La grande majorité des gens louaient un espace dans des maisons de locations en raison du coût élevé de posséder une maison. Après le mi-1700 la plupart des maisons ont été faites de pierres. Les ordures ont été jetées dans les rues et ces rues de terre étaient étroites et encombrées avec les gens et les animaux. Dans la chaleur, elles étaient incroyablement poussiéreuses et après une grosse pluie, devenaient un bol de boue. Il y avait beaucoup de violence, d'incendies et petits vols.



Transport

Les transports en Nouvelle-France étaient très limités. Cela ajoutait à la nécessité d'autonomie pour ceux qui vivaient dans la campagne. La route par l'eau, le fleuve Saint-Laurent et ses affluents, ont fourni le meilleur système de transport en commun ainsi qu'une source d'irrigation. Les indiens ont instruit les français sur l'utilisation des canots d'écorce de bouleau, qui sont devenus largement utilisés dans trois des quatre saisons de l'année. En hiver, les français empruntait un autre moyen de transport pour se déplacer sur neige, la raquette. Les carioles étaient des traîneaux avec des coureurs qui étaient tirés soit par des chevaux ou des chiens.

Aubergistes et propriétaires de taverne

L'histoire de l'hôtellerie en Nouvelle-France a débuté le 19 Septembre 1648, avec la *Communauté Des Habitants De Québec* donnant la permission d'ouvrir une pâtisserie et une hôtellerie sur la place publique près de l'Eglise de Québec. A l'époque, la fourniture d'un logement en échange du paiement était une nouvelle idée.

Dans le *Dictionnaire De La Furetière* publié en 1690, le mot hôtellerie est défini comme un établissement meublé gardé par un Hostetler qui fournit l'hébergement et les repas aux voyageurs et autres clients payants. Le mot Hostetler est défini comme quelqu'un qui garde un établissement avec des meubles et des provisions... qui offre l'hébergement et les repas aux voyageurs ou aux personnes sans adresse fixe. Une taverne était un endroit qui offrait de la nourriture et des boissons à consommer sur place. Par conséquent, les auberges et les tavernes étaient tous des endroits où les gens pouvaient socialiser.



Une taverne en Nouvelle France

Les documents d'archives montrent au moins 262 propriétaires ou gérants d'auberges au Québec entre 1648 et 1760. Environ deux tiers d'entre eux possédaient une taverne avant d'ouvrir une auberge. La ville ne manquait pas de ce type d'établissement car il y avait un aubergiste ou un propriétaire de taverne pour chaque 100 à 130 habitants entre 1716 et 1744.

A l'extérieur de la ville de Québec, chaque village avait une auberge ou une taverne pour recevoir des voyageurs ou des habitants qui assistaient à la messe dans la paroisse. Certains avaient deux ou trois de ces établissements. En outre, tous les forts avaient une cantine où les soldats pouvaient acheter du tabac et des boissons.

A l'exception d'un panneau de signalisation tel qu'exigé par la loi, de l'extérieur il n'était pas possible de distinguer les auberges des résidences



Réunion sociale à la taverne locale

et ces lieux de rencontre faisaient partie généralement des maisons de leurs propriétaires, contrairement aux hôtels et bars d'aujourd'hui.



Une typique taverne rurale en Nouvelle France

Puisque la plupart des aubergistes et des propriétaires de taverne ont acheté ou loué une seule maison, c'est là que leurs activités commerciales ont eu lieu. Avec l'auberge située dans leur maison-la cuisine familiale était le centre de l'activité et la plupart des clients ont été reçus dans la cuisine. Chaque membre de la famille a aidé, en particulier la femme de l'aubergiste. Bien que le mari détenait habituellement la licence, la femme était toujours une partenaire importante et souvent celle qui gérait l'entreprise.

Au Québec, 10 à 15% des propriétaires étaient des femmes. Plusieurs femmes ont repris l'entreprise lorsque leur mari est mort, et d'autres ont géré l'entreprise pendant que leurs maris travaillaient ailleurs. Pour beaucoup de gens, l'auberge a fourni un revenu supplémentaire important. Le commerce n'était pas difficile à apprendre et la seule exigence était d'obtenir l'autorisation écrite d'opération. Les gens pouvaient devenir aubergistes ou propriétaires de taverne du jour au lendemain.

Le grand nombre d'établissements pour boire en Nouvelle-France révèle que les Canadiens étaient assez partiels vis-à-vis la boisson. Les nombreuses lettres pastorales émises par l'évêque et le prêchement par le clergé contre la vente d'alcool soutiennent cette observation.

Au fil du temps, certaines restrictions ont été imposées. Dans la ville de Québec, les dossiers ne montrent qu'une trentaine de violations avant 1700, dont les trois quarts se rapportent à des tavernes sans signe. Les autres violateurs avaient vendu des boissons alcoolisées pendant les services religieux, toléré l'ivresse dans leurs établissements et «servi du vin» en dehors des heures d'ouverture. Seules trois licences d'alcool ont été révoquées. Dans quelques endroits, des amendes ont été émises pour la vente d'alcool (autre que la bière et le cidre) aux Indiens.

Les dossiers de la Cour révèlent une longue liste de problèmes causés par les auberges, y compris: les jurons et blasphèmes entendus dans les rues, l'absentéisme des travailleurs et le travail en retard, les salaires gaspillés dans les tavernes par des maris ou des épouses, des vols prémédités, des disputes et des combats, quelques duels, et même le meurtre d'un propriétaire de taverne par un client ivre.

Malgré leur réputation de lieux de débauche, rien ne prouve que les tavernes soient reliées à la prostitution. Certains clients intoxiqués insultaient les aubergistes féminines en les qualifiant de noms associés à la prostitution, et certaines femmes bien connues n'hésitaient pas à vendre leurs charmes, mais elles étaient des exceptions.

RÉFLEXIONS FINALES SUR L'HISTOIRE DE LA FAMILLE LANGELIER

Ce qui a commencé comme un simple projet pour en savoir plus sur notre ascendance **Langelier** en Nouvelle-France, s'est transformé en un voyage étonnant à travers l'histoire de l'Amérique du Nord et un retour dans le temps pendant l'évolution du Royaume de France jusqu'à la chute de l'Empire Romain. En fin de compte, nous avons pu reconstruire l'arbre de notre famille en reculant de 10 générations en Amérique et plus de 1 000 ans en Europe. En cours de route, nous avons découvert des liens remarquables- à la royauté, aux gens qui ont influencé l'évolution de la culture occidentale et aux gens communs avec des histoires peu communes.

Notre premier objectif était d'identifier, compiler et documenter **les ancêtres Langelier** aussi loin que les données le permettraient. Deuxièmement, nous voulions créer une image détaillée du contexte historique dans lequel vivaient nos ancêtres; d'expliquer non seulement qui sont nos ancêtres, mais aussi comment leur vie a été définie par les gens et les événements qui les entouraient. Troisièmement, nous révélons de nombreux faits et anecdotes surprenants sur notre famille. Quatrièmement, nous découvrons et corrigeons un certain nombre d'erreurs et d'incohérences historiques et généalogiques. Dans tout cela, nous essayons de fournir une documentation précise de nos découvertes.

Notre objectif principal était de rassembler autant d'informations que possible dans un document qui servirait de source complète pour les générations futures. Nous savons à quel point la recherche sur l'histoire familiale est difficile, complexe et embrouillante. Nous croyons que notre travail pour identifier, compiler et documenter les ancêtres Langelier aussi loin que les données actuelles le permettent rendra plus facile pour d'autres Langelier d'en savoir plus sur leurs ancêtres. Non seulement cela, mais ils peuvent voir le contexte historique dans lequel nos ancêtres vivaient, comprendre comment leur vie a été définie par les gens et les événements qui les entouraient, et prendre plaisir à découvrir quelques histoires étonnantes sur notre famille.

Ici notre intention n'est pas de répéter les informations présentées précédemment, plutôt, nous voulons maintenant offrir quelques interprétations importantes.

Tout d'abord, nous avons appris sur **la variante orthographique de Langelier**: Anelier, Angelier, l'Angelier, Angely, l'Angely, Anglois, Langlois, Langlais, Langle, Langevin, l'angevin, Langeviniere, et Langevinaye entre autres. Nous avons également appris que la France du Moyen âge était un grand pays avec peu de gens largement dispersés et très localisés parce que les voyages étaient difficiles. Il y avait des mariages mixtes au sein des familles et certainement parmi les variantes de nom de famille énumérées ci-dessus. En particulier parmi la classe noble, les mariages ont été arrangés pour renforcer les alliances familiales. Donc, pour le dire simplement, si nous regardons en arrière, **il est très probable que tout le monde est lié à tout le monde.**

Nous avons appris que beaucoup de Langelier étaient des membres de la noblesse avec des titres, des successions et des possessions foncières significatives. Ils n'étaient ni des rois, ni des princes, mais des sieurs ou des seigneurs. Il est très possible que les Langeliers descendent des comtes d'Anjou (l'Angevins) et/ou des ducs de Bretagne. Mais même si ce n'est pas le cas, **les Langelier étaient des nobles vassaux alliés à ces familles et aussi aux rois de France et d'Angleterre.** Le mouvement géographique de la famille Langelier au fil du temps suit notamment les Angevins avec des arrêts en Bretagne, en Normandie et en Angleterre.

Pas tous les **Langeliers** étaient nobles, beaucoup étaient des membres des bourgeois et de l'église. Mais, d'après les informations présentées, il est facile de comprendre comment les membres des familles nobles sont devenus des marchands bourgeois, des artisans, des guérisseurs, des médecins et des administrateurs dans le gouvernement. Certains seraient des fils plus jeunes, sans héritages de terres ou de titres, qui devaient forger leurs propres destins. Le succès d'un si grand nombre de ces bourgeois Langelier indique qu'ils avaient le soutien de la famille et ont certainement tiré profit des liens nobles et royaux de la famille. Les exemples sont: le jeune **Nicolas Langelier** entre dans le ministère, pas comme un prêtre, mais comme un évêque; **Sébastien Langelier** (le premier) et **Michel Langelier** détiennent tous deux des positions importantes de haut niveau dans l'administration du roi, respectivement sous le contrôle des guerres et huissier des requêtes de l'hôtel; et, enfin, les parrains de **Sébastien Langelier** (notre ancêtre canadien) sont l'épouse du maire de Rouen (la deuxième plus grande ville de France) et l'Archevêque, le seigneur de Beaugard et un conseiller influent du roi.

L'histoire révèle quelques **caractéristiques importantes de la famille Langelier**. La plupart sont très bien éduqués avec certains servant de tuteurs et de conseillers à la haute noblesse et la royauté. Beaucoup de Langelier excellent dans leurs professions comme tisserands, broderers, guérisseurs, écrivains, imprimeurs, éditeurs, libraires, fermiers et commerçants. Les Langelier, la famille du libraire parisien, ont eu une influence majeure sur le développement de la langue et de la littérature Française. Beaucoup d'autres ont participé activement à la gouvernance villageoise, provinciale et royale. Tous étaient dédiés à leur famille et à leur vie familiale. Une caractéristique dominante est leur foi en Dieu et leur service à l'église, qu'ils soient protestants Langelier ou catholiques Langelier.

Malgré nos meilleurs efforts, certains mystères persévèrent. La lignée de **Sébastien Langelier** (ou ancêtre canadien) apporte encore de la confusion. Il ne fait aucun doute que le bébé Sébastien est un personnage significatif, mais son héritage n'est pas clairement documenté. De même, le patrimoine de **Michel Langelier** manque de documentation. Dans les deux cas, nous devons nous fonder sur des preuves circonstancielles. Aussi, la descendance indienne de la famille détient encore des mystères. Bien que nous ayons confirmé la descendance indienne à travers la lignée de la famille Giroux, les légendes familiales disent que la lignée de la famille Langelier a des ancêtres Indiens ou Métis que nous n'avons pas pu documenter. Enfin, l'analyse de l'ADN montre 6.9% de sang américain mélangé dans nos gènes, mais il ne révèle aucun lien avec une tribu indigène ou culture. En fait, ce rapport ADN lui-même apporte de la confusion. Nous attendons une explication plus détaillée.

Enfin, nous espérons simplement que nos lecteurs ont apprécié cette révélation de l'histoire riche et fascinante de la famille Langelier, une dynastie durable en France et parmi les premiers pionniers en Amérique du Nord.



APPENDIX A

QUELQUES NOTABLES DU NOM LANGELIER (APRÈS 1700)

Les pages suivantes présentent des informations sur quelques-uns de nos Ancêtres Langelier après le temps de Sébastien Langelier.

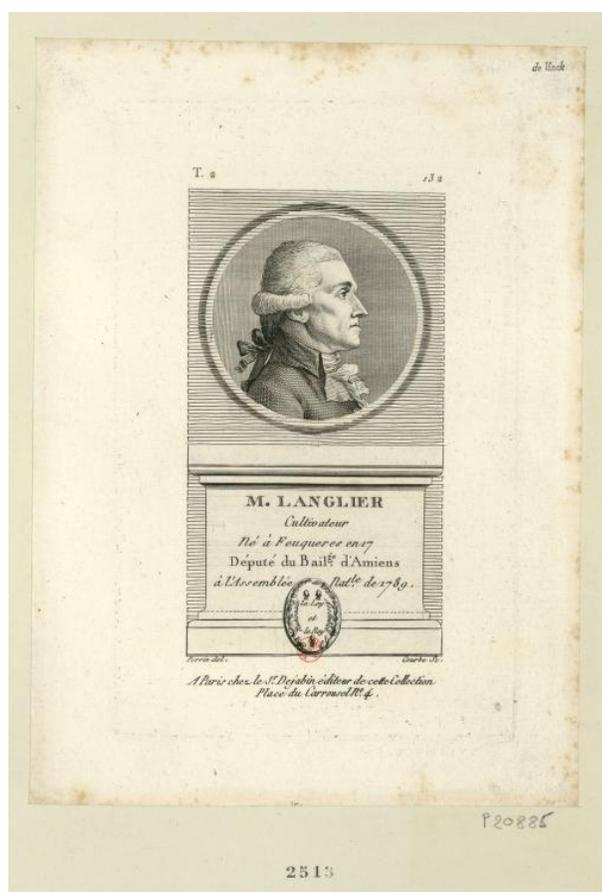
- **Charles Langlier/Lenglier** (1748-1807), agriculteur français et politicien. Député de la troisième succession des États généraux (1789) et premier maire de la ville de Grandvillers, France (1800). (Plus d'informations sur les pages suivantes)
- **Sir François Xavier Langelier** (1838-1915), avocat canadien, professeur, journaliste, politicien et auteur, le 10e lieutenant-gouverneur du Québec (1911-1915). (Plus d'informations sur les pages suivantes)
- **Charles Langelier** (1850-1920), avocat, politicien, juge, journaliste et auteur canadien, membre de l'Assemblée Législative du Québec pour Lévis (1898-1901). (Plus d'informations sur les pages suivantes)
- **Jean-Chrysostome Langelier** (1845-1910), avocat et auteur canadien. (Plus d'informations sur les pages suivantes)
- **Louis F. Langelier** (1874-??), politicien républicain américain, candidat au poste de Représentant Américain du 14e arrondissement du Massachusetts, 1918; Membre du Conseil Municipal, Quincy Massachusetts, 1900; Président, Commission d'enquête, 1948. (Plus d'informations sur les pages suivantes)
- **Albert D. Langelier**, politicien démocrate américain, membre de la Chambre des Représentants de l'Etat du Maine du comté d'Androscoggin, 1919-20; Président du Conseil Municipal, Lewiston, Maine, 1908-1910; (Aucune autre information n'est disponible)
- **Wilfred F. Langelier** (1886-1981), professeur de Génie Civil, Université de Californie à Berkeley, créateur de l'Index de Saturation Langelier. (Plus d'informations sur les pages suivantes)
- **David Langelier** (1883-1922), politicien canadien et Maire d'Eastview (Ontario) (1931-1932). (Plus d'informations sur les pages suivantes)
- **Langeliers en Angleterre et à Antigua.** (Plus d'informations sur les pages suivantes)
- **Alice Langelier** (début des années 1900), journaliste américaine reportant de France et pionnière en radiodiffusion. (Plus d'informations sur les pages suivantes)
- **Emile Langelier**, Scotland. L'un des plus anciens meurtres mystérieux non résolus de l'Ecosse. (Plus d'informations sur les pages suivantes)
- **Langelier Manufacturing Company**, Providence, Rhode Island. (Plus d'informations sur les pages suivantes)
- **Autre ancêtres Langelier dans l'Histoire du Monde.** The Angels, Emperors of Byzantium. (Plus d'informations sur les pages suivantes)

BLANK

Charles Langlier/Lenglier était un agriculteur français et homme politique pendant la Révolution. Il est né le 22 mars 1748 dans la ville de Feuquières, dans le district de l'Oise en Normandie et est décédé le 2 juin 1807 à Grandvilliers (Oise). Charles était le fils de **Francois Langlier** (né 1704), un marchand de Feuquières. (Source: *Inventaire Sommaire Des Archives Départementales Antérieures À...*, volume 1, par Archives départementales de l'Oise)

Charles était un important propriétaire foncier/agriculteur à Feuquières. Il a également été député du troisième État dans les États généraux de 1789 pour le bailliage d'Amiens. Plus tard, il était juge au Tribunal pénal (1793), et était également receveur du district de Grandvilliers et maire de la ville jusqu'à sa mort en 1807. (Source: "Charles Lenglier", par Robert Adolphe et Gaston Cougny, *Dictionary Of Français Parlementaires, 1889-1891*)

NOTE: Feuqueres et Grandvilliers sont 50 milles à l'est de Fresquiennes



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

VI [états généraux.]
ARCHIVES PARLEMENTAIRES, [1789.]

LISTE

DES NOMS ET QUALITÉS DE MESSIEURS
 LES DÉPUTÉS ET SUPPLÉANTS
 A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

DRESSÉE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE
 DE SÉNÉCHAUSSÉES ET BAILLIAGES.

AMIENS ET HAM (Bailliage d').

- Clergé. — Machault (de), évêque d'Amiens, abbé de Valoires.
 Fournier, curé d'Heilly, démissionnaire.
- Suppléant. — Le Febvre, curé de Neuilly.
- Noblesse. — HavrédeCroï (leducd')f seigneur de Wailly,
 grand d'Espagne.
 Noailles (de), prince de Poix, chevalier des ordres
 du Roi et delà Toison d'Or, capitaine des gardes
 du corps, gouverneur de Versailles, etc.,
 démissionnaire.
- Suppléant. — Gomer (de), d'Amiens.
- Tiers-état. — Le Roux, négociant à Amiené, ancien maire de la vill
 Laurendeau, avocat à Amiens.
 Douchet, laboureur et cultivateur au Hamel;
- Langlier**, propriétaire et cultivateur à Feuquierres.
- Suppléant. — Berville, procureur à Amiens.

CE QUI SUIT EST UNE TRADUCTION D'UNE SÉRIE D'ARTICLES SUR LES MAIRES DE GRANDVILLIERS

Le premier maire de la ville a été enterré dans le cimetière entourant la chapelle: CHARLES LENGIER

Une autre particularité de cet ancien cimetière fut d'avoir eu, parmi ses tombes, celle du premier maire de Grandvilliers.

Nous allons donc parler de ce premier maire après la révolution à partir de 1800, Charles Lenglier. C'est aussi une occasion de restaurer une vérité, car ce premier maire s'est vu être confondu probablement avec une autre personne et avoir ainsi perdu sa personnalité dans l'histoire.

En effet, en consultant l'Internet, nous pouvons voir Charles Lenglier, avec une date de naissance inconnue à Feuquières dans la Somme et mort à Amiens en 1794. D'une part, il est normal de ne pas avoir trouvé sa date de naissance à Feuquières dans la Somme, cependant sa date de décès doit peut-être correspondre avec une date d'un autre personnage! Il y avait bien des Langlier dans Feuquières-En Vimeu, mais avec un A.

Selon l'abbé Louis Meister, curé d'Halloy puis Doyen de Grandvilliers, éminent historien local et membre de la Société académique de l'Oise, l'erreur fut transmise au XIXe siècle par le docteur Robinet qui a assisté à la naissance de Charles Lenglier à Feuquières-en-Vimeu. Cette information erronée lui avait été transmise par les historiens Adolphe Robert et Gaston Cougny dans leur monumental "Dictionnaire des parlementaires français". Bien entendu, loin de nous, la nécessité de critiquer une telle somme de travail. Les erreurs sont parfois difficiles à éviter si on ne revient pas aux sources.

Selon le père Meister, voici la biographie de notre premier maire de Grandvilliers: Charles Lenglier est né à Feuquières, près de Grandvilliers, le 22 mars 1748, de Charles Lenglier, laboureur et receveur de Monceau et de Marie-Antoinette Gravet (d'après le registre paroissial de Feuquières). Il était cultivateur à Feuquières, lorsqu'il fut élu député du Tiers aux États généraux, pour le bailliage d'Amiens, avec 120 voix sur 230. Il y siégea là du 4 Avril 1789 au 30 Septembre 1791.

Le 13 mars 1793, il devint juré au Tribunal révolutionnaire, puis préposé aux reçus du district de Grandvilliers. Il a été nommé maire de Grandvilliers le 14 germinal de l'année VIII (4 Avril 1800), selon le registre de délibération des Archives municipales de notre ville. Il conserva cette fonction jusqu'à sa mort le 2 juin 1807. Sa femme était Julie Leroux, née à Rieux-le Hamel en 1769 et mourut en 1827. Elle était la présidente des dames de charité de Grandvilliers. Ils reposaient donc tous deux près du vieux Calvaire. Le tombeau formait un mausolée entouré d'une grille.

Il semble que l'on peut distinguer le nom de Lenglier, sur cette tombe déjà abandonné en 1896, il pourrait être le tombeau de notre premier maire. Il a probablement été détruit en 1949, lorsque l'ancien cimetière a été déplacé pour la construction de Saint-Jean HLM, Le cimetière n'est plus!



Ce qui suit provient des Archives nationales de France et montre que les ancêtres de Charles Langlier étaient présents à Feuquières, en Normandie, à une date beaucoup plus loin dans le temps.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SOMME

Seigneurie de Feuquières et de Saint-Arnoult²². – Hommage rendu à l'abbaye de Saint Germer de Fly pour le fief Mesnil et la Mairie d'Amuchi (1712). Justice de Feuquières: sentences relatives à la succession de **Jean Langlier** et de Barbe Chrétien (1662-1672), interrogatoire de **Louis Langlier** accusé d'avoir volé des ablais (1685). Fief Suart, sis à Feuquières: acquêts (1530), aveu à la seigneurie de Feuquières (1539), relief (1525). Censives: reconnaissances, saisies de terres au profit de Pierre Le Fort sieur de la Buaille (1659-1719), procédure contre les héritiers Bohorel pour défaut de déclaration d'une mesure (1787). 1525

BLANK

L'honorable **Sir François-Xavier Langelier** était un homme d'État Canadien et un Lieutenant-Gouverneur du Québec.

"Il est de descendance très distinguée, et il est l'un des plus respectés, capables et éduqués des gentlemen Canadiens-Français, qui a pris une part de leader dans la vie publique du Canada, et par ses réussites brillantes, son éducation avancée et sa capacité administrative, a servi comme inspiration et exemple brillant à tous ceux qui gagneraient hautement la confiance et l'estime de leurs compatriotes."

François-Xavier est né le 24 décembre 1838 à Sainte-Rosalie, une ancienne ville qui fait maintenant partie de Saint-Hyacinthe, au Québec. Ses parents étaient **Louis-Sébastien Langelier**, un fermier, et Julie Esther Cassault. Son frère, **Charles Langelier**, un autre ancêtre notable, était également Ministre du Parlement (1887 à 1890).

François-Xavier étudia au Collège St-Hyacinthe, à l'Université Laval LL. B., 1860; LL. L., avec grande distinction, 1861; LL. D., 1861), et l'Université de Paris, France. Bien qu'il ait été appelé au barreau, il n'a pas pratiqué le droit immédiatement. Au lieu de cela, à la suggestion de son oncle l'abbé Louis-Jacques Casault, il a poursuivi sa formation juridique à l'Université de Paris (1861-1863). il reçut par la suite des doctorats honoraires en droit de l'Université de Paris (1878), Université Laval (1878), Bishop's College (1903) et a été élu membre de la Société royale du Canada (1909).



Monsieur François Langelier
10th Lieutenant Gouverneur de Québec
May 5, 1911 – 8 Février 1915

Sir François-Xavier a été marié deux fois:

- Virginie Sarah Sophie Légaré (1884) avec 3 enfants: Adolphe François Ignace (1864-1883); Marie Julie Virginie (1866-1868); Arthur Joseph Pamphile (1869-1871); un enfant est mort à la naissance.
- Marie Louise Braun (1892) avec quatre enfants: Arthur Joseph (1886-1979); Juliette (1894-?); Francis (1897-?); et, Francis Braun (un capitaine dans l'armée, blessé 3 fois et a reçu la croix militaire pour bravoure).

Sir François-Xavier fut d'abord anobli en 1907; Il fut plus tard fait chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en Angleterre en 1912; et en 1913, il est fait chevalier commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges (KCMG). L'ordre le plus distingué de Saint-Michel et Saint-Georges est un ordre de chevalerie britannique fondé en 1818 par le Prince Régent, plus tard le roi George IV. Il est nommé en l'honneur de deux saints militaires, Saint-Michel et Saint-Georges. L'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges est décerné à ceux qui détiennent des commandements ou des positions élevées au sein de l'Empire britannique ou qui rendent un service non militaire extraordinaire ou important dans un pays étranger.

François-Xavier meurt le 8 février 1915 à Spencer Wood, à Sillery (Québec). Il avait 76 ans.

En religion, Sir François-Xavier Langelier était un Catholique romain et en politique, il était Libéral. Dans sa vie professionnelle, il était avocat, professeur, journaliste, auteur et politicien.

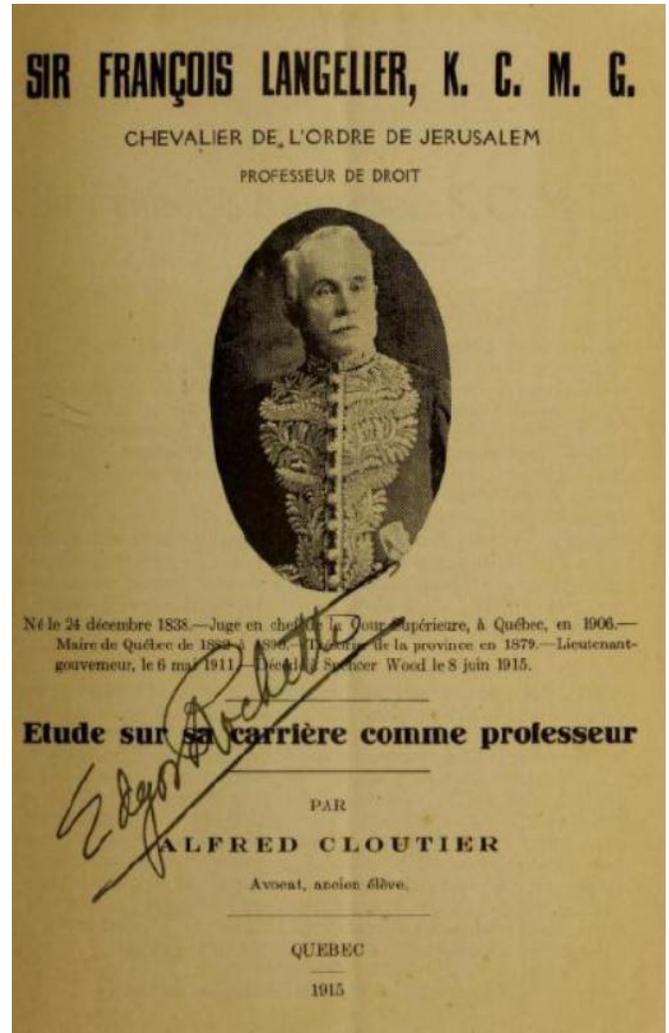
Sir François-Xavier était un juriste qui partageait ses connaissances en tant que membre de la faculté de droit de l'Université Laval. Il a également été doyen de la faculté et membre du Conseil de l'Université. L'un des rares juristes de sa génération à étudier à l'étranger, il a été nommé professeur agrégé à la faculté de droit à l'Université Laval à son retour et est devenu professeur titulaire en 1865. Il a enseigné les cours de droit civil, de droit romain et de droit administratif. Il a également enseigné l'économie politique à la faculté des arts en tant que professeur agrégé. Ses classes étaient populaires parce que son langage clair, précis et simple a été facilement compris par les étudiants. Les étudiants ont dit qu'il avait "la capacité exceptionnelle et merveilleuse de comprendre la loi à fond et de se faire aimer par les autres."

La publication de deux œuvres littéraires ont couronné sa carrière académique: *De la preuve en matière civile et commerciale* (Québec, 1894) et *Cours de droit civil de la province de Québec* (6V., Montréal, 1905 – 11). Plus commentaire que traité, le second est une analyse méticuleuse, parfois audacieuse, des articles du code civil qui est encore utilisé par les avocats et les juges. Il a également été engagé pendant de nombreuses années dans l'administration de l'Université Laval, servant comme registraire de la faculté de droit et son doyen. Il fut aussi membre du Conseil de l'université de 1872 jusqu'à sa mort.

En droit, Sir François-Xavier a exercé avec succès sa profession avec son frère Charles dans la ville de Québec à partir de 1876. Il a également été l'un des leaders du Barreau dans la ville, la province et le pays:

- Le Conseiller du Roi pour la Province de Québec (1878);
- Le Procureur du Roi pour le Gouvernement du Dominion (1880);
- Batonnier/Président du Barreau de Québec (1887);
- Batonnier-général/Président du Barreau Provincial du Québec (1888);
- Vice-Président de l'Association du Barreau Canadien
- Il était un Juge puîné (ordinaire) de la Cour Suprême de la Province de Québec (1898);
- Juge en Chef Intérimaire du District de Québec (1906).

Son cas le plus célèbre est peut-être une poursuite civile concernant l'interférence des clercs dans le processus électoral. Dans une pétition pour annuler une élection, François-Xavier a fait valoir que les curés avaient rappelé les horreurs de la Révolution Française avec son massacre de prêtres et la destruction de la religion; ils avaient fait craindre à leur peuple une mort soudaine, avaient parlé de faux prophètes, de faux Christs, et de serpents venimeux, et avaient évoqué "devant leurs yeux terrifiés des



fantômes horribles et l'abîme qui menaçait de les engloutir." Le juge a nié la pétition de François-Xavier, statuant que le clergé bénéficiait d'une immunité dans les questions d'issues morales comme une élection, et leurs actions étaient exemptées du contrôle de l'État. L'affaire apparut devant la Cour suprême du Canada qui a renversé la décision du juge et a déclaré qu'une influence indue avait été exercée en contravention des lois électorales fédérales. Les évêques de l'église étaient mécontents de ce verdict. François-Xavier a été accusé d'avoir traîné le clergé devant les tribunaux d'une manière injuste et indigne. Les journaux catholiques conservateurs voyaient dans ses actions "un manque de piété, une hérésie, une rébellion contre l'Eglise", et beaucoup demandaient son congédiement par l'Université. Plus tard François-Xavier admit que s'il avait prévu les répercussions de ce cas, il ne l'aurait jamais accepté. Il a même dû se justifier à son archevêque, qui a finalement convenu qu'il avait raison.

Dans la vie politique, Sir François-Xavier Langelier était libéral en matière politique et économique. Dans le contexte historique, il était un collaborateur des grandes figures de son temps: Mackenzie, Blake et Laurier. Bien qu'il ait d'abord été un candidat non élu à l'Assemblée législative du Québec, François-Xavier a ensuite eu une brillante carrière politique:

- Membre du Parlement Canadien pour le Québec-Centre (1887 – 1898);
- Membre du Parlement Canadien pour Mégantic (1884 – 1887);
- Maire de Québec (1882 – 1890);
- Membre de l'Assemblée Législative du Québec pour Portneuf (1878 – 1881);
- Membre de l'Assemblée Législative du Québec pour Montmagny (1873 – 1875);
- Commissaire des terres de la Couronne (1878-1879);
- Trésorier de la Province de Québec (1879);
- Membre du Conseil de l'instruction publique du Québec (1888-1911);
- Le signataire du discours du Parti libéral au Pape (1896), résultant à la nomination d'un Alegate Papal au Canada;
- Membre du Conseil Arbitral (1891) qui a réglé les questions en suspens entre le Dominion et les provinces du Québec et de l'Ontario en ce qui concerne la Confédération;
- Administrateur Intérimaire du Gouvernement de Québec (1903);
- Le Commissaire Royal (plusieurs fois);
- 10e Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec (1911 jusqu'à sa mort en 1915).

En tant que jeune membre de l'opposition, il a parlé un certain nombre de fois à l'Assemblée législative, abordant des sujets tels que l'éducation, l'immigration (dont il croyait avoir un coût plus élevé que d'avantages), le vote secret (par lequel "tout le monde est libre"), et la liberté individuelle. Ses commentaires étaient toujours bien informés; Il s'est inspiré de l'histoire parlementaire britannique et française, et souvent de la bible.

En tant que maire de la ville de Québec, François-Xavier Langelier a radicalement changé l'apparence physique de la capitale provinciale. L'éclairage électrique a remplacé le gaz, les trottoirs ont été construits et réparés, et les routes ont été pavées et élargies. La Côte d'Abraham, la rue de la montagne (Côte de la montagne), la rue Saint-Paul et la rue Saint-Joseph ont été pavées pour la première fois pendant son administration. Il prépara le terrain pour la construction d'un nouvel hôtel de ville de Québec pour loger tous les services



Boulevard et Parc Langelier, circa 1890

municipaux, en achetant le site de l'ancien collège jésuite. Sous son administration, les conduites d'eau ont été améliorées et le service d'incendie a été réorganisé. Il a redressé la comptabilité municipale, qui avait été en mauvaise forme quand il est arrivé, et a créé un service de santé en 1884 et un Conseil de santé local 1885 qui a rapidement établi le premier hôpital civique pour maladies contagieuses.

En 1889, la ville s'agrandit avec l'annexion de Saint-Sauveur et le nom du maire est donné au Boulevard Langelier, une rue de cette paroisse. Langelier station est une station de métro de Montréal située rue Sherbrooke est au boulevard Langelier dans l'arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve à Montréal, Québec, Canada. Il est opéré par la société de transport de Montréal. La gare et le boulevard sont nommés pour Sir François Langelier.



Station Langelier à Montréal nommée en l'honneur de François-Xavier Langelier

En tant que membre du Conseil de l'instruction publique, François-Xavier Langelier supportait une éducation plus pratique et plus utilitaire. Il a suggéré que, dans les couvents, les cours de musique soient remplacés par des cours de sténographie, de dactylographie, de télégraphie et il a insisté pour que plus d'attention soit portée à la qualité de l'éducation dans les écoles primaires.

En tant que juge à la Cour supérieure du Québec et juge en chef intérimaire, François-Xavier Langelier a entendu des affaires touchant tous les domaines, mais surtout le droit matrimonial, municipal et électoral. Beaucoup ont dit qu'il avait «la réputation d'un juge bien renseigné, instruit et consciencieux» et ont noté qu'il avait toujours été guidé plus par la loi et une approche au bon sens que par ce qui est appelé jurisprudence, [qui est] souvent très contradictoire et incertaine."

François-Xavier Langelier a eu une influence au niveau national dans la politique fédérale. En tant que membre de l'opposition, Langelier était un bon débatteur qui s'intéressait particulièrement aux questions constitutionnelles et à la procédure parlementaire. Comme plusieurs de ses collègues parlementaires francophones, il a généralement fait ses discours en anglais, avec un léger accent, afin d'être compris par les ministres des autres provinces. En privé, il a décrit Ottawa comme un "trou abominable", où il ne se sentait pas à sa place. Il s'est déclaré opposé à la peine de mort pour les crimes politiques et il a dit ce qu'il pensait de la législation électorale, dénonçant l'achat et la vente de votes. Il discrédita l'émigration aux États-Unis, qu'il considérait comme étant chargé de conséquences tragiques. Il déplore le fait que la publicité fédérale à Londres ne mentionne pas la province de Québec.

En service communautaire, Sir François-Xavier Langelier a été actif dans diverses organisations:

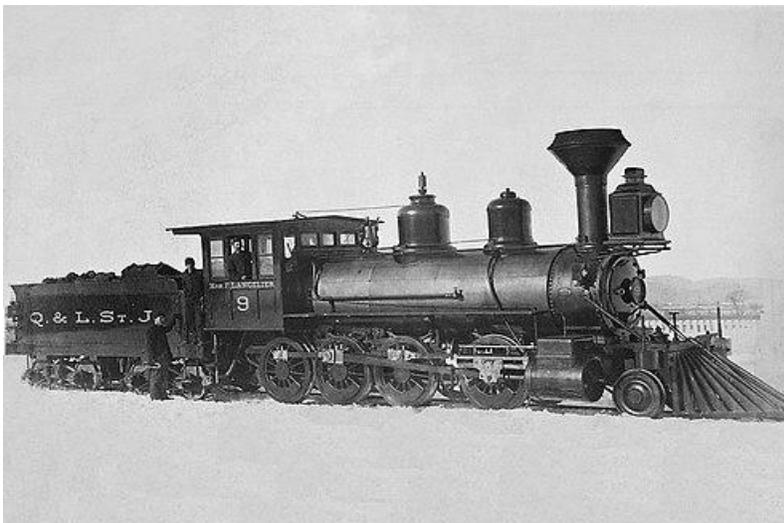
- Président de l'Institut Canadien
- Président du Conseil des arts et de l'Association des manufacturiers;
- Président de la Ligue anti-alcoolique (1907);
- Président du tricentenaire de la Fondation du Québec (1906)
- Membre des clubs suivants: la Garnison du Québec et le Canadien.

En tant qu'auteur, la première publication de François-Xavier Langelier était *Lettres sur les affaires municipales de la cité de Québec* (1868), un livre défendant les fonctionnaires de la ville. Il a également été l'auteur de nombreux manuscrits légaux, ainsi que de *Traite de la preuve, en matière civile et*

commerciale, et Cours de droit civil de Québec. Comme beaucoup de politiciens de l'époque, François-Xavier Langelier fit un peu de journalisme. Il assista son frère Jean-Chrysostome, rédacteur en chef de *La Nation*, où François-Xavier écrivit une colonne parlementaire "assez audacieuse" pour ce papier de Saint-Hyacinthe (1871-1872). En 1880, il aide son frère Charles à établir L'Electeur à Québec, devenant ainsi un contributeur régulier et une source d'inspiration. Il a également contribué à *l'Opinion publique*, *l'Événement*, ainsi qu'à *la Revue Légale*.

Après un an de maladie, **Sir François Langelier** meurt en fonction à Spencer Wood le 8 février 1915, à l'âge de 76. Contrairement à la coutume, et conformément à ses souhaits, il ne fut pas exposé solennellement au Bâtiment Législatif, mais à Spencer Wood.

Grand, avec un visage frappant, Langelier était considéré comme étant un orateur brillant et parlait avec aisance, vigueur, et élégance. Il était aussi très sociable. Infatigable malgré ses diverses activités, il était "un véritable éducateur public". Même ses adversaires le respectaient; Tarte est dit avoir déclaré en privé, "quel dommage qu'il ne soit pas un conservateur." Né "dans une humble maison paysanne", décédé "sous le somptueux lambris du château de Spencer Wood", Langelier était, selon les mots d'un collègue de la Société Royale du Canada, Ernest Choquette, "l'un des spécimens les plus parfaits que la race canadienne française pouvait produire il y a trois quarts de siècle".



Québec et le Chemin de Fer Lac St-Jean
Locomotive Numéro 9, nommée en l'honneur
De L'Honorable Sir François-Xavier Langelier

(Sources: «LANGELIER, Sir FRANÇOIS», de Jocelyn Saint-Pierre, dans Dictionnaire biographique du Canada, vol. 14; «François Langelier» dans la biographie du Parlement du Canada; *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1792 à nos jours, Assemblée nationale du Québec*; «Les lieutenants-gouverneurs de la province de Québec», par Francis-J. Audet et coll., dans les cahiers des dix, Volume 27, 1962; «Les lieutenants-gouverneurs de la province de Québec», *Cahiers Des Dix*, 27 (1962); *Hommes Et Femmes Canadiens De L'époque*, (1898); Alfred Cloutier, *Sir François Langelier K.C.M.G., Chevalier De L'ordre De Jérusalem, Professeur De Droit; Étude Sur Sa Carrière Comme Professeur* (1915); *Cyclopædia de Canadian biog*, rose et Charlesworth, vol. 1, 3)

BLANK

L'honorable **Charles Langelier** (23 août 1850 – 7 février 1920) était un avocat, homme politique, juge, journaliste et auteur canadien.

Charles est né le 23 août 1850 à Sainte-Rosalie, une ancienne ville qui fait maintenant partie de Saint-Hyacinthe, au Québec. Ses parents étaient Louis-Sébastien Langelier et Julie Esther Cassault. Son frère, Sir François-Xavier Langelier, un autre ancêtre notable, était également ministre du Parlement et Lieutenant-Gouverneur du Québec.

Charles Langelier a fréquenté l'école dans le village où il est né, et plus tard le séminaire de Saint-Hyacinthe, le petit séminaire de Québec et l'Université Laval. Étudiant à l'Université Laval en 1875, il remporte la médaille d'argent décernée par le Gouverneur Général.



Il épousa Marie-Louise-Georgiana-Lucille La Rue à Québec le 2 août 1882, et ils eurent quatre enfants: Marie-Georges-Charles-Lucien Langelier, Marie-Yvonne-Lucille-Virginie Langelier, Marie-Omer-Lucien-Sébastien Langelier, Sébastien-Charles-Adolphe Langelier

Charles Langelier meurt dans son sommeil à sa maison sur la Grande Allée, à Québec le 7 février 1920.

En droit, il a été appelé au Barreau en 1875 et a pratiqué le droit à Québec.

Charles est rapidement attiré en politique par son frère aîné François et fait partie d'un petit cercle libéral de politiciens influents. Il était de nature un politicien et un orateur, il a traversé toutes les batailles difficiles dans l'histoire politique du Canada et du Québec à la fin du XIXe siècle.

- Membre de l'Assemblée législative du Québec pour Montmorency (1878-1881);
- A subi trois défaites électorales: à Montmorency pour l'Assemblée législative (1881); pour la Chambre des communes (1882); et, à Bellechasse pour l'Assemblée législative (1886).
- Membre du Parlement canadien pour Montmorency (1887 – 1890);
- Président du Conseil exécutif du premier ministre du Québec Honoré Mercier (1890);
- Le Secrétaire provincial et le registraire du premier ministre du Québec, Honoré Mercier (1890-1891);
- Membre de l'Assemblée législative du Québec pour Lévis (1898 – 1901)
- Shérif du district de Québec (1901);
- Juge de la Cour des sessions de la paix (1910)

Charles a été impliqué avec d'autres dans le gouvernement du Québec premier Honoré Mercier dans le scandale de la Baie des Chaleurs. En 1890-91, lorsque moins d'un tiers du chemin de fer de la Baie des Chaleurs avait été construit, de sérieuses questions se posent au sujet des relations entre les entrepreneurs et les gouvernements parrainants. Le chemin de fer reçoit des subventions du gouvernement fédéral et du gouvernement libéral du Québec. Il s'est avéré que le gouvernement du Québec du premier Honoré Mercier avait été acheté avec sa propre subvention ferroviaire, l'argent ayant probablement été utilisé pour rembourser les dépenses électorales. Une Commission royale a été créée et le gouvernement de Mercier a été dissous en 1891. Charles Langelier subit par la suite deux autres défaites électorales en raison de son association avec le gouvernement Mercier avant son élection à l'Assemblée législative du Québec pour Lévis (1898-1901).

Charles est déçu que Laurier ne fasse pas de lui un juge en échange de ses 25 ans d'amitié et de ses luttes au nom du Parti libéral. Mais, le souvenir du scandale de la baie des Chaleurs était encore trop frais pour qu'il soit confié à un tel bureau et Laurier avait déjà nommé le frère de Charles François à la Cour Supérieure en 1898.

Cependant, **Charles Langelier** poursuit sa carrière dans le service public:

- Shérif du District du Québec (1901);
- Juge de la Cour des Sessions de la Paix (1910).

En tant que juge, il a montré son opposition à la conscription militaire, en libérant la plupart des participants à une émeute de protestation au Québec au printemps de 1918 et en imposant des amendes légères aux condamnés.



Charles a également pris la défense des droits français en Ontario au cours du débat sur l'article 17, qui limitait l'utilisation du français comme étant la langue d'enseignement dans cette province. En 1910, le *Congrès d'Éducation des canadiens français de l'Ontario* identifia d'importantes faiblesses dans les écoles de langue française en Ontario et a demandé au gouvernement d'établir des écoles bilingues. Les ontariennes et ontariens anglophones étaient opposés à cette initiative et voulaient améliorer leurs propres écoles. Un rapport de 1912, recommandait que le français soit la langue d'enseignement seulement dans les années plus basses, avec l'anglais progressivement introduit pour remplacer le français dans les années plus hautes, et que des mesures soient prises pour améliorer la qualité de l'enseignement. Le gouvernement a plutôt publié sa "Circulaire d'Instructions, 17", demandant la terminaison de toute instruction en français après la première formation. Ce règlement amena une bataille de division entre le gouvernement et la plupart des résidents anglophones de l'Ontario d'un côté, la minorité francophone et la Presse du Québec de l'autre côté. Au milieu se tenait le surintendant

de l'éducation, qui doutait qu'il était possible d'enseigner l'anglais suffisamment dans les trois années de la première formation pour lui permettre de remplacer le français comme langue d'instruction. Le gouvernement ne comprenait tout simplement pas les aspirations des canadiens français ni la colère que les nouvelles règles produisaient. Une année de protestations, de walk-outs par les élèves, et de refus de se conformer suivi et le gouvernement a finalement retraité en 1913. Pour les étudiants qui n'avaient pas suffisamment maîtrisé l'anglais à la fin de la première formation, le français pouvait demeurer la langue d'enseignement. Mais les dommages ont été causés et ont mis en colère les canadiens français qui citèrent le *Règlement 17* comme preuve de l'oppression canadienne-anglaise dans les années à venir.

Au cours de la même période, Charles s'opposa également au mouvement de prohibition. Au cours de la Première Guerre Mondiale, chaque province (sauf le Québec et le Yukon) a promulgué une prohibition en vertu de la loi sur les mesures de guerre (1914-1917) limitant les libertés des canadiens. La prohibition ne limitait pas le brassage de la bière ou la distillation des alcools pour l'exportation, les ventes restreintes dans le pays.

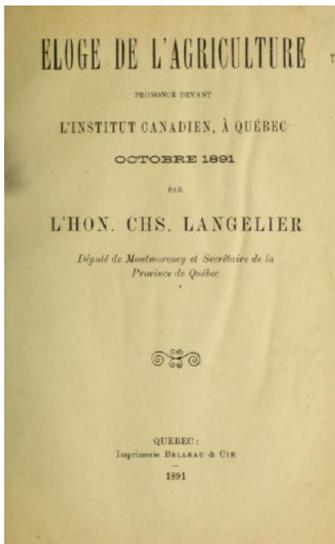
Avec sa présence à l'Assemblée législative et à la Chambre des communes marquée par plusieurs pauses de service, Charles Langelier a mené ses luttes politiques dans La Presse. Il a contribué à divers

journaux, dont *La Nation* (Saint-Hyacinthe) et *l'éclaireur* (Québec), mais c'est surtout à *L'électeur* (Québec) qu'il a défendu les positions du Parti Libéral. Il a été co-proprétaire et co-rédacteur en chef de ce journal (1883-1886) avec Ernest Pacaud qui a observé: "il a partagé tous nos malheurs, toutes nos luttes, tous nos espoirs, et tous nos succès." *L'électeur* a été le premier journal important libéral publié au Québec, et il a été considéré comme la voix officielle du parti jusqu'en 1936. Au cours des années 1880, il servit Laurier et Mercier, comme *Le Courrier du Canada* (Québec) et *Le Journal de Québec* pour les dirigeants conservateurs.

Charles Langelier a écrit parce qu'il aimait écrire et partager ses idées, et supplémentait également son revenu, puisque la loi et la politique n'étaient pas très rémunératrices. De ses publications, la plus importante est *Souvenirs Politiques; récits, études et portraits*. Le premier volume, couvrant la période 1878 – 1890, a de brefs essais descriptifs sur la fondation du parti libéral, ses luttes enflammées et ses principes de base, l'énergie et le patriotisme de ses dirigeants, et son influence sur le système politique. La représentation est partisane et quelque peu idéalisée, mais néanmoins historiquement importante. Le second volume, sous-titré *Mercier, son renvoi d'Office, son procès, sa mort*, détaille une histoire du parti libéral (1890-1896) axée sur la vie politique de Mercier. Charles l'appelle "l'idole du peuple de cette province". Présentant les récits de nombreux événements et portraits personnels des personnes impliquées, il tente vaillamment de réhabiliter l'homme comme étant un ami proche et un mentor. Charles peut aussi essayer de donner des informations vraies et remodeler sa propre image pour le dossier historique.

Il est facile de voir **Charles Langelier** comme un politicien typique du XIXe siècle, même si sa carrière a évolué au sein du parti libéral à une époque où les conservateurs étaient front et centre sur la scène politique nationale.

Charles Langelier est l'auteur de:



- *Le chemin de fer de Q.M.O. & O.: administration de M. L. A. Sénécal; discours prononcé dans la législature de Québec (1881);*
- *La question des asiles; discours... sur l'adresse en réponse au discours du trône (Assemblée législative), séance du 10 novembre 1890;*
- *Éloge de l'agriculture prononcé devant l'Institut Canadien, à Québec (1891);*
- *Aux électeurs du comté de Montmorency (1896);*
- *Lord Russell de Killowen à Québec: réception officielle du juge en chef D'Angleterre par le banc et le Barreau; résolutions, discours, etc. (1896);*
- *John-Buckworth Parkin, avocat et conseiller de la Reine (1897);*
- *L'honorable Thomas Cushing, juge de la Cour du banc de la Reine;*
- *Conférence donnée devant le Barreau de Québec, novembre MCMIII (1903);*
- *Le trois-centième anniversaire de l'arrivée de M. de Monts à Québec (1904);*
- *Souvenirs politiques 1878-1890; récits, études et portraits, 2 vol. (1909);*
- *La Confédération: sa genèse, son établissement (1916);*
- *La procédure criminelle d'après le code civil et la jurisprudence (1916);*
- *La prostitution: ses dangers, son remède; Lettre ouverte à son honneur le maire et à MM. les échevins de la cité de Québec (1916).*

(Sources: "Charles Langelier", *Dictionnaire Biographique Du Canada*; "Charles Langelier", biographie du Parlement du Canada; *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1792 à nos jours*)

BLANK

Jean-Chrysostome Langelier (1845-1910) était un avocat et auteur Canadien.

Jean-Chrysostome est né le 31 octobre 1845 à Saint-Rosalie-de-Bagot (aujourd'hui Saint-Hyacinthe). Ses parents étaient Louis-Sébastien Langelier et Julie Esther Cassault. Ses frères étaient Sir François-Xavier Langelier et Charles Langelier, tous deux influents avocats canadiens et personnalités politiques.

Jean-Chrysostome Langelier a fréquenté les écoles locales du village où il est né, et plus tard le séminaire de Saint-Hyacinthe, le petit séminaire de Québec et l'Université Laval. Il a été admis à la pratique du droit en 1870, mais il était beaucoup plus intéressé par le journalisme. Il est successivement rédacteur en chef de *la Minerve*, du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, de *La Nation* et du *Canadien*.

Jean-Chrysostome a servi dans quelques bureaux politiques: il était le Greffier Adjoint de la Province de Québec (1887-1892), le Juge de Paix au Québec (1891) et le Surintendant du service des rangers du Département de la terre de 1897 jusqu'à sa mort.

Il est l'auteur de plusieurs livres, manuels et brochures électorales libérales. Ses manuels comprennent des manuels sur la comptabilité, l'arithmétique et l'agriculture. Ses livres comprennent:

- *Esquisse sur la Gaspésie (croquis de la Gaspésie);*
- *Le bassin méridional de la Baie d'Hudson (1887);*
- *Biographie de FRS. V zina, Caissier de la Banque nationale*
- *Le guide touristique du Québec et du Bas-Saint-Laurent*
- *Les Arbres de Commerce de la Province de Québec*
- *Liste des Terres Octroyées par la Couronne dans la Province de Québec du 1763 au 31 décembre 1890*
- *Richesse Forestiere de la Province de Québec*
- *Étude sur Les Territoires du Nord-Ouest du Canada*
- *Esquisse générale du Nord-Ouest du Canada ou étendue, bois et forêts, richesses minérales et climatologie des quatre districts provisoires d'Assiniboia, Saskatchewan, Alberta et Arthabaska*
- *Manuel de tenue des livres à l'usage des écoles primaires.*
- *Cours d'arithmétique à l'usage des écoles primaires.*
- *Traité d'agriculture: à l'usage des écoles et des praticiens.*
- *Le Nord, ou esquisse sur la partie de la province de Québec située au Nord du Fleuve Saint-Laurent, entre l'Outaouais et le Labrador*

Il meurt en 1910 à New Carlisle, une ville de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, au Québec, au Canada.

(Sources: Bibliothèque et Archives nationales du Québec; Gagnon-Arquin, Louise. *La Science Archivistique: Son Histoire, Ses Acteurs Depuis 1960*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992; ROY, Pierre-Georges. *Les Avocats De La Région Du Québec*. Lévis, le quotidien, 1936; Gravel, J.-A. *Association Des Libraires Et Des Éditeurs, Des Imprimeurs Et Des Relieurs De La Province De Québec*. SL, SN, [1880]; Aubin, Paul et Michel Simard. *Manuels en correspondance du département de l'instruction publique 1842-1899*)

BLANK

Louis Frank Robert Langelier (1873-1950), était un politicien républicain américain, qui a servi dans la Chambre des représentants des États-Unis du Massachusetts 14e arrondissement (1918). Il a également été membre du Sénat de l'état du Massachusetts (1913) servant sur le Comité des banques et bancaires. Louis a siégé au Conseil municipal de Quincy Massachusetts (1900) et a été Président du Conseil d'arpentage de Quincy (1948).

Louis est né en 1873 et épousa Alice Crocker du Massachusetts en 1896. Ils avaient une fille, Muriel Langelier.



BLANK

Wilfred F. Langelier (1886-1981), professeur de génie civil: Université de Californie, Berkeley

Wilfred F. Langelier était un homme grand, mince et bien habillé qui est né dans le New Hampshire. Le professeur Wilfred "Bill" Langelier a obtenu son baccalauréat en chimie de l'Université du New Hampshire (B.S. en 1909). Il a poursuivi ses études à l'Université de l'Illinois recevant un diplôme supérieur (M.S. en 1911). Son travail de diplômé avec l'enquête sur l'eau de l'Illinois le conduisit dans le domaine de l'Ingénierie Sanitaire, et il est resté avec Relevés Hydrologiques à Illinois jusqu'à 1916.

Il a ensuite été recruté dans le programme d'études en génie sanitaire du Département de Génie Civil de l'Université de Berkeley. Ce programme a fourni des études de génie sanitaire spécialisées dans l'école de Génie Civil. Le professeur Langelier a développé une formation spécialisée qui était à peu près équivalente à celle incluse dans de nombreux programmes de maîtrise dans d'autres établissements d'enseignement.

Le professeur Langelier a reconnu l'importance d'une science de base (en particulier la chimie et la biologie) entrée dans l'enseignement du génie sanitaire et les programmes actuels reflètent fortement ce concept. Il est rapidement devenu l'un des chimiste-ingénieurs les plus efficaces dans le domaine de la technologie du traitement de l'eau comme démontré au début des années 1920, dans le document classique du professeur Langelier intitulé "Coagulation de l'Eau avec Alun par Agitation Prolongée", (publié dans 1921) qui a rapporté sur la conception de l'usine de traitement de l'eau de Sacramento. On croit que c'est la première usine de traitement conçue et construite pour fournir la floculation contrôlée, qui est aujourd'hui une caractéristique de toutes les usines de traitement de l'eau utilisant la coagulation chimique pour colloïde (couleur et turbidité) enlèvement à travers le monde.

Bien que le professeur Langelier ait manifesté un vif intérêt pour le processus de coagulation/floculation, il ne fait guère de doute que sa plus grande contribution était dans un document publié intitulé «Le Contrôle analytique du traitement de l'eau anticorrosive». Un index a été développé dans cet article qui est aujourd'hui appelé l'Index Langelier. Ce paramètre d'ingénierie unique du potentiel corrosif de l'eau est probablement le paramètre interprétatif unique le plus couramment utilisé pour la qualité de l'eau dans le monde et s'est propagé au traitement de l'eau industrielle ainsi qu'au traitement de l'eau potable domestique. Aujourd'hui, par exemple, l'industrie de l'osmose inverse utilise l'index Langelier pour contrôler la mise à l'échelle sur les membranes d'osmose inverse. Il est intéressant de noter que le 1977 de janvier, le numéro du Journal de l'Institution des Ingénieurs de l'Eau et des Scientists publié à Londres contenait un article d'un ingénieur industriel anglais-scientist qui a déclaré que l'index Langelier est «un paramètre utile de contrôle technique»; le papier est intitulé, "Un Algorithme pour l'index Langelier du processus des eaux ." Il est évident que la contribution de Langelier 1936 est encore largement utilisée et étudiée quelques 40-plus années après sa publication.

L'influence de ce modeste et humble scholar a été formidable, non seulement grâce à ses contributions scientifiques et techniques; son influence personnelle, ses conseils et son inspiration pour ses étudiants et collègues ont rarement été égalés. Les praticiens de la technologie de l'eau le classent parmi les contributeurs les plus distingués à l'avancement de la technologie de l'eau au cours du siècle dernier. Le professeur Langelier meurt en 1981 à l'âge de 95 après une maladie prolongée. Sa femme de 65 ans est décédée plusieurs années plus tard, aussi à l'âge de 95. Ils n'avaient pas d'enfants.

Wilfred F. & Ruth Davison Langelier Bourses d'Etudes en Génie Sanitaire/Environnemental à l'Université de l'Illinois sont pour les étudiants de premier cycle de spécialisation en génie civil et/ou dont le principal domaine d'étude est l'ingénierie sanitaire/environnemental, principalement concernés par le domaine du traitement de l'eau et de l'usage des eaux et la gestion et le contrôle de la qualité de l'eau environnementale.

BLANK

David Langelier (1883 Février – 22 novembre 1922) était un homme politique de l'Ontario, au Canada. Il a été maire d'Eastview en 1931 et 1932. Eastview sera plus tard renommé la ville de Vanier en 1969,

David est né en 1883 à Saint-Barnabé, au Québec, fils de Pierre Langelier. Il a été éduqué dans les écoles locales de Saint-Hyacinthe et d'Ottawa. En 1907, il épousa Florida Paquette.

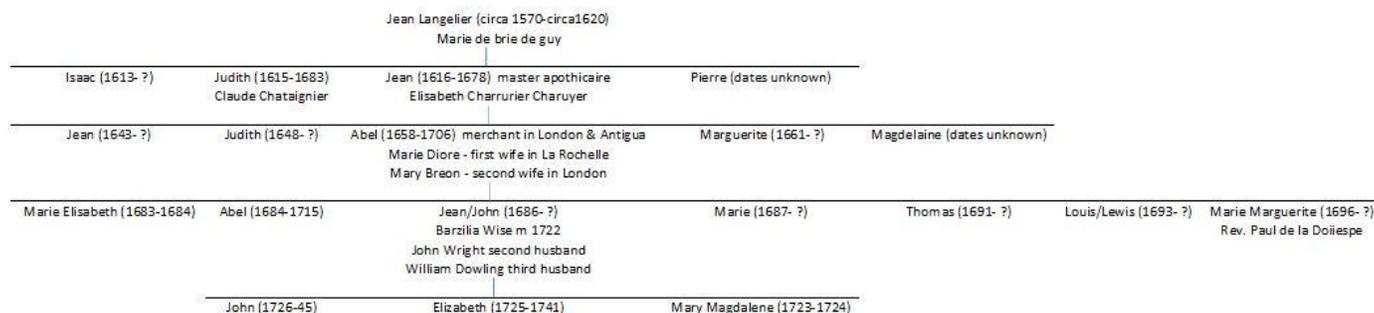
David Langelier a d'abord travaillé comme greffier auprès du ministère des transports de l'Ontario. Il devient plus tard le gérant de la Caisse populaire à Eastview en 1918. Après une brillante carrière en politique, David Langelier déménage à Ottawa, où il est employé comme vendeur auprès de L. P. Marcotte Ltée.

En politique, David Langelier a été élu au Conseil municipal d'Eastview, en Ontario, en 1924. Il est plus tard élu préfet en 1924 et 1927. Il s'est présenté sans succès pour le Poste de Maire en 1928, mais en Décembre 1930, il a été élu Maire d'Eastview. Il a occupé le poste de Maire de la Ville jusqu'à ce qu'il soit défait à la réélection en décembre 1932.

Il meurt à la maison de sa fille aînée à Montréal à l'âge de 69.

BLANK

FAMILLE LANGELIER EN ANGLETERRE & ANTIGUA



La branche de l'arbre généalogique de Langelier qui s'installe en Angleterre puis à Antigua commence par **Jean Langelier** (circa 1570-circa 1620). Jean et ses parents étaient probablement nés et vivaient en Normandie. Il épousa Marie de Brie de Guy (date inconnue). Son nom de Brie est un nom mentionné comme étant Hollandais des Pays-Bas et de la Belgique. Encore une fois, cela nous amène à la conclusion que la famille vivait en Normandie qui avait des liens proches avec l'Angleterre et les territoires Hollandais aux alentours. Jean et Marie eurent quatre enfants: Isaac (1613-?), Judith (1616-1683), Jean (1616-1678), et Pierre (dates inconnues).

Le suivant dans cette branche est **Jean Langelier**, né le 21 mai 1616, très probablement en Normandie. Il épousa Élisabeth Charrurier (Charuyer) (1623-1684) et ils eurent cinq enfants: Jean (1643-?), Judith (1648-?), Abel (1658-1706), Marguerite (1661-?), et Magdelaine (dates inconnues). Ce Jean Langelier était maître apothicaire.

Au Moyen âge, les maîtres apothicaires préparaient et vendaient des médicaments médiévaux. A une époque avant que les gens puissent facilement avoir accès aux médecins et aux hôpitaux, l'apothicaire était le meilleur espoir pour une personne ordinaire d'avoir un remède ou un soulagement d'une maladie. Parce que les apothicaires voyaient différentes personnes avec diverses maladies chaque jour, la plupart étaient très bien informés sur le corps humain et les remèdes à base de plantes. Les apothicaires administraient des médicaments (préparations de mercure, herbes, épices, et toute autre substance renommée pour avoir une qualité magique ou médicinale). Peu de ces médicaments effectivement guérissaient quoi que ce soit, la plupart des substances n'étaient rien de plus que des analgésiques. Ils faisaient aussi des poisons!

Au début du Moyen âge, les apothicaires étaient souvent connus sous le nom de "spicers" ou de "poivriers" parce que la principale partie de leur travail était l'importation, le pesage et la distribution d'épices (par exemple poivre, gingembre, clous de girofle, safran, sucre). Souvent, un apothicaire cultivait toutes les plantes et les herbes nécessaires pour ses médicaments lui-même. Plus tard, les chaînes d'approvisionnement formelles furent développées, avec des individus qui cultivaient des plantes pour la vente aux apothicaires. Les principaux apothicaires utilisaient un grand nombre de marchandises--épices et vins épicés, médicaments et onguents, bonbons et confiseries, parfums et cosmétiques. Ils faisaient également l'importation et la distribution d'épices venant de l'étranger, pour la vente pour le cuisinage et pour la préparation de produits tels que les vins épicés. Les épices comprennent l'anis, le cumin, la cannelle, les clous de girofle, la coriandre, le fenouil, le gingembre, les grains de paradis et de poivre. Les drogues incluent 'Alexandrian Stone' (oxyde de zinc, utilisé dans les

pommades), baumier, camphre, rhubarbe, bois de santal et Spikenard. Puis il y avait du sucre, du miel, de l'huile d'olive, des noix, ainsi que plusieurs objets mystérieux comme 'diare azon', 'saudre Batu' et 'Rout Plon'. Notez l'étendue internationale du commerce des épices où les grains de paradis venaient d'Afrique de l'Ouest, le bois de santal de l'Inde et le sucre des Antilles.

Fondamentalement, les apothicaires se sont occupés de tout ce qui devait être pesé en petites quantités. Les recettes pour les vins, sirops, cordiales et les médicaments utilisés par l'apothicaire médiévale ont été transmises à travers les générations et tenues secrètes par les apothicaires qui voulaient augmenter leur nombre de clients. Ainsi, le premier Jean Langelier dans cette lignée peut également avoir été un apothicaire et les deux Jean étaient aussi probablement les premiers commerçants marchands dans les herbes et les épices qu'ils utilisaient pour la médecine.

Suivant dans notre lignée de cette branche de la famille Langelier est **Abel Langelier** (1658-1706) né le 21 avril 1658, en La Rochelle. Abel est devenu un marchand-commerçant prospère à la Rochelle, le Port le plus actif de France. Un français protestant, Abel et sa famille ont fui la persécution religieuse sous Louis XIV et ont émigré à Londres, en Angleterre. **Ce Abel Langelier ne doit pas être confondu avec Abel Langelier, le libraire Parisien.** Abel épousa sa première femme, Marie Diore à la Rochelle. Après sa mort, il épousa sa deuxième épouse, Mary Breon, le 24 Juin 1682. Mary est la fille de James Breon, un autre prominent marchand français. Abel Langelier avait sept enfants: Marie Elizabeth (1683-1684), Abel (1684-1715), John (Jean) (1686-1745), Marie (1687-?), Thomas (1691-?), Lewis (Louis) (1693-?), et Marie Marguerite (1696-?). Après leur émigration en Angleterre, Abel, Marie et leurs enfants s'installent dans le quartier de l'Eglise du Christ de la paroisse de Spittlefields près de Londres, en Angleterre.

Dans les années qui ont suivi la Fronde en France et pendant la persécution des protestants sous le règne du Roi Louis XIV, des milliers de Français et de leurs familles ont fui le pays. La plupart s'installèrent dans les pays d'accueil de l'Angleterre et aux Pays-Bas.

En 1701, nous trouvons le premier record d'Abel Langelier en Angleterre. C'est la liste complète d'Abel Langelier et de sa famille parmi les exilés protestants de France. Abel, sa femme Marie et ses enfants, Abel, Jean, Louis et Marie sont listés dans une proclamation de dénazionation du Roi Guillaume en 1701. (Source: *Exilés Protestants De France, Principalement Sous Le Règne De Louis XIV...*, tome 2, par David Carnegie Agnew)

La dénazionation est un processus obsolète en Angleterre datant du XIIIe siècle et se terminant en 1848, par lequel un étranger, par une concession de lettres patentes royales, est devenu un denizen, obtenant ainsi certains droits normalement réservés aux sujets du Monarque, y compris le droit de posséder des terres. Les lettres patentes sont un type d'instrument juridique sous la forme d'une ordonnance écrite publiée délivrée par un roi ou une reine, accordant généralement un statut à une personne. Denizens payaient un frais et prêtaient serment d'allégeance à la Couronne. L'habitant n'était alors ni un sujet (avec citoyenneté ou nationalité) ni un étranger, mais avait un statut semblable à la résidence permanente d'aujourd'hui. Bien qu'on puisse devenir un sujet par naturalisation, cela exigeait un acte privé du Parlement (ou, plus récemment, d'une législature coloniale); en contraste, la dénazionation était moins coûteuse, plus rapide et plus simple. "Un habitant est une sorte d'état intermédiaire, entre un étranger et un sujet naturel-né, et jouit des deux." Les denizens avaient des droits politiques limités: ils pouvaient voter, mais ne pouvaient pas être membres du Parlement ou détenir un bureau de fiducie civil ou militaire. La dénazionation, en tant qu'exercice du pouvoir royal, s'appliquait tout au long de la domination britannique à tous les sujets britanniques; elle était exerçable dans les colonies.

Plus tard dans les dossiers Parlementaires pour 1701, Abel Langelier est listé parmi ceux naturalisés par la chambre des Lords:

"1701, n ° 1677. Le 20 juin. Pétition d'Abel Langelier et deux autres.

Les pétitionnaires sont des personnes nées hors de l'allégeance au roi, forcées de quitter leur pays en raison de leur religion, afin d'obtenir une résidence permanente, ont donné un bon témoignage de leurs affections fidèles au roi et le bien de son Royaume, et prié pour être ajouté à la loi de naturalisation en cours. Signé Abel Langelier (et deux autres). Approuvé comme lu ce jour. Commandé comme désiré. ... naturalisé en Loi de Benovad, n ° 1751, et un Abel Langelier également par la Loi de Van Ryssen.

(Source: *Manuscrits De La Chambre Des Lords, Dans Les Documents De Session. Registre De Contrôle Des Stocks I*, volume 61, par la Grande-Bretagne, Parlement, Chambre des communes, page 391.)

Le dossier parlementaire du texte intégral de la loi sur la naturalisation de Benovad liste à nouveau Abel Langelier. Cette fois, il semble que cette liste corrige une faute d'orthographe antérieure de son nom de "Abell" à "Abel". Mais, ce faisant, son certificat de naturalisation est perdu:

"1702, n ° 1751. le 2 avril. Cet article contient également des entrées effacées des noms, & c. (enfants), d'Abell Langelier.... (son nom) a été ajouté par les Communes comme «Abel» Langelier».

(Source: *Documents Sessionnels*, page 495)

«Voici les certificats des différentes personnes ajoutées par les Communes. C. J. XIII., 902 – 904. Un certificat, celui d'Abel Langelier, est manquant.

(Source: *Documents Sessionnels*, page 498)

C'est ainsi qu'Abel Langelier, marchand de la Rochelle, France, a fui les persécutions religieuses dans son pays natal et s'est installé et a établi une nouvelle entreprise dans l'ancienne paroisse de Spittlefields à Londres, en Angleterre. Spittlefields (épilé aujourd'hui sous le titre Spitalfields) est situé dans le centre de Londres dans le East End. Il y avait un marché sur le site depuis 1638, lorsque le Roi Charles I, a donné une licence pour la peau, la volaille et les racines pour être vendues sur les champs de Spittle, qui était alors une zone rurale dans la banlieue est de Londres. Avec un marché existant et son emplacement le long de la rivière Thames, l'East End est devenu un conduit pour le commerce des poissons et des importations. Les industries se sont rapidement développées en ce qui concerne la construction, la réparation et l'avitaillement des navires navals et marchands, ainsi que la fabrication de cordes. Finalement, les docks de l'Inde Occidentale ont été établis, fournissant des postes d'amarrage pour de plus gros navires qui importaient des produits des Indes Occidentales et étaient directement déchargés dans les entrepôts sur le quai.

Il n'y a aucune trace du commerce d'Abel Langelier autre qu'étant listé comme commerçant. Nous ne savons pas s'il se spécialisait dans un produit particulier ou était un commerçant plus diversifié. Nous savons qu'il a été un marchand/commerçant prospère dans le port le plus achalandé de la France, la Rochelle, sur la côte Atlantique, avec la capacité d'importer et d'exporter vers tous les ports étrangers. Il met en place un magasin dans un environnement de ports similaires et tire parti de ses contacts commerciaux existants. Il s'agissait notamment de vastes échanges avec les colonies britanniques des Indes Occidentales, y compris les îles d'Antigua-et-Barbuda. À la fin du XVIIe siècle et dans les années 1700, les échanges entre Londres et les plantations de sucre des Antilles comprenaient:

EXPORTATIONS: vêtements de toutes sortes, à la fois lin, soie et laine, fer forgé, laiton, cuivre, toutes sortes de meubles de ménage, et une grande partie de leur nourriture.
IMPORTATIONS: sucre, gingembre, rhum, mélasse, coton, Indigo, cacao, noix, pymento, tamarinds, jus de lime, de l'or et des lingots de la Jamaïque à la valeur de 539 500 L par an, de la Barbade à la valeur de 146 600 L, du Îles Leeward, à savoir Antigua, St. Christopher's, Nevis, Montserrat, Bermudes, Anguilla, la ville espagnole, Tortolo, et le reste des îles Vierges, à la valeur de 642 270 L.

(Source: *Le Nouveau Compagnon Du Jeune Homme: Contenant, Une Grammaire Anglaise Compendious...*, par Thomas Wise, comptable) (note: Thomas Wise est le père de Barzila Sage qui épousa John Langelier, fils d'Abel Langelier)

Christophe Colomb à pour la première fois découvra les Iles en 1493 lors de son deuxième voyage et nomma la plus grande *Santa Maria de la Antigua*. Toutefois, la colonisation européenne ne s'est pas produite avant plus d'un siècle, en grande partie à cause du manque d'eau douce en Antigua, ainsi que des excellentes défenses et de la résistance déterminée de la population indigène de Carib. Enfin, en 1632, un groupe d'Anglais de Saint-Kitts établit une colonie avec succès à Antigua dont Thomas Warner fut le Premier Gouverneur. Antigua prospéra en vertu de ses colons anglais et elle est demeurée une possession britannique bien qu'elle ait été attaquée par les français en 1666.

Les navires de guerre Français débarquèrent à Deep Bay en 1666 et occupèrent Antigua pendant huit mois jusqu'à ce qu'elle soit remise aux Anglais par le Traité de Breda. Tandis que d'autres Iles des Caraïbes ont changé de mains plusieurs fois, Antigua est restée aux Anglais à partir de ce moment.

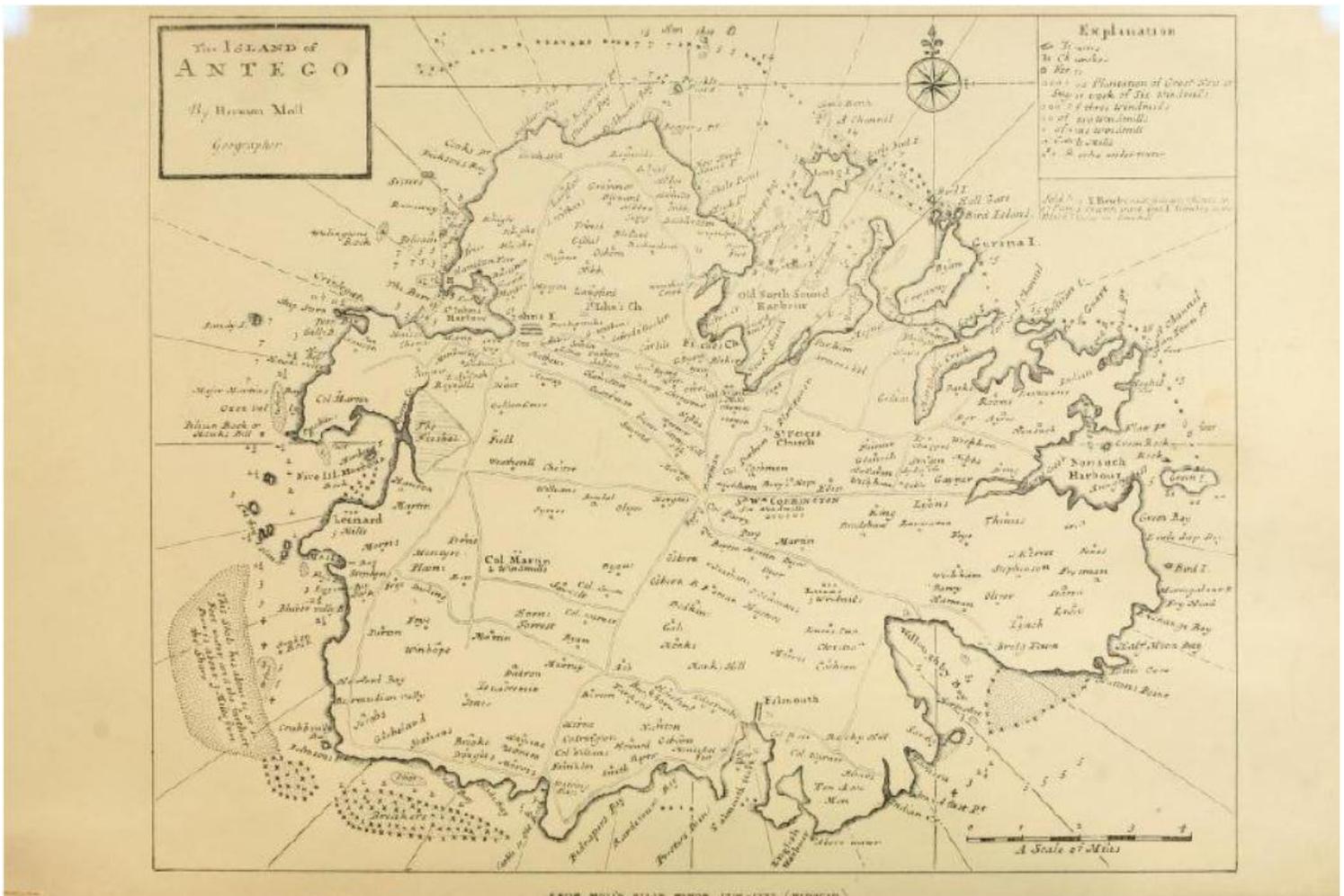
Les premiers colons ont cultivé du tabac, de l'Indigo, du gingembre et de la canne à sucre comme cultures rentables qui ont toutes été importées en Angleterre par le port de Londres. La première grande plantation de sucre sur Antigua a été établie en 1674. Dans les 50 années qui ont suivi la plantation initiale, l'industrie sucrière est devenue si rentable que de nombreux agriculteurs ont remplacé d'autres cultures par du sucre, ce qui en fait le support économique des îles.

L'esclavage était également fréquent sur l'île du XVIII^e siècle jusqu'au 1834 pour soutenir les plantations de sucre. L'île était aussi une source d'esclaves pour d'autres endroits. En 1736, tant d'esclaves avaient été amenés d'Afrique qu'ils étaient trop entassés et cela causait des troubles. Un soulèvement a été planifié par "le Prince Klaas" (dont le vrai nom était comte) dans lequel les blancs seraient massacrés, mais l'intrigue a été évitée. Aucun nouvel esclave n'est arrivé sur l'île après le milieu du XVIII^e siècle, mais la population s'est développée naturellement. Au milieu du XVIII^e siècle, l'île avait plus de 150 moulins à vent pour la transformation de la canne-chacon le point focal d'une plantation importante. La production de canne à sucre est restée l'économie primaire depuis plus d'un siècle.



Les Iles Leeward des Caraïbes

Les premiers Forts d'Antigua ont été construits en 1672, l'un sur l'île Blake dans le Port de Falmouth et l'autre sur l'île Rat, dans le Port de St. John's. De là jusqu'en 1815, 40 forts ont été construits autour des Côtes d'Antigua pour protéger l'industrie sucrière précieuse. À la fin du XVIIIe siècle, Antigua était devenue un port stratégique important ainsi qu'une colonie commerciale précieuse. Il était connu comme la «porte d'entrée des Caraïbes»,



Map d'Antigua dans les premières années de 1700

Au XVIIIe siècle, Antigua était la seule Ile des Caraïbes sous la Gouvernance Britannique à avoir un bon Port. Antigua était le chantier naval de la British West India Company et servait aussi de base à la marine. L'île, avec son port d'eau profonde bien protégé et abrité, est connue sous le nom de Dockyard Anglais. Le chantier naval a été lancé en 1725, afin de fournir une base pour un escadron de navires de la Royal Navy patrouillant les Indes Occidentales et le maintien de la puissance maritime de l'Angleterre. Les navires ont été amenés à Antigua pour être carénés, ce qui signifie tirer le navire de côté de sorte que le fond peut être nettoyé et peint. L'Arsenal Portuaire d'Antigua, comme on l'appelait, devint rapidement le quartier général de la Flotte Britannique de la Marine Royale des Caraïbes, qui était de 1725-1854. L'Amiral Lord Horatio Nelson commanda la Flotte Britannique pendant une bonne partie de cette période et se fit impopulaire auprès des marchands locaux en appliquant la loi sur la navigation, une décision Britannique selon laquelle seuls les navires enregistrés en Angleterre pouvaient commercer avec des Colonies britanniques. Comme

les États-Unis n'étaient plus des colonies britanniques, l'Acte posait un problème aux marchands locaux, qui dépendaient du commerce avec les Amériques.

L'expérience commerciale d'Abel Langelier à la Rochelle aurait inclus de nombreux contacts avec d'autres commerçants marchands et expéditeurs d'Angleterre, des Pays-Bas et d'autres pays, y compris leurs colonies dans le Nouveau Monde. Abel utiliserait ces liens pour aider au rétablissement de son commerce à Londres. Abel Langelier a sans doute également eu des connexions commerciales à l'île d'Antigua, mais le premier de nos ancêtres à s'installer sur l'île est **John Langelier** (1686-1745) le fils d'Abel Langelier. John se déplace et s'installe sur Antigua un certain temps avant 1716 et a été inclus parmi les premiers colons anglais originaux. Nous le savons parce qu'il est inscrit comme membre de la milice locale du colonel Edward Warner le 19 septembre 1716, à St. John's. Edward Warner est le premier Gouverneur d'Antigua.

John Langelier s'établit rapidement comme un propriétaire foncier et planteur de canne à sucre avec une plantation importante. John se marie avec Barzilia Wise le 15 septembre 1722 à St. John's. Barzilia est la fille de Thomas Wise, un marchand-commerçant local d'Antiguan et un familier d'Abel Langelier. John et Barzilia Langelier ont trois enfants: John (1726-1745), Elizabeth (1725-1741) et Marie-Madeleine (1723-1776). John Langelier meurt à Antigua quelque temps avant 1731, car les volontés de sa mère de cette date fait référence à ses héritiers. Barzilia se remarie deux fois: d'abord en 1745, à John Wright négociant-commerçant à Antigua puis à William Dowling en 1746, un avocat à Antigua et à la Barbade. Après la mort de John, son fils John Langelier reprend la gestion de la plantation. Dans les mentions suivantes de John Langelier, nous ne pouvons pas déterminer si elles se rapportent au père ou au fils.

Dans un dossier pour 1714, **John Langelier** est enregistré comme un "avocat à Antigua". (Source: *Résumés Des Testaments Dans Le Dossier Du Substitut: Ville De New York...*, volume 40, par la Cour de l'état de New York, 1909)

John Langelier est inscrit à plusieurs reprises en tant que membre du Conseil d'Antigua (Conseil des gouverneurs de l'île) il est inscrit dans sa Proclamation du 30 septembre 1727, reconnaissant le nouveau Roi, George II. Il est également inscrit au procès-verbal du Conseil daté du 5 décembre 1724. (Source: *La Création Du Monde De L'Atlantique Britannique*, édité par Elizabeth Mancke et Carole Shammas, Johns Hopkins University Press, 2005)

Le 4 mars 1718, **John Langelier** est signataire du message suivant:

Marchands, commerçants, planteurs et habitants d'Antigua au Conseil du commerce et plantations. Pendant les deux années de son administration, le gouverneur Hamilton a démontré le plus grand respect pour l'honneur de H.M., l'aise de son peuple, la sécurité des colonies, et la prospérité du commerce, et dans ce dernier, il se distingue d'une manière particulière en encourageant et en facilitant en tout respect l'aventurier honnête et juste, et décountenancant tous les autres, etc, le 12 mars.

Signé

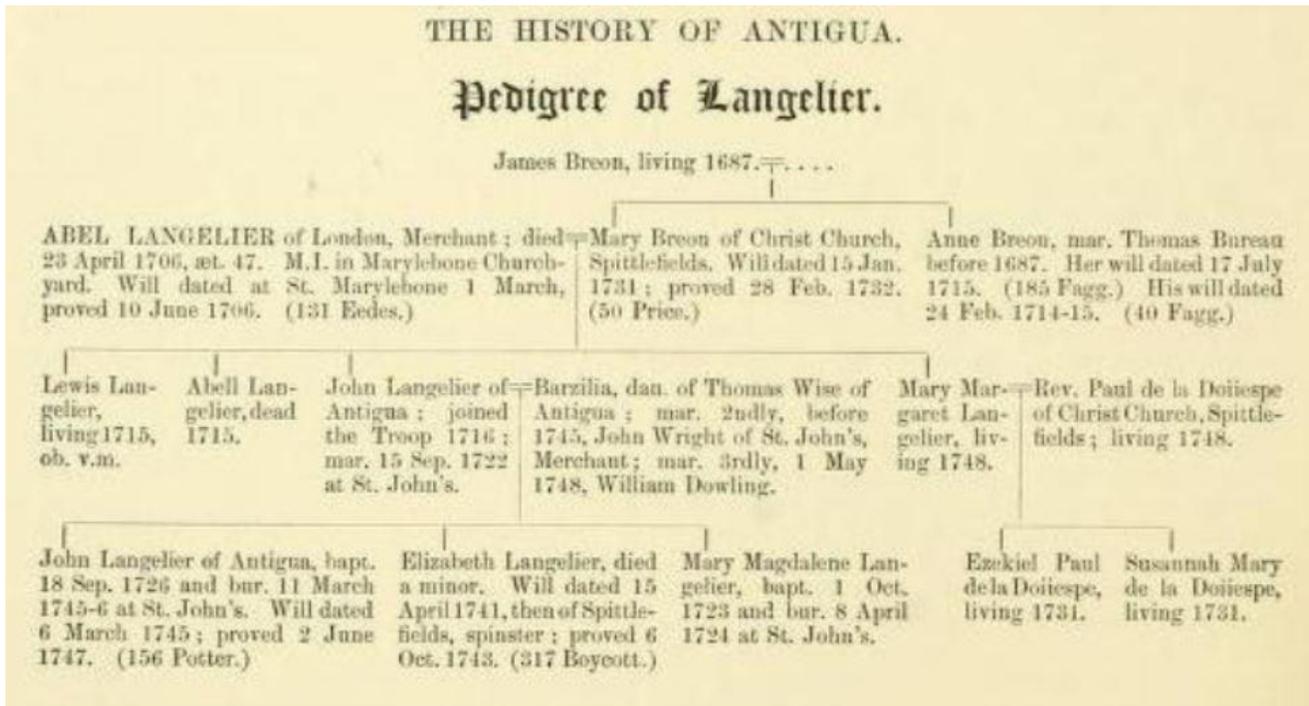
Marchands et commerçants: — Edwd. Chester Junr., Marmaduke Bachelier, Bartho. Sanderson, WM. Dunbar, Christopher Scandrett, Jacob Thibou, P. Stoodlie, Jos Adams, John Burke, Fran. Delap (?), John boudinot, Rich. Denbow, Michael Arnald, WM. Harrox, WM. Hamilton, Tho. Turner, JNO. Otto Bayer, Bayer Otto Bayer, poule. Osborn, John Tomlinson, Cæsar Rodeney, Hopefor Bendall, Cha. Haies.

Planteurs et habitants: — sa. Watkins, GEO. Lucas, John Eliot, James Gamble, Samll. Parry, John Haddon, Th. Oesterman, GEO. Forest, W. Hill, Edwd. Chester, Richard Oliver, John Bradeson, Jonas Langford, Dan. Mackinen, Edward Morgon, JNO. Booth, John Butler, **John Langelier**, SAML. Proctor, John Hoskins, Pat. West, Philip Darby, John Gamble Junr.

Approuvé, recD. 12e, lu 18 juin, 1718. (Source: «Amérique et Antilles: mars 1718, dans *Le Calendrier Des Documents d'État Colonial, Amérique Et Antilles*: volume 30, 1717-1718, éd. Cecil Headlam, Londres, 1930)

John Langelier (le fils) meurt le 6 mars 1745. Dans sa volonté, il se réfère à son défunt père confirmant que Jean l'aîné est mort à une date antérieure. Le testament aussi lègue "mon nègre Brutius" et "mon mulâtre Nelly" et "tous mes esclaves pour ma mère." Ainsi, Barzilia Langelier devient propriétaire d'une importante plantation et de ses esclaves.

Après la mort de **John Langelier (le fils)**, nous ne pouvions trouver aucune autre information sur la vie de ses enfants. Nous ne savons pas que Barzilia est restée sur Antigua et se remarie deux fois, cependant, il n'y a aucune mention disant que les enfants sont restés à Antigua, retournés en Angleterre ou ont émigré dans un autre pays ou colonie. Nous savons aussi que les frères et sœurs de l'aîné **John Langelier** sont restés en Angleterre, mais peu d'autres sont connus.



(Source: *The History of the Island of Antigua, one of the Leeward Caribees in the West Indies, from the first settlement in 1635 to the present time*, by Vere Langford Oliver, London, 1806)

BLANK

Alice Langelier (circa 1895-après 1940) des Etats-Unis a été une pionnière dans la radiodiffusion de radio vers le début. Elle était journaliste, radiodiffuseur et l'une des premières femmes dirigeantes d'une entreprise de radiodiffusion. Peu d'informations biographiques sont disponibles sur sa vie, mais beaucoup d'articles écrits par Alice qui ont été publiés dans les journaux existent encore. Nous avons également découvert l'histoire unique du travail de pionnière d'Alice dans les premiers jours de la radio.

Quelques femmes ont été impliquées dans le début de la radiodiffusion, bien que la plupart des livres et des documents historiques ignorent leurs accomplissements. Les historiens ont principalement mis leur attention sur le développement technologique du début de la radio, écrivant sur les inventeurs et les entrepreneurs de l'entreprise, la plupart des hommes. Pour cette raison, il est difficile de déterminer l'importance des femmes dans les débuts de la radiodiffusion. Les quelques femmes mentionnées sont généralement des interprètes; les chanteuses et accompagnatrices qui étaient en demande pour leurs talents.

Au début du XXe siècle, les femmes n'étaient pas supposées de vouloir une carrière. Les femmes ont été encouragées à étudier la musique et certaines des femmes ayant une formation formelle ont été invitées à divertir un auditoire invisible de milliers sur les ondes. Alors que certaines des premières stars de la radio étaient des femmes, d'autres étaient plus invisibles et travaillant comme les premières gérantes de la radio, les propriétaires de stations, et même les ingénieurs.

Dans les années 1920, les femmes qui ont des emplois non traditionnels sont confrontées à plus de défis que les femmes d'aujourd'hui. À l'époque, il n'y avait pas de lois sur l'égalité salariale; les dirigeants masculins disaient souvent qu'ils n'engageraient jamais de femmes; et certains journalistes estimaient que la radio était un travail d'homme et critiques des femmes présentateurs annonceuses. Bien qu'il y ait eu un certain changement social avec les femmes autorisées à voter et beaucoup plus de femmes ont fréquenté le Collège, les femmes travaillant à la radio ont été principalement limités au travail de secrétariat ou à jouer occasionnellement du piano ou faire un programme peu fréquent sur la mode ou la cuisine. Pourtant, malgré toute l'opposition de la société ainsi que de leurs propres collègues et familles, certaines femmes refusaient d'accepter un rôle limité. Une de ces héroïnes méconnues du début de la radio est Alice Langelier.

On sait peu de chose sur l'enfance d'Alice Langelier. Nous savons qu'elle est née aux Etats-Unis circa 1895 et a été Senior au Oberlin College à Oberlin, Ohio en 1913-1914. Elle est inscrite parmi les aînées qui actent dans une présentation de (Roméo et Juliette) au commencement. Alice a ensuite attendu Bryn Mawr College en 1914, mais à choisi d'aller en France pour aider les troupes Américaines dans l'effort de guerre. (Source: Oberlin College Alumni magazine, volume X, numéro 2, novembre, 1913)

La première mention d'Alice Langelier en France pendant la première guerre mondiale. Elle fait partie des "Hello Girls" qui servent de téléphonistes aux forces expéditionnaires américaines. Elle est listée comme Miss Alice Langelier, opératrice, 231,3 (WW) Opératrices Téléphoniques Outre-Mer (7e groupe), RG111, 481. L'origine exacte du terme "Hello Girl" est inconnue. C'était un surnom commun aux États-Unis pour un opératrice téléphonique avant et pendant la première guerre mondiale. Les femmes américaines qui servaient «là-bas» étaient blanches, célibataires, bien éduquées, et la plupart venaient d'une zone urbaine du Nord-Est ou de la Côte Ouest des États-Unis. La plupart d'entre elles étaient engagées avec un salaire avant d'aller en Europe, occupant un poste d'enseignant, de secrétaire ou autre, convenant aux femmes blanches respectables de cette période. Souvent, elles étaient financièrement indépendantes et vivaient seules. (Source: *Les Filles Hello: Les Femmes Téléphonistes Aux Forces Expéditionnaires Américaines Pendant La Première Guerre Mondiale*, Par Jill Frahm, Dans *Le Journal Of The Doré Age And Progressive Era Volume 3*, numéro 3, juillet 2004, p. 271-293)

Après la guerre, Alice resta à Paris comme beaucoup d'autres américains. En Décembre 1922, Alice Langelier est enregistrée en tant qu'amie et associée d'Ernest Hemingway à Paris. Source: Hemingway: les années de Paris, par Michael S. Reynolds) En 1923, Alice Langelier travaille comme secrétaire et écrivaine au service des Nouvelles Internationales à Paris. (Source: *Bryn Mawr Alumnae Bulletin, 1923* (volume 3), par Bryn Mawr College. Association des Alumnae)

Quand Alice devint écrivain et journaliste c'est inconnu, mais nous savons qu'elle était très active dans ces domaines dans les années 1920 et au début des années 1930. Elle est devenue journaliste/correspondante avec The International News Service (INS). INS est une Agence de presse américaine fondée par l'éditeur de journaux William Randolph Hearst en 1909. Plusieurs années plus tard, en mai 1958, elle se fusionna avec la rivale United Press pour devenir United Press International. Une agence de presse, souvent appelée un service de fil, Newswire, ou service de nouvelles, est une organisation qui rassemble des rapports de nouvelles et les vend à des organismes de nouvelles d'abonnement, tels que les journaux, les magazines et les radiodiffuseurs de radio et de télévision. En tant que correspondant de l'INS à Paris, de nombreux articles écrits par Alice Langelier ont été publiés dans les journaux locaux du monde entier. Le plus tôt que nous avons trouvé de ces publications a été le 26 Juin 1922 dans le Washington (D.C.) Times. Beaucoup d'autres articles d'Alice Langelier peuvent être accédés dans les Archives de journaux à Newspapers.com. Tous les articles d'Alice Langelier sont datelés de Paris, France et se concentrent sur l'information du public mondial sur la mode française, la nourriture, le style et la culture.

Quelque temps avant 1933, Alice Langelier déménagea du journalisme d'imprimerie pour diffuser du journalisme. Au début des années 1930, elle est directrice au Radio Club France-Amerique (RC), une société de production basée à Paris autorisée par le ministère des affaires étrangères françaises et le PTT à représenter la radiodiffusion française publique aux États-Unis.

Radio Paris PTT a été connu sous plusieurs noms, mais son nom officiel était "station de l'école supérieure des PTT" parce que son émetteur était situé sur le toit de l'école supérieure des PTT. L'école supérieure des PT, était l'école nationale des postes et télécommunications, une institution de l'enseignement supérieur située à Paris et créée en 1888 pour former des administrateurs supérieurs de l'administration postale, télégraphique et téléphonique. PTT était une station de radio d'intérêt général française fondée en 1923-la deuxième station de radio à Paris après la Tour Eiffel radio. La station a échoué après l'arrivée des allemands à Paris en 1940.

Au début des années 1930, Alice Langelier cherchait un partenaire américain pour retransmettre la programmation de Radio Club France-Amerique (RC) aux auditoires américains. Comme la plupart des auditeurs américains écoutaient uniquement les programmes de modulation d'amplitude (AM), le RC a demandé l'aide de NBC dans le relais d'un nouveau programme hebdomadaire de langue anglaise à ondes courtes envoyé de Paris via le poste coloniale à travers le réseau national de NBC Blue.

Le RC se démarque parce que ses deux directeurs étaient des femmes, ce qui était inhabituel dans la radiodiffusion française. Franka Gordon, une scientifique a été la présidente et directrice artistique de la RC. Elle a travaillé pour Western Electric et a maintenu un laboratoire de recherche à la Sorbonne. Franka était aussi une soprano qui dirigeait un studio de formation vocale à Paris pour les aspirants de cinéma et de radio. L'hôte et l'animateur pour les programmes de RC était Alice Langelier, une journaliste américaine avec 10 ans d'expérience à Paris travaillant pour le service de nouvelles internationales. C'est en travaillant à l'INS qu'Alice a connu Frank E. Mason, qui est devenu un dirigeant

de NBC à New York. Alice a ensuite décidé d'essayer d'entrer sur le marché américain en tant que partenaire avec NBC.

Alice et Franka ont d'abord approché l'ambassadeur français à Washington au sujet de la radiodiffusion aux États-Unis sous l'hypothèse erronée que les réseaux privés des États-Unis ont pris des instructions du gouvernement fédéral au sujet des programmes internationaux. Lorsque cela ne fonctionna pas, Alice a écrit à NBC directement, se demandant s'ils aideraient le RC à obtenir que ses programmes soient ramassés par NBC. Fred Bate à NBC a répondu qu'il aiderait, mais a averti que toute autre "injection de bureaucratie dans ce décor" ne ferait que compliquer les choses entre PTT et NBC. Il a noté que le matériel de la France «serait d'un intérêt véritable pour les auditeurs américains» et «aucune intervention gouvernementale ne serait nécessaire» tant que les programmes de RC satisfaisaient aux normes de qualité de NBC et fonctionneraient sous le contrôle éditorial indépendant de NBC. Bate a noté à Alice que «dans la mesure où les programmes internationaux sont concernés, ils ne sont plus une nouveauté et, comme les programmes nationaux, sont jugés par leur qualité».

En outre, la crédibilité de NBC avec ses autres partenaires de diffusion publics à travers l'Europe a nécessité la vigilance pour éviter tout signe de favoritisme ou de manipulation politique. Bate a souligné à Alice que le matériel idéologiquement codé tendait à produire une programmation médiocre. "Mon propre sentiment est que la plupart des pourparlers et des articles qui tentent de vendre un pays à l'autre n'attirent pas d'attention." Il a particulièrement estimé que les présentations intellectuelles et artistiques raffinées des PTT n'avaient guère de chances à dépasser la limite d'attention de l'auditeur moyen des États-Unis. Simplement livrer un programme de style PTT de la France aux États-Unis ne serait pas suffisant pour amener "la presse et le public à se lever sur leurs pattes de derrière et parler de" la diffusion de la France la nuit dernière ". La préoccupation principale était qu'une norme basse dans les programmes éteindrait tout enthousiasme pour la radio US-Française aux États-Unis laquelle NBC et PTT voulaient cultiver. Bate était également préoccupé par le budget limité du côté français qui amènerait une mauvaise qualité de programmation. (Source: correspondance, Fred Bate à Alice Langelier, 14 octobre 1933, NBC-WHS, dans *Across The Waves: Comment Les États-Unis Et La France Ont Façonnées L'international...*, par Derek W Vaillant)

La préoccupation de Bate était justifiée. Dans les années entre les guerres mondiales, seulement 9 stations de radio opéraient à Paris. L'Interwar française programmation radiophonique focusait sur les notions conservatrices de la famille et la nation qui contestaient la démocratie libérale défaillante du Front Populaire à la fin de la Troisième République.

Dans les années 1930, la radio était un médium nouveau et puissant. Des auditoires dévoués ont réagi avidement à la programmation de leurs stations et ont compté sur la radio comme source de divertissement quotidien, de nouvelles et d'autres informations. Dans l'espace confortable et sécuritaire de la maison, la culture audio régnait en suprême mais tout en divertissant en nature et récit dans la structure, la programmation française radiophonique a été fondée sur un idéal politiquement et socialement conservateur.

Dans les premières années de la radio, la France était la seule Nation occidentale--en dehors de l'Australie--à avoir des radios privées et publiques. Les propriétaires de stations commerciales ont créé des auditoires et des marchés d'un groupe divers de passionnés de radio, se reliant aux idées traditionnelles sur l'identité française, la famille et les liens communautaires. Pendant ce temps, les stations gouvernementales ont tenté de faire un compromis impossible, en balaçant le divertissement non politique que les auditeurs désiraient avec des programmes éducatifs qui supportaient l'État avant

les intérêts privés. En tant que médium public opérant dans un espace privé, la radio pourrait potentiellement traverser genre normal et frontières sociales.

De nombreux programmeurs français limitaient le contenu airé, diffusant uniquement les programmes jugés appropriés pour une décente famille française. En conséquence, la culture radiophonique a adopté des rôles normaux de genre et des notions traditionnelles de la famille. Sur la radio française, les meilleures familles avaient des pères qui travaillaient, des mères au foyer et de l'argent à la banque. En effet, pour les personnages de radio, la stabilité bourgeoise s'avérait une condition préalable au bonheur, et les personnages qui ne rencontraient pas cet idéal servaient souvent de mauvais exemples. Bien que le front populaire de gauche contrôlait le gouvernement français à la fin des années 1930, la radio publique et privée décrivait la classe ouvrière négativement--habituellement comme des bouffons ou des personnages criminels. En effet, Maurice Chevalier, mieux connu aujourd'hui pour sa carrière cinématographique, a d'abord cultivé son image de playboy de classe ouvrière sur la radio des années 1930, et l'artiste légendaire de radio Edith Piaf est passée à la gloire en chantant des contes tragiques de prostituées.

La radio française avait une position ambivalente vers le monde colonial en vedette dans beaucoup de pièces de théâtre et de chansons. Les colonies représentaient une menace perçue pour la famille traditionnelle française patriarcale et la maison, de sorte que les radiodiffuseurs les caractérisaient comme des étrangers exotiques, souvent périlleux. Pourtant, les chansons d'amour par des types exotiques perçus par les français ont été énormément populaires.

(Source: *Programmation De L'identité Nationale: La Culture De La Radio Dans Les Années 1930 En France*, par Joelle Neulander, 2009)

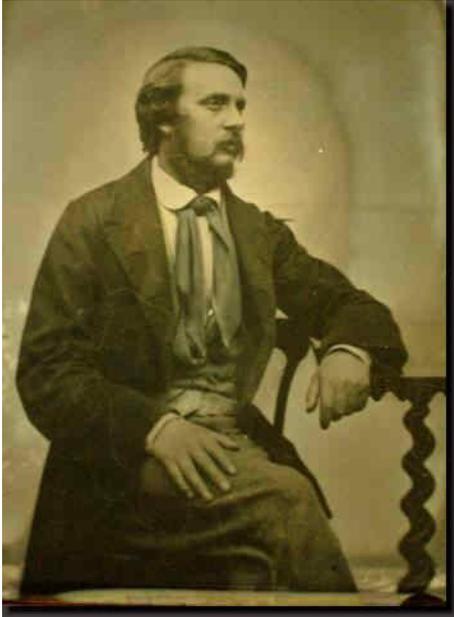
En fin de compte, un partenariat a été atteint avec NBC et a duré jusqu'au début de la deuxième guerre mondiale.

Alice Langelier est restée à Paris durant l'invasion Allemande de la France et l'occupation de la ville en 1940. Ce n'est qu'au début de 1942 qu'Alice quitta la ville et le pays qu'elle aimait et retourna aux États-Unis. L'article présenté ici a été publié dans le quotidien Illini d'Avril, 1942, faisant rapport sur sa conférence à l'Université de l'Illinois.

C'est la dernière mention rapportée sur Alice Langelier.



Pierre Emile l'Angelier (1823-1857) est né le 30 avril 1823, en France. Ses parents sont inconnus et on sait peu de chose sur la jeunesse d'Emile. Nous savons que sa famille était catholique romaine et à un moment donné ils ont déménagé et possédé un magasin de semences à Saint-Héliier sur l'île de Jersey, l'une des îles Anglo-Normandes, un archipel dans La Manche, au large de la Côte française de la Normandie. Ces îles sont des vestiges du Duché de Normandie et sont des possessions autonomes de la Couronne Anglaise, connues comme dépendances de la Couronne. Selon la Couronne Anglaise, elles ne font pas officiellement partie de l'Angleterre ou du Royaume-Uni.



Pierre Emile L'Angelier

A un moment inconnu de sa vie, Emile l'Angelier quitta les îles Anglo-Normandes pour chercher sa fortune dans les îles Britanniques. Au fil des ans, Emile a fait son chemin à travers l'Angleterre dans une variété d'emplois jusqu'à ce qu'il se soit retrouvé en Écosse en 1841, à l'âge de 18 ans, pour s'entraîner en tant que Directeur de Succession. Quand il est arrivé en Écosse, il a vécu dans la misère et dépendait de la charité de divers gardiens de l'auberge. Il voyagea régulièrement à la recherche d'un travail de jardinier et passa du temps à Paris et à Édimbourg avant de venir travailler à Glasgow. Ici, il a commencé à travailler comme commis dans un entrepôt pour un revenu minimal tout en aidant un jardinier comme apprenti pépiniériste avec des salaires modérés. Par la constance et l'assiduité, il a amélioré son sort au fil du temps jusqu'à sa mort tôt le matin du 23 mars 1857, à Glasgow, en Écosse à l'âge de 34. Pierre Emile l'Angelier a ensuite été enterré dans le cimetière de Ramshorn, l'un des plus anciens cimetières de Glasgow qui a été utilisé de 1719 à 1915.

On sait peu de choses sur l'histoire et la lignée de Pierre Émile l'Angelier, mais on en sait beaucoup sur sa disparition. Notre ancêtre a été la victime dans l'un des plus anciens et les plus tristement célèbres mystères d'assassinat en Écosse et le procès du siècle en Écosse.

En 1857, une belle fille de Glasgow, riche et bien connectée, nommée Madeleine Hamilton Smith, a été accusée du meurtre d'un humble greffier français, notre ancêtre Pierre Émile l'Angelier, avec une tasse de cacao chaud lacé d'arsenic. Presque immédiatement, la nation a été scandalisée, titillée et fascinée par les rapports de l'affaire, qui comprenaient des rencontres à la fenêtre, le sexe avant le mariage et une cache de lettres passionnées. C'était une histoire d'un pauvre garçon (Émile) qui visait haut seulement pour voir son amante (Madeleine) le rejeter sous la pression de son père riche qui désirait qu'elle épouse un homme riche. Après avoir menacé de révéler leur correspondance, le garçon s'est vite trouvé mort et les évidences mènent très vite à la tasse chaude dans les mains de la jeune fille et à leur lettres même plus chaudes. Le procès de Madeleine Smith a été la cause célèbre de la journée et l'artiste Dante Gabriel Rossetti a déclaré qu'elle était trop belle pour être exécutée coupable ou non, en disant: "vous ne pendriez pas une femme fantastique!"



Madeleine Smith

Né en Jersey, Émile l'Angelier, dont la famille catholique possédait un magasin de semences, travailla dans une pépinière d'Édimbourg, puis a voyagé entre Jersey, Paris et Dundee avant de s'installer à Glasgow. Émile a rapidement trouvé du travail comme commis d'entrepôt avec pour un bas salaire et également gagné un peu d'argent supplémentaire en aidant un jardinier local. Bien qu'il fût pauvre et d'une station basse, il était un charmant jeune homme de 30 ans et ce serait sa perdition.



Madeleine Smith, d'autre part, était une jeune femme impétueuse de 20 ans qui venait d'une famille extrêmement bien-à-faire. Son père était James Smith (1808-1863), un riche architecte. Sa mère, Elizabeth, était la fille de David Hamilton, un architecte Écossais très réputé qui a conçu un certain nombre de bâtiments célèbres dont la Galerie d'Art Moderne à Royal Exchange Square, Glasgow et Lennox Castle. Hamilton a également été troisième dans un concours pour la conception des chambres du Parlement à Londres en 1835. La famille Smith faisait part des milieux sociaux les plus élevés. Madeleine vivait avec ses parents et quatre autres enfants au no 7 Blythswood Square, l'un des quartiers les plus riches de Glasgow, et leur maison était luxueuse. Sa

famille possédait également une élégante maison de campagne "Rowaleyn" sur les rives de la Clyde près d'Helensburgh. En outre, Madeleine a reçu une éducation stellaire et a fréquenté des pensionnats à la mode, d'abord à Londres, puis à Paris, et enfin à Manheim, en Allemagne.

En tant que fille aînée dans une telle famille, Madeleine était censée suivre une étiquette sociale rigide et faire un jour un bon mariage. C'était une époque où les hommes devaient être servis par des femmes, en particulier les ambitieux dans la classe moyenne inférieure et supérieure conscients du statut. Les gants devaient être portés en public et dans des occasions formelles. Il a été considéré comme vulgaire de révéler un peu de la cheville, de sorte qu'une femme ne pouvait tenir ses jupes avec une seule main. Les femmes n'étaient pas censées dire un prénom d'adultes en public et on s'attendait à ce qu'elles passent beaucoup de temps dans leur vestiaire dans le but d'être jolie pour leurs maris. Il a même été considéré comme inapproprié pour une femme de porter ses cheveux détachés, d'où les coiffures hautes en style de l'époque. La moindre déviance pourrait causer un scandale. Afin d'avoir cela bien ancré dans elle, Madeleine Smith avait été envoyée à une école de Finition à Londres, et était maintenant «prête» pour la société.

Tout cela ne servit à rien lorsque Madeleine rencontra Émile, un simple greffier bien en dessous de sa station. Il n'était pas le genre de personne que les Smith auraient vu comme matériel de mariage convenable pour leur fille. Néanmoins, quelque temps après le retour de Madeleine de l'Internat en 1855, les deux se rencontraient. Différentes versions de la façon dont ils se sont rencontrés ont été

distribuées. Certaines disent qu'elle s'est produite lors de sa sortie ordinaire du matin quand elle a laissé tomber un livre, et Émile, qui est arrivé à ce moment, l'a ramassé et lui a remis. D'autres disent que Madeleine et Émile ont été introduits par un voisin ou la sœur de Madeleine.

La vraie histoire est qu'à son retour à Glasgow à la fin de son adolescence, elle a trouvé la ville plutôt paroissiale pour ses goûts. Néanmoins, elle s'amusait en fréquentant des bals et des soirées, et souvent flânait le long de la rue sur le bras de sa sœur Bessie. C'est sur l'une de ces escapades que Madeleine Smith a attiré l'attention de Pierre Émile l'Angelier. A 28 ans, l'Angelier était âgé de dix ans de plus que Madeleine. Il disait être un français, et se vantait qu'il descendait de l'Aristocratie française, mais en fait il est né à Jersey, fils d'un pépiniériste qui a fui la France pendant La Révolution. Emile était beau dans ses vêtements, portant souvent des gilets ornés et avait une moustache tournée, mais il gagnait peu d'argent en tant que greffier. Après que Madeleine eut attiré son attention, Émile demanda à un ami de marcher avec lui en haut et en bas de la rue jusqu'à ce qu'ils voient les deux sœurs, et les deux ont été introduits. Peu de temps après Émile a commencé à envoyer des roses rouges simples à la maison de Madeleine et Madeleine a été soulevée de ses pieds. Elle a vu Émile comme l'intriguant gentleman suave de ses rêves.

C'était très probable une forte attraction dès le début, Madeleine et Émile tombent amoureux très rapidement. En raison de leur statut social différent, l'affaire a été gardée secrète. Emile se réunirait silencieusement avec Madeleine tard dans la nuit à la fenêtre de sa chambre dans le sous-sol de la maison familiale Smith au 7 Blythswood Square. Il y avait aussi des rencontres secrètes près de la maison de campagne de Smith. C'est au cours d'une de ces réunions que Madeleine perd sa virginité à Emile, strictement contre les normes sociales de l'époque. Et donc, leur liaison a continué pendant presque deux ans. Les deux amants échangèrent autour de 200 lettres d'amour passionnées, avec Madeleine signant comme étant l'épouse d'Émile. Elle a accepté de l'épouser, mais elle n'a rien dit à ses parents. Il pensait naïvement que les parents de Madeleine le permettrait. Malheureusement, ce n'était pas le cas.

Les parents de Madeleine ne savaient rien de l'affaire ou la promesse de leur fille d'épouser l'Angelier jusqu'à ce qu'ils découvrent des lettres d'amour entre les deux. À la découverte, Madeleine a reçu l'ordre d'arrêter de voir l'Angelier, et d'être une fille dévouée, elle a rompu la relation. L'affection de Madeleine se refroidit aussi bientôt vers l'Angelier parce que Madeleine prétendait qu'elle était due en partie à elle-même. Il semble qu'elle avait encouragé l'Angelier à dire ses fautes, « il l'a prit à sa parole; et la critique ennuyait Madeleine».

Les parents de Madeleine ont rapidement décidé que leur fille devait épouser quelqu'un de bon pour qu'elle oublie l'Angelier. Au début de 1857, un riche homme d'affaires de Glasgow et voisin des Smith, nommé William Harper Minnoch, s'approcha de la famille pour demander la main de Madeleine dans le mariage. Ses parents le voyaient comme un fiancé convenable et acceptaient volontiers ainsi que Madeleine. Certains disent qu'elle a trouvé M. Minnoch attrayant. D'autres ont dit qu'elle a simplement trouvé qu'il était temps de laisser tomber Émile et de s'assurer une vie prospère.

Les choses entre les deux jeunes amants continuaient à se détériorer, et finalement Madeleine demanda à l'Angelier de retourner ses lettres d'amour, écrivant:

"Vous pouvez être étonné par le changement soudain, mais pour un certain temps vous devez avoir remarqué un détachement dans mes notes. Mon amour pour vous a cessé, et

c'est pour ça que j'étais froide. J'e vous ai aimé vraiment et tendrement dans le passé, mais depuis un certain temps, j'ai perdu beaucoup de cet amour. J'aurais peut-être pû devenir votre femme, mais je n'aurais pas pu vous aimer comme je le devrais. Vous condamnerez ma conduite de ce moment mais je vous ai vous aimé à un certain temps avec tout mon cœur et mon âme. Il m'a coûté beaucoup de vous le dire j'ai passé des nuits blanches, mais il fallait que vous le sachiez. Je sais que vous ne souillerez jamais le caractère d'une personne que vous aimez si tendrement. Non, Émile, je sais que vous avez de l'honneur et vous êtes un gentleman. Ce qui s'est passé vous ne le mentionnez pas; je sais que quand je vous le demanderai vous vous conformerez. Adieu

Émile avait des idées différentes et aspirait à maintenir leur relation. Il gardait les lettres et menaçait de les montrer au père de Madeleine, ce qui aurait probablement signifié que sa famille la désavouerait et la jetterait hors de la maison. Madeleine supplia Émile de ne pas exposer sa relation et sous cette pression et le sentiment d'être prise au piège, elle jura de continuer à voir Émile. Madeleine était maintenant dans la position confuse de jongler les visites avec Emile et celles de son fiancé.

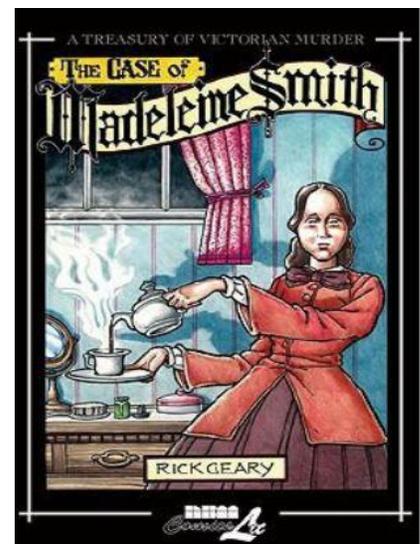


Bouteille d'arsenic,
évidence numéro 213

Durant ce temps là, Madeleine a été vue entrer dans trois différents chimistes de Glasgow pour acheter de l'arsenic. Elle a dit que le poison était nécessaire pour tuer des rats chez elle. Elle a signé M. H Smith dans le livre des poisons, un registre utilisé pour garder une trace de l'achat de substances dangereuses. Peu après, tôt le matin, le 23 mars 1857, Emile mourut à son pensionnat. Une autopsie a montré qu'il était mort d'un empoisonnement à l'arsenic. Le coroner a dit qu'il avait trouvé assez d'arsenic dans l'estomac d'Émile pour tuer 40 hommes. La police a fouillé sa chambre et a trouvé les lettres qu'Émile avait retenu de Madeleine. Dans un raid ultérieur sur sa maison familiale, la police a trouvé la preuve qu'elle avait récemment acheté des quantités d'arsenic d'un chimiste local. D'autres investigations ont révélé les voyages de Madeleine aux autres chimistes pour l'arsenic, amenant la police à alléguer qu'Émile a été empoisonné par son amant avec du cacao lacé avec de l'arsenic à sa maison de ville à Blythswood Square, Glasgow.

En attendant, Madeleine tenta de fuir Glasgow après avoir appris la mort d'Émile. Elle a été ramenée par William Minnoch, mais a refusé de lui dire pourquoi elle a essayé de partir. Elle est vite sortie quand la police l'a arrêté et l'a accusé du meurtre d'Émile.

L'acte d'accusation reprochait à Madeleine Smith d'avoir donné de l'arsenic à son amant à au moins trois occasions distinctes. La dernière causa sa mort juste un jour plus tard. L'Angelier avait inconsciemment ingéré le poison mortel dans des tasses de cacao mélangés avec de l'arsenic que Madeleine lui aurait servi par la fenêtre de sa propre maison.



"egoïste, prétentieux, gonflé d'une idée de ses propres attraits, plein de caprices morbides, émoulsés, jetés dans le découragement suicidaire, bonne nature quand il est heureux, le ressentiment de la moindre critique, [et] vindicatif. Avant, il avait des attachements; avant de tenter d'améliorer sa position en se mariant, avant d'être déçu, et avoir été abattu par désespoir. Sa santé n'était pas forte, [et] il souffrait désespérément de mortification. Il avait parfois pris habitude de l'opium. Il avait avoué qu'il gardait de l'arsenic en sa possession, et avait déclaré s'il était rejeté, il aurait sa vengeance.»

La Cour a entendu comment l'Angelier avait passé deux mois à combattre une maladie inconnue. Ann Jenkin, la logeuse du défunt, a révélé comment un matin de février l'Angelier vomissait incontrôlablement et se plaignait d'une soif extrême. Son teint à cette époque a été décrit comme pâle, de couleur jaune mort. Il dira plus tard à sa logeuse «je ne pouvais pas comprendre pourquoi j'étais si malade après avoir bu ce café et ce chocolat d'elle. C'est une fascination parfaite, mon attachement à cette fille. Si elle devait m'empoisonner, je lui pardonnerais.» Le procureur a noté qu'à ce moment-là ce n'était pas seulement une coïncidence qu'Émile ait commencé à souffrir de maladies d'estomac paralysantes. La défense a répondu qu'Émile utilisait régulièrement de l'arsenic, croyant qu'il pouvait aider son estomac.



Sous l'interrogation, Madeleine a nié avoir vu Émile pendant les trois dernières semaines de sa vie. Elle a confirmé leur liaison, écrivant les lettres et acceptant de l'épouser. En outre, elle a confirmé son achat d'arsenic, déclarant qu'elle avait menti quand elle a dit aux chimistes qu'il était pour tuer des rats. Elle avait été trop embarrassée d'admettre que c'était en fait pour l'usage cosmétique. Il était courant à l'époque pour les femmes de diluer l'arsenic dans l'eau et de se laver les bras et les visages avec cela pour améliorer leur teint. Madeleine a dit qu'elle n'avait pas l'intention d'utiliser son arsenic pour tuer Émile.

Gâteau de cacao que Madeleine Smith utilisait



Propriétaire trouve Émile Langelier violemment malade

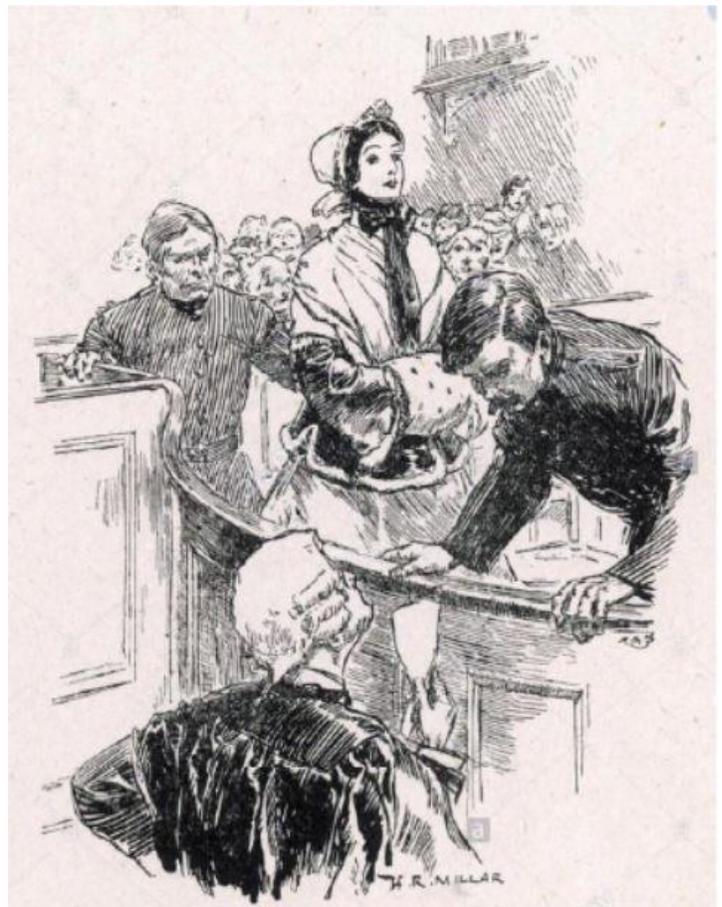
La preuve était circonstancielle et reposait lourdement sur les lettres d'amour de Madeleine. La preuve circonstancielle pointait vers sa culpabilité-Madeleine avait fait des achats d'arsenic dans les semaines précédant la mort d'Émile, et elle avait un motif clair. La chronologie de certaines lettres de Madeleine à Émile était cruciale pour le cas. Mais parce que les lettres elles-mêmes n'étaient pas datées, l'affaire pendait dans une certaine mesure sur les enveloppes. La grande majorité des cachets ont été clairement frappés, mais une lettre en particulier dépendait de l'interprétation correcte de la date du cachet de la poste qui était malheureusement illisible. Il a été révélé que lorsque la police a fouillé la chambre d'Émile, beaucoup de lettres de Smith ont été trouvées sans leurs enveloppes et ont ensuite été recueillies précipitamment et coincées dans n'importe quelle enveloppe à la main. Ainsi, les dates des marques de poste n'étaient pas fiables.

Le procès a duré dix jours, et pendant les dix jours, l'affaire a été remplie de mystère et de romance folle. Un article a rapporté que Madeleine n'a montré aucun choc ni chagrin et on aurait pu croire que ce procès était pour l'empoisonnement d'un chien en raison de son indifférence. Cependant, la plupart des gens et la plupart des journaux soutenaient Madeleine parce que, à l'époque, la plupart des gens croyaient que l'Angelier s'était suicidé. Les partisans de Madeleine croyaient également qu'elle ne pouvait pas l'avoir assassiné, en partie parce que ses lettres d'amour restaient dans la possession de l'Angelier. Il y avait d'autres raisons:

"[L] 'affaire était en cause dans le cas de la poursuite, -en partie pour la sympathie que sa jeunesse, son apparence, et sa position dans la société créa, en partie pour le mépris de la conduite de l'homme qu'elle a été accusée d'avoir assassiné. Si répandue était ce dernier sentiment, que l'on a souvent entendu la remarque, «Eh bien, si elle n'a pas l'empoisonné, elle aurait dû le faire. »"

A la fin, le jury a rendu le verdict de Non Prouvé. Ceci est unique à la loi Écossaise. Dans ce cas, cela signifiait que le jury croyait que Madeleine avait empoisonné Émile, mais que le dossier de l'accusation contre elle était fragile. Le jury n'était pas convaincu que Smith était innocent, mais la prosécution avait produit des preuves insuffisantes pour l'accuser de meurtre.

Le coût de la défense £10 000 et 189 témoins ont été contre-examinés. Madeleine, qui avait passé une grande partie du procès sans émotion et un regard vacant, a été dit avoir craqué un bref sourire lorsqu'elle a entendu la nouvelle. Elle avait fermement maintenu son innocence tout au long et avait plaidé non coupable. Comme le résultat a été annoncé, bedlam s'ensuivit dans la salle d'audience, comme un participant a rappelé: «l'annonce a été reçue avec un énorme élan d'applaudissements qui durent plusieurs minutes. Le juge est devenu extrêmement en colère et a crié: «officier, amenez cet homme devant moi». Tout le monde semblait faire une rangée, mais le policier saisit un jeune homme inoffensif, qui ne me semblait pas avoir pris part aux applaudissements du tout, et le poussa dans le banc des accusés.



Procès de Madeleine Smith

Après le procès, William Minnoch a rompu ses fiançailles avec Madeleine. Elle a été forcée de quitter Glasgow à cause de la notoriété de l'affaire. Elle a déménagé à Londres, a changé son nom à Lena, et en 1861 a épousé un artiste, George Wardle. Ils eurent deux enfants, mais divorçaient en 1890. Madeleine émigre ensuite en Amérique et vit à New York vers 1916. Elle s'est mariée une deuxième fois à William

A. Sheehy et ce mariage a duré jusqu'à sa mort en 1926. On croit qu'elle y est morte en 1928 sous le nom de Lena Wardle Sheehy. Émile a été discrètement enterré dans le cimetière de Ramshorn Kirk dans une tombe non marquée, qui peut encore être vue aujourd'hui.

Il existe de nombreuses théories sur ce qui est vraiment arrivé à Émile. La plus simple est que Madeleine l'a vraiment empoisonné. La plus complexe est qu'Émile s'est suicidé par empoisonnement lui-même, de sorte qu'il causerait de la grande misère à Madeleine, et sachant qu'elle avait récemment acheté l'arsenic, l'a frémé pour son assassinat. Si tel est le cas, cela a certainement fonctionné.

Des années plus tard, l'affaire est encore tristement célèbre, non seulement en Écosse, mais le reste du monde aussi. Il y a eu plusieurs livres et dramatisations, dont le film 1950 *Madeleine*, réalisé par David Lean. Les histoires de fantômes font également partie de cet héritage. Le fantôme d'Émile peut être vu se promener dans la rue, la canne à la main, en suivant l'ancienne route qu'il avait l'habitude de prendre dans la vie en payant une visite secrète à Madeleine. Quelques légendes disent qu'il hante aussi la place de Blythswood. La famille d'un ancien conservateur des jardins botaniques dans le West de Glasgow avait l'habitude de voir un fantôme flotter sur Palais de Kibble. Il croyait que c'était Émile, car il lui ressemblait et il a apparemment logé dans la maison du conservateur, où il vivait.



End
le

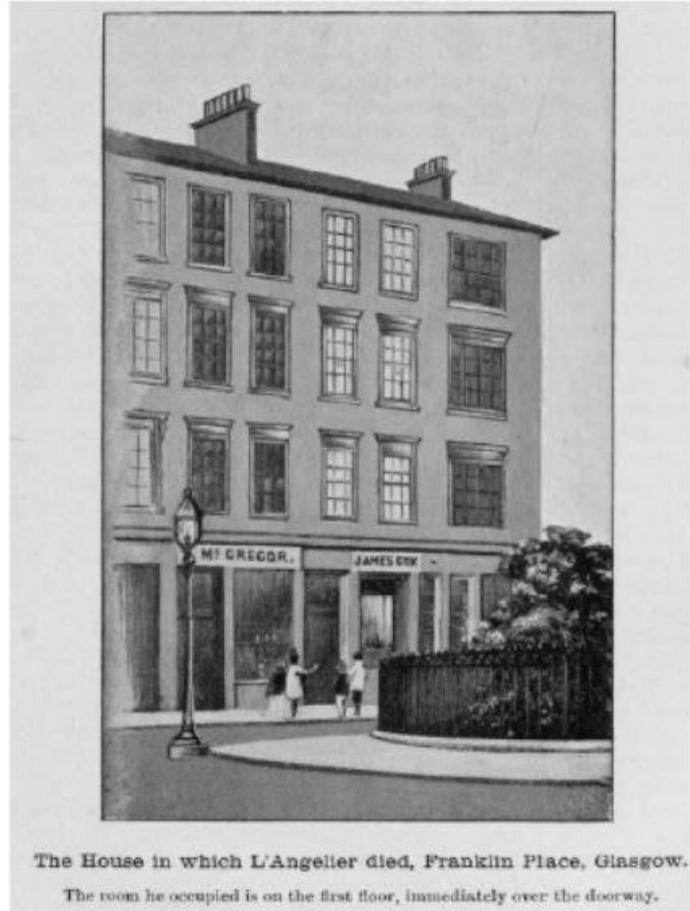
Madeleine a également été active dans son au-delà. Son ancienne maison familiale au 7 Blythswood Square, comme le reste des maisons de la vieille ville là-bas, ont été converties en bureaux. En 2001, une Agence de recrutement avait ses bureaux dans la maison de Madeleine. Geoff Holder note que le *Quotidien Express* a présenté un rapport indiquant que le personnel de l'Agence était terrifié car ils croyaient que Madeleine hantait le bureau. Les bouilloires allaient et venaient par elles-mêmes et des bruits étranges ont été entendus. Certaines personnes étaient censées avoir vu l'apparition de Madeleine marchant dans les couloirs. Une chambre particulière était toujours très froide et il n'était pas possible de la chauffer-la même chambre Madeleine avait l'habitude d'avoir et où elle allait rencontrer Émile à la fenêtre. Le journal a rapporté que tout le monde était très désireux de partir à 17h chaque nuit, citant un employé comme disant que personne ne voulait être le dernier, en particulier sur les nuits sombres et mornes. C'était une pensée horrible d'être seul sachant que Madeleine pourrait être debout derrière eux.

Aujourd'hui, la question est encore débattue en Grande-Bretagne. Madeleine Smith a-t-elle tué son amant Émile l'Angelier dans la nuit du 23 mars 1857?

La plupart des savants modernes croient que Smith a commis le crime et la seule chose qui l'a sauvé d'un verdict de culpabilité et d'une condamnation à mort était qu'aucun témoin oculaire ne pouvait prouver que Smith et l'Angelier s'étaient rencontrés dans les semaines avant sa mort.

Après le procès, l'Écossais a rédigé un petit article déclarant qu'un témoin s'était présenté en prétendant qu'un jeune mâle et une femelle ont été vus à l'extérieur de la maison de Smith dans la nuit de la mort de l'Angellier. Cependant, le procès était déjà en cours, et le témoin ne pouvait pas être interrogé au cours de celui-ci.

Comme dans d'autres cas de meurtres célèbres, les érudits et les criminologues amateurs ont passé des décennies à aller au-dessus des minuties de l'affaire du meurtre d'Émile l'Angellier. L'incapacité de prouver que Smith était responsable de la mort de Pierre Émile l'Angellier a gardé le public intrigué, avec de nombreuses réécritures et des examens de la preuve présentée dans une tentative de prouver une fois pour toutes si elle était coupable, ou non coupable. La plupart des savants modernes croient que Smith a commis le crime et la seule chose qui l'a sauvé d'un verdict de culpabilité et d'une condamnation à mort était qu'aucun témoin oculaire ne pouvait prouver que Madeleine et Émile s'étaient rencontrés dans les semaines avant sa mort.



Puis, en avril de 2018, l'écrivain de la criminalité Denise Mina a révélé que de nouvelles preuves sur l'affaire émergèrent lors d'une conversation avec des gardiens de records. Deux employés des Archives nationales d'Écosse ont révélé qu'une tasse qui aurait été utilisée pour empoisonner Emile avait été testée par le personnel de santé et de sécurité et a révélé des traces d'arsenic. Les tests ont été exécutés sur des articles en cours de publication pour une exposition sur les crimes de meurtre en 2017. Les archivistes ont dit qu'ils stockaient tous les articles des vieilles affaires criminelles et des transcriptions de la Cour. C'est à ce moment qu'ils ont mentionné qu'ils ont la tasse de cacao de ce cas dans le stockage. Ils ont dit que ces articles sont testés pour des matières dangereuses pour la santé et la sécurité. Les tests sur la tasse ont révélé qu'elle contenait de l'arsenic.

Selon Mina, "cela semblerait être une trouvée étonnante. Penser que ce nouvel élément de preuve a émergé après toutes ces années est vraiment une histoire incroyable. Madeleine a été accusée d'avoir empoisonné son amant avec du cacao servi par une fenêtre ouverte à son manoir de Glasgow. "L'affaire a provoqué des débats massifs. Penser que ce cas pourrait enfin être résolu de cette façon est fascinant. Les Records Nationaux of Scotland ont déclaré qu'ils n'étaient pas en mesure de vérifier les réclamations. Mais un porte-parole a dit: "tous les éléments qui faisaient partie de l'exposition sur l'affaire ont été vérifiés pour raisons de santé et de sécurité."

(Source: Scottish Daily Record et Sunday Mail Ltd, 22 avril 2018)

In 1919, writer Somerset Maugham recounts meeting Lena Wardle in 1907:

'ma voisine était une vieille dame tranquille et bien mise, en faisant sa connaissance, j'ai graduellement vu sa ressemblance avec une héroïne d'un cas de meurtre célèbre qui a excité le monde il y a 50 ans. Elle a été jugée et déclarée non coupable mais les preuves étaient si évidentes que malgré le verdict, l'opinion générale était qu'elle avait commis le crime. Elle découvra que j'avais deviné son identité et me dit «Je suppose que vous voulez savoir si je l'ai fait ou non. Je l'ai fait, et en plus si cela arrivait encore aujourd'hui, je le ferais encore».

Cependant cette confession apparente n'a pas été publiée jusqu'à plusieurs années après la mort de Madeleine et souvent ignorée. Elle meurt à Bronx, New York le 12 Avril 1928 d'une maladie rénale. Elle avait 92 ans. Sur son épitaphe très simple est le nom 'Lena Sheehy'.



LANGELIER MANUFACTURING COMPANY, créateurs et constructeurs de machines spéciales et d'outils, nos 67 et 69 Clifford Street, Providence, Rhode Island.

Fondée en environ 1886, cette firme du 19ème siècle faisait des presses à percer.

Pour un travail d'expert dans la construction de machines et les réparations, ou pour la rapidité et la fiabilité, aucun dans l'entreprise à Providence n'a eu une réputation plus élevée que la compagnie de Fabrication Langelier, nos 67 et 69 Clifford Street.

Ils sont des créateurs et des constructeurs de machines, et se classent parmi les premiers dans leur ligne dans le Rhode Island. La compagnie produisit une classe nettement supérieure de machine de réduction et de mise en gage, la machine de forage multiple, les travaux à précision, tours de vitesse, presses d'alimentation, boule de roulement à billes machine et coupe-soudure, tout en accordant une attention particulière à un travail précis de toutes sortes.

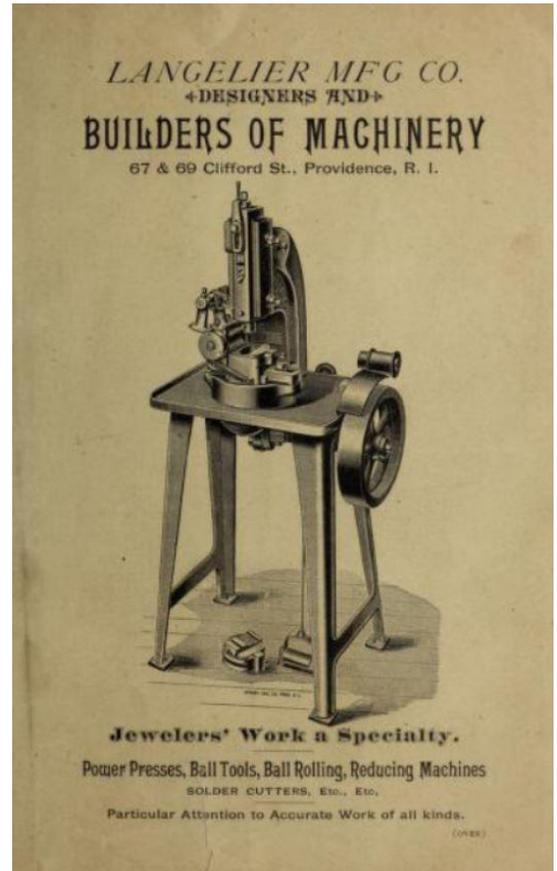
Ils fabriquent également des presses automatiques de disque et d'alimentation de cadran et la presse de fermeture horizontale, avec l'alimentation automatique de cadran, et l'utilisation de leurs productions est étendue et croissante partout aux États-Unis, n'étant pas surpassée pour l'excellence générale, par rien d'autre du même genre sur le marché.

La Langelier Manufacturing Company, dont A. T. Langelier est président, et A. J. Langelier, son fils, surintendant et gestionnaire, a été établie il y a environ six ans, et dès le début l'entreprise a eu un succès positif et permanent.

Le magasin, dont les dimensions sont de 36 x 100 pieds, est équipé d'une grosse machine à vapeur, tours, et tous les derniers appareils améliorés, les installations étant de première classe à tous égards, et quinze travailleurs habiles sont employées. La machinerie légère est généralement conçue et construite sur commande de la manière la plus habile rapidement, et la satisfaction parfaite est assurée dans chaque cas. Toutes les machines légères sont réparées rapidement, aussi, toutes les commandes reçoivent une attention immédiate, et tout le travail exécuté est garanti; les prix chargés par la compagnie sont d'une catégorie raisonnable pour un travail de première classe.

Les Messieurs Langelier sont originaires du Canada et sont dans cette ville depuis un certain nombre d'années. Ils sont à la fois des hommes habiles et ingénieurs, des experts dans leur lignée et des maîtres de l'art des machinistes dans toutes ses branches.

(Source: industries et richesse des principaux points du Rhode Island. étant la ville de Providence, Pawtucket, central Falls, Woonsocket, Newport, Narragansett Pier, Bristol & Ouest. New York: A. F. Parsons Publishing Co., 1892.)



BLANK



Saint Osmund (en latin: *Osmundus*)

Osmund, Évêque de Salisbury 1078-1099
Né à Sées, Normandie / mort 1099, Salisbury
1457 Canonisé par le Pape Callixtus III

Patron de: la folie; maladie mentale; les malades mentaux; personnes paralysées; ruptures; mal de dent

Lord chancelier d'Angleterre pour le Roi Guillaume I, le Conquérant



Osmund, comte de Sées, était un noble Normand et un ecclésiastique. Sées est une commune de Normandie située à environ 80 km au sud-ouest de Rouen et à mi-chemin entre Rouen et Fougères. Après la Conquête Normande de l'Angleterre, il servit comme Lord Chancelier (c. 1070 – 1078) et comme second Évêque de Salisbury, ou Old Sarum. Le Lord Chancelier était le noble le plus haut gradé et officier d'État nommé par le roi. Le vieux Sarum est le site de la première colonie de Salisbury en Angleterre. Situé sur une colline à environ 3 km au nord du Salisbury moderne, le peuplement apparaît dans certains des premiers records du pays. Le grand monolithe de Stonehenge est à proximité et des indications de peuplement préhistorique ont été découvertes dès 3000 av. j.-c.

Osmund, originaire de Normandie, accompagna Guillaume le Conquérant en Angleterre, et fut fait Chancelier du Royaume vers 1070. Il a été employé dans de nombreuses transactions civiles et a été engagé comme l'un des commissaires en chef pour la création du livre Domesday. Certaines sources plus tard affirment qu'il a été nommé Comte de Dorset en même temps, mais il ne référait pas à lui-même avec ce titre.

Osmund devint Évêque de Salisbury par l'autorité du Pape Grégoire VII, et fut consacré en 1078. Son Diocèse comprenait les comtés de Dorset, Wiltshire et Berkshire. Dans Actes «Actes des Évêques Anglais», Guillaume de Malmesbury décrit Salisbury médiévale comme une forteresse plutôt qu'une ville, située sur une haute colline et entourée d'un mur massif. Pierre de Blois se réfère plus tard au Château et à l'Église comme «l'Arche de Dieu enfermée dans le temple de Baal».

Un des biographes du roi Henri I suggère qu'Osmund était en partie en charge de l'éducation d'Henry; Henry était constamment dans la compagnie de l'évêque pendant ses années de formation, autour de 1080 à 1086.

En 1086, Osmund était présent à la Grande Gemot tenue à Old Sarum lorsque le Domesday Book a été accepté et les grands propriétaires ont juré fidélité au Souverain. La Grande Gemot prit racine dans l'Angleterre Anglo-Saxonne d'avant le 7ème siècle jusqu'au XIe siècle. C'était une Assemblée des nobles tribunaux les plus importants en Angleterre, ecclésiastiques et laïques, dont la fonction principale était de conseiller le roi.

Osmund meurt dans la nuit du 3 Décembre 1099. Ses restes ont été enterrés à Old Sarum, transférés à New Salisbury en 1457, dans la Lady Chapel où son somptueux sanctuaire a été détruit sous Henri VIII.

Une dalle plate avec l'inscription simple MXCIX marque maintenant son enterrement. Il a été déposé dans diverses parties de la Cathédrale et est maintenant sous l'arche la plus à l'ouest du côté sud.

Travaux

Le travail d'Osmund était triple — d'abord, la construction de la Cathédrale à Old Sarum. Deuxièmement, la formation d'un Corps de cathédrale, basé sur le modèle Normand, avec doyen, précepteur, chancelier, et trésorier, dont les devoirs étaient définis exactement, 32 canons, un officier inférieur et un chanteur. Tous sauf les officiers inférieurs étaient liés à la résidence. Les canons étaient «laïques», chacun vivant dans sa propre maison, et servant de compagnons spéciaux et de conseillers de l'évêque et effectuant des missions spéciales. Osmund a formé une école pour le clergé et ses canons ont été renommés pour leur talent musical et leur zèle pour l'apprentissage, et a eu une grande influence sur la fondation d'autres corps de la cathédrale.



Un model du Vieux Sarum au 12ième siècle abrité à la Cathédrale de Salisbury

Troisièmement, la formation du "*rite Sarum*", une variante du rite romain largement utilisé pour ordonner le culte chrétien, y compris la messe et l'Office divin (ou bréviaire). Il a été établi par Osmund au XIe siècle comme une forme locale utilisée à Salisbury, mais il est devenu plus tard répandu dans la plupart de l'Angleterre, le pays de Galles, l'Irlande, et (plus tard) l'Écosse, jusqu'au XVIe siècle et la réforme protestante quand il a été abandonné.

Osmund assemble une bonne bibliothèque pour ses canons. Une source tardive-médiévale note que, même en tant qu'évêque, il scribe, éclaire et lie les livres lui-même. En 1228, l'Évêque de Sarum et les canons firent une application à Gregory IX pour la canonisation d'Osmund, mais pas jusqu'à quelques 200 ans plus tard en 1457, n'était émise une canonisation par Callistus III. Il est commémoré par une statue dans une niche sur le front ouest de la Cathédrale de Salisbury.

La canonisation d'Osmund prit presque 230 ans, les procédures pontificales ayant débuté en 1228 et se terminant en 1457.

D'AUTRES ANCÊTRES LANGELIER DANS L'HISTOIRE DU MONDE

Guillaume Angelier a travaillé sur les décors que Jean Perréal a créé pour décorer Lyon pour l'entrée du roi Louis XII dans la ville dans les années 1500.

À Venise, entre 1574 et 1597, il y a un imprimeur-libraire nommé Georgio Angelieri qui pourrait être membre de notre famille. (Source: Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire 1900 auteur: Société des amis de la Bibliothèque nationale et des grandes bibliothèques de France publié en 1900)

La famille Angel-empereurs de Byzance, despotes de l'Épire et des fonctionnaires en Serbie

La famille **Ange/Angel** était une famille appartenant à la noblesse Byzantine dont l'ascension commença à la fin du XIe siècle et qui, à peine un siècle plus tard, vint sur le trône, donnant trois empereurs à Byzance.

Byzance est une ancienne ville Grecque, la capitale de la Thrace, située à l'entrée du Bosphore sous une partie de l'Istanbul actuel. La ville fut reconstruite par Constantin et rebaptisée Constantinople en 330, et devint la capitale de l'Empire Romain, puis de l'Empire Romain Oriental.

Le règne de 19 ans des Empereurs de la famille **Ange/Angel** (1185-1203) a été caractérisé par une continuation du déclin qui a finalement conduit à la chute de Constantinople aux mains de la 4ème Croisade en 1204. Après la prise de Constantinople en 1204, une branche de la famille Ange/Angel gouverna le despotat de l'Épire, l'un des États successeurs de l'Empire Byzantin. Pendant cette même période, la Macédoine et la Thessalie ont également été périodiquement gouvernées par les Ange. Une autre succursale s'installa en Serbie.

Le nom dérive probablement du mot grec "**aggelos**" signifiant *Messager de Dieu*. Certains rhétoriciens appellent cette famille "*angelonymoi*" ce qui veut dire "*nommé d'après les anges ou avec le nom des anges*." Cependant, il est également possible que le nom dérive du district du même nom en Asie mineure près de Diyarbakir dans l'est de la Turquie, près de la frontière Syrienne, d'où la famille peut originer.

Ange, empereurs Byzantins

Le fondateur de la famille était un certain Constantin Ange originaire de Philadelphie Occidentale en Asie Mineure. Constantin était un bel homme d'origine modeste qui épousa Theodora Comnenos, fille de l'Empereur Alexis I. Ce mariage a amené Constantin dans le cercle du pouvoir de la Cour Impériale. Le couple avait trois fils: Sebastocrate John, Andronikos et Alexis. Alexis a fait fortune en Macédoine, et en 1164, a fondé l'église de Saint Pantaleimon au complexe Monastique de Nerezi en Macédoine, qui existe encore et est connu pour ses peintures murales. Alexis a également été le premier Ange à être connu sous le nom de "Alexis Angel Comnenus", adoptant ainsi le nom prestigieux de sa mère, un exemple suivi par d'autres membres de la famille plus tard. Au XIIe siècle, plusieurs membres de la famille se distinguaient en tant que membres de haut rang de l'armée.



Entrée des Croisés à Constantinople marque la fin de la Dynastie d'Angels

Il serait probablement injuste de mettre toute la responsabilité de la chute de Constantinople sur les trois empereurs de la Dynastie des Angels. Les racines de déclin étaient déjà bien établies par les empereurs précédents. Cependant, les querelles incessantes du pouvoir au sein de la famille impériale, les détournements de fonds publics, le manque d'attention accordée à l'état des forces armées ainsi que le manque d'intérêt pour les questions en politique étrangère ont beaucoup contribué au déclin de l'Empire au cours des dix-neuf années lorsque cette Dynastie régnait.

Angels, despotes de l'Épire

Après la capture de Constantinople par les Croisés, l'ancien territoire de l'Empire Byzantin a été divisé entre un certain nombre d'États successeurs. Le despotat de l'Épire occupait ce qui est aujourd'hui la Grèce Occidentale et l'Albanie. Le nouvel État, a été créé par Michel Angel, fils illégitime du sebastocrate John. La capitale a été établie à Arta, où sa famille avait de grands biens. Michel réussit à maintenir l'indépendance du nouvel État face aux agressions des Croisés, de la République de Venise et des Bulgares. Il a utilisé le nom de "Komnenos Doukas" plutôt que Angel pour effacer le souvenir de la défaite de 1204 par les Croisés. En 1318, le règne des Angel en Épire se termina.



Successeurs des États de l'Empire Byzantine après la Quatrième Croisade

Angels en Serbie

Après la conquête Ottomane de Thessalie en 1394, les Angel Philanthropenos se réfugièrent en Serbie. Un petit-fils d'Alexis, Michel Angelović, était haut fonctionnaire à la Cour de Đurađ. Son frère, Mahmoud, capturé alors qu'il était seulement un enfant par les soldats Ottomans, atteint les échelons les plus élevés de l'Empire Ottoman, servant de Beylerbey de Rumelia en 1451 et grand vizir en 1455.

ANNEXE B.

ANCÊTRES INDIENS LANGELIER

Depuis des générations de famille Langelier des histoires d'ancêtres Indiens ont été racontées avec peu de détails et pas de documentation. Valère Langelier parlait souvent d'être un Métis. Sa mère racontait aux petits-enfants des histoires de sang indien dans la lignée familiale. Plus récemment, une cousine a racontée la légende, racontée à sa mère, d'un Langelier de 9 ans qui s'est échappé de la déportation Acadienne vers 1758, traversant la rivière à Lévis sur un radeau de bois et finalement trouva refuge dans la région de la Beauce au Québec.

L'expulsion des Acadiens (1755 – 1764), également connue sous le nom de *Le Grand Dérangement*, a été l'expulsion du peuple Acadien des Provinces Maritimes Canadiennes de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'île-du-Prince-Édouard - parties d'une région aussi connue sous le nom *d'Acadie*. L'expulsion s'est produite pendant La Guerre Française et La Guerre Indienne en Amérique du Nord et faisait partie de la Campagne Militaire Britannique contre la Nouvelle-France. Dans le traité 1713 d'Utrecht, qui conclut la Guerre de Succession d'Espagne, la France céda l'Acadie à la Grande-Bretagne tout en permettant aux Acadiens de garder leurs terres. Cependant, au cours des 45 années à venir, les Acadiens refusent de signer un serment d'allégeance inconditionnel à la Grande-Bretagne. Pendant la même période, certains ont également participé à diverses opérations militaires contre les Britanniques, et ont aidé à maintenir des lignes d'approvisionnement aux forteresses de résistance des Français en Acadie. En conséquence, les Britanniques ont cherché à éliminer toute menace militaire future posée par les Acadiens et à couper définitivement les lignes d'approvisionnement en les retirant de la zone.

Sans faire de distinctions entre les Acadiens qui avaient été neutres et ceux qui avaient résisté à l'occupation de l'Acadie, le Gouverneur Britannique leur ordonna d'être expulsés. Le premier groupe d'Acadiens fut d'abord expulsé vers le Sud, jusqu'aux Treize Colonies Anglaises. En 1758, une deuxième vague a été déportée vers l'Europe et beaucoup plus tard ont migré en Louisiane (devenant connu sous le nom de *Cajuns*). En tout, sur les 14,100 Acadiens de la région, environ 11,500 Acadiens ont été expulsés. Des milliers d'Acadiens sont morts dans les expulsions, principalement de maladies et de noyades lorsque des navires ont été perdus. La Tribu Indienne des Mi'kmaq a aidé les Acadiens à résister aux Britanniques pendant l'expulsion. Le poète Américain Henry Wadsworth Longfellow a commémoré l'événement historique dans son poème sur le sort du personnage fictif, Évangéline, lequel a été populaire et a bien fait connaître l'expulsion.

Marcelle Roy, fille de Marie Paule Langelier, a également dit que sa mère lui a rapporté que *"quand elle était jeune, elle a été appelée le (petit Pierrot Cadie) et que cela la mettait très en colère. Elle a dit que c'était parce que leur façon de s'exprimer n'était pas la même que celle des autres dans la paroisse"*. Cela a été confirmé pour Marcelle lors d'un voyage en Nouvelle Ecosse lorsqu'elle a entendu parler une dame de Chétican en Nouvelle-Écosse qui employait les mêmes expressions que sa mère. Chéticamp (Chetican) est un village de pêcheurs situé sur la piste Cabot, sur la côte Ouest de l'île du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, au Canada. La Communauté compte près de 4,000 habitants, dont une grande majorité sont Acadiens et parlent Français nativement. Chéticamp fait partie de la plus grande enclave francophone de l'île du Cap-Breton.

Selon les informations de Gertrude Roy, le premier ancêtre à arriver au Québec a été nommé Toussaint Giroux, né le 2 novembre 1633, il était originaire de la Normandie. Toussaint épousa Marie Godard, née en 1641. Selon les historiens, elle était une Indienne abandonnée. Plus d'informations sur cette connexion suit.

Toussaint Giroux, né en Novembre 1633 à Révillon, en France, est décédé le 15 Février 1715 à Beauport, en Nouvelle-France. Toussaint a été marié deux fois: d'abord, à Marie Godard (*l'Indienne abandonnée*), le 29 Septembre 1654, à Beauport, en Nouvelle-France. Toussaint et Marie avaient 12 enfants. Deuxièmement il s'est marié à Thérèse LeBlanc, le 29 Octobre 1686, à Beauport, en Nouvelle-France. Toussaint et Thérèse avaient 1 enfant.

Le petit village de Réveillon, où est né Toussaint Giroux, est situé dans le Nord-Ouest de la France dans le canton de Mortagne-au-Perche dans le département de l'Orne de la région Française Basse-Normandie. (*environ 100 milles au Sud-Ouest de Fresquiennes, la maison de Sébastien Langelier*) Les parents de Toussaint sont Jean Giroux et Marguerite Quilleron. Il était un de sept enfants, mais cinq sont morts jeunes. Son père était un tisserand qui mourut en 1641, quand Toussaint n'était qu'un petit garçon. Il a été dit que Toussaint a également pris le métier de tissage.

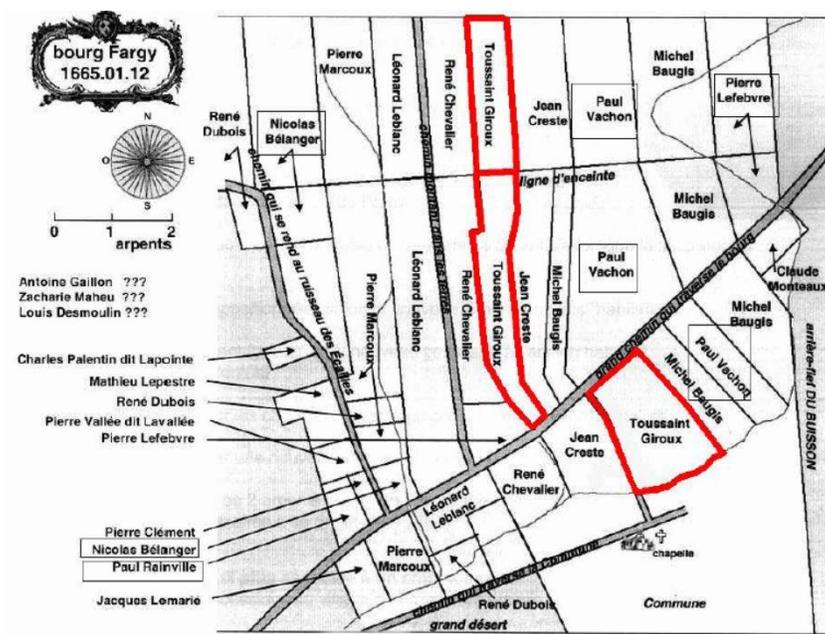
Il a été estimé que Toussaint est arrivé en Nouvelle-France en environ 1650. Il apparaît d'abord dans des records le 20 juin 1654, sur une concession de terres à Beauport de Robert Giffard, laquelle il devait partager avec deux autres hommes. Giffard était un *Seigneur* qui recruta de nombreux jeunes hommes en France pour devenir des serviteurs sous contrat; il est probable que Toussaint était l'un d'eux et venait de terminer sa période de service. La terre que les trois hommes partageaient était 50 arpents (dans le vieux français: environ 1 acre), et le loyer que chaque homme devait payer était de 25 sols et additionnellement une «poule grasse» le Jour de Noël à chaque année. (Un sol, plus tard appelé un sou, est le nom d'un certain nombre de différentes pièces d'argent françaises).

Toussaint est resté avec cet arrangement seulement pour cet été là. Le 29 septembre 1654, il épousa une jeune fille de seize ans nommée Marie Godard (selon les historiens, elle était une Indienne abandonnée). Il est à noter que le mariage a eu lieu à la maison de Sieur Giffard à Beauport; Il a été dit que Giffard avait un certain attachement à Marie. Après leur mariage, Toussaint et Marie travaillaient

comme serviteurs pour Giffard et vivaient dans une maison à l'extérieur de son manoir *seigneurial*. Entre 1655 et 1679, Toussaint et Marie eurent 12 enfants. Leur premier enfant est né dans la maison du Sieur Giffard, mais est malheureusement mort le même jour.

Finalement, Toussaint a son propre chez lui. Vers 1658, il achète une parcelle de terrain dans la section de Bourg de Fargy de Beauport. Il construit une maison composée d'«une chambre chauffée, une Antechamber, une cave et un grenier». Toussaint était ami avec Michel Baugis et les deux hommes sont devenus

Map montrant les propriétés de Toussaint Giroux dans le Bourg de Fargy, Beauport, Québecs



des pêcheurs d'anguille ensemble. Ils vivaient voisins l'un de l'autre dans le recensement de 1666. Toussaint a été parmi 65 personnes confirmées à l'Église Notre-Dame de Québec le 24 Février 1660. En 1681, il avait 53 arpents de terres cultivées.

Marie est décédée le 21 Novembre 1684 et il était noté dans son record funéraire qu'elle avait "*vécu une bonne vie.*" Toussaint avait besoin d'une nouvelle conjointe pour s'occuper de ses jeunes enfants et, le 29 octobre 1686, il épousa une veuve nommée Thérèse LeBlanc. Ils eurent une fille née deux ans plus tard, mais le trouble commença dans leur mariage. Thérèse dépensa une grande somme d'argent pour faire des emplettes à Québec et a causé à Toussaint de s'endetter profondément, alors il s'est arrangé pour mettre fin à leur mariage. Il a également été dit qu'ils se querellaient "*«continuellement»*".

Toussaint a passé un mois à l'Hôpital de Québec en 1692, pour des raisons inconnues. En 1711, il vend une parcelle de sa terre à son petit-fils Raphaël à la condition qu'il s'occupe de lui dans sa vieillesse et verse une somme d'argent à chacun de ses enfants après sa mort. Sa femme, Thérèse, a tenté de bloquer cet arrangement devant les tribunaux, mais a perdu.

Toussaint meurt le 15 février 1715 à l'âge de 81. Il laissa derrière lui 7 enfants et 70 petits-enfants. Toussaint est aussi un ancêtre des chanteurs populaires: Robert Goulet et Madonna.

Enfants de Toussaint Giroux et Marie Godard:

1. Charles Giroux – né: 30 avr 1655, Beauport. Mort: 7 mai 1655, Beauport.
2. Raphael Giroux – né: 21 juil 1656, Beauport. Mort: 10 fév 1715, Beauport.
Marié: Marie-Madeleine Vachon, 26 Nov 1681, Nouvelle-France.
3. Charles Giroux – né: 10 août 1658, Beauport. Mort: 23 déc 1708, Beauport.
4. Toussaint Giroux – né: 2 mai 1660, Nouvelle-France. Mort: 7 juil 1660, Nouvelle-France.
5. Michel Giroux – né: 13 juin 1661, Beauport. Mort: 6 août 1715, Beauport.
Marié: Marie-Therese Prévost, 18 août 1683, Nouvelle-France. (voir ci-dessous)
6. Toussaint Giroux – né: 21 oct 1663, Beauport. Mort: 10 nov 1663, Beauport.
7. Jean Giroux – né: 26 oct 1664, Beauport. Mort: 16 Jan 1732, Beauport.
Marié: (1) Marie Dauphin (1673-?), 8 fév 1685, Nouvelle-France; (2) Suzanne Bélanger, 12 fév 1686, Nouvelle-France; (3) Marie-Charlotte Grenier, 27 fév 1707, Nouvelle-France.
8. Marie-Anne Giroux - née: 28 Déc 1666, Beauport. Mort: 9 juin 1711, Charlesbourg.
Marié: Jean-Baptiste Prévost, 18 août 1683, Beauport. (voir ci-dessous)
9. Jean-Baptiste Giroux – né: vers Dec 1668, Beauport. Mort: avant 1681
10. Marie-Madeleine Giroux – née: 29 déc 1669, Beauport
Marié: (1) Pierre Choret, 21 janv 1686, Beauport; (2) Maurice Rhéaume, 10 janv 1705, Charlesbourg.
11. Toussaint Giroux – né: 1 Mar 1672, Beauport. Décédé le: 25 fév 1750
Marié: Marie-Therese Dauphin (1674-1732), 15 Nov 1690, Beauport.
12. Monique Giroux – née: environ 1679, Beauport. Mort: 1 Mar 1725, Québec (ville)
Marié: Noel Vachon dit Pamerlaux, 24 Oct 1695, Nouvelle-France

Enfants de Toussaint Giroux et Thérèse Leblanc:

1. Marie-Madeleine Angélique Giroux – née: 14 fév 1688, Beauport. Mort: 31 juil 1746;
Marié: (1) Vincent Rodrigue, 11 Jan 1707, Beauport. (2) Jacques Paridis, 15 fév 1729, Beauport.

(Sources: nos ancêtres Français-Canadiens, par Gérard Lebel (traduit par Thomas J. Laforest), 1990; Devant les filles du roi: les filles à marier, 1634-1662, par Peter Gagné, 2002; Toussaint Giroux — Marie Godard, septième grands-parents, par Warren Géreux, 2000; et les souvenirs de divers parents)

Par la suite, la légende recommence avec l'ancêtre Nicolas Giroux qui épousa Sophie Gilbert, qui était un Indien Abénaquis dont le vrai nom était Marie-Sylvestre Manitou Bech. Cette connexion est incorrecte, cependant, nous avons découvert une connexion familiale. L'histoire derrière cette légende suit.

Roch Manitouabeouich (également connu sous le nom de *Manitoueabeouichit* ou *Manithabehick*) était un Indien Abénaquis né vers 1600 au Lac Huron, Ontario, Canada. Sa date de naissance est antérieure à l'établissement du Québec par Champlain en 1608. Roch était un traducteur et interprète autochtone pour les langues indiennes huronne et algonquine et un éclaireur pour Olivier LeTardif, le représentant personnel et interprète de Samuel de Champlain et la Compagnie des 101 Associés impliquée dans la traite des fourrures. Il a reçu le nom Chrétien Roch lorsqu'il s'est converti au Christianisme et aurait été baptisé le 14 Novembre 1636.

Roch était marié à une femme Huronne nommée *Outchibahanoukoueou*, née vers 1606 à Baecancour, Québec, Canada. Il n'y a aucune trace de leur mariage. Manitouabeouich, signifie *grand esprit*; et, *Outchibahanoukoueau*, signifie *femme qui cuit plus vite*.

En 1646, les Jésuites établissent une mission à Saint-Francois de Sillery, où les Hurons Chrétiens et les Algonquins cherchent refuge après avoir été chassés de Saint-Marie par les Iroquois. Roch Manitouabeouich et sa famille déménagèrent également à Sillery, où il travailla avec les Jésuites pour évangéliser les Indiens. (Source: nos ancêtres Français-Canadiens, Volume 27, par Thomas J. Laforest)

Roch et Olivier LeTardif étaient des amis très proches et il était le parrain de la fille de Roch. Lorsque la fille de Roch est née vers 1626, à Saint-André-de-Kamouraska, au Québec, elle a été baptisée Marie Sylvestre (signifiant "*celle qui vient de la forêt*" ou "*celle qui vit dans la forêt*"). On lui a aussi donné le prénom de son parrain qui est parfois présenté comme un nom donné, parfois comme un prénom: Marie Sylvestre Oliver. Quand Marie eut 10 ans, elle fut effectivement adoptée par LeTardif, mais ne porta jamais le nom de famille LeTardif. Certains historiens rapportent qu'elle a été donnée à LeTardif.

Ils ont donné [page 91] un de leurs enfants, une petite fille, au Sieur Olivier, qui la chérit tendrement; Il pourvoit pour elle, et il l'a fait élever dans la manière française. Si cette enfant retourne occasionnellement aux cabines des sauvages, son père, très heureux de voir sa fille bien vêtue et en très bon santé, ne lui permet pas de rester là longtemps, il l'a renvoyé à la maison où elle appartient.

(Source: biographie de Marie Olivier Sylvestre (Manitouabeouich) 1624-1665, par Suzanne Guimont Binette)

Les actions de LeTardif ont permis à Marie d'être éduquées et élevées de la même manière qu'une fille bien-à-faire française. D'abord, il l'a placée comme une "*pensionnaire*" et étudiante avec les soeurs Ursulines à Québec, et plus tard il l'envoya pensionnaire avec une famille française où elle reçut une éducation privée.

Le 3 Novembre 1644, à Québec, Marie Sylvestre Oliver épouse Martin Prevost. Ce fut le premier mariage enregistré entre un Coloniste Européen et une Native Nord-Américaine. Le dossier de mariage de Marie Oliver donne son origine comme "*sauvagesse*" et liste le nom de son père Roch Manitouabeouich, origine: "*Indien*", et sa mère nommée *Outchibahanoukoueou*.

Marie Sylvestre Oliver Prévost est décédée le 10 Septembre 1665, à Québec, à 41 ans. Elle meurt six mois après la mort de son père adoptif Olivier le Tardif. Vers la fin de sa vie, Prévost signe son nom "Provost". Ses descendants ont adopté l'une ou l'autre des deux orthographes.

Comme il n'y a personne avec le nom Prevost ou Provost dans les arbres familiaux Langelier ou Giroux, Marie Sylvestre Oliver ne peut pas être un ancêtre direct. Cependant, nous avons appris que l'une de leurs filles, Marie Therese Prevost, épousa un fils de Toussaint Giroux, Michel Giroux; et, un de leurs fils, Jean Baptiste Prevost épousa une fille de Toussaint Giroux, Marie Ann Giroux. Aucun de ces Giroux ne sont des ancêtres directs de notre ancêtre Lucie Giroux, mais ils sont cousins.

(Source: relations des Jésuites dans le dictionnaire biographique du Canada, tome I; et Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730, par René Jetté, Presses de l'Université de Montréal, 1983; et premières familles métisses du Québec 1622-1748: volume 1:56 familles, par Gail Morin, Gail, compilateurs: société d'édition généalogiques; et relations des Jésuites contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des pères de la compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France)

Il peut aussi y avoir d'autres ancêtres Indigènes dans l'arbre généalogique de Langelier en plus de ce lien à travers les ancêtres de Lucie Giroux, épouse de Fortunat Langelier. En effet, il y a de fortes preuves circonstancielles que de tels liens sont plus nombreux.

Premièrement, c'est que de nombreux Canadiens Français, en particulier les premiers habitants pionniers et les coureurs des bois, ont pris ou ont épousé des femmes Indigènes Autochtones.

Deuxièmement, les Indigènes les plus pacifiques, les plus peuplés ou civilisés étaient ceux qui résidaient dans les colonies de réduction. Réductions étaient des colonies créées pour relocaliser les populations indigènes (de force si nécessaire) dans des colonies modelées sur les villages Européens. Les objectifs des Réductions étaient d'organiser et d'exploiter le travail des Indigènes Autochtones (terme archaïque "*Indiens*") tout en transmettant le Christianisme et la culture Européenne. Une Réduction Jésuite est un genre de colonie pour les Indigènes Autochtones établie par l'Ordre Jésuite. L'une des plus anciennes et des plus célèbres Réductions des Jésuites fut celle de Sillery près de Québec. La communauté était la première Réserve Indienne du Canada, établie dans une crique où les Algonquins pêchaient aux anguilles. La Colonie devint le foyer de 40 familles Chrétiennes Algonquines, qui y vivaient la plus grande partie de l'année, sauf à la saison de chasse. Les missionnaires de la Nouvelle-France ont étudié avec les résidents Indigènes de Sillery pour apprendre leurs langues avant d'aller dans des colonies plus éloignées. En 1645, il y avait 167 habitants Autochtones à Sillery. Après les raids des Iroquois et une épidémie de rougeole, de nombreux Montagnais et Algonquins/Abénakis quittent le territoire. En 1698, les Jésuites abandonnèrent finalement leur mission à Sillery. Une ancienne ferme familiale de Sébastien Langelier était à Sillery, et Sébastien était peut-être un des premiers employés des Jésuites. Une telle proximité des familles Indigènes et la rareté des femmes européennes mariables (malgré le programme *Filles du Roi*) ont peut-être conduit à d'autres mariages de femmes ou d'hommes Indigènes à des ancêtres Langelier. Cela est embrouillé parce que presque toutes les femmes Autochtones ont reçu des noms Européens.

Ainsi, à ce jour, il n'y a aucune preuve directe d'un lien de famille de Langelier aux Amérindiens au-delà des connexions par le lien à Lucie Giroux. (*voir les arbres familiaux de Lucie Giroux ci-dessous*)

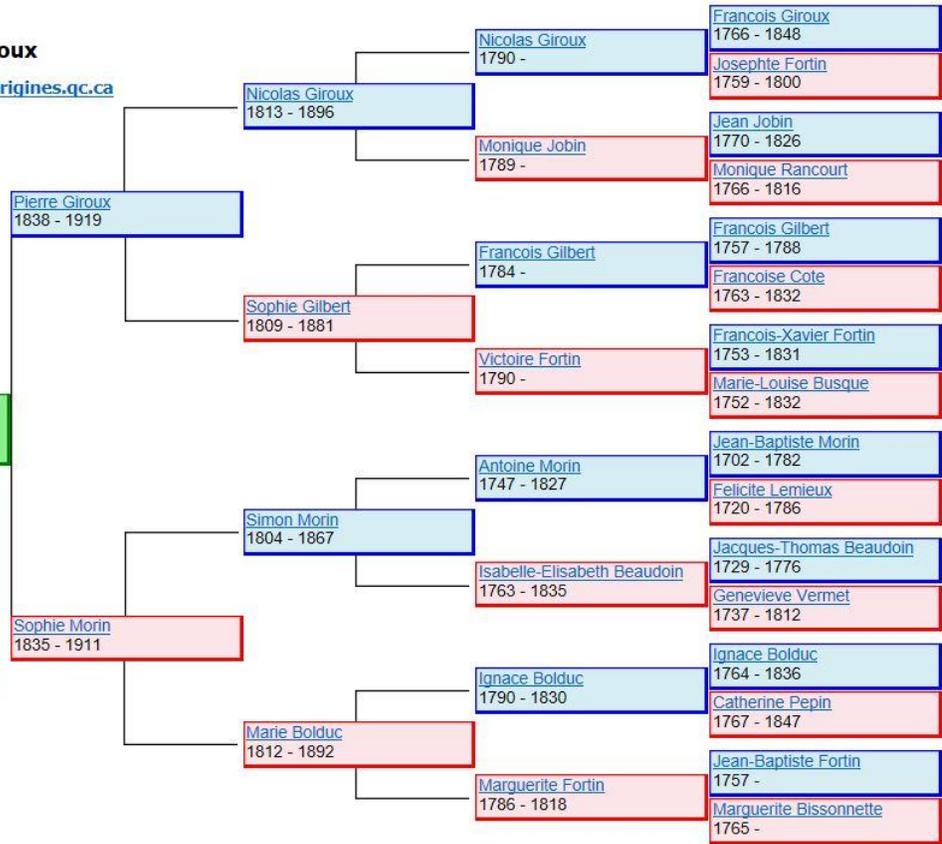
Pedigree Lucie Giroux

www.NosOrigines.qc.ca

Lucie Giroux
1876 - 1963

Children

Rose-Anna 08 Mar 1895
Georgianna 19 Nov 1896
Albertine 07 Jun 1898
Valere 27 Dec 1912
Marie-Paule 21 Oct 1914
Florida 17 Jun 1900
Joseph-Alphonse 22 Mar 1902
Anonyme 31 Dec 1905
Joseph-Albert 19 Mar 1907



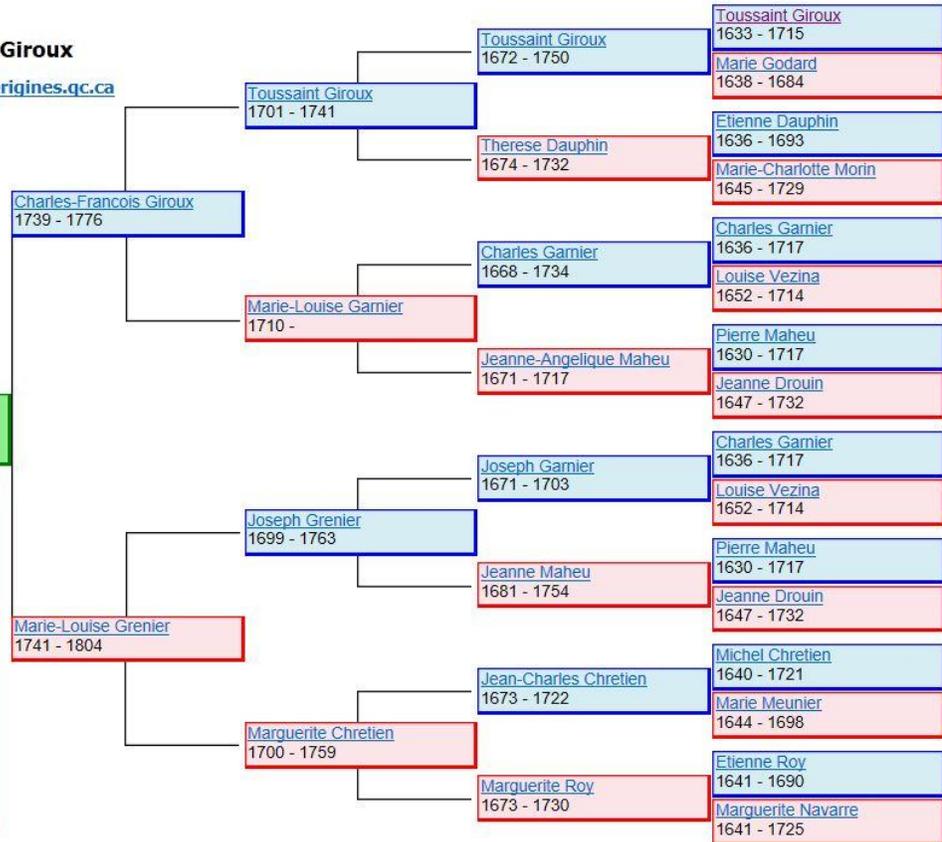
Pedigree Francois Giroux

www.NosOrigines.qc.ca

Francois Giroux
1766 - 1848

Children

Charles-Francois 23 Nov 1786
Nicolas 12 Aug 1790
Antoine 17 Jul 1792
Catherine 27 May 1794
Gaspard 12 Feb 1803
Ursule 08 Mar 1805
Modeste 16 Feb 1807
Christine 02 Mar 1809
David 07 Feb 1811
Ernqitte 1813
Rosalie 06 Sep 1819
Joseph 08 May 1788
Joseph 16 Jul 1789
Marguerite 11 Dec 1796
Catherine 13 Apr 1813
Adelaide 24 Nov 1814



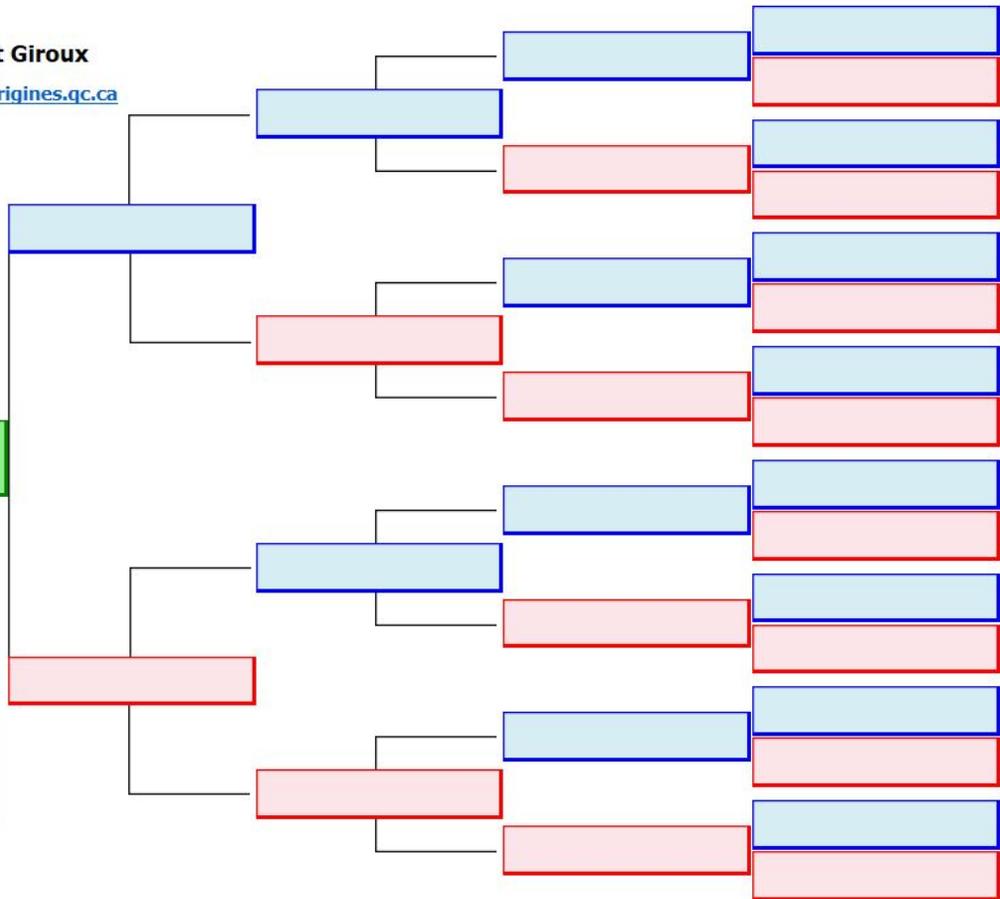
Pedigree Toussaint Giroux



www.NosOrigines.qc.ca

**Toussaint Giroux
1633 - 1715**

Children	
Raphael	21 Jul 1656
Michel	13 Jun 1661
Jean	26 Oct 1664
Marie-Anne	28 Dec 1666
Marie-Madeleine	29 Dec 1669
Toussaint	01 Mar 1672
Monique	1679
Marie-Angelique	14 Feb 1688
Charles	30 Apr 1655
Charles	10 Aug 1658
Toussaint	24 Apr 1660
Toussaint	17 Oct 1663
Jean-Baptiste	16 Dec 1668



BLANK

APPENDIX C.

HISTORICAL CHRONOLOGIES:

CHRONOLOGY OF LANGELIER FAMILY HISTORY

**CHRONOLOGY OF LANGELIER HISTORY + WESTERN
EUROPEAN HISTORY + NEW FRANCE HISTORY**

BLANK

CHRONOLOGY OF LANGELIER FAMILY

YEAR	DATE	Event
725		Family l'Angevin holds lands near Algouleme (40 miles sw of St Jean de Angely) and distinguishes itself in battles defending against Saracen/Muslim invaders.
735-795		Milon de Vere, Count of Angers - ancestor of l'Angevins.
853		King Charles the Bald delegates land in Maine, Anjou, and Touraine to Robert the Strong.
925-990		Osmund I (Osimundus) de Conteville l'Angevin - brother of Raoul I Taxo (the badger) l'Angevin of Angers.
929		Fulk I the Red, considered the first Count of Anjou, gains territories of Tours and Nantes.
935-975		Raoul I Taxo (the badger) l'Angevin is a Seigneur of lands around Angers. Witnessed chartering of Abbey of Coulombs.
945		Richard I escapes, helped by his regent and tutor, Osmond I de Conteville (925-990) and Raoul Taxo d'Angers (the first Raoul l'Angevin)
950-1010		Osmund II l'Angevin, son of Osmond I (Osimundus) married to a daughter of Conan I, Duke of Brittany; he was brother-in-law of Raoul II l'Angevin; Osmond II was also Eveche (Bishop) of Bayeux.
960-1000		Jourdain l'Angevin, Seigneur de la Roch Tesson (rock of the badger) in Angers.
960		Geoffrey I (940– 987) becomes Count of Anjou. Grandson of Fulk I, he marries the granddaughter of Carolingian King Robert I.
973		Conan I, Count of Rennes, marries Emmegarde daughter of Geoffrey I, Count of Anjou.
985-1024		Raoul II de Taisson (son of the badger) l'Angevin, first l'Angevin Seigneur de Cinglais at castle Thury in Normandy circa 1000.
987		Fulk III Nera (the Black)(970-1040) becomes Count of Anjou
990		Conan I becomes Duke of Brittany
994		Fulk III Nera completes the castle <i>Chateau de Langeais</i> , the 2nd oldest known castle and first the 100 castles and abbeys he builds.
1000-1060		Osmond III l'Angevin, son of Osmond II Evech de Bayeux, and tutor and advisor of Edward the Confessor King of England. This Osmond held estates of Essex and Northampton in England awarded by Edward.
1017-1066		Raoul III l'Angevin Taisson (or Tesson - meaning the badger) Baron Thury, Seigneur La-Roche-Tesson.
1030		Herluin de Conteville (1001-1066), Viscount de Conteville, marries Herleva of Falaise the mistress of Robert I Duke of Normandy. Herleva and Robert are the parents of Guillaume/William II. Herluin is the grandson of Osmond I de Conteville, son of Osmond II Eveche de Bayeux, and stepfather of Guillaume/William II.
1030-1100		Osmund IV l'Angevin, son of Osmund III and brother-in-law of Raoul III; may have repatriated to France from England.
1047		First Barons Revolt. Unsuccessful attempt to capture or kill Guillaume/William II by barons led by Guy de Burgundy.
		Battle of Val-es-dunes. Guillaume/William II and King Henri I, defeat rebel barons with help from Raoul II l'Angevin.
1049		Osimundus (Osmond III), nephew of Conan I of Rennes, Duke of Brittany recorded at the funeral of Eustace I, Count of Boulogne. Osimundus Angevinus was a vassal of Edward the Confessor
1050		Raoul III l'Angevin founds Abbey of Fontenay, near Caen.
1050-1096		Raoul IV l'Angevin is a noble at the Norman court of Guillaume/William II.
1054		Second Barons Revolt. Guillaume/William II defeats barons at Battle of Mortemer. Raoul IV carries Guillaume/William's banner.
1066		Guillaume/William II of Normandy, defeats Saxons at the Battle of Hastings, becomes King William I of England. Companions of the Conqueror include: Osmond, Guy(Wido), Raoul III and Raoul IV l'Angevin.
1187-1192		Raoul, Sieur de Langle (l'Angle) was a knight who fought in the Third Crusade led by Richard the Lionheart of England and King Philip II of France
1202		Robert l'Angevin donates his land of Montoraire to the Abbey of Aunay.
1238		Ferron Langevin, Seigneur de Langevinaye, ratified the charter of Saint Magloire de Lebon.
1248-1254		Mathieu Langelier, brother of Ferron, was a knight who fought with King Louis IX of France in the 7th Crusade.

CHRONOLOGY OF LANGELIER FAMILY

YEAR	DATE	Event
1276		Guillaume l'Anelier of Toulouse was a troubadour from Languedoc in southern France. Wrote epic poem <i>La Guerra de Navarra</i> .
1294		Donation to memory of Raoul l'Angevin by Canon Raoul l'Angevin, author of the <i>Customs of the Bishopric of Bayeux</i>
1316		Thomas l'Angevin takes a fief in the area of Bayeux and Aunay-sur-Odon in Calvados.
1324		Oliver de Rohan, Sieur de Langle, holds lands in Buleon in Brittany.
1364		Pierre Langelier living in Cote d'Or, Bourgogne is fined 2 florins for taking the hat of another man.
1381		Jean l'Angevin living in the parish of St. Peter in Caen.
		Robert Langevin, Sieur de Langevinaye, and his brother, Perrot Langevin, Sieur de Langeviniere and Bishop of Dol, sign the treaty ending the War of Breton Succession.
1399-1404		Jean, Sieur de Langle was Bishop of Duc and Captain of Pirmil.
1420-1480		Gillet Langelier is one of the earliest printers in Paris.
1443		Seigneur de Langelier living on Landes-de-Langelier in Maine-et-Loire in Brittany.
1470-1521		Gillet II Langelier inherits the printing business from his father Gillet I.
1470-1530		Guillaume Langelier is a master brodeur (embroiderer) of fine cloth in Lyon. In 1494, he makes a tapestry for Queen Anne of Brittany and in 1515, he made clothes for the King of France.
1486-1488		Payments from the Royal treasury to Renato and Guillelmo Angelier for creation of an opera at a church in Macon, 40 miles north of Lyon.
1486-1545		Marion Langelier, a hatter in Paris in business with his brother Pierre Langelier. These are sons of Gillet II Langelier and brother of Charles and Arnoul.
1487-1547		Pierre Langelier, a hatter in Paris in business with his brother Marion Langelier. These are sons of Gillet II Langelier and brother of Charles and Arnoul.
1497-1557		Arnoul Langelier, son of Gillet II, and brother of Marion, Pierre, and Charles.
		Girarde Roffet Langelier, wife of Arnoul and daughter of Paris bookseller/bookbinder Pierre Roffet
1500-1560		Marie Langelier, daughter of Antoine Langelier and Marie Lescot, sister of Bishop Nicolas Langelier.
1500-1570		Julien Langelier, brother of Antoine and cousin of Arnoul, Charles, Marion and Pierre and nephew of Gillet II Langelier; was a <i>Libraire Jure</i> and a teacher of medicine at Universities of Bourges and Tours. He was an active and vocal Protestant under the protection of Marguerite d'Orleans, Princess of France, Duchess de Berry and sister of King Francis I of France. He was a trusted adviser and tutor of Marguerite.
1501-1565		Antoine Langelier was a soldier/warrior and chevalier/knight of the King of France who distinguishes himself in the Italian Wars. He marries Marie Lescot, the sister of Pierre Lescot, architect of the Louvre.
1503-1563		Charles Langelier, son of Gillet II, and brother of Marion, Pierre, and Arnoul.
1506		Michel Langelier is Sieur de la Barre, near Fougères and his brother, Gilles Langelier, was a parish priest in the village of Passais in western Normandy near Fougères.
1513		Oliver Langlais (also spelled Langlois or l'Anglois) is the Seigneur of lands in southwestern France near La Rochelle and St Jean d'Angely.
1516		Michel Langelier is living in Paris and works in the royal administration as <i>hussier des requetes de l'Hotel</i> , and elite court of the King.
1523		Marie Langelier, daughter of Antoine Langelier and Marie Lescot, sister of Bishop Nicolas Langelier; marries Jean Simony, youngest son of the Baron de la Fauche. Jean Simony was the <i>Chevalier Doctor Regent</i> of the medical faculty at the University of Paris.
1535-1595		Nicolas Langelier, son of Antoine Langelier and Marie Lescot of Paris, is a priest and Bishop of St. Brieuc in Brittany (1564-1595)
1536-1563		Arnoul and Charles Langelier, <i>Libraire Jures</i> in Paris; operate the premier printing, publishing and bookselling business in the city at the Palace and University of Paris.
1537		Julien Langelier had to flee Paris to avoid persecution for his Protestant beliefs - travels to Bourges and later Tours to teach at the universities.
1539		Louys (Louis) Langelier, Sieur de Brosse, is a soldier in the army of King Louis XIII at the garrison of Belle Isle.

CHRONOLOGY OF LANGELIER FAMILY

YEAR	DATE	Event
1539		Jehanne Langelier is married to Rene Legay, Ecuyer Sieur de Singere. Jehanne is the daughter of Guillaume Langelier, Sieur de Langelierye.
1540-1600		Sebastien Langelier, Ecuyer Chevalier Controleur des Guerres in the army of King Charles IX. Fought in Italian Wars and Wars of Religion.
1543		Catherine l'Juene Langelier, daughter of Arnoul Langelier and Girarde Roffet, marries Claude Gautier a merchant bookseller.
1547-1640		Guillaume Langelier is Ecuyer (Squire) Sieur de Langelierye with estate in the parish of Pommeraye 20 miles south of Angers. He lives to age 93.
1547		Pierre Langelier, son of Pierre Langelier the hatter and grandson of Gillet II Langelier, is apprenticed to the publishing house of his uncles Arnoul and Charles.
1550-1610		Abel Langelier, son of Arnoul Langelier and Girarde Roffet, succeeded his father and uncle in the printing, publishing and bookselling business. He was a Libraire Jure at the palace and University of Paris.
1550		Claude Langelier, Sieur de Levaré, publishes a poem about Joan of Arc's battle of Tournelles. He is the brother of Michel Langelier, Sieur de Sugan, and Guillaume, Sieur de la Martinais. All had estates near Fougeres in Brittany. His sister, Francois, is married to the Sieur de la Provostiere.
1560		Catherine l'Ainee Langelier, daughter of Arnoul Langelier and Girarde Roffet, marries Mathieu Bachelet.
circa 1560		Camille and Marie Simony, daughters of Marie Langelier and Jean Simony are part of the retinue of Princess (later Queen) Marguerite.
1562		Charles Langelier is in Orleans in Brittany as a wine merchant and controleur of the gate of Bourgoigne.
		Jehan Langelier is in Orleans, Brittany as a wine merchant and controleur of the Port.
		Julien Langelier worked as a surgeon in the towns of Saint Broladre, Cancale and St. Germain en Cogles all located along the northern coast of Brittany.
		Barbe Langelier marries Jean du Buat, <i>Ecuyer Seigneur du Bailleul puis du Buat</i> .
1563		Bishop Nicolas Langelier of St. Briec was a delegate at the Council of Trent
1571		Michelle Langelier, the third daughter of Arnoul Langelier and Girarde Roffet, was a <i>religious du le Prierure Royal de Notre Dame Bruyeres et les Montfort</i> .
1572-1609		Abel Langelier conducts business with his wife Françoise de Louvain in Paris as publishers and printers of books and manuscripts. Abel and his family later flee Paris and France to avoid persecution. Abel establishes a publishing and printing business in London, England.
1577		Bishop Nicolas Langelier of St. Briec makes a famous speech to the Henri III King of France following the convocation of Melun.
1583		Bishop Nicolas Langelier transcribed the Acts of the Council of Tours.
1588-1598		Religious civil wars in Brittany. The cathedral of St. Briec is sacked and church archives destroyed as it is siezed and changes hands between the Catholic League and Royal toops. Bishop Nicolas Langelier retires to Dinan and writes several important manuscripts.
1590		Michel Langelier born, Fresquiennes, Seine Maritime, Normandie, France
1595		Catherine Bidaut born, Fresquiennes, Seine Maritime, Normandie
		Bishop Nicolas Langelier dies at Dinan.
1600-1645		Michel Langelier, Sieur de Sugan, has an estate near Fougeres in Brittany. His brother are: Claude, Sieur de Levaré and Guillaume, Sieur de la Martinais. His sister, Francois, is married to the Sieur de la Provostiere.
1607	March 15	Jehan Langelier born, Fresquiennes, Seine Maritime, Normandie, son of Michel and Catherine and brother of Sebastien
1610	February 20	Marie Langelier born, Fresquiennes, Seine Maritime, daughter of Michel and Catherine, sister of Sebastien
1610		Michel Langelier and Catherined Bidaut marriage, at church in St Lubin, Fresquiennes, Seine Maritime, Normandie
1610		Philippe Ardouin born, Paris, Ile-de-France, mother of Marie de Beauregard
1613		Sebastien Langelier born, Fresquiennes, Seine Maritime, Normandie, France, son of Michel and Catherine Langelier
1615		Oliver Beauregard born, Paris, Ile-de-France, father of Marie de Beauregard

CHRONOLOGY OF LANGELIER FAMILY

YEAR	DATE	Event
1615-1708		Marie Langelier, daughter of Michel Langelier and Catherine Bidault and sister of Sebastien Langelier. Marries Jacques LeSueur in France. After the death of her husband, Marie emigrates to New France as a Fille du Roi.
1617	November 21	Sebastien Langelier baptism, in St Lubin, Fresquiennes, Seine Maritime, Normandie, France
1620	November 20	Jean Langelier born at Croix-Mare (St Aubin), son of Michel and Catherine and brother of Sebastien
1625-1628		Francois Langlais is the Abbe de Beaulieu.
1639		Jehanne de Langelier is prosecutor by official appointment at the <i>Ban et arriere-ban d'Anjou Convocation de 1639</i> . She is representing her father Guillaume, Ecuyer Sieur de Langelierye, her brother Louys de Langelierye, Ecuyer Sieur de Brosse and her husband.
1640		Oliver Beauregard marries Phillippe Ardouin (Hardouin), Paris, Ile-de-France, parents of Marie de Beauregard
1643-1650		Guillaume Langelier, Sieur de la Martinais, writes his memoirs. His estate is near Fougères and he owns and operates a sardine factory in St. Malo.
1647		Marie de Beauregard born, in the parish of St-Germain-L'Auxerrois, Paris, Île-de-France, France, daughter of Olivier de Beauregard and Philippe (Philippine) Ardouin (Hardouin)
1650		Michel Langelier dies, Fresquiennes, Seine Maritime, Normandie, France
1651		Marie Langelier (L'Angelier) born, Fresquiennes, Seine Maritime, daughter of Sebastien Langelier (<i>mother unknown</i>)
1652-1712		Jean Francoise Langelier, daughter of Michel Langelier of Fougères, lived in towns of Rennes and Fougères in Brittany. Married Andre Debois, Sieur de Morionnais, adviser to the King.
1653	September 22	Sebastien Langelier arrives in New France aboard the ship <i>Le Saint Naizaire</i>
1659		Sebastien Langelier first mentioned in official records as owner of a farm between the widow Guilleboust (d'Ailleboust) and Pierre Tourmente
1660	November 10	Sebastien Langelier took on a farming lease from the widow Guilleboust (d'Ailleboust)
1662	May 1	Sebastien Langelier purchased land & grain mill in Sainte Michel from Charles le Gardeur and Jacques Goulet
1663	December 15	Judgement ordering Sebastien Langelier to pay 13 livres in wheat and 9 livres silver money plus seizure of a cow to Pierre Normand LaBriere
1663	December 15	Judgement ordering Sebastien Langelier to pay 22 livres for work of "toolmaking" (tailor) to Pierre Normand LaBriere
1664	April 5	Judgement ordering Sebastien Langelier to pay 13 livres 18 sols to Aubert sieur de la Chesnaye
1665	June 18	Marie de Beauregard arrives in New France aboard the ship <i>Le St Jean Baptiste</i> , she is a <i>Filles du Roi</i>
1665	October 31	Marriage contract signed between Sebastien Langelier and Marie de Beauregard
1665	November 12	Sebastien Langelier and Marie de Beauregard marriage, at Notre Dame de Quebec basilica
1667		Census shows Sebastien (50) and Marie (20) own property of 5 arpents (5 acres) in Cap Rouge, Cote St Ignace
1667	June 21	Sebastien Langelier makes an obligation to donate to the Confrerie du Ste Anne before notary Gilles Rageot
1667	August 20	Commission given to the sieur Damours, councillor, to take information about the wife of Sébastien Langelier and other women and girls who were committing scandalous acts.
1668	January 8	Sebastien paid notary Romain Becquet for leased land from Claude Charron
1669	June 30	Marie Langelier (L'Angelier), sister of Sebastien Langelier, arrives in New France aboard the ship <i>Le St Jean-Baptiste</i> , she is a <i>Filles du Roi</i>
1670	March 13	Marie Langelier (L'Angelier) marries Vivian Rochereau, in Ste-Anne-de-la-Pérade, Quebec
1670	October 12	Charles Langelier born, probably in Sillery, Haute Ville de Quebec, son of Sebastien and Marie

CHRONOLOGY OF LANGELIER FAMILY

YEAR	DATE	Event
1673	November 24	Pierre Langelier born, in Sillery, Haute Ville de Quebec, son of Sebastien and Marie
1674	December 4	Appeal to the Lieutenant General of Quebec between Sebastien Langelier and Jean Routier
1678	August 12	Dispute between Sebastien Langelier and Jean Levasseur about work done by the latter
1678	June 13	Marie Anne Langelier born, in Sillery, Haute Ville de Quebec, daughter of Sebastien and Marie
1681		Census shows Sebastien (64 years old), Marie (34 years old), Charles (11 years old) and Marie Anne (4 years old) living in Sillery, Haute Ville de Quebec
1682		Catherine Bidaut dies in Vaux Saules, Cote d'Or, France (about 280 miles south east of Fresquiennes)
1682	October 12	Sebastien Langelier dies, in Sillery, Haute Ville de Quebec
1682	September 20	Marie de Beauregard Langelier marries widower Etienne Gelineau (Gelinus) in Notre-Dame de Québec (on the marriage record, Marie is listed as a resident of Sillery)
1683		Vincent Langelier born, in Sillery, Haute Ville de Quebec, son of Sebastien and Marie
1683		Oliver Beauregard dies, at Auxerre, France, father of Marie de Beauregard
1684	June 23	Jean Baptiste Gelineau born, Neuville, Quebec, son of Marie de Beauregard Langelier Gelineau and Etienne Gelieau.
1686	December 22	Etienne Gelineau sells his farm in Becancour to Jean Francois Gely and Marie Anne Langelier; Etienne and Marie de Beauregard continue to live here with Marie Anne and her family.
1686		Philippe Ardouin dies, at Paris, Ile-de-France, mother of Marie de Beauregard
1687	May 1	Receipt of Marie Beauregard wife of Estienne Gelinus (Gelineau) before notary François Genaple
1687	May 12	Louis Gellineau born, Neuville, Quebec
1687	June 22	Receipt of Marie Beauregard wife of Estienne Gelinus before notary François Genaple
1687	May 12	Louis Gellineau dies, Neuville, Quebec
1692	June 21	Charles Langelier marries Marie a Françoise des Trois Maisons, at Chateau Richer
1697	June 3	Marie Anne Langelier marries Jean Francois Gely, at Cap St Ignace, Montmagny, Quebec
1702	December 26	Pierre Langelier dies at the Hotel Dieu de Quebec
1703	January	Vincent Langelier is a seminary student
1703	February 9	Vincent Langelier dies at the Hotel Dieu de Quebec
1708	November 30	Marie Langelier (L'Angelier) dies, age 93,, at Ste Anne de la Perade, Quebec, daughter of Sebastien Langelier (<i>mother unknown</i>) married to Vivian Rochereau, they live in Grondines and had 8 children
1715	October 24	Marie de Beauregard Langelier Gelineau buried at either L'Islet, Cap St Ignace or Becancour
1715		Etienne Gelineau moves to live with his son Etienne in Yamachiche and remains there until his death
1758		Marie Anne Langelier dies, in Lancienne-Lorette, Quebec Children of Marie Anne Langelier and Jean Francois Gely are: Gertrude Gely (1698); Marie-Jeanne Geli (1700); Bernard-Francois Geli (1702); Noel-Joseph Geli (1704); Marie-Charlotte Geli (1707); Louis-Etienne Geli 1709); Jean-Baptiste Geli (1712); and Marie-Anne Gely (1715);
1775		Marie de Beauregard Langelier Gelineau dies at either L'Islet, Cap St Ignace or Becancour

BLANK

HISTORICAL CHRONOLOGY OF WESTERN EUROPE & NEW FRANCE

YEAR	DATE	Event
	KEY:	Events in the history of western Europe Ancestors of Langelier Family (including last name spelling variants) Events in Canadian History
117		Roman empire at largest territorial extent.
346-476		Fall of the Western Roman Empire. Rome had ruled much of Europe. Now much of the land would fall into confusion as local kings and rulers tried to grab power. This is the start of the Dark Ages of the Middle Ages.
481-496		Clovis the Frank defeats the Visigoths in the Battle of Vouille and becomes King of the Franks. Clovis unites most Frankish tribes in the Roman Province of Gaul and converts to Christianity.
500s		Germanic tribes like the Franks dominate Western Europe.
526-566		The Code of Civil Law published by Eastern Roman Emperor Justinian I, compiles centuries of imperial pronouncements and legal writings.
542		The bubonic plague spreads to all urban establishments in the Mediterranean Basin.
570		Muhammad, prophet of Islam is born. Islam later became a major religion of the Middle Ages.
590		Gregory the Great becomes Pope. Under his command missionary works reach new heights.
622		Prophet Mohammad and followers start journey from Mecca to Medina called Hijra marks beginning of the Islamic Calendar.
631		The death of Prophet Mohammad.
641		Muslims conquer Persia.
674-678		First Islamic attacks on Constantinople fail.
711		Muslims invade Spain, marks the beginning of Muslim rule on the Iberian Peninsula.
718		Second Muslim attack on Constantinople fails.
725		Family l'Angevin holds lands near Algouleme (40 miles sw of St Jean de Angely) and distinguishes itself in battles defending against Saracen/Muslim invaders.
732		Battle of Tours. Franks led by Charles Martel defeat Muslim invasion and turn back the advance of Islam in Europe.
735-795		Milon de Vere, Count of Angers - ancestor of l'Angevins.
751		Pepin II "The Short" becomes King of the Franks
755		Franks protect the church against Lombards and create the Papal States
768-814		Charlemagne rules as King of the Franks
800		Charlemagne crowned Holy Roman Emperor, unites much of Western Europe
835		Vikings from Denmark, Norway, and Sweden begin to invade northern Europe. This would continue until 1042.
843		Treaty of Verdun partitions the Carolingian Empire into 3 pieces among Charlemagne's heirs.
853		King Charles the Bald delegates land in Maine, Anjou, and Touraine to Robert the Strong.
860-930		Rollo (Hrolf) the Viking. Seizes lower Seine valley and will become the first Duke of Normandy in 911.
870		Treaty of Mersen East and West Francia absorb the fragmented middle lands (Lotharingia).

<u>YEAR</u>	<u>DATE</u>	<u>Event</u>
896		Alfred the Great, King of England, defeats Vikings; changes country forever with new laws, religion and education.
900-1000		Rise of major Counts and Dukes and creation of strong French duchies.
911		Treaty of Saint-Clair-sur-Epte - Charles III grants lands of lower Seine valley to Rollo (Hrolf) the Viking creating Normandy.
925-990		Osmond I (Osimundus) de Conteville l'Angevin - brother of Raoul I Taxo (the badger) l'Angevin of Angers.
927-942		Reign of William I, Longsword, Duke of Normandy, son and successor of Rollo.
929		Fulk I the Red, considered the first Count of Anjou, gains territories of Tours and Nantes.
935-975		Raoul I Taxo (the badger) l'Angevin is a Seigneur of lands around Angers. Witnessed chartering of Abbey of Coulombs.
940		Theobald I becomes Count of Blois.
942		Richard I (932-996) becomes Count of Rouen and Duke of Normandy following assassination of his father Guillaume I Longsword.
943-945		Richard I held prisoner in town of Laon, 150 miles east of Rouen.
945		Richard I escapes, helped by his regent and tutor, Osmond I de Conteville (925-990) and Raoul Taxo d'Angers (the first Raoul l'Angevin)
		Richard I marries Emma, daughter of Hugh the Great and sister of Hugh Capet who later becomes King of France.
950-1010		Osmond II l'Angevin, son of Osmond I (Osimundus) married to a daughter of Conan I, Duke of Brittany; he was brother-in-law of Raoul II l'Angevin; Osmond II was also Eveche (Bishop) of Bayeux.
960-1000		Jourdain l'Angevin, Seigneur de la Roch Tesson (rock of the badger) in Angers.
960		Geoffrey I (940-987) becomes Count of Anjou. Grandson of Fulk I, he marries the granddaughter of Carolingian King Robert I.
973		Conan I, Count of Rennes, marries Emmegarde daughter of Geoffrey I, Count of Anjou.
985-1024		Raoul II de Taisson (son of the badger) l'Angevin, first l'Angevin Seigneur de Cinglais at castle Thury in Normandy circa 1000.
987		Fulk III Nera (the Black)(970-1040) becomes Count of Anjou
990		Conan I becomes Duke of Brittany
994		Fulk III Nera completes the castle <i>Chateau de Langeais</i>, the 2nd oldest known castle and first the 100 castles and abbeys he builds.
989		Peace and Truce movement by the Catholic Church. The first movement for control of society using non-violent means.
996		Richard II, Duke of Normandy (996-1026) marries Judith, daughter of Conan I, Count of Anjou.
circa 996		Raoul II de Taisson (son of the badger) l'Angevin (985-1024), grandson of Raoul Taxo de Angers, becomes a Norman baron, Seigneur de Cinglais.
1000s		Growth of towns is a sign of revival for European economy after the dark ages.
1000-1060		Osmond III l'Angevin, son of Osmond II Evech de Bayeux, and tutor and advisor of Edward the Confessor King of England. This Osmond held estates of Essex and Northampton in England awarded by Edward.
1017-1066		Raoul III l'Angevin Taisson (or Tesson - meaning the badger) Baron Thury, Seigneur La-Roche-Tesson.
1027-1035		Robert I reigns as Duke of Normandy. He never marries and fathers a bastard son with his mistress, Guillaume/William II.
1028		Guillaume/William II (1028-1087), future Duke of Normandy is born.
1030		Herluin de Conteville (1001-1066), Viscount de Conteville, marries Herleva of Falaise the mistress of Robert I Duke of Normandy. Herleva and Robert are the parents of Guillaume/William II. Herluin is the grandson of Osmond I de Conteville, son of Osmond II Eveche de Bayeux, and stepfather of Guillaume/William II.
1030-1100		Osmund IV l'Angevin, son of Osmund III and brother-in-law of Raoul III; may have repatriated to France from England.
1031-1060		Reign of King Henri I of France. Under his rule the royal domains of France reach its smallest size.
1035		Guillaume/William II becomes Duke of Normandy at 7 years old on the death of Robert I.

<u>YEAR</u>	<u>DATE</u>	<u>Event</u>
1042-1066		Reign of Edward the Confessor (1003-1066) King of England.
1047		First Barons Revolt. Unsuccessful attempt to capture or kill Guillaume/William II by barons led by Guy de Burgundy.
		Battle of Val-es-dunes. Guillaume/William II and King Henri I, defeat rebel barons with help from Raoul II l'Angevin.
1049		Osimundus (Osmond III), nephew of Conan I of Rennes, Duke of Brittany recorded at the funeral of Eustace I, Count of Boulogne. Osmundus Angevinus was a vassal of Edward the Confessor
1050		Raoul III l'Angevin founds Abbey of Fontenay, near Caen.
1050-1096		Raoul IV l'Angevin is a noble at the Norman court of Guillaume/William II.
1054		Second Barons Revolt. Guillaume/William II defeats barons at Battle of Mortemer. Raoul IV carries Guillaume/William's banner.
1054		Great Schism is the break of communion between the Roman Catholic Church and Eastern Orthodox churches.
1066		Guillaume/William II of Normandy, defeats Saxons at the Battle of Hastings, becomes King William I of England. Companions of the Conqueror include: Osmond, Guy(Wido), Raoul III and Raoul IV l'Angevin.
1066-1087		The reign of King William the Conqueror who builds Norman castles in England including the Tower of London.
1067		Period of church reform begins under the Pope Gregory VII
1086		Compilation of the <i>Domsday book</i>
1099		First crusades begin. Muslims are defeated and Jerusalem is retaken from Muslim control. The Crusades were wars between the Holy Roman Empire and the Muslims over the Holy Land. There would be several Crusades over the next 200 years.
1100		Agricultural revolution. Growth of trade fairs and tournaments.
1118		The Knights Templar founded to protect Jerusalem and European pilgrims.
1128		Geoffrey V (1113–1151) marries Matilda, daughter of King Henry I, the 4th son of William the Conqueror. Geoffrey V was the son of Fulk V, Count of Anjou,
1131		Fulk V, Count de Anjou, becomes King of Jerusalem. Title is held by house of Anjou until 1187 when Muslims capture the city.
1147		Second Crusade.
1154		Henry II, crowned as 1st Angevin (Plantagenet) King of England. He reigns from 1154 to 1189
1156		Kremlin built in Moscow
1158		The Hanseatic League is founded
1184		The first Inquisition begins
1185		First windmills are recorded
1187		Saladin united the Muslim world and recaptures Jerusalem.
1187-1192		Raoul, Sieur de Langle (l'Angle) was a knight who fought in the Third Crusade led by Richard the Lionheart of England and King Philip II of France
1189		Richard I, the Lionheart (1157-1199), crowned King of England, Duke of Normandy and Count of Anjou. He reigns until 1199.
1189-1192		Third Crusade; crusaders fail to recover the Holy Land
1199-1216		Reign of King John I of England. Helost the Duchy of Normandy and his other French lands to King Philip II of France, resulting in the collapse of the Angevin Empire
1200		University of Paris starts messenger service
1202		Robert l'Angevin donates his land of Montoraire to the Abbey of Aunay.
		Fourth Crusade launched; crusaders capture Constantinople
1206		The Mongol Empire is founded by Genghis Khan

<u>YEAR</u>	<u>DATE</u>	<u>Event</u>
1209		Pope Innocent III and Philip II launches the Albigensian Crusade - a 20-year military campaign to eliminate Catharism in Languedoc, in southern France. The Crusade was prosecuted primarily by the French crown and promptly took on a political flavour, resulting in not only a significant reduction in the number of practising Cathars, but also a realignment of the County of Toulouse in Languedoc, bringing it into the sphere of the French crown. Catharism was a Christian Gnostic revival movement that thrived in southern France, between the 12th and 14th centuries. The followers were known as Cathars and are now mainly remembered for a prolonged period of persecution by the Catholic Church which did not recognise their belief as Christian. Adherents were also known as Albigensians after the city Albi in southern France where the movement first took hold. The beliefs are believed to have been brought from Persia or the Byzantine Empire.
1212		Children's Crusade
1214-1215		<i>Barons revolt</i> was a civil war in England in which a group of rebellious major landowners supported by a French army under the future Louis VIII of France waged war against King John of England. The war resulted with the king's signing of the Magna Carta. But the ambitions of the French prince dragged the war on after many of the rebels had made peace with John.
1215		King John of England signs the Magna Carta - weakens authority of English crown, gives people rights - king was not above the law.
1238		Ferron Langevin, Seigneur de Langevinaye, ratified the charter of Saint Magloire de Lebon.
1248-1254		Mathieu Langelier, brother of Ferron, was a knight who fought with King Louis IX of France in the 7th Crusade.
1258		Provisions of Oxford forced upon Henry III of England, establishing a new form of government limited regal authority
1271		Marco Polo leaves on his famous journey to explore Asia.
1272		The period of Ninth Crusade.
1276		Guillaume l'Anelier of Toulouse was a troubadour from Languedoc in southern France. Wrote epic poem <i>La Guerra de Navarra</i>.
1294		Donation to memory of Raoul l'Angevin by Canon Raoul l'Angevin, author of the <i>Customs of the Bishopric of Bayeux</i>
1295		Marco Polo publishes his tales of China
1297		William Wallace leads the Scottish resistance to England
1299		Ottoman Empire formed.
1305-1378		The Avignon Papacy during which seven successive popes resided in Avignon, in France, rather than in Rome. This situation arose from the conflict between the Papacy and the French crown.
1307		Knights Templar murdered by Philip the Fair of France, with the backing of the Pope
1311-1315		The Great Famine
1316		Thomas l'Angevin takes a fief in the area of Bayeux and Aunay-sur-Odon in Calvados.
1324		Oliver de Rohan, Sieur de Langle, holds lands in Buleon in Brittany.
1337		Edward III of England claims the French crown.
1337-1443		Hundred Years' War for control of the French throne. England and France struggle for dominance of Western Europe
1346		Battle of Crecy - English victory over France.
1347-1350		The Black Death sweeps across Europe and would kill around half of the people in Europe. An estimated 20% - 40% of the population is thought to have perished within the first year. The peasants who survived the Black Death believed that there was something special about them. Many felt that they had been protected, possibly by the Almighty, for a higher purpose.
1356		Battle of Poitiers - English victory over France.
1364		Pierre Langelier living in Cote d'Or, Bourgogne is fined 2 florins for taking the hat of another man.
1380		Chaucer begins to write The Canterbury Tales
1381		Jean l'Angevin living in the parish of St. Peter in Caen.

<u>YEAR</u>	<u>DATE</u>	<u>Event</u>
		Robert Langevin, Sieur de Langevinaye, and his brother, Perrot Langevin, Sieur de Langeviniere and Bishop of Dol, sign the treaty ending the War of Breton Succession.
		Peasants Revolt in England
1382		The Bible is translated into English by John Wycliffe.
1399-1404		Jean, Sieur de Langle was Bishop of Duc and Captain of Pirmil.
1415		Henry V defeats French army in the Battle of Agincourt becoming the heir of France.
1420-1480		Gillet Langelier is one of the earliest printers in Paris.
1422-1461		The reign of King Henry VI (son of Henry V)
1429		Joan of Arc lifts the siege of Orleans for the Dauphin of France, enabling him to be crowned king
1429-1431		Period of Joan of Arc
1430		Capture and trial of Joan of Arc
1431		Joan of Arc is executed by England at the age of 19.
1434		The Medici family rises to prominence in Florence
1436		French King Charles VII reclaims Paris from English sympathizers making the city the capital of France again.
1443		Seigneur de Langelier living on Landes-de-Langelier in Maine-et-Loire in Brittany.
1444		German inventor Johannes Gutenberg invents the printing press marking the beginning of the Renaissance. 1455 - Gutenberg prints his first Bible on the new printing press
1452		Leonardo da Vinci is born
1453		The Hundred Years War ends. English are pushed out of France except for Calais, the only English possession on Continental Europe
1453		The Ottoman Empire captures Constantinople ending the Eastern Roman Empire also known as Byzantium.
1464		King of France establishes postal system
1470		First printing press appears in Paris.
1470-1521		Gillet II Langelier inherits the printing business from his father Gillet I.
1470-1530		Guillaume Langelier is a master brodeur (embroiderer) of fine cloth in Lyon. In 1494, he makes a tapestry for Queen Anne of Brittany and in 1515, he made clothes for the King of France.
1482		Leonardo Da Vinci paints "The Last Supper."
1486-1488		Payments from the Royal treasury to Renato and Guillelmo Angelier for creation of an opera at a church in Macon, 40 miles north of Lyon.
1486-1545		Marion Langelier, a hatter in Paris in business with his brother Pierre Langelier. These are sons of Gillet II Langelier and brother of Charles and Arnoul.
1487-1547		Pierre Langelier, a hatter in Paris in business with his brother Marion Langelier. These are sons of Gillet II Langelier and brother of Charles and Arnoul.
1492		Christopher Columbus lands in Americas AND Fall of Granada: Moors expelled from Spain
1494-1559		Italian Wars, France and Austria fight over Italian territories
1497-1557		Arnoul Langelier, son of Gillet II, and brother of Marion, Pierre, and Charles.
		Girarde Roffet Langelier, wife of Arnoul and daughter of Paris bookseller/bookbinder Pierre Roffet
1497		Vasco-da-Gama becomes the first European to travel to India by sea.
1500-1560		Marie Langelier, daughter of Antoine Langelier and Marie Lescot, sister of Bishop Nicolas Langelier.

<u>YEAR</u>	<u>DATE</u>	<u>Event</u>
1500-1570		Julien Langelier, brother of Antoine and cousin of Arnoul, Charles, Marion and Pierre and nephew of Gillet II Langelier; was a <i>Libraire Jure</i> and a teacher of medicine at Universities of Bourges and Tours. He was an active and vocal Protestant under the protection of Marguerite d'Orleans, Princess of France, Duchess de Berry and sister of King Francis I of France. He was a trusted adviser and tutor of Marguerite.
1500		Charles V, Holy Roman Emperor and King of Spain was born.
1501		Michelangelo returns to his native Florence to begin work on the statue David.
1501-1565		Antoine Langelier was a soldier/warrior and chevalier/knight of the King of France who distinguishes himself in the Italian Wars. He marries Marie Lescot, the sister of Pierre Lescot, architect of the Louvre.
1502		First reported African slaves in The New World
1503-1563		Charles Langelier, son of Gillet II, and brother of Marion, Pierre, and Arnoul.
1503		Spain defeats France at the Battle of Cerignola, the first battle won by gunpowder fired small arms.
1503		Nostradamus was born.
1506		Michel Langelier is Sieur de la Barre, near Fougeres and his brother, Gilles Langelier, was a parish priest in the village of Passais in western Normandy near Fougeres.
		Leonardo da Vinci completes the Mona Lisa.
1507		Smallpox epidemic first recorded in New World on the island of Hispaniola, devastates the native population.
1508-1512		Michelangelo paints the Sistine Chapel ceiling.
1509-1510		The 'Great Plague' in England
1513		Machiavelli writes <i>The Prince</i> , a treatise about political philosophy
1513		Oliver Langlais (also spelled Langlois or l'Anglois) is the Seigneur of lands in southwestern France near La Rochelle and St Jean d'Angely.
		Henry VIII, King of England, defeats the French at the Battle of the Spurs.
1515		François I, crowned King of France
1516		Michel Langelier is living in Paris and works in the royal administration as <i>hussier des requetes de l'Hotel</i>, and elite court of the King.
1517		Protestant Reformation begins when Martin Luther posts his <i>95 Theses</i> in Saxony.
1519		Leonardo da Vinci dies of natural causes in the arms of François I
1519-1521		Hernán Cortés leads the Spanish conquest of Mexico.
1519-1522		Spanish expedition commanded by Magellan is first to circle Earth
1523		Marie Langelier, daughter of Antoine Langelier and Marie Lescot, sister of Bishop Nicolas Langelier; marries Jean Simony, youngest son of the Baron de la Fauche. Jean Simony was the <i>Chevalier Doctor Regent</i> of the medical faculty at the University of Paris.
1524		Giovanni da Verrazzano, first European to explore the Atlantic coast of North America between South Carolina and Newfoundland.
1525		Spain and Germany defeat France at the Battle of Pavia, Francis I of France is captured.
1531-1532		The Church of England breaks away from the Roman Catholic Church and recognizes King Henry VIII as the head of the Church.
1532		Francisco Pizarro leads the Spanish conquest of the Inca Empire.
1534		Jacques Cartier claims Quebec for France.
1534		Affair of the Placards – Francis becomes more active in repression of French Protestants.
1535-1595		Nicolas Langelier, son of Antoine Langelier and Marie Lescot of Paris, is a priest and Bishop of St. Briec in Brittany (1564-1595)
1535		Cartier's 2nd expedition sails along the St. Lawrence River and stops in a little bay he names Baie Saint-Laurent.

<u>YEAR</u>	<u>DATE</u>	<u>Event</u>
		Cartier is the first European to discover L'Isle-aux-Coudres, Quebec.
		Cartier continues to sail up the St. Lawrence to the village of Hochelaga
1536-1563		Arnoul and Charles Langelier, Libraire Jures in Paris; operate the premier printing, publishing and bookselling business in the city at the Palace and University of Paris.
1536		Establishment of the Inquisition in Portugal
1537		Julien Langelier had to flee Paris to avoid persecution for his Protestant beliefs - travels to Bourges and later Tours to teach at the universities.
		On June 9, Pope Paul III proclaims that since the <i>Sauvages</i> (Indians) are real humans, they must receive the Roman Catholic faith.
1539		Louys (Louis) Langelier, Sieur de Brosse, is a soldier in the army of King Louis XIII at the garrison of Belle Isle.
		Jehanne Langelier is married to Rene Legay, Ecuier Sieur de Singere. Jehanne is the daughter of Guillaume Langelier, Sieur de Langelierye.
		Hernando de Soto explores inland North America.
1540-1600		Sebastien Langelier, Ecuier Chevalier Controleur des Guerres in the army of King Charles IX. Fought in Italian Wars and Wars of Religion.
1541		Cartier builds Charlesbourg-Royal fort, first permanent European settlement in North America, near the Cap-Rouge and St. Lawrence rivers.
1542		War resumes between Francis I of France and Emperor Charles V. This time Henry VIII is allied with the Emperor, while James V of Scotland and Sultan Suleiman I are allied with the French.
1543		Catherine l'Juene Langelier, daughter of Arnoul Langelier and Girarde Roffet, marries Claude Gautier a merchant bookseller.
		Copernicus publishes his theory that the Earth and the other planets revolve around the Sun
1547-1640		Guillaume Langelier is Ecuier (Squire) Sieur de Langelierye with estate in the parish of Pommeraye 20 miles south of Angers. He lives to age 93.
1547		Pierre Langelier, son of Pierre Langelier the hatter and grandson of Gillet II Langelier, is apprenticed to the publishing house of his uncles Arnoul and Charles.
1550-1610		Abel Langelier, son of Arnoul Langelier and Girarde Roffet, succeeded his father and uncle in the printing, publishing and bookselling business. He was a Libraire Jure at the palace and University of Paris.
1550-1551		<i>Valladolid debate</i> was the first moral debate in European history to discuss human rights and treatment of colonized Indigenous people by colonizers. Held in the Spanish city of Valladolid, it was a moral and theological debate about colonization of the Americas, its justification for the conversion to Catholicism, and more specifically the relations between the European settlers and the natives of the New World. It consisted of a number of opposing views about the way natives were to be integrated into colonial life, their conversion to Christianity, and their rights and obligations.
1550		Claude Langelier, Sieur de Levaré, publishes a poem about Joan of Arc's battle of Tournelles. He is the brother of Michel Langelier, Sieur de Sugan, and Guillaume, Sieur de la Martinais. All had estates near Fougeres in Brittany. His sister, Francois, is married to the Sieur de la Provostiere.
1553-1615		Marguerite de Valois, daughter of King Henri II of France and Catherine de'Medici and sister of Kings Francis II, Charles IX and Henri III. Married King Henri of Navarre and becomes Queen of France when her husband becomes King Henri IV of France.
1558		After 200 years, England loses Calais to France.
1560		Catherine l'Ainee Langelier, daughter of Arnoul Langelier and Girarde Roffet, marries Mathieu Bachelet.
circa 1560		Camille and Marie Simony, daughters of Marie Langelier and Jean Simony are part of the retinue of Princess (later Queen) Marguerite.
1562-1598		French Wars of Religion, a prolonged period of war and popular unrest between Roman Catholics and Huguenots (Reformed/Calvinist Protestants) in the Kingdom of France. It is estimated that three million people perished in this period from violence, famine, or disease in what is considered the second deadliest religious war in European history (surpassed only by the Thirty Years' War, which took eight million lives).
1562		Charles Langelier is in Orleans in Brittany as a wine merchant and controleur of the gate of Bourgogne.
		Jehan Langelier is in Orleans, Brittany as a wine merchant and controleur of the Port.
		Julien Langelier worked as a surgeon in the towns of Saint Broladre, Cancale and St. Germain en Cogles all located along the northern coast of Brittany.
		Barbe Langelier marries Jean du Buat, Ecuier Seigneur du Bailleul puis du Buat.

<u>YEAR</u>	<u>DATE</u>	<u>Event</u>
		Massacre of Wassy and Battle of Dreux in the French Wars of Religion.
1563		Bishop Nicolas Langelier of St. Brieuc was a delegate at the Council of Trent
		Plague outbreak kills 80,000 people in England.
1564		Galileo Galilei born on February 15
1569		World map published by Gerardus Mercator.
1571		Michelle Langelier, the third daughter of Arnoul Langelier and Girarde Roffet, was a <i>religious du le Prierure Royal de Notre Dame Bruyeres et les Montfort.</i>
1572-1609		Abel Langelier conducts business with his wife Francoise de Louvain in Paris as publishers and printers of books and manuscripts. Abel and his family later flee Paris and France to avoid persecution. Abel establishes a publishing and printing business in London, England.
1572		Massacre of Protestants on St. Bartholomew's Eve in Paris
1577-1580		English privateer Francis Drake circles the world.
1577		Bishop Nicolas Langelier of St. Brieuc makes a famous speech to the Henri III King of France following the convocation of Melun.
1583		Bishop Nicolas Langelier transcribed the Acts of the Council of Tours.
1588		England repulses the Spanish Armada.
1588-1598		Religious civil wars in Brittany. The cathedral of St. Brieuc is sacked and church archives destroyed as it is siezed and changes hands between the Catholic League and Royal toops. Bishop Nicolas Langelier retires to Dinan and writes several important manuscripts.
1589-1593		Henri IV becomes 1st Bourbon King and converts to Catholicism, ending Wars of Religion
1590		Michel Langelier born, Fresquiennes, Seine Maritime, Normandie, France
1595		Catherine Bidaut born, Fresquiennes, Seine Maritime, Normandie
		Bishop Nicolas Langelier dies at Dinan.
1598		<i>Edict of Nantes</i> ends the French Wars of Religion. King Henry IV of France granted the Calvinist Protestants of France (also known as Huguenots) substantial rights in the nation, which was still considered essentially Catholic at the time. In the edict, Henry aimed primarily to promote civil unity.[a] The edict separated civil from religious unity, treated some Protestants for the first time as more than mere schismatics and heretics, and opened a path for secularism and tolerance. In offering general freedom of conscience to individuals, the edict offered many specific concessions to the Protestants, such as amnesty and the reinstatement of their civil rights, including the right to work in any field or for the state and to bring grievances directly to the king. It marked the end of the religious wars that had afflicted France during the second half of the 16th century.
1600-1645		Michel Langelier, Sieur de Sujan, has an estate near Fougeres in Brittany. His brother are: Claude, Sieur de Lezare and Guillaume, Sieur de la Martinais. His sister, Francois, is married to the Sieur de la Provostiere.
1600		Pierre de Chauvin de Tonnetuit founds a trading post at Tadoussac.
1603		Francois Gravé du Pont, with Samuel de Champlain, finds and explores the St. Lawrence River as far as Montreal and takes possession of lands he calls (Newfoundland) and Acadie (Acadia).
1607		Jamestown, Virginia, is settled. The first permanent English colony in North America.
1607	March 15	Jehan Langelier born, Fresquiennes, Seine Maritime, Normandie, son of Michel and Catherine and brother of Sebastien
1608		Sponsored by King Henry IV, Samuel de Champlain founds Quebec City in New France annd builds a fort
1609		Champlain joins a military expedition against the Iroquois. The Hurons and their French allies are victorious.
1609		Champlain with a company Huron Indians attacks a Mohawk settlement in New York.
1610		Étienne Brûlé is sent by Champlain to live among the Hurons to learn their language. He is later burned at the stake and eaten by the Hurons - becoming the first <i>crème brule</i> .
1610		Champlain marries Helene Boulle she is 13.

<u>YEAR</u>	<u>DATE</u>	<u>Event</u>
1610		King Henry IV of France is assassinated by François Ravaillac a French Catholic zealot .
1610	February 20	Marie Langelier born, Fresquiennes, Seine Maritime, daughter of Michel and Catherine, sister of Sebastien
1610		Michel Langelier and Catherine Bidaut marriage, at church in St Lubin, Fresquiennes, Seine Maritime, Normandie
1610		Philippe Arduin born, Paris, Ile-de-France, mother of Marie de Beauregard
1611		The first publication of the King James Bible.
1612		Champlain is made lieutenant of the vice-roi in New France.
1613		Acadia is taken by the troops of English adventurer Samuel Argall.
1613		Sebastien Langelier born, Fresquiennes, Seine Maritime, Normandie, France, son of Michel and Catherine Langelier
1615		Arrival of the <i>Récollets</i> from Rouen, a French reform branch of the Order of Friars Minor, commonly known today as the Franciscans. Denoted by their gray habits and pointed hoods, the Recollects took vows of poverty and devoted their lives to prayer, penance, and spiritual reflection. The Recollects were important as early missionaries to the French colonies in Canada, although they were later displaced by the Jesuits.
1615		Oliver Beauregard born, Paris, Ile-de-France, father of Marie de Beauregard
1615-1708		Marie Langelier, daughter of Michel Langelier and Catherine Bidault and sister of Sebastien Langelier. Marries Jacques LeSueur in France. After the death of her husband, Marie emigrates to New France as a Fille du Roi.
1616		English poet and playwright William Shakespeare dies.
1617		Louis XIII crowned king at the age of 17
1617	November 21	Sebastien Langelier baptism, in St Lubin, Fresquiennes, Seine Maritime, Normandie, France
1618		The Bohemian Revolt precipitates the Thirty Years' War, which devastates Europe from 1618 to 1648.
1620		Pilgrims arrive in North America on the Mayflower
1620	November 20	Jean Langelier born at Croix-Mare (St Aubin), son of Michel and Catherine and brother of Sebastien
1622		Jamestown massacre: Algonquian natives kill one-third of the English colony's population.
1624-1642		French chief minister, Cardinal Richelieu, centralizes power in France.
1625-1628		Francois Langlais is the Abbe de Beaulieu.
1625		Arrival of the Jesuits in New France.
1626		St. Peter's Basilica in the Vatican completed.
1627		King Louis XIII of France introduces the seigneurial system and forbids settlement in New France by anyone other than Roman Catholics. Cardinal Richelieu charts Compagnie de la Nouvelle France (the Company of One Hundred Associates). King Louis XIII of France grants the Company a monopoly to trade in furs and to organize the settlement of New France. Champlain is the colony commander.
1627		War begins between England and France
1627		Cardinal Richelieu lays siege to Protestant La Rochelle, which eventually capitulates.
1629		July 16, three English privateer brothers, David, Louis, and Thomas Kirke take Quebec. Champlain forced to surrender Quebec to the English and evacuate the post.
1629		Cardinal Richelieu allies with Swedish Protestant forces in the Thirty Years' War to counter Holy Roman Empire expansion.
1631		A French newspaper carries first classified ads
1632		Treaty of Saint-Germain-en-Laye restores Quebec to France.
1632		The Couillard-Hébert family receives the colony's first slave. He is a black boy from the West Indies.

<u>YEAR</u>	<u>DATE</u>	<u>Event</u>
1632		Gabriel Sagard publishes <i>Le Grand Voyage au pays des Hurons</i> and a dictionary of the Huron language.
1633		Galileo Galilei arrives in Rome for his trial before the Inquisition.
1634		Sieur de La Violette founds a fur trading post and a fort, which later becomes the town of Trois-Rivières.
1634		Hurons begin to drive out the Jesuits as disease decimates the Hurons.
1635		The Jesuits found the Collège de Québec (later the Université du Québec)
1635		Samuel de Champlain dies on December 25.
1636		Arrival of the new governor Charles Huault de Montmagny on June 12.
1636		Harvard University is founded in Cambridge, Massachusetts.
1639		Jehanne de Langelier is prosecutor by official appointment at the <i>Ban et arriere-ban d'Anjou Convocation de 1639</i>. She is representing her father Guillaume, Ecuier Sieur de Langelierye, her brother Louys de Langeliery, Ecuier Sieur de Brosse and her husband.
1639		Foundation of the Société de Notre-Dame de Montréal. The organization's mission was to convert the Indigenous population to Christianity and found a Christian settlement, which would be later known as Ville-Marie.
1639		Arrival of the Ursulines and the Hospitalières in the colony.
1640		Oliver Beaugard marries Phillippe Ardouin (Hardouin), Paris, Ile-de-France, parents of Marie de Beaugard
1641		Beginning of the French and Iroquois Wars
1642		Paul de Chomedey de Maisonneuve and Jeanne Mance found Ville-Marie, today Montreal on May 17.
1643-1650		Guillaume Langelier, Sieur de la Martinais, writes his memoirs. His estate is near Fougères and he owns and operates a sardine factory in St. Malo.
1643		Arrival of Louis d'Ailleboust de Coulonge et d'Argentanay, officer and military engineer.
1643		Louis XIV is crowned King of France. Mazarin is principal minister. He reigned until his death in 1715, his reign is the longest of any monarch in history at 72 years and 110 days.
1647		Creation of the Conseil de Québec on March 27.
1647		Marie de Beaugard born, in the parish of St-Germain-L'Auxerrois, Paris, Île-de-France, France, daughter of Olivier de Beaugard and Philippe (Philippine) Ardouin (Hardouin)
1648		Beginning of the genocide of the Huron peoples by the Iroquois confederacy.
1648		Louis d'Ailleboust becomes governor of New France after the refusal of Maisonneuve to take the position.
1648		The Huron country is destroyed and fleeing Hurons are relocated to Ile d'Orleans with the help of governor d'Ailleboust.
1648		Peace of Westphalia ends Thirty Years' War and Eighty Years' War, marks the end of Spain and Holy Roman Empire as major powers.
1648-1653		<i>The Fronde</i> civil war in France. King Louis XIV confronted the combined opposition of the princes, the nobility, the law courts (parlements), and most of the French people, and yet won out in the end. The Fronde was divided into two campaigns, the Fronde of the parlements and the Fronde of the nobles. The Fronde represented the final attempt of the French nobility to do battle with the king, and they were humiliated. In the long-term, the Fronde served to strengthen Royal authority, but weakened the economy. The Fronde facilitated the emergence of absolute monarchy. Louis XIV, impressed as a young ruler with the experience of the Fronde, came to reorganize French fighting forces under a stricter hierarchy whose leaders ultimately could be made or unmade by the King
1650		Michel Langelier dies, Fresquiennes, Seine Maritime, Normandie, France
1651		Jean de Lauzon becomes governor of New France.
1651		Marie Langelier (L'Angelier) born, Fresquiennes, Seine Maritime, daughter of Sebastien Langelier (mother unknown)
1652-1712		Jean Françoise Langelier, daughter of Michel Langelier of Fougères, lived in towns of Rennes and Fougères in Brittany. Married Andre Debois, Sieur de Morionnais, adviser to the King.

<u>YEAR</u>	<u>DATE</u>	<u>Event</u>
1653		The population of Quebec now stands at 2,000.
1653	September 22	Sebastien Langelier arrives in New France aboard the ship <i>Le Saint Naizaire</i>
1657		Arrival of the Roman Catholic Sulpician Order in Montreal.
1657		Pierre de Voyer d'Argenson replaces Jean de Lauzon as governor of New France.
1659		François de Laval becomes the first bishop of New France.
1659		Sebastien Langelier first mentioned in official records as owner of a farm between the widow Guilleboust (d'Ailleboust) and Pierre Tourmente
1660	November 10	Sebastien Langelier took on a farming lease from the widow Guilleboust (d'Ailleboust)
1661		Cardinal Mazarin, de facto ruler of France, dies.
1661		Louis XIV puts his minister Jean-Baptiste Colbert in charge of reorganizing the administration of New France on March 16.
1661		Pierre DuBois, baron Davaugour becomes governor of New France.
1662	May 1	Sebastien Langelier purchased land & grain mill in Sainte Michel from Charles le Gardeur and Jacques Goulet
1663		France takes full political and military control over its colonial possessions in New France making it a royal province under Louis XIV. The Sovereign Council is created to administer the colonies under the absolute authority of the King.
1663		François de Laval founds the Séminaire de Québec, now known as the Université Laval.
1663		Arrival of Augustin de Saffray de Mézy, first governor named by the King, Monseigneur Laval, royal commissioner Louis Gaudais-Dupont and 150 colonists and craftsmen on September 15.
1663		Election of Jean-Baptiste Legardeur de Repentigny, first mayor of Quebec City on October 17.
1663		Robert Hooke discovers cells using a microscope.
1663	December 15	Judgement ordering Sebastien Langelier to pay 13 livres in wheat and 9 livres silver money plus seizure of a cow to Pierre Normand LaBriere
1663	December 15	Judgement ordering Sebastien Langelier to pay 22 livres for work of "toolmaking" (tailor) to Pierre Normand LaBriere
1664	April 5	Judgement ordering Sebastien Langelier to pay 13 livres 18 sols to Aubert sieur de la Chesnaye
1665		Jean-Baptiste Colbert appoints Jean Talon as intendant of New France.
1665		The new governor de Mézy dies of sickness in Quebec City.
1665		Daniel de Rémy de Courcelle becomes governor of New France.
1665		June 19. Arrival of the Carignan-Salières Regiment of 1,300 soldiers.
1665		The Carignan-Salières Regiment destroys five Mohawk nation villages, weakening Iroquois resolve to keep fighting.
1665		The Great Plague of London.
1665	June 18	Marie de Beaugard arrives in New France aboard the ship <i>Le St Jean Baptiste</i>, she is a <i>Filles du Roi</i>
1665	October 31	Marriage contract signed between Sebastien Langelier and Marie de Beaugard
1665	November 12	Sebastien Langelier and Marie de Beaugard marriage, at Notre Dame de Quebec basilica
1666		A census conducted by Jean Talon in the winter of 1665-1666 showed a population of 3,215 French inhabitants residing in New France.
1666		During the autumn, the soldiers of Carignan-Salières, led by the Marquis de Tracy, the governor of New France, invade the Iroquois territory to the south, burn their villages and destroy their crops.
1667		Signing of a peace treaty with the defeated Iroquois.

<u>YEAR</u>	<u>DATE</u>	<u>Event</u>
1667		The first <i>Filles du roi</i> ("King's Daughters") arrive in New France during the summer.
1667		Census shows Sebastien (50) and Marie (20) own property of 5 arpents (5 acres) in Cap Rouge, Cote St Ignace
1667	June 21	Sebastien Langelier makes an obligation to donate to the Confrerie du Ste Anne before notary Gilles Rageot
1667	August 20	Commission given to the sieur Damours, councillor, to take information about the wife of Sébastien Langelier and other women and girls who were committing scandalous acts.
1667-1668		The War of Devolution; France invades the Netherlands. The Peace of Aix-la-Chapelle (1668) brings this to a halt.
1668	January 8	Sebastien paid notary Romain Becquet for leased land from Claude Charron
1669	June 30	Marie Langelier (L'Angelier), sister of Sebastien Langelier, arrives in New France aboard the ship <i>Le St Jean-Baptiste</i> , she is a <i>Filles du Roi</i>
1670		Jean-Baptiste Legardeur de Repentigny establishes Repentigny, Quebec ^[2]
1670		The Hudson's Bay Company was founded in New France
1670		The city of Charleston is founded in present-day South Carolina.
1670	March 13	Marie Langelier (L'Angelier) marries Vivian Rochereau, in Ste-Anne-de-la-Pérade, Quebec
1670	October 12	Charles Langelier born, probably in Sillery, Haute Ville de Quebec, son of Sebastien and Marie
1672		Louis Buade de Frontenac becomes Governor of New France on April 7.
1672-1678		Franco-Dutch War between France, England, Sweden, Münster, Cologne and England against the Dutch Republic, which was later joined by the Austrian Habsburg lands, Brandenburg-Prussia and Spain to form a Quadruple Alliance. Louis IV considered the Dutch to be trading rivals, seditious republicans and Protestant heretics
1673	November 24	Pierre Langelier born, in Sillery, Haute Ville de Quebec, son of Sebastien and Marie
1674		Creation of the Roman Catholic diocese of Quebec. François de Laval is made Bishop.
1674	December 4	Appeal to the Lieutenant General of Quebec between Sebastien Langelier and Jean Routier
1675		The expression <i>coureur des bois</i> is coined to name those who bypass Royal officials and deal directly with the First Nations in the fur trade.
1675		Arrival of the new intendant Jacques Duchesneau de la Doussinière et d'Ambault.
1678	August 12	Dispute between Sebastien Langelier and Jean Levasseur about work done by the latter
1678	June 13	Marie Anne Langelier born, in Sillery, Haute Ville de Quebec, daughter of Sebastien and Marie
1681		Census shows Sebastien (64 years old), Marie (34 years old), Charles (11 years old) and Marie Anne (4 years old) living in Sillery, Haute Ville de Quebec
1682		Arrival of governor Joseph-Antoine Le Febvre de La Barre and intendant Jacques de Meulles
1682		René Robert Cavalier de La Salle explores the length of the Mississippi river and claims river valley and all Louisiana for the king of France.
1682		Louis XIV moves the French royal court to Versailles
1682		Catherine Bidaut dies in Vaux Saules, Cote d'Or, France (about 280 miles south east of Fresquiennes)
1682	October 12	Sebastien Langelier dies, in Sillery, Haute Ville de Quebec
1682	September 20	Marie de Beauregard Langelier marries widower Etienne Gelineau (Gelinus) in Notre-Dame de Québec (on the marriage record, Marie is listed as a resident of Sillery)
1683		Vincent Langelier born, in Sillery, Haute Ville de Quebec, son of Sebastien and Marie
1683		Oliver Beauregard dies, at Auxerre, France, father of Marie de Beauregard
1684		Pierre-Esprit Radisson, a <i>coureur de bois</i> , is employed by Britain to explore the north for furs.
1684	June 23	Jean Baptiste Gelineau born, Neuville, Quebec, son of Marie de Beauregard Langelier Gelineau and Etienne Gelieau.

<u>YEAR</u>	<u>DATE</u>	<u>Event</u>
1685		Jacques-René de Brisay, marquis de Denonville becomes governor of New France.
1685		Louis XIV of France decrees the Code noir (Black Code) that ordered all Jews out of the French colonial empire, defined the rules for slavery, restricted the activities of free Negroes, and forbade the exercise of any religion other than Roman Catholicism.
1685		Louis issues the Edict of Fontainebleau that revokes the Edict of Nantes and outlaws Protestantism in France. The Edit of Nantes had granted the Huguenots the right to practice their religion without persecution from the state. From the outset, religious toleration in France had been a royal, rather than a popular policy and Louis XIV resented the presence of heretics among his subjects
1686	December 22	Etienne Gelineau sells his farm in Becancour to Jean Francois Gely and Marie Anne Langelier; Etienne and Marie de Beauregard continue to live here with Marie Anne and her family
1686		Philippe Ardouin dies, at Paris, Ile-de-France, mother of Marie de Beauregard
1687		Isaac Newton publishes Principia Mathematica.
1687	May 1	Receipt of Marie Beauregard wife of Estienne Gelinas (Gelineau) before notary François Genaple
1687	May 12	Louis Gellineau born, Neuville, Quebec
1687	June 22	Receipt of Marie Beauregard wife of Estienne Gelinas before notary François Genaple
1687	May 12	Louis Gellineau dies, Neuville, Quebec
1688-1697		The Grand Alliance sought to stop French expansion during the Nine Years War.
1689		Frontenac is reappointed governor of New France.
1689		August 5, The Lachine massacre - Fifteen hundred Iroquois warriors attack the settlement of Lachine, killing or torturing most if its inhabitants.
1689		John Locke publishes Two Treatises of Government outlining his ideas for a more civilized society based on natural rights and contract theory
1689		English Bill of Rights - establishes certain civil rights of individual such as the prohibition of cruel and unusual punishment and limits the power of the crown.
1690		Sir William Phips appears with several ships near L'Isle d'Orleans demanding the surrender of Quebec. Frontenac refuses and Phips withdraws.
1690		July 2, the Battle of Coulée Grou - 100 Iroquois are attacked by Canadian pioneer Jean Grou and others who are captured and burned alive.
1690		New France falls after losing 600 men in war.
1692		Marie-Madeleine Jarret de Verchères is a hero in New France after defending a fort against the Iroquois while waiting for French Army reinforcements.
1692	June 21	Charles Langelier marries Marie a Francoise des Trois Maisons, at Chateau Richer
1692-1694		Famine in France kills 2 million.
1696		During King William's War French troops seized the Avalon Peninsula in Newfoundland and burned the city of St. John's.
1696		René Lepage de Ste-Claire founded what will become the city of Rimouski later. He installed all his family in the Lower St. Lawrence. He obtained this Seigneurie from Augustin Rouer de la Cardonnière in exchange of a ground which he had on the Île d'Orléans.
1697	June 3	Marie Anne Langelier marries Jean Francois Gely, at Cap St Ignace, Montmagny, Quebec
1698		Louis-Hector de Callière is made governor of New France after the death of Frontenac.
1699		Pierre Le Moyne d'Iberville establishes France's first permanent settlement in Louisiana in what is now the southernmost portion of Alabama.
1701		July 24, Antoine Laumet de La Mothe, sieur de Cadillac with approximately 100 French soldiers and additional indian scouts founded Fort Ponchatrain (in honor of the Count Ponchatrain, Minister of the Marine) at the narrowest point of the Detroit River at a place he called "ville de troit" or "city of the straits."
1701		August 4 : Signing of the Great Peace of Montreal between 39 First Nation tribes and the French Colonial government.
1702		Beginning of Queen Anne's War between France and Great Britain.
1702	December 26	Pierre Langelier dies at the Hotel Dieu de Quebec

<u>YEAR</u>	<u>DATE</u>	<u>Event</u>
1703		Philippe de Rigaud Vaudreuil, governor of Montreal, is made governor of New France.
1703	January	Vincent Langelier is a seminary student
1703	February 9	Vincent Langelier dies at the Hotel Dieu de Quebec
1704		Claude de Ramezay is made governor of Montreal on May 15.
1704		February 29 - Deerfield Massacre: French from Quebec and Native American forces under the command of Jean-Baptiste Hertel de Rouville attacked the village of Deerfield, Massachusetts.
1708	November 30	Marie Langelier (L'Angelier) dies, age 93,, at Ste Anne de la Perade, Quebec, daughter of Sebastien Langelier (<i>mother unknown</i>) married to Vivian Rochereau, they live in Grondines and had 8 children
1712		New France extends from Newfoundland to Lake Superior and from the Hudson Bay to the Gulf of Mexico.
1712		Michel Bégon becomes Intendant of New France
1713		French colonists in all of North America numbered about twelve thousand, while British colonists numbered almost one million.
1715		Louis XIV dies and Louis XV accedes to the throne of France.
1715	October 24	Marie de Beaugard Langelier Gelineau buried at either L'Islet, Cap St Ignace or Becancour
1715		Etienne Gelineau moves to live with his son Etienne in Yamachiche and remains there until his death
1717		1717 - French banker John Law's Mississippi Company sets up business in Louisiana and the Mississippi River basin.
1719		Jacques David appointed royal notary of Montreal.
1731		Beginning of the construction of the <i>Chemin du roy</i> a historic road along the north shore of the St. Lawrence River between Quebec City and Montreal.
1734		Marie-Joseph Angélique, a black slave in New France, is hanged for allegedly burning the house of her owner.
1743		Louis-Joseph Gaultier de La Vérendrye and his brother, François de La Vérendrye, travelling from Fort La Reine, reach the Rocky Mountains.
1745		The fortress of Louisbourg falls to the English.
1748		Signature of the Treaty of Aix-la-Chapelle ended the War of the Austrian Succession - Louisbourg was returned to France
1748		Roland-Michel Barrin de La Galissonnière becomes interim governor of New France.
1749		Jacques-Pierre de Taffanel, marquis de Jonquière becomes governor of New France.
1751		July 12th, the beginning of the siege of Quebec City.
1752		Ange Duquesne, marquis de Menneville becomes governor of New France.
1754		A census shows the population of New France to be 55,009 while in Britain's Thirteen Colonies it has reached 1,170,800.
1754		Beginning of the French and Indian War between Great Britain and France for control of the North America. It is part of the Seven Years' War.
1755		Pierre François de Rigaud, Marquis de Vaudreuil-Cavagnal becomes governor of New France.
1755		Acadian Expulsion begins on July 28 -the forced removal of French Acadians by the British from the present day Canadian Maritime provinces
1756		New commander of the French troops Louis-Joseph de Montcalm arrives in Quebec City and is made subordinate of governor Vaudreuil.
1756		August 29, beginning of the Seven Years' War in Europe.
1757		The French army takes Fort William Henry on August 9.
1758		Battle of Fort Carillon. General Montcalm's soldiers resist the attack of General James Abercrombie.

<u>YEAR</u>	<u>DATE</u>	<u>Event</u>
1758		Marie Anne Langelier dies, in Lancienne-Lorette, Quebec Children of Marie Anne Langelier and Jean Francois Gely are: Gertrude Gely (1698); Marie-Jeanne Geli (1700); Bernard-Francois Geli (1702); Noel-Joseph Geli (1704); Marie-Charlotte Geli (1707); Louis-Etienne Geli 1709); Jean-Baptiste Geli (1712); and Marie-Anne Gely (1715);
1759		September 13, the British troops of James Wolfe defeat the French troops of Montcalm in the Battle of the Plains of Abraham near Quebec City.
1759		September 18, Quebec City surrenders. The government of New France moves to Montreal. See Articles of Capitulation of Quebec.
1775		Marie de Beauregard Langelier Gelineau dies at either L'Islet, Cap St Ignace or Becancour

BLANK

APPENDIX D.

LANGELIER FAMILY TREES:

FRANCE - PRE 1100

FRANCE - 1100 TO 1650

NEW FRANCE - POST 1650

(APPLICATION & FAMILY TREE
FOR LA SOCIETE DES FILLES DU ROI)

BLANK

L'ANGEVIN FAMILY TREE

NOAH

MELIAGAR

Greek hero, cousin of Hercules, killed the Calydonian Boar, One of the argonauts, accompanied Jason on quest for golden fleece.

DIOMEDES

Commander of 80 ships and respected leader in the Trojan War. His famous exploits include the wounding of Aphrodite, the slaughter of the Thracians, and seizure of the Trojan Palladium, the sacred image that protected Troy.

VERUS

Well known gladiator during the reigns of Emperors Vespasian and Titus in the later part of the 1st century.

ROYAL HOUSE OF FRANKS

CHARLEMAGNE
Brother in law of Milin de Veve

HOUSE OF NORMANDY

ROLLO THE VIKING
DUKE OF NORMANDY
860-930

WILLIAM I LONGSWORD
DUKE OF NORMANDY
893-942

RICHARD I
DUKE OF NORMANDY
932-996

RICHARD II
DUKE OF NORMANDY
996-1026

RICHARD III
DUKE OF NORMANDY
1001-1027

ROBERT I
DUKE OF NORMANDY
1000-1035

WILLIAM II
DUKE OF NORMANDY
KING OF ENGLAND
The Conqueror
1028-1087

HOUSE OF BRITANNY

JUDICAELE
DE BAYEUX
COMTE DE RENNES

MEEN I
OF RENNES
SEIGNEUR DE FOUGERES
974-1020

AUFFROY
DE FOUGERES
980-1048

MEEN II
SEIGNEUR DE FOUGERES
1030-1092

CONAN I,
COUNT OF RENNES,
DUKE OF BRITANNY
927-992

GEOFFREY I,
COUNT OF RENNES,
DUKE OF BRITANNY
980-1008

HOUSE OF ANJOU

VASSALS OF THE COUNTS OF ANJOU

OSMOND I
L'ANGEVIN DE CONTEVILLE
935-990
Brother of Raoul I Taxo de Angers
Tutor of Richard I Duke of Normandy

OSMOND II
L'ANGEVIN
950-1010
Evêche de Bayeux
Married daughter of Conan I, Duke of Brittany

OSMOND III
L'ANGEVIN DE CONTEVILLE
1000-1060
Tutor, advisor and vassal of Edward the Confessor
Grandson of Conan I, Duke of Brittany

HERLUIN
DE CONTEVILLE
1001-1066
Stepfather of William II, Duke of Normandy, the Conqueror and father of Odo and Robert

OSMOND IV
L'ANGEVIN
1030-1000
Brother of Herluin de Conteville
Brother in law of Raoul III l'Angevin

RAOUL TAXO
(THE BADGER)
L'ANGEVIN DE ANGERS
935-975
Brother of Osmond I l'Angevin

JOURDAIN DE TAISSON
(SON OF THE BADGER)
DE ANGERS
960-1000
Seigneur de la Roche Taisson de Angers

RAOUL II L'ANGEVIN
985-1024
Conan I grants lands near Seigneury de Fougeres

RAOUL III L'ANGEVIN
1017-1096

RAOUL IV L'ANGEVIN
1050-1096

MILON DE VEVE,
COUNT OF ANJOU
735-795
Brother in law of Charlemagne
Commander of Charlemagne's army

FULK I
THE RED,
COUNT OF ANJOU
870-942

FULK II
905-960

GEOFFREY I
COUNT OF ANJOU
940-987
Marries daughter of Robert I, descendant of Charlemagne

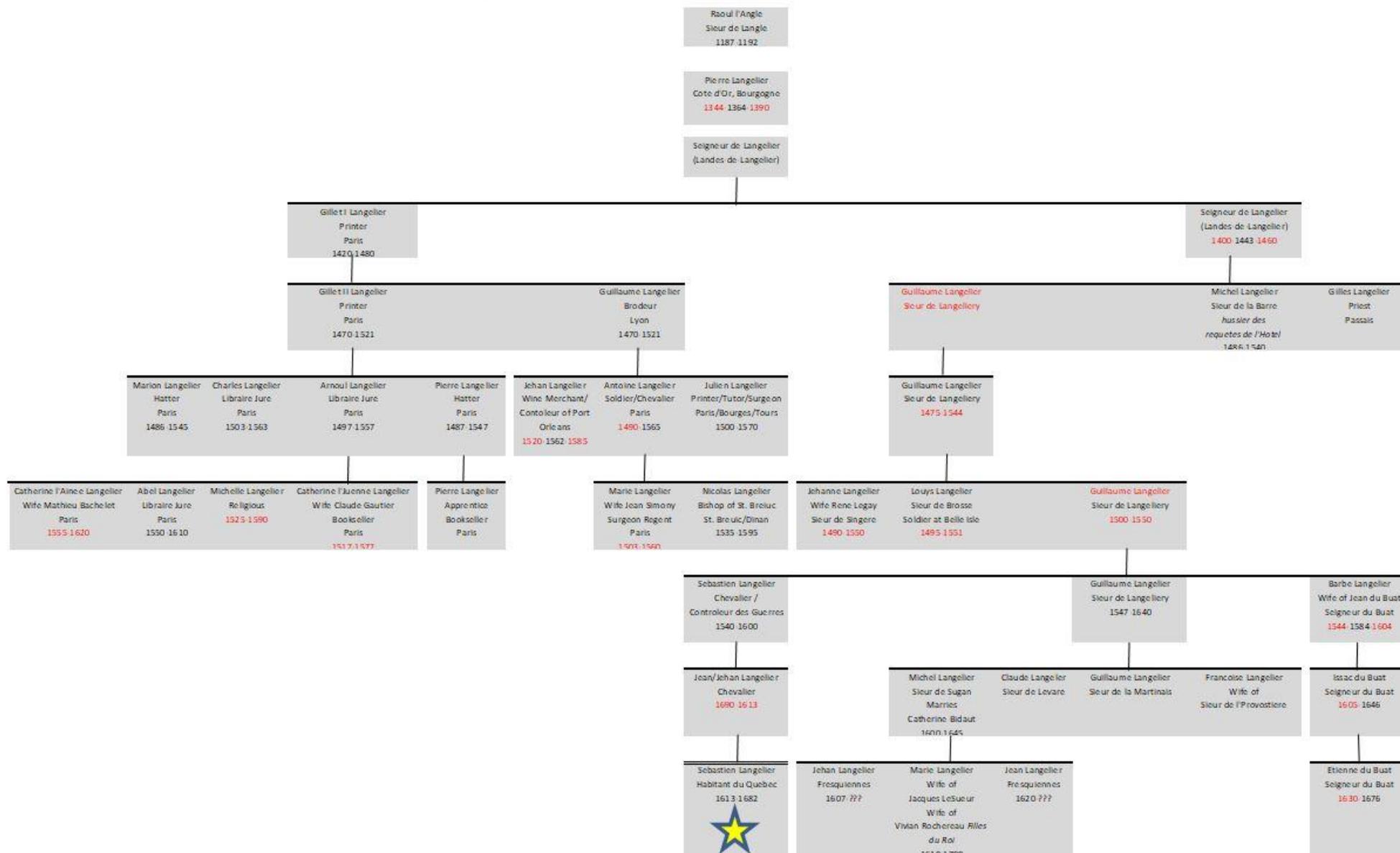
FULK III NERA,
THE BLACK, COUNT OF ANJOU
970-1040

GEOFFREY II
COUNT OF ANJOU
1040-1060
Die d childless.
1060, Became a monk in Saint Nicolas d'Angers

GEOFFREY III
COUNT OF ANJOU
1040-1096
Son of Emmegarde sister of Geoffry II

FULK IV
COUNT OF ANJOU
1043-1109
Brother of Geoffry III

LANGELIER FAMILY TREE IN FRANCE: 1100-1650



PAULE LANGELIER MCCREADY
1589 OAKHURST DRIVE
MT. PLEASANT, SC 29466
TELEPHONE: 843-972-8270

September 23, 2018

La Societe des Filles du roi et soldats du Carignan
PO Box 220144
Chantilly, VA 20153-6144

Dear Sirs:

Enclosed is my check and application for full membership in La Societe des Filles du Roi. I am very interested in the benefits of membership and participating in your organization.

Since childhood, I have always known through family stories that my ancestor, Marie de Beauregard, was a Filles du Roi. For the past year, I have been working with my husband to learn all that we can about my family history and to document the lineage of my family tree. As we have been collecting documentation on my ancestors, we discovered your organization. Application for membership in your Society was very helpful in getting us to organize our information. It gives us a coherent package that we can pass on to our children and grandchildren so that they may better understand their ancestry.

I believe that my application is complete according to the instructions online, but please let me know if you require additional information.

Thank you.

Sincerely,

Paule Langelier McCready

/application enclosed

BLANK

**APPLICATION OF
PAULE LANGELIER MCCREADY
FOR FULL MEMBERSHIP IN
LA SOCIETE DES FILLES DU ROI**



**APPLICATION OF
PAULE LANGELIER MCCREADY**

I. CONTENTS

	PAGE
I. CONTENTS	1
II. APPLICATION	2
III. LINAGE CHART	3 - 7
IV. DOCUMENTATION FOR APPLICATION	8
INDEX OF DOCUMENTATION	9
GENERATION 1	10 - 12
GENERATION 2	13 - 16
GENERATION 3	17 - 20
GENERATION 4	21 - 24
GENERATION 5	25 - 28
GENERATION 6	29 - 32
GENERATION 7	33 - 36
GENERATION 8	37 - 39
GENERATION 9	40 - 45
GENERATION 10	46 - 49
V. PAULE LANGELIER FAMILY TREE	50 - 53

La Société des Filles du roi et soldats du Carignan, Inc.
PO Box 220144, Chantilly, VA 20153-6144
Email: info@fillesduroi.org

APPLICATION FOR FULL MEMBERSHIP

I wish to apply for full membership in La société des filles du roi et soldats du Carignan, Inc. I understand there is a US\$15.00 annual membership fee and US\$20.00 one-time application and verification fee (total cost of US\$35.00). Proof of descent from a King's Daughter and/or a Soldier in the Carignan Regiment is required. During the process of verification members are admitted as associate members.

THE NAME OF MY ANCESTRESS (FILLE DU ROI) IS:

MARIE DE BEAUREGARD

AND/OR

THE NAME OF MY ANCESTOR (CARIGNAN REGIMENT SOLDAT) IS:

SEBASTIAN LANGELIER

This application and all supporting documents become the property of La Société des filles du roi et soldats du Carignan, Inc. I give my permission for the society to publish all or any part of this application. I also give my permission for this application to be used by other researchers. I do swear that the statements in this application are true to the best of my knowledge.

Signed: **PAULE LANGELIER MCCREADY**

Date: **JULY 27, 2018**

Do you have French-Canadian genealogical experience and live near a library with a French-Canadian collection? Yes [] No []

NAME: **PAULE LANGELIER MCCREADY**

ADDRESS: **1589 OAKHURST DRIVE**

CITY/STATE/ZIP: **MOUNT PLEASANT, SOUTH CAROLINA, USA 29466**

PHONE: **843 - 972 - 8270**

EMAIL ADDRESS: **mc3dinc@outlook.com**

Mail completed application along with your lineage chart and check or money order payable in US funds payable to: SFDRSC, PO Box 220144, Chantilly, VA 20153-6144

La Société des Filles du roi et soldats du Carignan, Inc.
PO Box 226144, Chantilly, VA 20153-6144
Email: info@fillesduroi.org

YOUR NAME: PAULE LANGELIER MCCREADY

To be sent in with completed Application for Full Membership

LINEAGE CHART

GENERATION I (Ancestress or Ancestor: Soldat or Filles Du Roi)

Name: MARIE DE BEAUREGARD (BEAUREGARD)

Birth Date/Place: 1647 / ST GERMAIN L'AUXERROIS, PARIS, FRANCE

Death Date/Place: OCTOBER 24, 1715 / L'ISLET, QUEBEC, CANADA

Spouse: SEBASTIAN LANGELIER

Birth Date/Place: 1617 / ST LUBIN DE FRESQUINNE, SEINE MARITIME, FRANCE

Death Date/Place: 1682 / QUEBEC, CANADA

Marriage Date/Place (Parish): DECEMBER 11, 1665 / NOTRE DAME DE QUEBEC,
QUEBEC, CANADA

Sources: SEE ATTACHED PAGES 10 - 12

GENERATION II

Name: CHARLES LANGELIER

Birth Date/Place: OCTOBER 12, 1670 / QUEBEC, CANADA

Death Date/Place: JUNE 6, 1717 / HOTEL DU QUEBEC, CANADA

Spouse: FRANCOISE DES TROIS MAISONS

Birth Date/Place: JANUARY 1, 1674 / CHATEAU RICHER, CANADA

Death Date/Place: NOVEMBER 22, 1715 / L'ISLET, CANADA

Marriage Date/Place (Parish): JUNE 2, 1692 / CHATEAU RICHER, QUEBEC, CANADA

Sources: SEE ATTACHED PAGES 13 - 16

GENERATION III

Name: FRANCOIS LANGELIER

Birth Date/Place: NOVEMBER 25, 1694 / CAP SAINTIGNACE, L'ISLET, QUEBEC, CANADA

Death Date/Place: MARCH 2, 1757 / MONTMAGNY, CANADA

Spouse: ANGELIQUE BILODEAU

Birth Date/Place: JUNE 35, 1699 / ST FRANCOIS, IO, CANADA

Death Date/Place: OCTOBER 25, 1769 / ST MARIE, BEAUCE, CANADA

Marriage Date/Place (Parish): OCTOBER 11, 1721 / ST FRANCOIS, IO, CANADA

Sources: SEE ATTACHED PAGES 17 - 20

GENERATION IV

Name: PIERRE LANGELIER

Birth Date/Place: OCTOBER 17, 1729 / ST FRANCOIS, IO, CANADA

Death Date/Place: APRIL 9, 1772 / ST MARIE, BEAUCE, CANADA

Spouse: MARIE REINE JEANNOT

Birth Date/Place: 1732 / ST HENRI, QUEBEC, CANADA

Death Date/Place: UNKNOWN

Marriage Date/Place (Parish): FEBRUARY 23, 1756 / POINTE DE LEVY, LAUZON, CANADA

Sources: SEE ATTACHED PAGES 21 - 24

GENERATION V

Name: PIERRE LANGELIER

Birth Date/Place: AUGUST 22, 1767 / ST MARIE DE BEAUCE, QUEBEC, CANADA

Death Date/Place: UNKNOWN

Spouse: MARIE LOUISE QUIRION

Birth Date/Place: 1760 / LOCATION UNKNOWN

Death Date/Place: UNKNOWN

Marriage Date/Place (Parish): JANUARY 28, 1783 / ST JOSEPH DE BEAUCE, QUEBEC, CANADA

Sources: SEE ATTACHED PAGES 25 - 28

GENERATION VI

Name: PIERRE LANGELIER

Birth Date/Place: AUGUST 7, 1787 / ST JOSEPH DE BEAUCE, QUEBEC, CANADA

Death Date/Place: UNKNOWN

Spouse: JOSEPHTE JOBIN

Birth Date/Place: DECEMBER 17, 1792 / ST JOSEPH DE BEAUCE, QUEBEC, CANADA

Death Date/Place: UNKNOWN

Marriage Date/Place (Parish): OCTOBER 6, 1810 / ST FRANCOIS DE BEAUCE, BEAUCEVILLE, QUEBEC

Sources: SEE ATTACHED PAGES 29 - 32

GENERATION VII

Name: PIERRE LANGELIER

Birth Date/Place: JANUARY 16, 1822 / BEAUCEVILLE, QUEBEC, CANADA

Death Date/Place: MARCH 25, 1905 / ST PROSPER, QUEBEC, CANADA

Spouse: CLOTHILDE GILBERT

Birth Date/Place: APRIL 28, 1825 / BEAUCEVILLE, QUEBEC, CANADA

Death Date/Place: UNKNOWN

Marriage Date/Place (Parish): OCTOBER 13, 1846 / ST GEORGES DE BEAUCE, QUEBEC, CANADA

Sources: SEE ATTACHED PAGES 33 - 36

GENERATION VIII

Name: FORTUNAT LANGELIER

Birth Date/Place: FEBRUARY 28, 1865 / ST GEORGES, BEAUCE, QUEBEC, CANADA

Death Date/Place: OCTOBER 7, 1937 / ST PROSPER, DORCHESTER, QUEBEC, CANADA

Spouse: LUCIE GIROUX

Birth Date/Place: DECEMBER 16, 1876 / ST GEORGES, BEAUCE, QUEBEC, CANADA

Death Date/Place: DECEMBER 12, 1963 / ST PROSPER, DORCHESTER, QUEBEC, CANADA

Marriage Date/Place (Parish): APRIL 2, 1894 / ST PROSPER, DORCHESTER, QUEBEC, CANADA

Sources: SEE ATTACHED PAGES 37 - 39

GENERATION IX

Name: VALERE LANGELIER

Birth Date/Place: DECEMBER 27, 1912 / ST PROSPER, DORCHESTER, QUEBEC, CANADA

Death Date/Place: FEBRUARY 5, 1987 / ST PROSPER, DORCHESTER, QUEBEC, CANADA

Spouse: BEATRICE MAHEU

Birth Date/Place: JUNE 10, 1914 / ST AURELIE, BEAUCE, QUEBEC, CANADA

Death Date/Place: JUNE 22, 2007 / ST PROSPER, DORCHESTER, QUEBEC, CANADA

Marriage Date/Place (Parish): MAY 22, 1934 / ST AURELIE, BEAUCE, QUEBEC, CANADA

Sources: SEE ATTACHED PAGES 40 - 45

GENERATION X

Name: PAULE LANGELIER MCCREADY

Birth Date/Place: DECEMBER 7, 1947 / ST PROSPER, DORCHESTER, QUEBEC, CANADA

Death Date/Place: LIVING

Spouse: WILLIAM BROWN MCCREADY, JR

Birth Date/Place: DECEMBER 30, 1947 / PITTSBURGH, PENNSYLVANIA, USA

Death Date/Place: LIVING

Marriage Date/Place (Parish): SEPTEMBER 22, 1978 / PITTSBURGH, PENNSYLVANIA, USA

Sources: SEE ATTACHED PAGES 46 - 49

**DOCUMENTATION
FOR
APPLICATION
OF
PAULE LANGELIER MCCREADY**

BLANK

Marriage	1665-11-12
Québec (Notre-Dame-de-Québec)	View the original document :  d1p_31410489.jpg
LANGELIER, SEBASTIEN Subject - prdh individual Origin : ST-LUBIN, FRESQUIENNE, PAYS DE CAUX, DIOCESE DE ROUEN	Mar. st. single
DEBEAUREGARD, MARIE Subject - prdh individual Origin : ST-GERMAIN-L'AUXERROIS, PARIS	Mar. st. single
LANGELIER, MICHEL Father of the groom - prdh individual	
BIDAUT, CATHERINE Mother of the groom - prdh individual	
DEBEAUREGARD, OLIVIER Father of the bride - prdh individual	
ARDOUIN, PHILIPPE Mother of the bride - prdh individual	
LEGARDEUR DETILLY, CHARLES	
LEGARDEUR DEREPIENTIGNY, JEAN BAPTISTE	
DEBERNIERES, HENRI	
Copyright ©2018 Drouin Institute, All rights reserved	
Back to the search page of LAFRANCE	

16 21
16 71

PAROISSE
NOTRE-DAME
DE
QUÉBEC
—
—
QUE.

REGISTRES
PHOTOGRAPHIES
A
LA
BASELIQUE
QUE.

1665
L'An de grace 1665. le sixante et cinq, le Nouemb.
après les publications de deux bans; et ne s'estant
descouvert aucun empeschement Legitime, Le Pere
Benoist Ponsart, Henry Nouuel, & Interrogé en la Chapelle de S^t Mary
Benoist Ponsart, fils de Nicolas Ponsart, et de Margue-
rite Reueua dela Paroisse de S^t Jean de la ville et
Marie Leperana, veufue de Jean Dommeroli de La Paroisse de S^t Thomas
du mont a Paris d'autre part, Et leur mutual consentent
par luy pris, il les a solennellement par paroles de present
conjoints en Mariage en presence des tesmoins cognez.

L'An de grace 1665. Le huitiesme jour de Nouembre
après la publication de deux bans; et ne s'estant
descouvert aucun empeschement Legitime; Messire
Charles Delaunoy pere grand vicair, et official de
Monseig^r L'Escheve de Perre à Interrogé en la
Chapelle de Beauport, Martin Proust et Marie
Dabanour veufue de feu Geoffroy Guillot, tous deux
dela Paroisse de Nre-Dame de Quebec; et leur mutual
consentent par luy pris il les a solennellement par paroles
de present conjoints en Mariage en presence des P^{res}bins
M^{rs} Robert Giffard, et Charles Cadieu dit Courville &c.

L'An de grace 1665. le 10^e Nouemb. apres fiancailles, et
publications des trois bans; et ne s'estant descouvert
aucun empeschement legitime; Le Hugues Commier
P^{re} ay interrogé en cette Paroisse Jean Julien, fils
de Michel Julien, et de Perine Coutant dela Paroisse
et Bourg de S^t Vieng Euschie de Poitiers d'une part;
Et Madeleine guerin, fille de Simon guerin, et de
Nicols Le Duc dela Paroisse de S^t Valentin en Picardie
Euschie de S^t Denis d'autre part; et leur mutual consentent
par moy pris; il les a solennellement par paroles
de present conjoints en mariage; et leur ay donne la
Benediction Nuptiale enpre senu des t^{es}moins cognez
Diane Martin, Jean Normand, et Jean Marchant &c.

1665
158
L'An de 1665. Le douzieme de Nouembre, apres
fiancailles et publication de deux bans; et ne s'estant
descouvert aucun empeschement legitime; Le
Jenny de Bernieres pere Curé de cette Paroisse ay
Interrogé Sebastien L'Angelier, fils de Michel
L'Angelier et de Catherine Bidant dela Paroisse de S^t
Lubin du frequin au pays de Nivernois de Poitou
d'une part; et Marie des Beaugard, fille d'Estienne
des Beaugard, et de Philippe d'Ardein dela Paroisse
de S^t Germain L'auxerrois à Paris d'autre part; Et
leur mutual consentent par moy pris, et les ay solen-
nellement par paroles de present conjoints en Mariage
et donne la benediction Nuptiale en presence des
t^{es}moins cognez M^{rs} Charles le Gadeur S^t de Pilly,
et Jean Baptiste le Gadeur S^t de Dependigny &c.
H. de Bernieres.

L'An de grace 1665. le 15^e Nouembre, apres la publication
des trois bans, et ne s'estant descouvert aucun
empeschement Legitime; Messire Charles De launoy
pere grand vicair, et official de Monseig^r L'Escheve
de Perre, à Interrogé en la Chapelle
de Beauport Estienne Dauphin, fils d'Estienne
Dauphin et de Julienne Richard dela Paroisse de
Bonne Droue de Poitiers d'une part; Et Marie Morin
veufue de Goffmet Paul Orday dela Paroisse de S^t
Jean en Greve à Paris d'autre part; Et leur mutual
consentent par luy pris, il les a solennellement
par paroles de present conjoints en Mariage, et de
en presence des t^{es}moins cognez M^{rs} Robert Giffard
et Joseph Giffard son fils S^t de Beauport &c.

L'An de grace 1665. le 16^e Nouembre, apres fian-
cailles faites, et publication d'un Ban seulement (ayant
donné des peage des autres) et ne s'estant descouvert
aucun empeschement legitime; Le Jenny de Bernieres
et

Marriage

1692-06-02

Château-Richer

View the original document :

 [d1p_30800005.jpg](#)**LANGELIER, CHARLES**Mar. st.
single**Subject** - [prdh individual](#)

Residence : ST-MICHEL, COTE DE SILLERY

DESTROISMAISONS, FRANCOISEMar. st.
single**Subject** - [prdh individual](#)

Residence : ST-IGNACE, COTE DE SILLERY

LANGELIER, SEBASTIENdeath
deceased**Father of the groom** - [prdh individual](#)

Residence : ST-MICHEL, COTE DE SILLERY

BAUREGARD, MARIE**Mother of the groom** - [prdh individual](#)

Residence : ST-MICHEL, COTE DE SILLERY

DESTROISMAISONS, PHILIPPE**Father of the bride** - [prdh individual](#)

Residence : ST-IGNACE, COTE DE SILLERY

BROSNIER, MARTINE**Mother of the bride** - [prdh individual](#)

Residence : ST-IGNACE, COTE DE SILLERY

ROGER, CHARLES**GUYON DUBUISSON, JEAN****TOUPIN, ANTOINE****CLOUSTIER, CHARLES****MARTIN, CHARLES AMADOR**

Copyright ©2018 Drouin Institute, All rights reserved

[Back to the search page of LAFRANCE](#)

Le premier de ces parents est parmy lesdits Charles et
 Martin (dit) Charrier de Guilly demeurant cette paroisse, a esté baptisé
 Marguerite Bouchet fille de Jean Bouchet et de Marie Bouchet femme de
 Jean Bouchet. Le second est allégué sous ce nom maître Chirigien, et
 François Bouchet femme de Jean Glarde, tous habitans de cette même paroisse,
 et le troisième allégué, la maraîche de l'air ne sçait sçavoir s'il est intepellé s'habitans s'indem-
 nance. Jean nouveaux

Charles Amador Martin

Le premier de ces parents est parmy lesdits Charles et Amador Martin (dit)
 Charrier, lequel demeurant cette paroisse, a esté baptisé Marie, fille de
 Marie et de Jean Bouchet femme de Jean Bouchet. Le second est
 Baptiste Bouchet, et le troisième est Jean Bouchet, tous habitans de cette même
 paroisse, et le quatrième allégué, la maraîche de l'air ne sçait sçavoir s'il est intepellé s'habitans s'indem-
 nance.

Charles Amador Martin

Le premier de ces parents est parmy lesdits Charles et Amador Martin (dit)
 Charrier, lequel demeurant cette paroisse, a esté baptisé Marie, fille de
 Marie et de Jean Bouchet femme de Jean Bouchet. Le second est
 Baptiste Bouchet, et le troisième est Jean Bouchet, tous habitans de cette même
 paroisse, et le quatrième allégué, la maraîche de l'air ne sçait sçavoir s'il est intepellé s'habitans s'indem-
 nance.

Charles Amador Martin

Le premier de ces parents est parmy lesdits Charles et Amador Martin (dit)
 Charrier, lequel demeurant cette paroisse, a esté baptisé Marie, fille de
 Marie et de Jean Bouchet femme de Jean Bouchet. Le second est
 Baptiste Bouchet, et le troisième est Jean Bouchet, tous habitans de cette même
 paroisse, et le quatrième allégué, la maraîche de l'air ne sçait sçavoir s'il est intepellé s'habitans s'indem-
 nance.

Rogery
 ambassadeur pour peccer
 Charles Amador Martin

Le premier de ces parents est parmy lesdits Charles et Amador Martin (dit)
 Charrier, lequel demeurant cette paroisse, a esté baptisé Marie, fille de
 Marie et de Jean Bouchet femme de Jean Bouchet. Le second est
 Baptiste Bouchet, et le troisième est Jean Bouchet, tous habitans de cette même
 paroisse, et le quatrième allégué, la maraîche de l'air ne sçait sçavoir s'il est intepellé s'habitans s'indem-
 nance.

Charles Amador Martin

Le premier de ces parents est parmy lesdits Charles et Amador Martin (dit)
 Charrier, lequel demeurant cette paroisse, a esté baptisé Marie, fille de
 Marie et de Jean Bouchet femme de Jean Bouchet. Le second est
 Baptiste Bouchet, et le troisième est Jean Bouchet, tous habitans de cette même
 paroisse, et le quatrième allégué, la maraîche de l'air ne sçait sçavoir s'il est intepellé s'habitans s'indem-
 nance.

Charles Amador Martin

Le premier de ces parents est parmy lesdits Charles et Amador Martin (dit)
 Charrier, lequel demeurant cette paroisse, a esté baptisé Marie, fille de
 Marie et de Jean Bouchet femme de Jean Bouchet. Le second est
 Baptiste Bouchet, et le troisième est Jean Bouchet, tous habitans de cette même
 paroisse, et le quatrième allégué, la maraîche de l'air ne sçait sçavoir s'il est intepellé s'habitans s'indem-
 nance.

Charles Soutier Marie Guyon Charles Amador Martin

Le premier de ces parents est parmy lesdits Charles et Amador Martin (dit)
 Charrier, lequel demeurant cette paroisse, a esté baptisé Marie, fille de
 Marie et de Jean Bouchet femme de Jean Bouchet. Le second est
 Baptiste Bouchet, et le troisième est Jean Bouchet, tous habitans de cette même
 paroisse, et le quatrième allégué, la maraîche de l'air ne sçait sçavoir s'il est intepellé s'habitans s'indem-
 nance.

Charles Amador Martin

Le premier de ces parents est parmy lesdits Charles et Amador Martin (dit)
 Charrier, lequel demeurant cette paroisse, a esté baptisé Marie, fille de
 Marie et de Jean Bouchet femme de Jean Bouchet. Le second est
 Baptiste Bouchet, et le troisième est Jean Bouchet, tous habitans de cette même
 paroisse, et le quatrième allégué, la maraîche de l'air ne sçait sçavoir s'il est intepellé s'habitans s'indem-
 nance.

Charles Soutier Charles Amador Martin

Baptism

1694-11-26

Cap-St-Ignace

Birth : 1694-11-25

View the original document :

 [d1p_31180082.jpg](#)

LANGELIER, FRANCOIS

sex
m.

Subject - [prdh individual](#)

LANGELIER, CHARLES

Father - [prdh individual](#)

DESTROISMAISONS, FRANCOISE

Mother - [prdh individual](#)

DESTROISMAISONS, FRANCOIS

CARON, MARIE

FRANCHEVILLE

Copyright ©2018 [Drouin Institute](#), All rights reserved

[Back to the search page of LAFRANCE](#)

Marriage

1721-10-11

St-François I.O.

View the original document :

 [d1p_30791187.jpg](#)

LANGELIER, FRANCOIS

Mar. st.
single

Subject - [prdh individual](#)

Residence : BONSECOURS

BILODEAU, ANGELIQUE

Mar. st.
single

Subject - [prdh individual](#)

LANGELIER, CHARLES

death
deceased

Father of the groom - [prdh individual](#)

DESTROISMAISONS, FRANCOISE

Mother of the groom - [prdh individual](#)

BILODEAU, SIMON

Father of the bride - [prdh individual](#)

TURCOT, ANNE

death
deceased

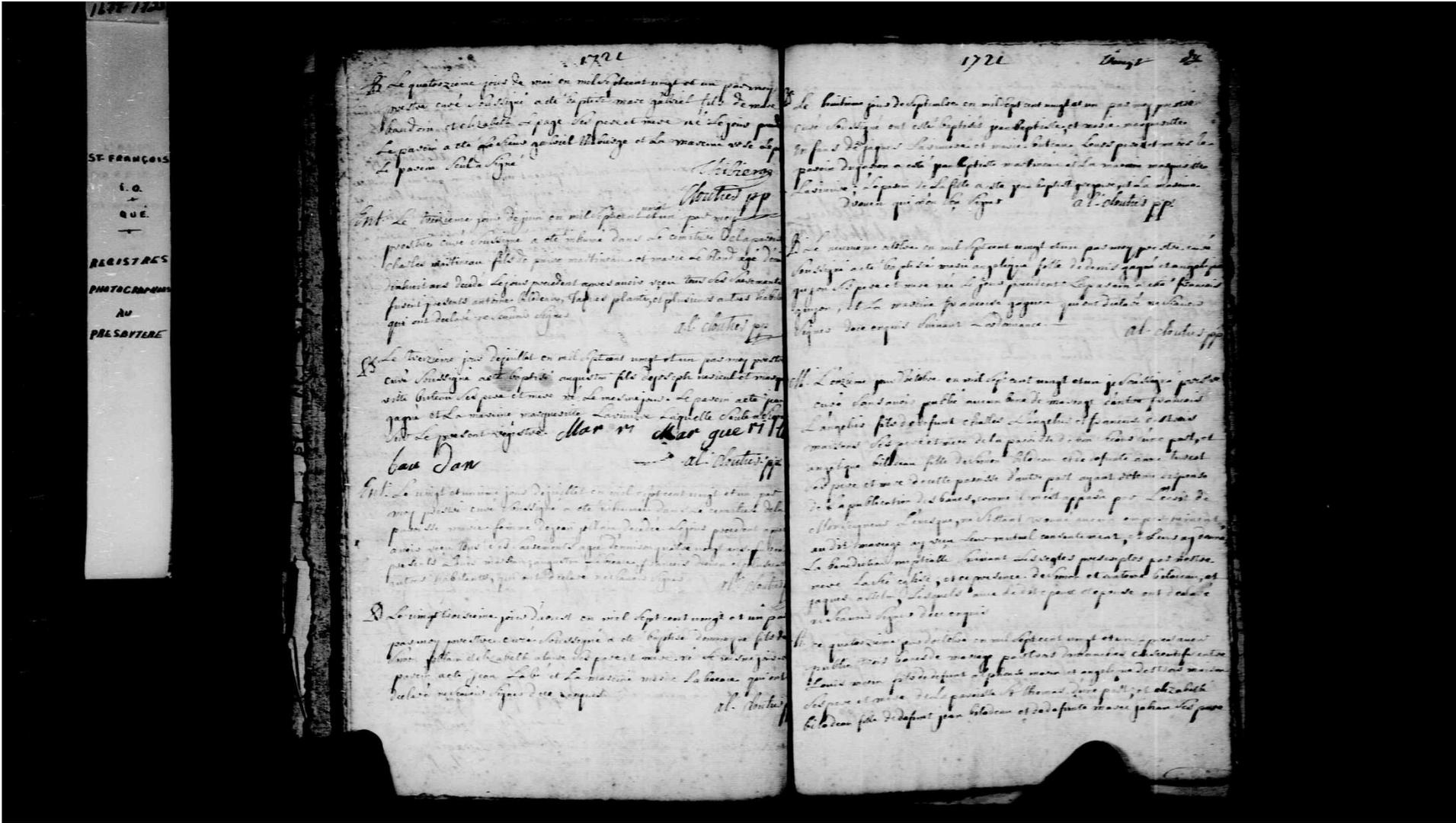
Mother of the bride - [prdh individual](#)

BILODEAU, SIMON

BILODEAU, ANTOINE

Copyright ©2018 [Drouin Institute](#), All rights reserved

[Back to the search page of LAFRANCE](#)



1721

SE FRANÇOIS

I. O.

QUE

REGISTRES

PAROISSIAUX

DU

PRESBYTERE

1721

Le quatorzieme jour de may en mil sept cent vingt et un par moy
notaire curé & bachelier a été baptisé Marie Genevieve fille de
Jean Louis et de Catherine page de la paroisse de St. Jean
La parrain a été Gabriel Genevieve de la paroisse de St. Jean
Le parrain de la mère

Notaire pp
Curé pp

Le treizieme jour de juin en mil sept cent vingt et un par moy
notaire curé & bachelier a été célébré dans la paroisse de la paroisse
de St. Jean le mariage de Marie Genevieve fille de Jean Louis et de
Catherine page de la paroisse de St. Jean avec Marie Genevieve
fille de Jean Louis et de Catherine page de la paroisse de St. Jean
Le parrain a été Gabriel Genevieve de la paroisse de St. Jean
Le parrain de la mère

Notaire pp
Curé pp

Le treizieme jour de juillet en mil sept cent vingt et un par moy
notaire curé & bachelier a été célébré dans la paroisse de la paroisse
de St. Jean le mariage de Marie Genevieve fille de Jean Louis et de
Catherine page de la paroisse de St. Jean avec Marie Genevieve
fille de Jean Louis et de Catherine page de la paroisse de St. Jean
Le parrain a été Gabriel Genevieve de la paroisse de St. Jean
Le parrain de la mère

Notaire pp
Curé pp

Le vingt et unieme jour de juillet en mil sept cent vingt et un par moy
notaire curé & bachelier a été célébré dans la paroisse de la paroisse
de St. Jean le mariage de Marie Genevieve fille de Jean Louis et de
Catherine page de la paroisse de St. Jean avec Marie Genevieve
fille de Jean Louis et de Catherine page de la paroisse de St. Jean
Le parrain a été Gabriel Genevieve de la paroisse de St. Jean
Le parrain de la mère

Notaire pp
Curé pp

Le vingt troisieme jour de août en mil sept cent vingt et un par moy
notaire curé & bachelier a été célébré dans la paroisse de la paroisse
de St. Jean le mariage de Marie Genevieve fille de Jean Louis et de
Catherine page de la paroisse de St. Jean avec Marie Genevieve
fille de Jean Louis et de Catherine page de la paroisse de St. Jean
Le parrain a été Gabriel Genevieve de la paroisse de St. Jean
Le parrain de la mère

Notaire pp
Curé pp

1721

Augst

Le huitieme jour de septembre en mil sept cent vingt et un par moy
notaire curé & bachelier a été célébré dans la paroisse de la paroisse
de St. Jean le mariage de Marie Genevieve fille de Jean Louis et de
Catherine page de la paroisse de St. Jean avec Marie Genevieve
fille de Jean Louis et de Catherine page de la paroisse de St. Jean
Le parrain a été Gabriel Genevieve de la paroisse de St. Jean
Le parrain de la mère

Notaire pp
Curé pp

Le neuvieme jour de septembre en mil sept cent vingt et un par moy
notaire curé & bachelier a été célébré dans la paroisse de la paroisse
de St. Jean le mariage de Marie Genevieve fille de Jean Louis et de
Catherine page de la paroisse de St. Jean avec Marie Genevieve
fille de Jean Louis et de Catherine page de la paroisse de St. Jean
Le parrain a été Gabriel Genevieve de la paroisse de St. Jean
Le parrain de la mère

Notaire pp
Curé pp

Le dixieme jour de septembre en mil sept cent vingt et un par moy
notaire curé & bachelier a été célébré dans la paroisse de la paroisse
de St. Jean le mariage de Marie Genevieve fille de Jean Louis et de
Catherine page de la paroisse de St. Jean avec Marie Genevieve
fille de Jean Louis et de Catherine page de la paroisse de St. Jean
Le parrain a été Gabriel Genevieve de la paroisse de St. Jean
Le parrain de la mère

Notaire pp
Curé pp

Le quatorzieme jour de octobre en mil sept cent vingt et un par moy
notaire curé & bachelier a été célébré dans la paroisse de la paroisse
de St. Jean le mariage de Marie Genevieve fille de Jean Louis et de
Catherine page de la paroisse de St. Jean avec Marie Genevieve
fille de Jean Louis et de Catherine page de la paroisse de St. Jean
Le parrain a été Gabriel Genevieve de la paroisse de St. Jean
Le parrain de la mère

Notaire pp
Curé pp

Baptism	1729-10-18
St-François I.O.	Birth : 1729-10-17
	View the original document :  d1p_30791229.jpg
LANGELIER, PIERRE Subject - prdh individual	sex m.
LANGELIER, FRANCOIS Father - prdh individual	
BILODEAU, ANGELIQUE Mother - prdh individual	
PAGE, PIERRE	
TURGEON, MARIE	
CLOUTIER, A	
Copyright ©2018 Drouin Institute , All rights reserved	
Back to the search page of LAFRANCE	

Marriage		1756-02-23
Pointe-de-Lévy (Lauzon)		View the original document : 
LANGELIER, PIERRE		Mar. st. single
Subject - prdh individual		
Residence : STE-MARIE DE LA NOUVELLE-BEAUCE		
JEANNOT, MARIE REINE		Mar. st. single
Subject - prdh individual		
Residence : ST-HENRI		
LANGELIER, FRANCOIS XAVIER		
Father of the groom - prdh individual		
B_, ANGELIQUE		
Mother of the groom - prdh individual		
JEANNOT, JEAN BAPTISTE		
Father of the bride - prdh individual		
MARTIN, MARIE ANNE		death deceased
Mother of the bride - prdh individual		
LANGELIER, JOSEPH		
RO_, ANTOINE		
SAMSON, IGNACE		
PELLETIER, PIERRE		
DESALLIERES		
Copyright ©2018 Drouin Institute, All rights reserved		

[Back to the search page of LAFRANCE](#)

1736
1758

LAUZON
PAROISSE
ST-JOSEPH

RECITÉ
A LA
PAROISSE

[Faint handwritten text, likely a church record or inventory]

de 4
Prime
L'angelot
Ou - Anne
Jeanne

de 5
L'ange
Jean
Jeanne
Jeanne

de 9
L'ange
Jeanne

[Faint handwritten text, likely a church record or inventory]

Charles quai

[Faint handwritten text, likely a church record or inventory]

Baptism	1767-08-22
Ste-Marie-de-Beauce	Birth : 1767-08-22
	View the original document :  d1p_31191304.jpg
LANGELIER, PIERRE Subject - prdh individual	sex m.
LANGELIER, PIERRE Father - prdh individual	
JANNOT, REINE Mother - prdh individual	
Copyright ©2018 Drouin Institute , All rights reserved	
Back to the search page of LAFRANCE	

Marriage	1783-01-28
St-Joseph-de-Beauce	View the original document :  d1p_31200325.jpg
LANGELIER, PIERRE Subject - prdh individual	Mar. st. single
QUIRION, MARIE Subject - prdh individual Residence : ST-FRANCOIS	Mar. st. single
LANGELIER, PIERRE Father of the groom - prdh individual	death deceased
JANOT, MARIE REINE Mother of the groom - prdh individual	
QUIRION, IGNACE Father of the bride - prdh individual	
DROUIN, MARIE Mother of the bride - prdh individual	death deceased
NADEAU, JOSEPH	
BOULET, JOSEPH	
LANGELIER, MARIE LOUISE	
DROUIN, MICHEL	
CLOUTIER, JEAN FRANCOIS	
DROUIN, CATHERINE JUDITH	
Copyright ©2018 Drouin Institute, All rights reserved	

[Back to the search page of LAFRANCE](#)

Baptism	1787-08-08
St-Joseph-de-Beauce	Birth : 1787-08-07
	View the original document :  d1p_31200352.jpg
LANGELIER, PIERRE JOSEPH	sex m.
Subject - prdh individual	
LANGELIER, PIERRE	
Father - prdh individual	
KIRION, MARIE	
Mother - prdh individual	
Copyright ©2018 Drouin Institute, All rights reserved	
Back to the search page of LAFRANCE	

Marriage

1810-10-06

St-François-de-
Beauce
(Beauceville)

View the original document :

 [d1p_07000240.jpg](#)

LANGELIER, PIERRE

Subject - [prdh individual](#)

Mar. st.	age
single	maj

JOBIN, JOSEPHE

Subject - [prdh individual](#)

Mar. st.	age
single	min

LANGELIER, PIERRE

Father of the groom - [prdh individual](#)

Residence : BEAUCEVILLE

QUIRION, MARIE

Mother of the groom - [prdh individual](#)

Residence : BEAUCEVILLE

JOBIN, JEAN

Father of the bride - [prdh individual](#)

Residence : BEAUCEVILLE

RANCOUR, MONIQUE

Mother of the bride - [prdh individual](#)

Residence : BEAUCEVILLE

Copyright ©2018 Drouin Institute, All rights reserved

[Back to the search page of LAFRANCE](#)

Baptism	1822-01-17
St-François-de-Beauce (Beauceville)	Birth : 1822-01-16 View the original document :  d1p_07000435.jpg
LANGELIER, PIERRE Subject - prdh individual	sex m.
LANGELIER, PIERRE Father - prdh individual	
JOBIN, LOUISE Mother - prdh individual	
Copyright ©2018 Drouin Institute , All rights reserved	
Back to the search page of LAFRANCE	

1822

B
E
A
U
C
E
V
I
L
L
E

 PAROISSE
ST-FRANÇOIS
60. BEAUCE
P.Q.

 REGISTRES
PHOTOGRAPHIES
AU
GREFFE
DE
BEAUCE

N. 3. Le deux Janvier mil huit cent vingt deux Nous
 Godefroy } Prêtre curé soussigné avons inhumé dans le cimetière le
 Mahu } corps de Godefroy fils légitime de Louis Mahu cultivateur
 & de Marguerite Poulin, de cet âge d'environ quatre
 ans. Présents Antoine & André Fortin qui n'ont su
 signer.

C. J. Primeaux
 Curé

N. 4. Le trois Janvier mil huit cent vingt deux Nous Prêtre
 François } curé soussigné avons inhumé dans le cimetière le corps de
 Giroux } François fils légitime de Antoine Giroux cultivateur &
 de Félicité Lisette, de cet âge d'environ trois ans.
 Présents Antoine & André Fortin qui n'ont su signer.

C. J. Primeaux
 Curé

N. 5. Le trois Janvier mil huit cent vingt deux Nous Prêtre
 Grégoire } curé soussigné avons inhumé dans le cimetière le corps de
 Grégoire } Grégoire fils légitime d'Augustin Grégoire cultivateur
 & d'Angelique Rodrigue, de cet âge d'environ trois
 ans. Présents Antoine & André Fortin qui n'ont su
 signer.

C. J. Primeaux
 Curé

N. 6. Le dix sept Janvier mil huit cent vingt deux Nous
 Euphrasie } Prêtre curé soussigné avons inhumé dans le cimetière
 Poulin } de cette paroisse le corps d'Euphrasie fille légitime de
 Charles Poulin cultivateur & de Marguerite Boulet,
 de cet âge d'environ trois ans. Présents Antoine &
 André Fortin qui n'ont su signer.

C. J. Primeaux
 Curé

N. 7. Le dix sept Janvier mil huit cent vingt deux Nous Prêtre
 Jean } curé soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse
 Parc } le corps de Jean fils légitime de Louis Parc cultivateur
 & de Monique Balle, de cet âge d'environ vingt jours.
 Présents Antoine & André Fortin qui n'ont su signer.

C. J. Primeaux
 Curé

Deuxième feuille

N. 2. Le dix sept Janvier mil huit cent vingt deux
 Pierre } Nous Prêtre curé soussigné avons baptisé Pierre
 Langlois } né hier du légitime mariage de Pierre Langlois
 journalier & de Louise Robit. Parrain Pierre
 Rodrigue, marraine Gertrude Toulouse qui tous
 n'ont su signer.

C. J. Primeaux
 Curé

N. 3. Le dix huit Janvier mil huit cent vingt deux Nous
 Marie } Prêtre curé soussigné avons baptisé Marie née hier
 Morin } du légitime mariage d'Alphonse Morin cultivateur
 & de Marie Mathieu. Parrain Alexis Morin, marraine
 Thérèse Vachon dite Parnotbeau qui n'ont su signer.

C. J. Primeaux
 Curé

N. 4. Le vingt un Janvier mil huit cent vingt deux Nous
 François } Prêtre curé soussigné avons baptisé François né hier du
 Lacombe } légitime mariage d'André Lacombe cultivateur & de
 Joseph te Luvion. Parrain Joseph Lacombe, marraine
 Archange Poivard qui tous n'ont su signer.

C. J. Primeaux
 Curé

N. 3. Le vingt sept Janvier mil huit cent vingt deux Nous Prêtre
 Anastasie } curé soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette
 Rodrigue } paroisse le corps d'Anastasie fille légitime de Pierre Rodrigue
 cultivateur & de Louise Duches de cet âge d'environ
 deux mois. Présents Antoine & André Fortin qui n'ont su signer.

C. J. Primeaux
 Curé

N. 5. Le vingt sept Janvier mil huit cent vingt deux Nous
 Léger } Prêtre curé soussigné avons baptisé Léger né hier du
 Pepin } légitime mariage de Christophe Pepin dit Laban ce
 Lachance } cultivateur & de Charlotte Bolduc. Parrain Ignace
 Bolduc, marraine Catherine Busque qui tous n'ont
 su signer.

C. J. Primeaux
 Curé

Marriage

1846-10-13

St-Georges-de-
Beauce

View the original document :

 [d1p_07340905.jpg](#)**LANGELIER, PIERRE**

Mar. st.	age
single	maj

Subject - [prdh individual](#)

Residence : ST GEORGES DE BEAUCE

GILBERT, CLOTHILDE

Mar. st.	age
single	maj

Subject

Residence : ST GEORGES DE BEAUCE

LANGELIER, PIERRE

death
deceased

Father of the groom - [prdh individual](#)

Residence : ST GEORGES DE BEAUCE

JOBIN, JOSEPHTE**Mother of the groom** - [prdh individual](#)

Residence : ST GEORGES DE BEAUCE

GILBERT, CHARLES**Father of the bride** - [prdh individual](#)

Residence : ST GEORGES DE BEAUCE

VEILLEUX, MARGUERITE**Mother of the bride** - [prdh individual](#)

Residence : ST GEORGES DE BEAUCE

Copyright ©2018 [Drouin Institute](#), All rights reserved[Back to the search page of LAFRANCE](#)

1846

S
T
G
E
O
R
G
E
S
C
O
B
E
A
U
G
E
P.
R.
R
E
G
I
S
T
R
E
S
P
H
O
T
O
G
R
A
P
H
I
E
S
A
U
G
R
E
F
F
E
D
E
B
E
A
U
C
E

N. 9.
Joseph
Barinault
et
Esther
Trocette

Le téage Octave mil-huit-cent-quarante-deux, en la par
théologie de trois bandes de mariage faite aux prêtres de nos
messes paroissiales de saint-George d'Arbert Gallin, curé
Joseph Barinault, cultivateur, domicilié en cette paroisse
et de Catherine Rodrigue, de cette paroisse, d'une part,
et Esther Trocette, aussi domiciliée en cette paroisse, fille
majeure d'Augustin Trocette et de Marie Louise Gillet
dite Dupuis, aussi de cette paroisse, d'autre part; quel
tont viennent au lieu d'un empêchement, nous prêtre,
curé de la dite paroisse de saint-George, soussigné, avons
vu leur mutuel consentement de mariage et leur
volonté d'être la bénédiction nuptiale en présence de Jo
seph Rodrigue et de Pierre Rodrigue, beaux-frères de l'époux,
d'Augustin Trocette, père et de Paul Trocette, frère de la
poux, qui tenent, ainsi que les dits époux, un service d'ég
ue service d'ég

M. Camppeau

N. 10.
Pierre
Langevin
et
Clotilde
Gilbert

Le téage Octave mil-huit-cent-quarante-deux, en la par
théologie de trois bandes de mariage faite aux prêtres de nos
messes paroissiales de saint-George d'Arbert Gallin,
curé Pierre Langevin, cultivateur, domicilié en
cette paroisse, fils majeur de feu Pierre Langevin,
et de Josephette Jobin, de cette paroisse, d'une part, et
Clotilde Gilbert, aussi domiciliée en cette paroisse, fille
majeure de Charles Gilbert et de Marguerite
Dallous, aussi de cette paroisse, d'autre part; quel
tont viennent au lieu d'un empêchement, nous prêtre,
curé de la dite paroisse de saint-George, soussigné,
avons vu leur mutuel consentement de mari
age et leur volonté d'être la bénédiction nuptiale en
présence d'Archange Langevin, frère de l'époux,
mère de l'époux; de Charles Gilbert, père, et de Joseph
Gilbert, soussigné, mère de l'époux; les autres témoins;
ainsi que les dits époux, un service d'ég
Joseph Gilbert M. Camppeau

M. Camppeau

Thérèse Perreault
B. 50.
Auguste
Laurier

Le téage Octave mil-huit-cent-quarante-deux, nous prêtre,
curé, soussigné, avons baptisé Auguste, né le même
jour, du légitime mariage de feu Auguste, cultivateur,
et de Marie Fortin de cette paroisse. Parrain Joseph
Gilbert; marraine Anthonie Champagne, qui, ainsi
que le père, ont été élus un service d'ég

M. Camppeau

B. 51.
Joseph
Jeanne

Le téage Octave mil-huit-cent-quarante-deux,
avons prêtre, curé, soussigné, avons baptisé Joseph, né
le quatorze du courant, du légitime mariage de Pe
re Jeanne, cultivateur, et de Marguerite Bedard,
de cette paroisse. Parrain Joseph Gilbert; marraine
Marie Louise Gilbert, qui, ainsi que le père, ont été élus
un service d'ég

M. Camppeau

B. 52.
Alice
Médard

Le téage Octave mil-huit-cent-quarante-deux,
avons prêtre, curé, soussigné, avons baptisé Alice,
née le quatre du courant, du légitime mariage de
Jean Médard, cultivateur, et d'Alceste Desautels
de cette paroisse. Parrain Augustin Piquet; mar
raine Clotilde Poubin, soussignée avec nous. Le
père absent.

M. Camppeau

B. 53-54.
Marie
et
Jeanne
Piquet

Le téage Octave mil-huit-cent-quarante-deux,
avons prêtre, curé, soussigné, avons baptisé une enfan
tine Marie et par après tous deux, femme jeune, du
légitime mariage d'Alceste Piquet, cultivateur, et de
Augustine Desautels, de cette paroisse. Les parrains Vil
louis et de Nicolas Giroux, et la marraine Louise Gil
bert. Les marrains de parascite Jean Marie et la marraine
Marie Fortin. Tous ont été élus un service d'ég
père absent. M. Camppeau

M. Camppeau

Marriage		1894-04-02
St-Prosper (St-Prosper de Dorchester)		View the original document :  d1p_7570491.jpg
Consanguinity		
LANGELIER, FORTUNAT Subject Residence : ST PROSPER DE DORCHESTER	Mar. st. single	age maj
GIROUX, LUCIE Subject Residence : ST PROSPER DE DORCHESTER	Mar. st. single	age min
LANGELIER, PIERRE Father of the groom Residence : ST PROSPER DE DORCHESTER		
GILBERT, CLOTILDE Mother of the groom Residence : ST PROSPER DE DORCHESTER		
GIROUX, PIERRE Father of the bride Residence : ST PROSPER DE DORCHESTER		
MORIN, SOPHIE Mother of the bride Residence : ST PROSPER DE DORCHESTER		
Copyright ©2018 Drouin Institute, All rights reserved		

1894

S
T
P
R
O
S
P
E
R

 CO. BORDOHESTER
P. Q.

 REGISTRES
PHOTOGRAPHIES
AU
GREFFE
DE
BEAUCE

B. 12 Le vingt cinq Mars, mil. huit. cent. quatre-vingt quatre, sous prescrite Cure de cette paroisse, sous bapteme Joseph Adolphe, ne ce jour, fils septieme de Joseph Champafue cult. vivateur et de Demerise Pout de cette paroisse. Parrain: Ludjor Pout; marraine: Virginie Amesseau son épouse G. pere et grand. mere de l'enfant qui n'ont eu sejour lecture faite
L. Ad. Groux ^{pro}

B. 13 Le vingt cinq Mars, mil. huit. cent. quatre-vingt quatre, sous prescrite Cure de cette paroisse, sous bapteme Marie Demise, ne ce jour, fille septieme de David Champafue cult. vivateur et de Anna Godbout de cette paroisse. Parrain: Louis Morn; marraine: Eliza Fortin grand. mere de L'enfant qui n'ont eu sejour lecture faite.
L. Ad. Groux ^{pro}

B. 14 Le trente. un Mars, mil. huit. cent. quatre-vingt quatre, sous prescrite cure de cette paroisse, sous bapteme Marie Rose Anna Langray, ne ce jour, fille septieme de Jean Langray cult. vivateur et de Delalie Vaillancourt de cette paroisse. Parrain: David Lacaze; marraine: Delicie Vaillancourt son épouse mere et tante de l'enfant qui n'ont eu sejour lecture faite.
L. Ad. Groux ^{pro}

M. 1 Le deux Avril, mil. huit. cent. quatre-vingt quatre, en la dispense du quatriem disp. de consanguinite accordie par Monseigneur L. N. Belin Evad. prelat de Son Eminence le Cardinal Lachevau et Archeveque de Lyone, en date au vingtieme jour de Mars de la presente Annie, apres la publication de trois ban de mariage, faite au pres de nos succurs parociales entre Fortunat Langflet cultivateur de cette paroisse, fils majeur de Pierre Langflet cultivateur et de Delilide Vaillan de cette paroisse d'une part; et Lucie Giroux, fille mineure de

Quatrieme feuille

Pierre Giroux avec cultivateur et de Sophie Morn avec de cette paroisse d'autre part; ne s'etant de avant aucun autre empichement au dit mariage, sous prescrite, cure de cette paroisse; avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donne la benediction nuptiale en presence de Pierre Langflet pere de l'epouse et de Pierre Giroux pere de l'epouse et de plusieurs autres parents et amis dont le nom ont été tous les autres ayant de leur ne parvi le faire. Lecture faite.

Groux
L. Ad. Groux ^{pro} cur.

du consentement du pere et de la mere de la partie mineure.

G. G.
L. Ad. Groux ^{pro}

M. 2
Joseph Audouin
+
Lumina Lacasse

Le deux Avril, mil. huit. cent. quatre-vingt quatre, en la dispense d'un ban de mariage, accordie par Monseigneur L. N. Belin Evad. prelat de l'Archeveche, en date du vingt neuvieme jour de Mars, de la presente Annie, apres la publication des deux autres ban de mariage faite au pres de nos succurs parociales entre Joseph Audouin cultivateur, fils majeur de Leger Audouin cultivateur et de Angile Paquet de la mission de Sainte Rose de Watford d'une part; et Lumina Lacasse de cette paroisse, fille mineure de Simeon Lacasse cultivateur et de Cécile Roy avec de cette paroisse d'autre part, ne s'etant de avant aucun empichement au dit mariage, sous prescrite cure de cette paroisse, du consentement du pere et de la mere de la partie mineure, ayant obtenu le certificat de publication de l'epouse fait a la mission de St. Rose de Watford, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donne la benediction nuptiale en presence de Leger Audouin pere de l'epouse

Enfants mariés de Langelier Fortunat et/ou Giroux Lucie

Ajoutez enfants mariés

Nom	Naissance	Décès	Père	Mère	Époux(se)
Rose-Anna Langelier	08 mars 1895	22 avr 1984	Fortunat Langelier	Lucie Giroux	Thompson Joseph
Georgianna Langelier	19 nov 1896	1964	Fortunat Langelier	Lucie Giroux	Thompson Theophile
Albertine Langelier	07 juin 1898		Fortunat Langelier	Lucie Giroux	Giroux Eddy
Valere Langelier	27 déc 1912	05 fév 1987	Fortunat Langelier	Lucie Giroux	Maheu Beatrice
Marie-Paule Langelier	21 oct 1914	11 jan 2010	Fortunat Langelier	Lucie Giroux	Roy Lorenzo

Enfants célibataires, anonymes, selon registres ou recensements

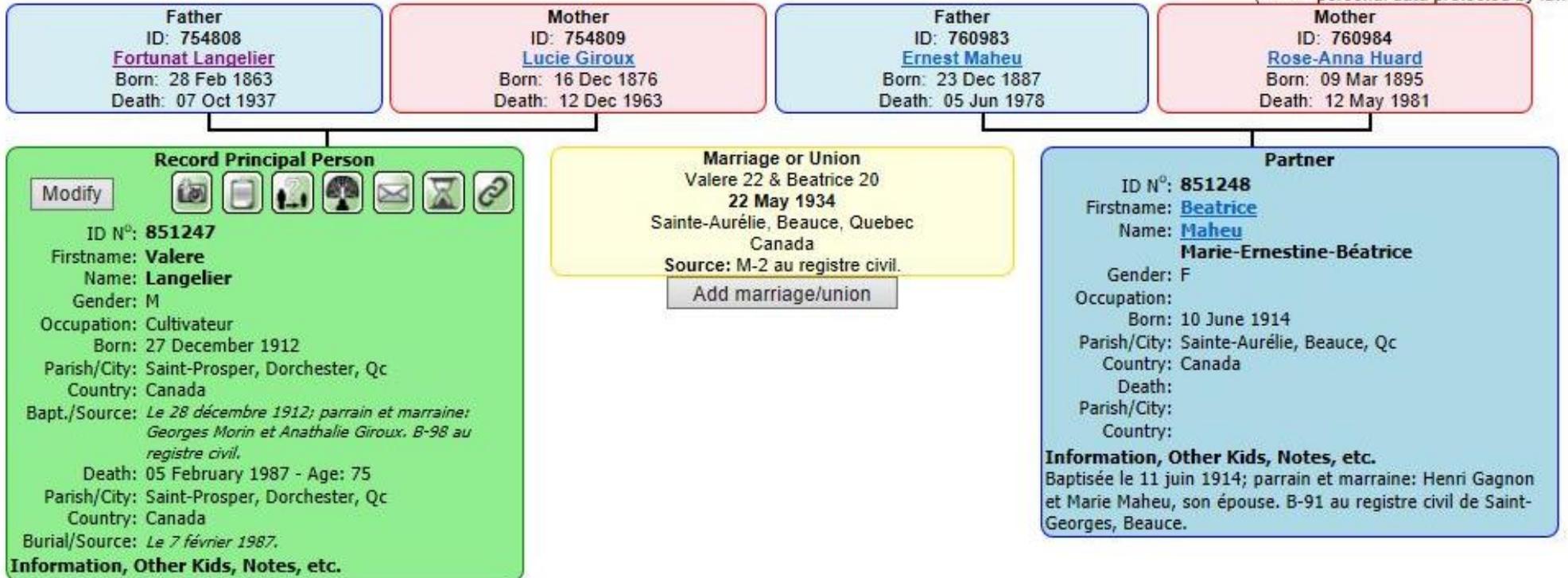
Ajoutez enfants célibataires

Nom	Naissance	Décès	Père	Mère
Florida Langelier	17 juin 1900		Fortunat Langelier	Lucie Giroux
Joseph-Alphonse Langelier	22 mars 1902		Fortunat Langelier	Lucie Giroux
Anonyme Langelier	31 déc 1905	31 déc 1905	Fortunat Langelier	Lucie Giroux
Joseph-Albert Langelier	19 mars 1907		Fortunat Langelier	Lucie Giroux

GENERATION 9

FROM: NosOrigines.qc.ca 2018

(**** = personal data protected by law)



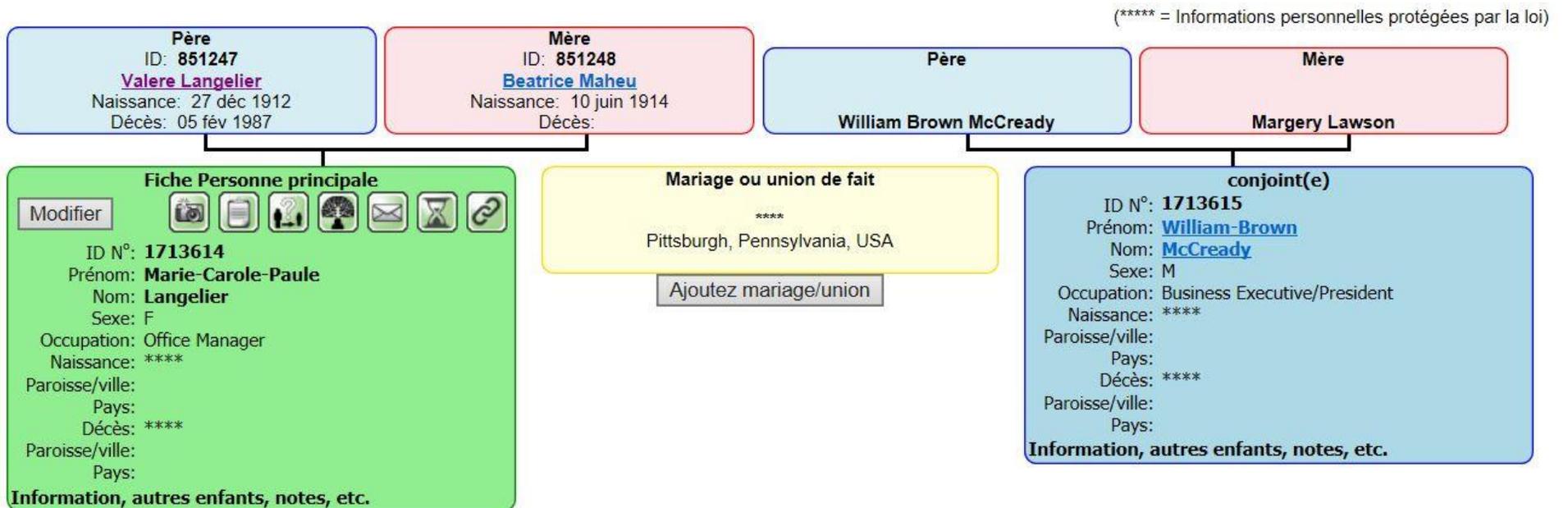
Enfants mariés de Langelier Valere et/ou Maheu Beatrice

Ajoutez enfants mariés

Nom	Naissance	Décès	Père	Mère	Époux(se)
Eveline Langelier	****	****	Valere Langelier	Beatrice Maheu	Carter Claude Venne Jules
Yvan Langelier	****	****	Valere Langelier	Beatrice Maheu	Poulin Ginette
Guy Langelier	****	****	Valere Langelier	Beatrice Maheu	Labrecque Florence
Marielle Langelier	****	****	Valere Langelier	Beatrice Maheu	Pruneau Jean-Marie
Solange Langelier	****	****	Valere Langelier	Beatrice Maheu	Doyon Louison
Claude Langelier	****	****	Valere Langelier	Beatrice Maheu	Boulet Rachelle
Micheline Langelier	****	****	Valere Langelier	Beatrice Maheu	Poulin Denis
Clermont Langelier	****	****	Valere Langelier	Beatrice Maheu	Lantagne Lise
Marie-Carole-Paule Langelier	****	****	Valere Langelier	Beatrice Maheu	McCready William-Brown
Andree Langelier	****	****	Valere Langelier	Beatrice Maheu	Drapeau Andre-Gervais
Renald Langelier	****	****	Valere Langelier	Beatrice Maheu	Gagnon Celine
Gilda Langelier	****	****	Valere Langelier	Beatrice Maheu	Morin Marc
Laurent Langelier	****	****	Valere Langelier	Beatrice Maheu	Buteau Jeanne
Jocelyne Langelier	****	****	Valere Langelier	Beatrice Maheu	Roy Jean-Luc
Lise Langelier	****	****	Valere Langelier	Beatrice Maheu	Longchamps Luc
Julienne Langelier	****	****	Valere Langelier	Beatrice Maheu	

GENERATION 10

FROM: NosOrigines.qc.ca 2018



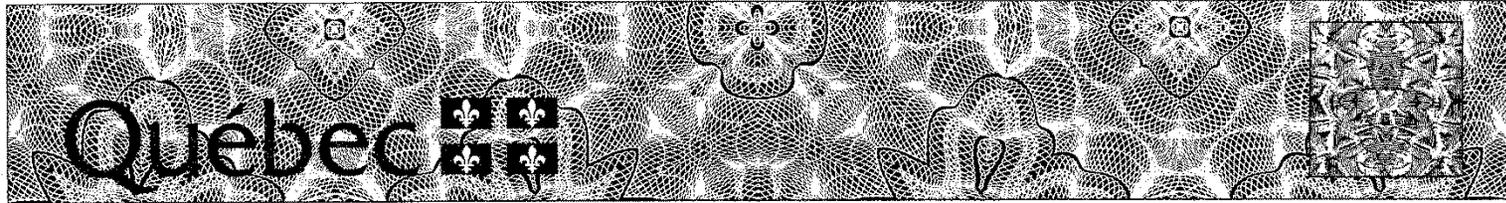
GENERATION 10

FROM: NosOrigines.qc.ca 2018

Enfants mariés de **Langelier Marie-Carole-Paule** et/ou **McCready William-Brown**

Ajoutez enfants mariés

Nom	Naissance	Décès	Père	Mère	Époux(se)
William-Brown McCready	****	****	William-Brown McCready	Marie-Carole-Paule Langelier	Mellard Amy
Andrew-Langelier McCready	****	****	William-Brown McCready	Marie-Carole-Paule Langelier	Locastro Francesca-Rose



Certificat de naissance

N° de document
QP A294095 01

Nom
Langelier

Prénom(s)
**Paule
Marie
Carole**

Sexe
Féminin

Lieu de naissance
Saint-Prospér

Date de naissance A M J H M
1947 12 07

Père
**Langelier
Valère**

Mère
**Maheux
Béatrice**

N° d'inscription
1194704204674

Date de délivrance A M J
2005 12 07

Certifié conforme

La directrice de l'état civil p. i.

Lily Vallée

Les renseignements reproduits dans ce document sont conformes à ceux inscrits au registre de l'état civil que nous détenons.

Ce certificat n'est pas valide s'il est modifié ou plastifié.

Pour vous assurer de l'authenticité de ce document, veuillez vérifier les éléments de sécurité décrits au verso.



CERTIFICAT DE BAPTÊME

PAROISSE *St-Prospér, Dorchester*

Mairie Canale Gaudin

né le *sept novembre mil neuf cent quarante sept*

fil le légitime de { *Julie Langélier*
Beatrice Mahery

parrain *Léopold Langélier*

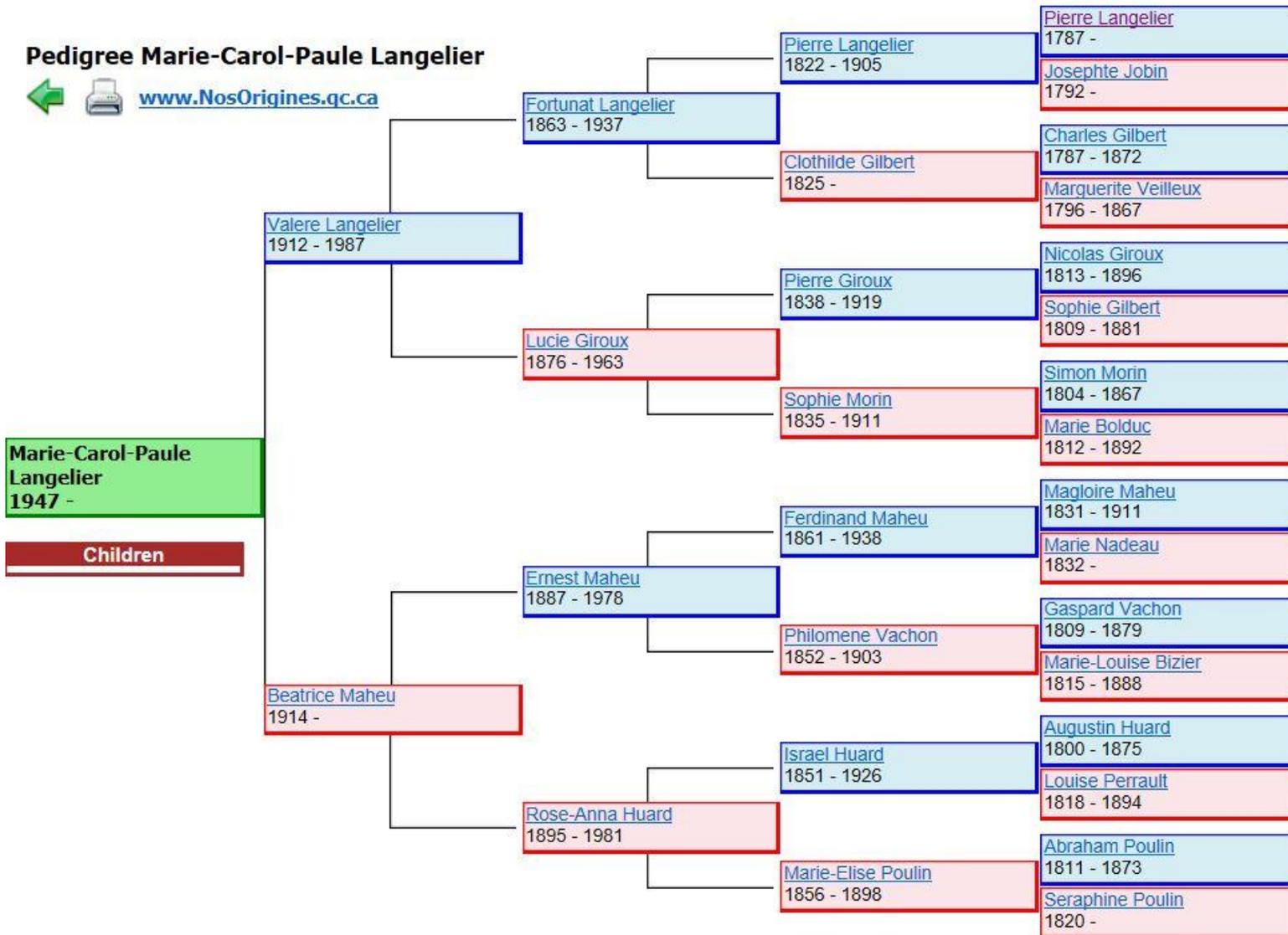
marraine *Angèle Mahery*

baptisé le *8 décembre 1947*

par l'abbé *Jean-Paul Boulanger pte*

Vraie copie, le *13 novembre 1948* *Edouard Fortin pte*

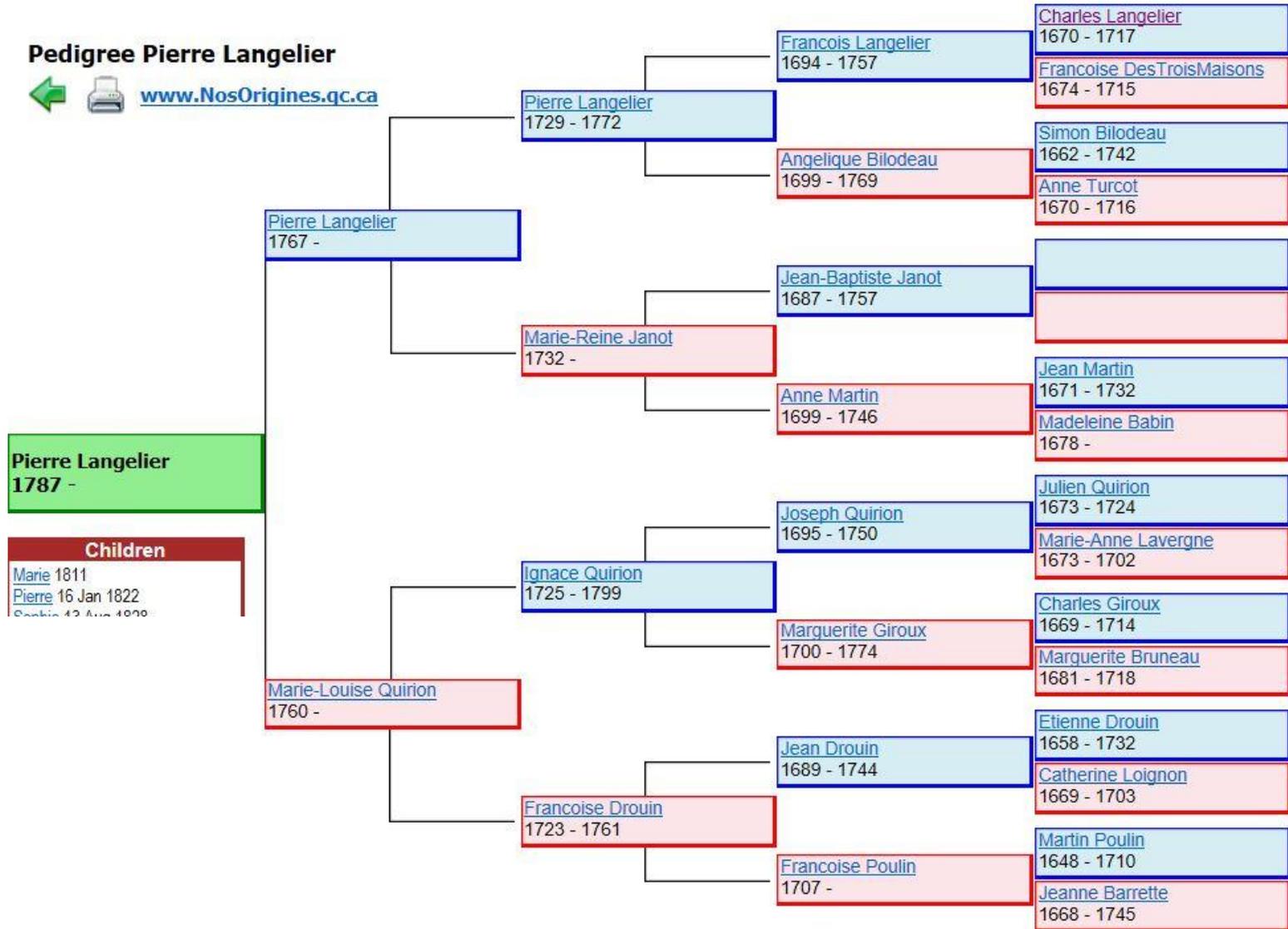
C/23/9/55 A.D. pte

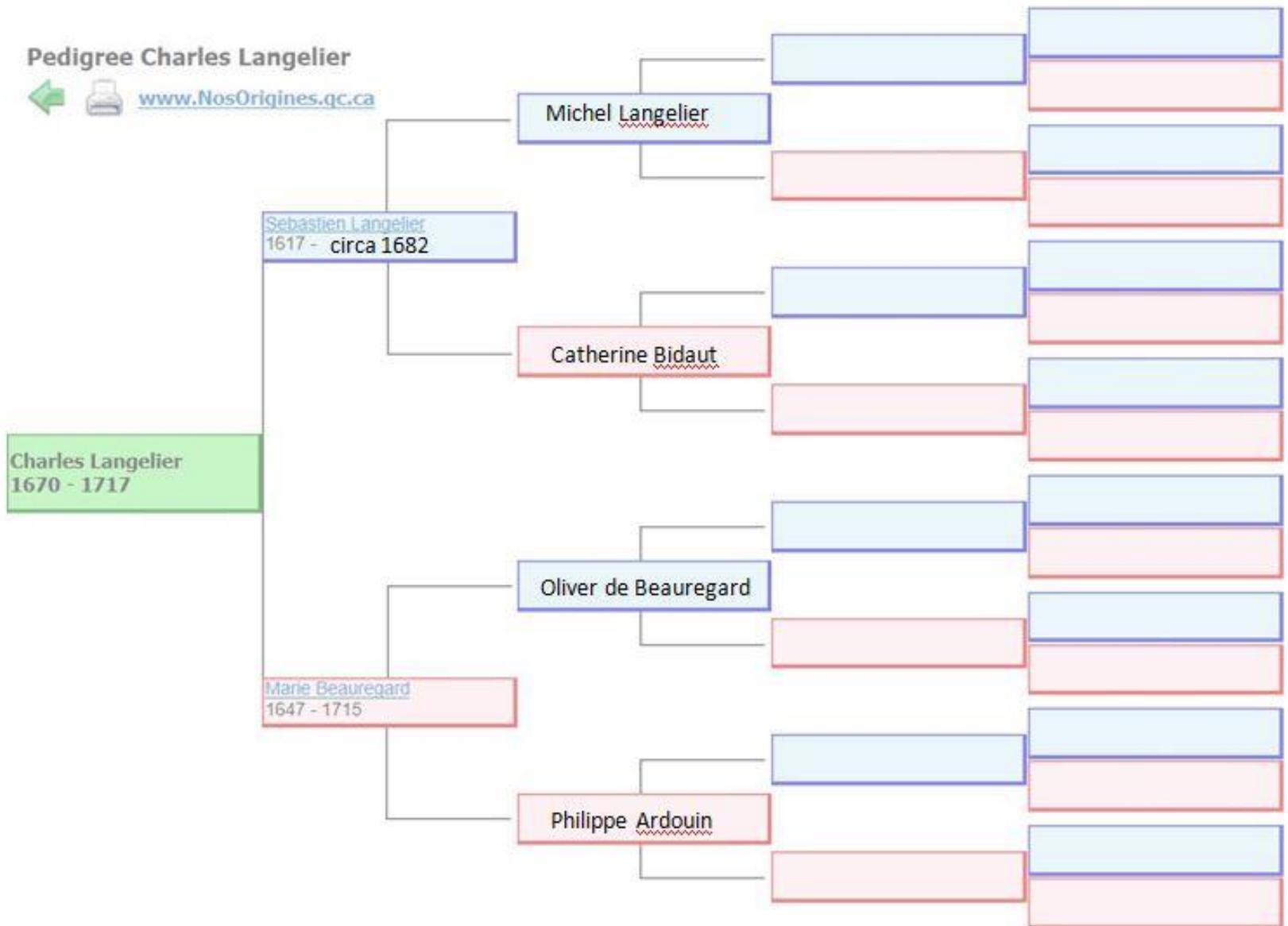


Pedigree Pierre Langelier



www.NosOrigines.qc.ca





BLANK

APPENDIX E.

ADN ANALYSIS

Malheureusement, il est impossible de fournir une évaluation 100% correcte de l'ascendance sans avoir des échantillons d'ADN de chaque ancêtre remontant à 200,000 ans. Cependant, il est possible d'obtenir une estimation de qualité de recherche de biogéographical Ancestry. L'approche des tests généalogiques est un peu comme prédire le temps: il n'est pas possible d'être 100% correct tout le temps, mais il est possible d'être presque correct au moins la plupart du temps en observant les modèles, connaître l'histoire, et en utilisant des statistiques. Ainsi, l'approche de l'analyse de l'ADN combine l'histoire généalogique et anthropologique pour fournir l'estimation la plus statistiquement probable de l'ascendance biogéographique.

L'ascendance biogéographique est une description d'un lieu dans l'histoire évolutive et géographique de notre espèce. Il s'agit simplement d'une ventilation de l'origine des gènes, selon les résultats des tests ADN. Certains pourraient le définir comme « race » ou « ethnicité », mais ces termes ne communiquent pas adéquatement la complexité de la science et de l'histoire derrière l'information fournie.

Gardez à l'esprit que les pourcentages dans le rapport sont une estimation basée sur une combinaison de la génétique, l'anthropologie et les sciences sociales. Cette estimation est basée sur ce qui est le plus statistiquement probable pour la composition génétique fournie et il y a place à l'erreur. Considérez les niveaux de confiance comme une représentation de la marge d'erreur.

Par exemple, un rapport pourrait montrer 0% d'ascendance amérindienne américaine, en dépit de savoir qu'un arrière-arrière-grand-père était indigène américain. Cela se produirait si cet ancêtre connu contribue très peu à votre constitution génétique globale. C'est courant : tous les gènes ne sont pas transmis par chaque individu, et ils ne sont pas transmis de la même façon. Disons hypothétiquement que l'ascendance biogéographique d'un père est 50% européenne et 50% africaine, tandis que la mère est 50% asiatique et 50% amérindienne. Ces ventilations précises de l'ascendance sont extraordinairement rares, mais allons-y pour le bien de cet exemple. Si les parents ont une ventilation biogéographique comme ça, vous pourriez vous attendre à ce que le descendant soit 25% européen, 25% africain, 25% asiatique, et 25% amérindien. Cependant, les gènes ne sont pas transmis d'une manière exacte comme ça. Les parents se combinent pour un total de 92 chromosomes (46 chacun) et un enfant ne peut obtenir 46 d'entre eux, 23 de chaque parent. Sur les 23 chromosomes du père, il est tout à fait possible de recevoir 17 chromosomes de son côté européen, alors que seulement 6 du côté africain.

Il s'agit d'un exemple extrême pour démontrer un héritage point-déséquilibré comme celui-ci est aussi peu probable qu'une fente parfaitement égale. Il y aurait une répartition tout aussi inégale du côté de la mère. Les frères et sœurs pourraient obtenir des répartitions complètement différentes ainsi.

Un très faible pourcentage d'une certaine ascendance est plus significatif qu'il y a un morceau d'histoire familiale qui n'a pas encore été découvert. Cependant, il est également possible de partager un marqueur commun de cette population par hasard, mais c'est moins probable. Plus le pourcentage est faible, plus l'histoire familiale remonte loin dans l'histoire de la famille.

La réponse simple à cela, il n'est pas possible de déterminer la race d'une personne à partir de leur ADN. Ces tests ADN permettront d'identifier votre ascendance biogéographique la plus probable sur le plan statistique, mais les résultats ne sont pas destinés à fournir la preuve juridique que vous appartenez à une race spécifique. La race est une chose complexe à définir lorsque les gènes ancestraux ne sont pas transmis d'une manière cohérente et prévisible.

Beaucoup de gens tentent de vérifier l'ascendance amérindienne. Si oui, il est important de vérifier avec la tribu spécifique à laquelle vous pensez appartenir.

Chaque gouvernement tribal a son propre ensemble de lois sur la façon d'identifier la citoyenneté indigène. Par exemple, de nombreuses tribus reconnaîtront votre citoyenneté seulement si votre héritage indigène passe par votre mère. Dans cet exemple, même si votre père est 100% indigène américain, vous ne serez pas admissible à la citoyenneté tribale. Encore une fois, les lois varient d'une tribu à l'autre, alors passez par des directives tribales pour vérifier l'ascendance amérindienne. Gardez également à l'esprit que l'histoire anthropologique complexe de la migration humaine peut permettre à quelqu'un d'origine européenne, dont la famille est en Europe depuis des siècles et seulement mêlée à d'autres Européens, d'avoir une certaine ascendance des autres haplogroupes dans le monde. Une telle personne pourrait avoir jusqu'à 10% native American BioGeographical Ancestry, en dépit d'avoir une histoire familiale de n'avoir jamais mis les pieds dans les Amériques.

Les tests génétiques utilisés ici pour déterminer l'ascendance biogéographique examinent des morceaux individuels d'ADN. Ces pièces sont comparées à l'ADN des populations du monde entier et à la recherche de pièces semblables à des endroits spécifiques. Lorsque celles-ci sont trouvées, les résultats de la composition de l'ADN du fournisseur sont comparés avec ce que l'on sait de l'anthropologie et de l'histoire de la migration humaine. Les résultats de cette analyse approfondie sont additionnés à travers le génome pour calculer l'ascendance biogéographique. Les résultats suivent :



APPENDIX F. BIBLIOGRAPHY

Sebastien Langelier / Langelier Family History

- Genealogical websites: Ancestry.com; FamilySearch.com; Geneanet.com; GenealogieQuebec.com; WikiTree.com; and, MyHeritage.com
- "François Langelier" in Parliament of Canada biography; *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1792 à nos jours, National Assembly of Quebec*;
- "Langelier, Nicolas", in the *Cyclopedia of Biblical, Theological and Ecclesiastical Literature*
- "Les Lieutenants-Gouverneurs de la province de Québec", by Francis-J. Audet et al., in *Les Cahiers des Dix*, volume 27, 1962;
- "LANGELIER, Sir FRANÇOIS", by Jocelyn Saint-Pierre, in *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 14;
- *A political Profession of faith of Nicolas Langelier, adviser to Mercœur*, by Y. Coutentin, Université Rennes, 1988
- *Abel L'Angelier et Françoise de Louvain (1574-1620), suivi du Catalogue des ouvrages publiés par Abel L'Angelier (1574-1610) et la veuve L'Angelier (1610-1620)*, by Jean Balsamo and Michel Simonin
- *Abstracts of Wills on File in the Surrogate's Office: City of New York...*, Volume 40, By New York State Surrogate's Court, 1909
- *Across the Waves: How the United States and France Shaped the International ...*, by Derek W Vaillant, Correspondence: Fred Bate to Alice Langelier, October 14, 1933, NBC-WHS
- *Adversus Paracelsi, de tribus principiis, auro potabili totaque pyrotechnia, portentosas disputatio. by Germani Courtin, 1579*
- *Antoine Langelier Bibliotheque de Voyages Anciens, Relation des Voyages a la Cote Occidentale d'Afrique, by d'Avise de Ca'da Mosto, 1455-1457, Paris*
- *Archival science: its history, its actors since 1960*, by Louise Gagnon-Arquin, Presses of Laval University, 1992;
- *Archives de Quebec - Inventaire des greffes des notaires du Régime français and; Une paroisse historique de la Nouvelle-France: Notre-Dame de Sainte-Foy*, by Henry Arthur Scott
- *Association of Booksellers and Publishers, Printers and Bookbinders of the Province of Quebec*, by J. Gravel, 1880
- *Before the King's Daughters: The Filles à Marier, 1634-1662*, by Peter Gagné, 2002;
- *Biography of Marie Olivier Sylvestre (Manitouabeouich) 1624-1665*, by Suzanne Guimont Binette)
- *Bryn Mawr Alumnae Bulletin, 1923 (Volume 3)*, by Bryn Mawr College. Alumnae Association
- *Calendar of State Papers Colonial, America and West Indies: Volume 30, 1717-1718*, America and West Indies: March 1718, ed. Cecil Headlam, London, 1930)
- *Canadian men and women of the time*, by Alfred Cloutier (1898);
- *Canadiennes Francais Vol IV*, by Shulte
- *Dictionary of Canadian Biography*; "Charles Langelier", Parliament of Canada biography;
- *Dictionary of French Parliamentarians, 1889-1891*, "Charles Lenglier", by Robert Adolphe and Gaston Cougny
- *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1792 à nos jours* Library and National Archives of Quebec;
- *Dictionnaire Genealogique des Familles du Quebec des Origines a 1730*, by Rene Jette, University of Montreal Press, 1983
- *Engraving of Bishop Nicolas Langelier, from Suivi du Traitte des Phantosmes de Nicole Langelier*, by Anatole France
- *First Metis Families of Quebec 1622-1748: Volume 1: 56 Families*, by Gail Morin, Gail, Compiler: Genealogical Publishing Company;
- *Fonds Conseil souverain 15 decembre 1663 / 5 avril 1664 / 15 decembre 1663 / 20 août 1667 / 10 decembre 1674*
- *Fonds Prévôté de Québec 12 août 1678*
- *Généalogie ascendante de J. Napoléon Langelier*, by Joseph Drouin with notes historiques et familiales by par Paul-André Langelier, Quebec (2002)
- *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à ...*, Volume 1, By Archives départementales de l'Oise
- *Journal de Guillaume Langelier, sieur de La Martinais: écrit a Fougères, de 1643 a 1650.*
- *La Grande Recrue de 1653* by Roland-J. Auger, 1955)
- *la veuve L'Angelier (1610-1620)*, by Jean Balsamo and Michel Simonin, Geneva, 2002
- Langelier in - *Archives de Quebec - Inventaire des greffes des notaires du Régime français*
- *Le Curé Landry et les freres Langelier*, by E. Droz
- *Les Écrits de Mère Bourgeois*, p. 47
- *Les Maires de la Vielle Capitale* (Francois -Xavier Langelier)
- *Life and death of Byzantium*, by Louis Brehier, Paris (1946)
- *L'Inventaire apres deces de Gillet L'Angelier*
- *Manuscripts of the House of Lords, in Sessional Papers. Inventory Control Record I, Volume 61*, by Great Britain, Parliament, House of Commons, page 391/page 495/page 498
- National Archive of France ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SOMME
- *Nos Ancetres Vol.29*
- *Notes complémentaires aux Langelier*, by Paul-André Langelier, Quebec (2002)

- *Oberlin College Alumni Magazine, volume X, number 2, November, 1913*
- *Our French Canadian Ancestors Vol. 29*
- *Our French-Canadian Ancestors*, by Gerard Lebel (translated by Thomas J. Laforest), 1990;
- *Our French-Canadian Ancestors, Volume 27*, by Thomas J. Laforest)
- *Oxford Dictionary of Byzantium*, Alexander Kazhdan (ed.), Oxford University Press (1991)
- *Portraits de familles pionnières #2*
- *Quebec, past and present; a history of Quebec, 1608-1876*
- *Relations des Jésuites contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France)*
- *Relations des Jésuites in the Dictionary of Canadian Biography, Volume I;*
- *Sir François Langelier k.c.m.g., chevalier de l'ordre de Jérusalem, professeur de droit; étude sur sa carrière comme professeur (1915); Cyclopædia of Canadian biog, Rose and Charlesworth, vols.1, 3*
- *Textbooks in correspondence of the Department of Public Instruction 1842-1899*, by Paul and Michel Simard
- *The A to Z of Byzantium*, by John H. Rosser, The Scarecrow Press (2006)
- *The Byzantine Empire 1025-1204, A Political History*, by Michael Angold, London & New York (1984)
- *The Creation of the British Atlantic World*, edited by Elizabeth Mancke and Carole Shammas, Johns Hopkins University Press, 2005
- *The Hello Girls: Women Telephone Operators with the American Expeditionary Forces during World War I*, by Jill Frahm, in *The Journal of the Gilded Age and Progressive Era Volume 3, Issue 3, July 2004*, pp. 271-293)
- *The History of the Island of Antigua, one of the Leeward Caribees in the West Indies, from the first settlement in 1635 to the present time*, by Vere Langford Oliver, London, 1806
- *The lawyers of the region of Quebec*, Lévis, The Daily, 1936;
- *The Newest Young Man's Companion: Containing, a Compendious English Grammar ..., by Thomas Wise, Accountant) (Note: Thomas Wise is the father of Barzila Wise who marries John Langelier, son of Abel Langelier)*
- *The Pattern of French Colonial Shipping to Canada before 1760*, by James S. Pritchard
- *The Pattern of French Colonial Shipping to Canada before 1760*, by James S. Pritchard)
- *The Sultan of Vezirs: The Life and Times of the Ottoman Grand Vezir Mahmud Pasha Angelović (1453-1474)*, by Theoharis Stavridès, Leiden, Koninklijke Brill (2001)
- *Toussaint Giroux—Marie Godard, Seventh Great Grandparents*, by Warren Gereaux, 2000
- *Une paroisse historique de la Nouvelle-France: Notre-Dame de Sainte-Foy*, by Henry Arthur Scott

New France / Quebec / Canada

- "In a Manner of Speaking: Towards a Reconstitution of Property in Mid-Nineteenth Century Quebec", by Tom Johnson, *McGill Law Journal*. 32 (3)
- "New France". *Dictionary of Canadian Biography*, University of Toronto Press. 1979–2016.
- "Quebec, past and present; a history of Quebec, 1608-1876": Mount Hermon Cemetery (online)
- "Seigneurial system", by Jacques Mathieu, *The Canadian Encyclopedia*; Historica Foundation of Canada (2013)
- "The Seigneurs of Old Canada: A Chronicle of New World Feudalism," by William Bennett Munro, in *Chronicles of Canada*, (1915)
- *A Seigneurie of New France*, by Emma Coleman, The New England Quarterly. (1937).
- *Acadie des origines (L') : 1603-1771 : Éditions du Fleuve, Montréal, 1988, 234 pages, Lanctôt, Léopold.*
- *Acadie française (L') : (1497-1713) : Fides, Montréal, 253 pages, Rumilly, Robert.*
- *An Act to provide for the Extinction of Feudal and Seigniorial Rights and Burdens on Lands held à Titre de Fief and à Titre de Cens, in the Province of Lower Canada; and for the gradual Conversion of those Tenures into the Tenure of Free and Common Soccage; and for other Purposes relating to the said Province, 1825, c. 59*
- *Anciens registres paroissiaux de Bretagne (Baptêmes-mariages-sépultures) - Fougeres*, by l'Abbe Paul Paris-Jallobert, Rennes (1898)
- Archives de la Marine, Lorient
- Archives départementales d'Ille-et-Vilaine
- Archives départementales de la Charente-Maritime
- Archives départementales de la Gironde
- Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques
- Archives nationales, Paris
- Archives nationales, Paris, minutier central des notaires
- Archives nationales du Canada
- Archives publiques du Canada
- Bibliothèque nationale, Paris
- *Canadian Society during the French Regime*, by W. J. Eccles, Canadian Historical Association (1968)
- *Catalogue des immigrants 1632-1662*, by Marcel Trudel, Cahiers du Québec, Collection Histoire, Montréal, (1983)
- *Combattre pour la France en Amérique : Les Soldats de la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France 1755-1760 : Société généalogique canadienne-française*, Montréal, 2009, sous la direction de Marcel Fournier.
- *Carignan-Salière 1665-1668*, by Michel Langlois, La Maison des Ancêtres Inc., Drummondville (2004)

- *Consolidated Seigniorial Act*, C.S.L.C. 1861, c. 41
- Dictionnaire biographique des Bretons en Nouvelle-France, 1600-1765, Ministère des affaires culturelles du Québec, Archives nationales du Québec (Québec), 1981
- *Dictionnaire de la marine*, by Etienne Taillemite, Seghers, Paris
- Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie, Cyprien Tanguay, Oxford University (1871)
- Dictionnaire généalogique des familles du Québec, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1983,
- *Emigration rochelaise en Nouvelle-France*, by Père Archange Godbout, Archives Nationales du Québec(1970) Société de généalogie de Québec, septembre 1974 (revue) :
- *Épopée en Amérique : notre histoire à lire et à collectionner*, by Jacques Lacoursiere, Outremont, 1998
- *Feudal Canada: The Story of the Seigniories of New France*, Thomas Guérin, (1926).
- *Fonds Conseil souverain* 0 août 1667
- *Fonds Conseil souverain* 10 décembre 1674
- *Fonds Prévôté de Québec* 12 août 1678
- *Frenchmen into peasants : modernity and tradition in the peopling of French Canada*, by Leslie Choquette, Harvard University Press (1997)
- *Genealogical Dictionary of Canadian Families* (Tanguay Collection), 1608-1890
- *Genealogy of the French in North America*, by Denis Beaugard, online data base
- *Habitants and merchants in seventeenth-century Montreal*, by Louise Dechêne, McGill-Queen's University Press (1992)
- *Habitants and Merchants in Seventeenth-Century*, by Louise Dechêne, McGill-Queen's University Press (1993).
- *Histoire de la Nouvelle-France, v. 1. Les vaines tentatives, 1524-1603 -- v. 2. le comptoir, 1604-1627*, Marcel Trudel... et al, Montréal, 1955,.
- *Histoire de l'Amérique française*, by Gilles Havard and Cécile Vidal, Paris: (2003)
- *Histoire des Canadiens*, by Benjamin Sulte (1998)
- *Histoire des canadiens-français, 1608-1880*, by Benjamin Sulte, Société de publication historique du Canada, Montréal, 1882-1884, 8 volumes
- *Histoire du Canada, 1, Des origines au Régime royal*, by Gustave Lanctot, Montréal, 1959
- *Imprimeurs et libraires blesois*, by R. Porcher
- *In Search of Empire : The French in the Americas, 1670–1730*, by James Pritchard, Cambridge University Press (2004)
- *Inventaire des jugements et délibérations du Conseil supérieur de 1717 à 1760*, 7 volumes, Pierre-Georges Roy, Beauceville, 1932
- *La Conquete du Canada par les Normands*, Biographie de la premiere generation Normande du Canada, by Emile Vaillancourt, Montreal (1930)
- *La grande Recrue de 1653*, Publications de la Société généalogique canadienne-française, Montréal (1955)
- *La Nouvelle-France 1524–1760*, by Robert Lahaise and Noël Vallerand, Québec: (1999)
- *La Nouvelle-France de Cartier à Champlain 1540-1603*, by N.E. Dionne, Québec, 1891
- *La Nouvelle-France: the making of French Canada : a cultural history*, by Peter N. Moogk, Michigan State University Press (2000)
- *La Ville de Quebec sous de le Regime Francais*, Vol Premier, by Pierre Georges Roy, Le Service des Archives du Gouvernement de la Province de Quebec, (1930)
- *Le dernier endroit dans l'univers; À propos de l'extinction des rentes seigneuriales au Québec, 1854–1974*, by Benoit Grenier, in the Revue d'histoire de l'Amérique française, Institut d'histoire de l'Amérique française. 64 (2)
- *le Régime français au Canada*, by Thomas B Costain, Toronto (1959)
- *Les Cahiers des Dix* (revue), édité Pierre-Georges Roy, 1935.
- *Mélanges historiques : études éparses et inédites de Benjamin Sulte* (1918), Montréal , G. Ducharme, volumes 1 à 21
- *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, Société archéologique et historique de l'Orléanais, (1874)
- *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française* (revue), Montréal, 1944
- *Négociants et navires du commerce avec le Canada de 1660 à 1760: dictionnaire biographique*, J.F. Bpsjer, Lieux historiques nationaux, Service des Parcs, Environnement Canada, Ottawa,, 1992
- *Orphelines en France, pionnières au Canada : les Filles du roi au XVIIIe siècle*, by Yves Landry, Montréal, (1992)
- *Patrimoine québécois*, 5 avril 1664, *Fonds Conseil Souverain*
- *Peasant, Lord, and Merchant : Rural Society in Three Quebec Parishes, 1740–1840*, by Allan Greer, University of Toronto Press (1985)
- Public Record Office, Londres, High Court of Admiralty
- Quebec, Canada, *Notarial Records*, 1637-1935 for Sebastien Langelier
- Quebec, Vital and Church Records (Drouin Collection), 1621-1997 - Drouin IGD
- *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, Louis-A. Proulx, Imprimeur de sa Majesté le Roi, Québec, 1921-1960.
- *Recueil De Genealogies Des Comtes De Beauce, Dorchester, Frontenac, 1625-1946*, Tome VI, page 240
- *Recueil de généalogies des comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac: 1625-1946*, Eloi Gerard Talbot, Collège du Sacré-Coeur (1949)
- *Repertoire des imprimeurs parisiens, libraires, fondateurs de caracteres et caracteurs d'imprimerie, depuis l'introduction de l'imprimerie a Paris (1470)*, by Philippe Renouard, Paris (1968)
- *Seigniorial Rent Abolition Act*, S.Q. 1935, c. 82
- *Seigniorial Tenure in New France, 1688–1739: An Essay on Income Distribution and Retarded Economic Development*, by Morris Altman (1983), Historical Reflections 10 (3)

- *The Canadian Frontier, 1534–1760*, by W. J. Eccles, Toronto (1969)
- *The Children of Aataentsic. A history of the Huron People to 1660*, by Bruce Trigger, Montreal: (1976)
- *The Chronicles of Canada: Volume II – The Rise of New France*, George M. Wrong and H.H. Langton, eds., Fireship Press (1914)
- *The Conquest of New France: A Chronicle of the Colonial Wars*, by George M. Wrong, Yale University Press (1918)
- *The Fall of New France: How the French Lost a North American Empire, 1754–1763*, by Ronald J. Dale, Toronto (2004).
- *The First French Canadians: Pioneers in the St. Lawrence Valley*, H. Charbonneau, et al..., University of Delaware Press (1993)
- *The Forts of New France in Northeast America 1600–1763*, by René Chartrand, Osprey Pub. (2008)
- *The Habitants: The Censitaires' Duties*, Canadian Museum of Civilization.
- *The History of Canada: Canada under French rule*, by William Kingsford, (1890)
- *The people of New France*, by Allan Greer, University of Toronto Press (1997)
- *The People of New France*, by Allan Greer, University of Toronto Press, (1997).
- *The Seigneurial Regime*, by Marcel Trudel, Marcel, Canadian Historical Association (1956)
- *The Seigneurial System in Early Canada*, by Richard Colebrook Harris, McGill-Queen's University Press (1966)
- *The Seigneurial System in Early Canada. A Geographical Study*, by Richard Colebrook Harris, University of Wisconsin Press, (1966).
- *Une paroisse historique de la Nouvelle-France: Notre-Dame de Sainte-Foy ...*, By Henry Arthur Scott
- *Women in New France: Extracts from the Jesuit Relations*, Katherine Lawn and Claudio Salvucci, eds. Evolution Publishing (2005)

Indian Ancestry

- "Acte des Sauvages", chapter 43, article 9 (1886), in: *National Archives of Canada*, Ottawa.
- "Amerindians in the French New World", by Olive Patricia Dickason, in, *Canada's First Nations. A History of Founding Peoples from Earliest Times* (Toronto 1992)
- "Colonisation compacte et colonisation extensive aux XVIIe et XVIIIe siècles en Nouvelle-France", by Cornelius Jaenen, in: Alain Saussol/Joseph Zitomersky (eds.): *Colonies, territoires, sociétés. L'enjeu français* (Paris 1996)
- "Competing networks: Roman Catholic ecclesiastics in French North America, 1610-1658", in: *Canadian Historical Review*, vol. 80, no. 4 (December 1999)
- "Dernière rencontre, ou comment Baudelaire, George Sand et Delacroix s'éprouvèrent des Indiens du peintre Catlin", by Nelcya Delanoe, in: *Destins Croisés. Cinq siècles de rencontre avec les Amérindiens*, Paris (1992)
- "Édit du Roi pour l'établissement de la Compagnie de la Nouvelle-France" (Paris 1657), article XVII
- "Fatal Attraction: The White Obsession with Indianness", by Jennifer Dyar, in *The Historian*, vol. 65, no. 4 (June 2003)
- "From "one nation" in the Northeast to "new nation" in the Northwest: A Look at the Emergence of the Metis", by Olive Patricia Dickason, in Peterson/Brown (eds.): *The New Peoples. Being and Becoming Metis in North America* (Winnipeg 1985)
- "L'Amérique du Nord et la Sacrée Congrégation "De Propagande Fide", 1622-1799. Guides et inventaires", by Luca Codignola, in: *Revue de l'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, no. 2 (1979)
- "Les Indiens en France", by Narcisse Dionne, in: *Revue Canadienne*, vol. 26 (1890)
- "Marriage more shameful than adultery: Slave-Mistress relationships, "Mixed Marriages" and Late Roman Law", by Judith Evans-Grubbs, in: *Phoenix* XLVII, no. 2 (Summer 1993)
- "New France in the West", by Yves Zoltany, in: *Canadian Historical Review* V (XLVI), No 4 (1965)
- "Prelude to Red River: A Social Portrait of the Great Lakes Metis", by Jacqueline Peterson, in: *Ethnohistory* 25, no. 1 (1978)
- "Race mixture in the Roman Empire", by Frank Tenney in: *American Historical Review*, vol. 21 (1916)
- "Rome and North America 1622-1799: The Interpretative Framework", in: *Storia Nordamericana*, vol. I, no. 1 (1984)
- "The confusing identities attributed to Stadacona and Hochelaga", b Jane F. Pendergast, in: *Journal of Canadian Studies/Revue des études canadiennes* 32 (4), (Winter 1998)
- "The King to Denonville and Champigny", 30th March 1687, p. 322, and in: Archives Nationales C et B, vol. 13., f.
- Archives du Séminaire de Québec, "Archevêque de Québec", G III, 102
- Archives du Séminaire de Québec, Lettres R83, p. 20, "La Vente to Brisacier", 4 juillet 1708.
- Archives Nationales C11A, vol. 124, f. 396-397v., "Délibération du Conseil de Marine sur une lettre de Philippe de Rigaud de Vaudreuil", Québec, 16 mai 1719.
- Archives Nationales C11A, vol. 3, f. 26-29: "Arrêt du Conseil donné en faveur des habitants de Canada qui auront dix ou douze enfants vivants non (sans?) prêtre, religieux et religieuses", 3 avril 1669.
- Archives Nationales C11A, vol. 36, f. 124-141v., "Mémoire de Vaudreuil au Duc d'Orléans", février 1716.
- Archives Nationales C13A, vol. 2, f. 545, "D'Artaguiette au Ministre", Fort St. Louis, 20 juin 1710.
- Archives Nationales C13A, vol. 3, f. 819-822, "Duclos au Ministre", 25 décembre 1715.
- Archives Nationales de Québec, 03Q_E1, S1, P282: "Ordonnance de l'intendant Jacques Raudot, 27 août 1707".
- Archives Nationales du Québec, Rambouillet juin 1713: "Insinuations du Conseil supérieur", vol. 4, f. 10.
- Archives Nationales Paris, B vol, 20, f. 7-280, "Instructions à d'Iberville", 22 septembre 1699.
- Archives Nationales Paris, B, vol. 38, f. 334, "Mémoire du Roi", 28 octobre 1716.
- Archives Nationales Paris, B, vol. 62, f. 88v: "M. l'abbé de Brisacier", 8 octobre 1735.
- Archives Nationales Paris, C11A, vol. 16, f. 102-126, "Champigny to Pontchartrain", Québec 14 octobre 1698
- Archives Nationales Paris, C13A, vol. 23, f. 240-243, "Mémoire sur les Mariages des Sauvages avec les Français", Louisiane 1738.

- Archives Nationales Paris, F3, vol. 24, f. 236, "Mémoire concernant les Illinois, 1732"
- Archives Nationales Paris, M 204, doss. 4, no. 3, Michilimackinac 30 avril 1702, "Étienne de Carheil à Monseigneur"
- Archives Nationales Paris, M 75, no. 51, "Cas de Conscience proposé en Sorbonne au Sujet des Mariages au Canada, et Consultation des Docteurs sur ledit Cas", délibéré en Sorbonne le 21 avril 1763, signé de Culture Bruget, pp. 1-10.
- *Church and State in French Colonial Louisiana. Policy and Politics to 1732*, by Charles Edward O'Neil: (New Haven 1966)
- *D'un préjugé culturel à un préjugé racial: la politique indigène de la France au Canada*, by Saliha Belmessous: (Paris 1999)
- *Dictionnaire de l'Ancien Régime. Royaume de France XVIe au XVIIIe siècle*, Lucien Bély (éd.) (Paris 1996)
- *Documents Relative to the Colonial History of the State of New York*, O'Callaghan and Fernow (eds.): (New York 1969) "Census of Canada 1666" and "Census of Canada 1667"
- *Documents Relative to the Colonial History of the State of New York*, by O'Callaghan/Fernow (eds.) (New York 1969): "M. Talon to M. Colbert. Extracts of a Memoir on the Condition of Canada, addressed by M. Talon to M. Colbert, 13th November 1666"
- *Documents Relative to the Colonial History of the State of New York*, by O'Callaghan/Fernow (eds.) (New York 1969): "Memoir of the King to serve as Instruction to Sieur Talon proceeding to New France as Intendant of Justice, Police and Finance", 27th March 1665 in Paris
- *Documents Relative to the Colonial History of the State of New York*, O'Callaghan/Fernow (ed.) (Albany 1853 to 1887) vol. 9: "M. Colbert to M. de Courcelles, 15th May 1669"
- *Documents Relative to the Colonial History of the State of New York*, O'Callaghan/Fernow (ed.) (Albany 1853 to 1887)
- *Empire et métissages. Indiens et Français dans le Pays d'en Haut 1660-1715*, by Gilles Havard (Paris 2003)
- *Essai sur l'inégalité des races humaines* by Joseph Artur Comte de Gobineau (Paris 1835-55)
- *Eusebii Caesariensis Episcopi Chronicon*, Henry Estienne (ed.) (Paris 1512), cited in: Henry HARRISSE: *Découverte et Evolution cartographique de Terre-Neuve et des pays circonvoisins 1497-1501-1769* (London 1900)
- *Filles de joie ou filles du roi. Étude sur l'émigration féminine en Nouvelle-France*, by Gustave Lanctot (Montréal 1952)
- *Homeland to Hinterland. The Changing Worlds of the Red River Metis in the Nineteenth Century*, by Gerhard Ens (1996)
- Honorius Provost: "Mariage entre Canadiens et Sauvages", in: *Recherches Historiques*, no. LIV (1948)
- Jean Delanglez: *The French Jesuits in Lower Louisiana 1700-1763* (New Orleans 1935), and Carl A. Brasseux: "The Moral Climate of French Colonial Louisiana 1699-1763", in: *Louisiana History*, no. 27 (1986), pp. 27-41.
- *Jesuit Relations* 5:211 and 10:26.
- *Journals and Letters of Pierre Gaultier de Varennes de la Vérendrye and his sons*, Laurence J. Burpee (ed.) (Toronto 1927)
- *L'enracinement. Le Canada de 1700 à 1760. Les documents de notre histoire*, André Vachon, in: Archives publiques Canada: Ministère des Approvisionnement et Services Canada (Ottawa 1985)
- *La force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles* by Pierre-André Taguieff (Paris 1988)
- *La pensée métisse*, by Serge Gruzinski, Paris (1999)
- *Le Métis Canadien*, Marcel Giraud (Paris 1946).
- *Le métissage en Nouvelle-France* by Isabelle Perrault, (Montréal 1980)
- *Les filles du roi au XVIIe siècle*, by Yves Landry (Ottawa 1992)
- *Les Indiens, la fourrure et les Blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, by Bruce G. Trigger: (Québec 1992)
- *Les Jésuites de la Nouvelle-France au XVIIe siècle d'après beaucoup de documents inédits*, Camille de Rochemonteix (éd) (Paris 1895)
- *Les paradoxes du métissage* by Jean-Luc Bonniol (Paris 2001)
- *Letters from New France. The Upper Country 1686-1783*, by Joseph L. Peyser (Chicago 1992)
- *Lettres du M. de Bourlamaque au Chevalier de Lévis*, Abbé Casgrain (éd.) (Québec 1891)
- *Paradoxes du métissage*, by Jean-Loup Amselle (Paris 2001)
- Public Archives of Canada, C11A, vol. 2, f. 355: "Mémoire sur l'état présent du Canada, 1667"
- *Race Mixture in the History of Latin America* by Magnus Mörner (Boston 1967)
- *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1930-1931*, by Pierre-Georges Roy (Québec 1931)
- *Schamanen und Missionare. Katholische Mission und indigene Spiritualität in Nouvelle-France*, by Franz-Joseph Post (Münster 1996)
- *The Canadian Frontier 1534-1760*, by William Eccles (Albuquerque 1983)
- *The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France 1610-1791*, 73 vols., by Reuben Gold Thwaites (ed.) (Cleveland 1896-1901).
- "The Metis: The People and the Term", by John E. Foster, in: *Prairie Forum* 3, no. 1 (1978)
- *The White Man's Indian. Images of the American Indian from Columbus to the Present*, by Robert F. Berkhofer, New York (1978)
- *The Works of Samuel de Champlain: 1608 to 1620*, by Henry P. Biggar (ed.) (Toronto 2013)
- *Voyages of Samuel de Champlain, 1604 to 1618*, by William L. Grant (ed.) (New York 1917)

History of France / Middle Ages / Early Modern Period

- "Les origines du village et du château de Saint-Vaast-sur-Seulles, Calvados, by Joseph Decaens in *Proceedings of the Battle Conference on Anglo-Norman Studies* 1987, edited by R. Allen Brown
- *A guide to the study of medieval history*, by Louis John Paetow, Millwood (1980)
- *Abbayes et prieures de l'ancienne France: recueil historique des archevêques, évêques, abbayes et prieures de France*, Dom Beaunier, J.M. Besse et al., Paris, 1905-
- *An Introduction to a History of Woodcut*, Arthur M. Hind, p64-94, Houghton Mifflin Co. 1935

- *Anciens Évêchés de Bretagne, Diocèse de Saint-Brieuc, Catalogue des évêques, 1855*, volume I, by J. Geslin de Bourgogne and A. Barthélémy
- *Ancient bishoprics of Brittany, "Diocese of Saint-Brieuc: Catalogue of bishops"*, by J. Geslin de Bourgogne and A. Barthelemy, 1855, tome I,
- *Archives des Fiefs annexés au Tronchet et au But, Seigneurie du But alias la Ferrocherie, fief du moulin du Gue d'Assse, titles and proceedings 1502-1664.*
- *Bible Encyclopedias, Cyclopedia of Biblical, Theological and Ecclesiastical Literature* VOLUME 12, by John McClintock, James Strong;
- *Biographical Index of Middle Ages*, by Family Search
- *Bulletin de la Societe de L'histoire du protestantisme francais, 37, 1888*
- *Capetian France 987–1328*, by Elizabeth M. Hallam & Judith Everard: Pearson (2001)
- *Collection of the acts of the Dukes of Normandy (911-1066)*, by Marie Fauroux, Caen: Society of Antiquaries of Normandy, Act 33, v. 1025
- *Confession(s) of an Early Modern Virago: Situating Confession, Evangelizing and Defense of Women in the Works of Hélisenne de Crenne*, by E. Eugene Hughes, doctoral dissertation, University of North Carolina, 2014
- *Dictionary of the Middle Ages*, ed. Joseph Strayer. New York, 1982-89
- *Dictionnaire de l'ancien francais: le moyen age*. Algirdas Greimas, Paris (1992)
- *Dictionnaire de l'ancienne langue française*. Frederic Godefroy, Paris, 1880-1902
- *Dictionnaire de l'armee de terre: ou, recherches historiques sur l'art et Les Usages Militaires Des Anciens Et Des Modernes*, by Etienne Alexandre Bardin)
- *Dictionnaire militaire, portatif, contenant tous les termes, Volume 1*, by François-Alexandre Aubert de La Chesnaye des Bois; *Dictionnaire raisonné des domaines et droits domaniaux...*, by Bosquet)
- *Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris, 1486-1600,*
- *Documents sur les imprimeurs, libraires*, by Philippe Renouard)
- *Domesday People: A Prosopography of Persons Occurring in English ...*, Volume 2, by K. S. B. Keats-Rohan
- Extract from the *Memoirs of Jean François Paule de Condi, Cardinal de Retz* (Volume 2)
- *Femmes et presses*, by Postel-Lecocq, in *Imprimeurs et libraires parisiens du XVI siecle*, by Philippe Renouard
- *Feudal Society*, by Marc Bloch, Routledge (1989)
- *France in Modern Times*. 4th ed., by Gordon Wright; New York: 1987
- *France in the Middle Ages 987–1460: From Hugh Capet to Joan of Arc*, by Georges Duby. Wiley-Blackwell. (1993)
- *Gallicanism*, by Antoine Dégert, in *The Catholic Encyclopedia* Vol. 6, 1909
- Glossary of mediaeval terms of business, Italian series, 1200-1600. Florence Marguerite Edler, (1934)]
- *Guide to the Sources of Medieval History*, by R C Caenegem, New York (1978)
- *Initiation aux etudes d'histoire du moyen age*, by Louis Halphen, Paris (1952)
- *Histoire chronologique de la Normandie et des Normands: des origines à 1204*, by Jean Dubuc, 2003
- *Histoire de la guerre de Navarre en 1276 et 1277*, by Francisque Michel.
- *History of the Normans*, by Dudo of St. Quentin, Trans. Eric Christiansen, Boydell Press, Woodbridge, UK, 1998
- *History of the Town of Saint-Brieuc*, by Jules Lamare, 1884, tome XXII)
- *History of William the Conqueror* by Jacob Abbott; Harper and Brothers, NY, 1899
- *Le bouton uniforme français*, by Louis Fallou
- *Les fortifications de terre et les origines feodales dans le Cinglais*, by Michel Fixot, Caen: Center of Medieval Archaeological Research, 1968)
- *Les origines franques: Ve-IXe siècles*, by Stéphane Lebecq: Series: Nouvelle histoire de la France médiévale. Paris (1999)
- *Les premières croisades françaises en Espagne: Normands, Gascons, Aquitains et Bourguignons 1018–1032*, by P. Boissonnade, in *Bulletin Hispanique*, November 2013
- *Lexique roman ou dictionnaire de la langue des troubadours*. Francois Juste Marie Raynouard, 6 vols. Paris, 1835-44
- *L'intendance militaire pendant la guerre de 1870-1871, Issues 1-5*, by Anatole Baratier;
- Literature of medieval history, 1930-1975: a supplement to Louis John Paetow's *A guide to the study of medieval history*, by Gray Cowan Joyce, Millwood (1981)
- *L'ordre seigneurial: XIe-XIIe siècle*, by Dominique Barthélemy: Series: Nouvelle histoire de la France médiévale, tome 3.
- *Marriage and the Family in the Middle Ages*, by Frances and Joseph Gies, 1987; and, *The Ties that Bound: Peasant Families in Medieval England*, by Barbara Hanawalt, 1986
- *Medieval France: An Encyclopedia*, by William Kibler, Routledge Encyclopedias of the Middle Ages (1995)
- *Medieval Studies*, 2nd edition, by James M. Powell, Syracuse University Press (1992)
- *Dictionnaire d'histoire et de geographie ecclesiastiques*. Alfred Baudrillart, et al, Paris (1912)
- *Memoires de la Societe des Antiquaires de Normandie*, Caen, 1836, tome X, "Familles Illustres de l'Ancien Pays de Cinglais"
- *Mémoires De La Société Des Antiquaires De Normandie*, Volume 10; Caen, 1836; and, *Le pays de Cinglais: histoire des paroisses du Diocèse de Bayeux*, by Frédéric Étienne Vaultier; Caen, 1836
- *Memoires de la Society Archeologique et Historie de l'Orleans*

- *Middle English Dictionary*. by Hans Kurath, Ann Arbor (1952)
- National Archive of France, *Archives de Municipales de Lyon*
- National Archives of France
- National Archives of France - *départementales de la Maine-et-Loire*
- National Archives of France - *départementales de la Côte d'Or*
- National Archives of France and *Memoires de la Society Archeologique et Historie de l'Orleans*
- National Archives of France National Archives of France and the Biographical Index of Middle Ages)
- National Archives of France, *Archives Departementales de la Sarthe*)
- National Archives of France, *Tresor de Chartes*)
- *Nobiliaire et armorial de Bretagne, 1890, tome 2*, by Potier de Courcy
- *Nobiliaire et armorial de Bretagne, Volume 2, page 150*, published in 1890, by Potier de Courcy, Pol Louis, (1815-1891)
- *Nobiliaire universel de France: ou Recueil général des généalogies, Volume 8, By M. de Saint-Allais, Ange Jacques Marie Poisson de La Chabeaussière, et al*
- *Origine Des Families Canadiennes-Francais*, by N. E. Dionne
- *Origins of Normandy and the Duchy of Alençon*, by Viscount of Motey, Paris, 1920
- *Prosopographie chretienne du Bas-Empire*. Henri Marrou, Paris, 1982
- *Purgatory and Piety in Brittany 1480–1720*, By Elizabeth C. Tingle
- *Recherches sur le Domesday, ou Liber Censualis, d'Angleterre, etc., Volume 1*, by Amede Louis Lechaudee D'Anisy and Sainte-Marie de Sainte-Marie
- *Religion was the pretext, The role of bishops in the wars of the league in Brittany*, by E. La Faye, Université Rennes, 2007
- *Religious Movements in the Middle Ages*, H. Grundmann (1995)
- *Répertoire alphabétique de noms d'artistes et artisans de l'etat civil parisien (XVI - XVIII siecle)* by Marquis Leon Laborde)
- *Seconde harangve faite par monsieur l'evêque de saint Briec au Roy* , Nicolas Langelier, (Lyon, 1580).
- *Strong of Body, Brave and Noble": Chivalry and Society in Medieval France*, by Constance Brittain Bouchard..
- *Temps de crises, temps d'espoirs: XIVe-XVe siècle*, by Alain Demurger: Series: Nouvelle histoire de la France médiévale, tome 5.
- *Temps d'équilibres, temps de ruptures: XIIIe siècle*, by Monique Bourin-Derruau, Series: Nouvelle histoire de la France médiévale, tome 4.
- *The Battle Abbey Roll: With Some Account of the Norman Lineages, Volume 1*, by Catherine Lucy Wilhelmina Powlett, Duchess of Cleveland
- *The Civilization of the Middle Ages*, by Norman F. Cantor, New York (1993)
- *The Commercial Revolution of the Middle Ages*, R. Lopez, (1971)
- *The complete peerage; or, A history of the House of Lords and all its members from the earliest times*, ed. Geoffrey H. White, Vol. XII/1, St. Catherine Press, 1953
- 'The First House of Bellême', by Geoffrey H. White, in *Transactions of the Royal Historical Society*, Fourth Series, Vol. 22 (1940)
- *The History of Normandy and England*, 4 volumes, by Sir Francis Palgrave, 1954
- *The Inheritance of Rome: Illuminating the Dark Ages, 400–1000*. by Chris Wickham, Penguin (2009)
- *The league in Brittany. Civil War and International conflict (1588-1598)*, by H. Goff, Rennes, 2010
- *The nobility of the Mortainais*, by Julien Viral ed. 1922
- *The Norman people and their existing descendants in the British dominions and the United States of America*, Henry S. King & Co, 1874
- *The Origins of the European Economy*, M. McCormick, (2002)
- *The Oxford Handbook of Women and Gender in Medieval Europe*, Judith Bennett and Ruth Mazo Karras, eds., (2013)
- The Programme de recherche en démographie historique (PRDH), list of the Filles du Roi (the King's Daughters), Université de Montréal, 2014 and La Société des Filles du roi et soldats du Carignan, 2014)
- *The prosopography of the later Roman Empire*. A.H.M. Jones, J. R. Martindale and J. Morris, 3 vols, Cambridge, 1971-92.
- *The Reformation and the Book*, by Jean-François Gilmont)
- *The Reformation of the Twelfth Century*, G. Constable (1998)
- *The Rise of Modern China*, by Hsü, Immanuel C. Y. (1970) Oxford University Press
- *Western Europe in the Middle Ages 300 – 1475*, B.Tierney and S. Painter, (6th edition, 1998).
- *William the Conqueror*, by David C. Douglas, University of California Press, 1964

